Initiatives : le bilan des remèdes au chômage

Le Monde

BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14804 – 7 F

MERCREDI 2 SEPTEMBRE 1992

Accord russo-américain sur l'uranium

LE président George Bush vient d'annoncer la conclusion avec la Russie d'un accord visant à écarter l'un des risques potentiels de dissémination nucléaire liés à la désintégration de l'Union soviétique. Cette annonce est bienvenue, dans la campagne électorale américaine, pour un président qui affirmait depuis un an faire du risque de prolifération une de ses préoccupations majeures.

M. George Bush a voulu réserver aux Etats-Unis un monopole dans la gestion de ce problème, alors que la France souhaitait en faire une affaire collective, réclamant notamment, avec insistance mais en vain, la convocation d'une conférence des puissances détentrices d'armes nucléaires en Europe. Washington marque ainsi un point dans une compétition occidentale dont l'objectif premier est certes d'éradiquer un risque majeur pour la communauté internationale, mais dont quelques retombées profitables peuvent être retirées aussi par les Occidentaux, comme par exemple lorsqu'il s'agit de canaliser la fuite des « cerveaux » de l'industrie d'armement ex-soviétique.

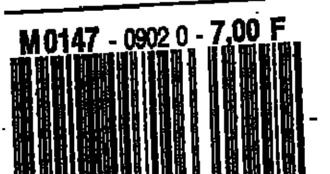
ON se souvient par exemple comment les Américains avaient cherché à tirer la couverture à eux lorsque fut lancée il y a quelques mois par les Allemands, avec l'appui français, l'idée de financer à Moscou un centre pour la science et la technologie, visant à fixer en Russie les savants travaillant dans le domaine des armements sensibles.

Russes et Américains devraient trouver leur compte dans l'accord annoncé lundi, et qui vise à éviter que l'uranium enrichi utilisé dans les armes nucléaires, en cours de démantèlement, de l'ex-URSS ne tombe « dans de mauvaises mains ». Cet uranium sera racheté à la Russie, à raison d'au moins 10 tonnes par an pendant cinq ans, puis de 30 tonnes par an, par les Etats-Unis qui le transformeront en uranium peu enrichi devant servir aux réacteurs civils.

LE communiqué de la Maison Blanche souligne que les Etats-Unis disposeront ainsi de combustible moins cher pour leurs centrales civiles. La Russie, de son côté, trouvera là une source de devises. Une partie devrait être utilisée pour la remise en état de ses centrales, afin de prévenir de nouveaux Tchernobyl, une autre partie pour la construction de sites de conversion de l'uranium à des fins civiles.

Ce n'est toutefois que l'un des aspects de la prolifération qui est ainsi visé. Le jour même où était annoncé cet accord, le département d'Etat était contraint de reconnaître, après des informations parues dans le « Washington Post », son inquiétude à propos de la poursuite du programme d'armes biologiques développé par l'ex-URSS. M. Boris Eltsine avait admis l'existence de ce programme – qui contrevient à une convention internationale de 1975 – et affirmé son intention d'y mettre un terme. Il a cependant été jusqu'à présent incapable de fournir aucune des preuves de l'arrêt de ces activités, comme le lui réclament depuis des mois les Américains.

On touche ici à l'une des limites de la coopération avec Moscou en ces domaines : la réalité du contrôle que M. Eltsine est en mesure d'exercer sur certains secteurs de l'appareil militaire.



Une motion de censure à Belgrade

Dissensions politiques dans le camp serbe

Les députés « socialistes », partisans de M. Milosevic, et les ultranationalistes serbes de M. Seselj, ont déposé, lundi 31 août, au Parlement de Belgrade, une motion de censure contre le premier ministre de la « nouvelle Yougoslavie », M. Milan Panic. Ils accusent notamment ce dernier d'avoir bradé les intérêts de la Serbie lors de la conférence internationale de Londres. Les parlementaires devraient voter, jeudi 3 septembre.



Lire pages 3 et 4 les articles de FRANÇOISE CHIPAUX et de FLORENCE HARTMANN

Alors qu'un nouveau sondage donne la majorité au « oui » au référendum

M. Jacques Delors quitterait son poste en cas de victoire du « non »

Alors qu'un nouveau sondage d'opinion, réalisé par l'Institut Louis-Harris, donne au « oui » une majorité de 53 % dans les intentions de vote, M. Delors a indiqué, lundi 31 août, qu'en cas de victoire du « non » il renoncerait à la présidence de la Commission européenne, car il ne voit pas, a-t-il dit, comment il remonterait « le handicap de la perte d'influence de la France ». A l'occasion de l'université d'été du PS, à Avignon, M. Jospin, plaidant pour une mobilisation de l'électorat de gauche, a défendu l'idée d'un « oui critique » au traité de Maastricht, tout en affirmant que le « non » serait « un échec pour la France ».

En campagne

par Thierry Bréhier

L'avenir de M. Jacques Delors sera aussi en balance le 20 septembre. L'homme qui, depuis près de huit ans, symbolise en France la construction de l'Europe ne peut ignorer que sa trace dans l'Histoire ne sera pas la même selon que ses compatriotes accepteront de donner un nouvel élan à sa grande œuvre ou préféreront marquer un coup d'arrêt, qui pourrait être fatal à celle-ci. Il sait aussi que l'action de la Commission, qu'il préside, et des « eurocrates », qu'il dirige, n'est pas pour rien dans le rejet que suscite l'Europe de Maastricht.

Fonction oblige, M. Delors avait décidé d'être relativement discret dans la campagne référendaire.

Lire la suite page 8 et nos informations pages 8 et 9

De la frilosité au délire

par Jacques Lesourne

IL est des petits mammifères qui n'ont cessé d'intriguer les éthologistes : les lemmings. En effet, périodiquement, sans la moindre cause apparente, ces rongeurs se rassemblent et se suicident collectivement en se jetant à la mer par troupes entières. Un comportement qui fait penser à la France en ce début de septembre. La frilosité de l'hiver paraît s'être muée en un délire de l'été et Maastricht semble être devenu pour nombre de nos concitoyens le bouc émissaire de tous les mécontentements, le référendum l'occasion d'un vaste défoulement. Dans cette ivresse collective qui n'a plus rien de rationnel, rares sont ceux qui se préoccupent des conséquences possibles du chahut.

Votons contre Maastricht ! crie-t-on de tous côtés dès qu'émerge une contrariété.

Le président de la République est à bout de souffle ? Comme Charles de Gaulle en 1969 ou Valéry Giscard d'Estaing en 1981. Manifestons-lui le désir de changer de majorité ou de le voir partir. Votons contre Maastricht ! Qu'y a-t-il de commun pourtant entre ce petit problème de politique intérieure, qui sera résolu d'ici quelques mois dans un sens ou dans l'autre par les élections législatives, et l'acceptation ou le rejet de la continuation pendant vingt ans d'une politique européenne amorcée il y a près d'un demi-siècle ?

Lire la suite page 9

Un entretien avec le roi du Maroc

« L'islam m'interdirait de mettre en place une monarchie constitutionnelle dans laquelle le souverain régnerait sans gouverner »

Plus de 11 millions d'électeurs marocains dont 37 % entre vingt et trente ans sont appelés à se prononcer par référendum, vendredi 4 septembre, sur une nouvelle rédaction de la Constitution de 1972. Le roi Hassan II explique notamment, dans l'entretien qu'il a accordé, dans son palais d'Ifrane, aux envoyés spéciaux du « Monde », le pourquoi de ces réformes.

IFRANE

de nos envoyés spéciaux

« Comment justifiez-vous la réforme constitutionnelle ?

– Les échéances qui nous attendent d'ici à l'an 2000 nous obligent à revoir nos méthodes de travail. Nous avons fait un choix sur le plan politique – celui du pluralisme et d'un espace de liberté au quotidien : la nouvelle Constitution le confirme et le consolide. Nous avons fait un pari sur le plan économique – celui du libéralisme – et nous l'avons tenu. Nous avons fait un pari sur le million d'hectares irrigués, et nous l'avons gagné. Nous avons fait un pari sur le Sahara occidental, et nous sommes sur le point de l'emporter. Tout cela pour rester dans le peloton de tête à l'horizon du vingt et unième siècle, c'est-à-dire dans moins de huit ans.

» En tant que responsable des affaires du royaume, je me suis rendu compte que, pour continuer à creuser ce sillon, il fallait renforcer l'efficacité et donc la cohésion du gouvernement, faire en sorte que le Parlement devienne une école de formation d'où sortiront les ministres, les ambassadeurs, les grands commis de l'Etat. Voilà ce qui m'a conduit à réformer La Constitution. »

Propos recueillis par JACQUES DE BARRIN, BRUNO FRAPPAT et JEAN-PIERRE LANGELLIER

Lire la suite page 7

Les banques au secours du PEA

A l'affût de tout nouveau produit financier, les banques n'ont pas attendu le 14 septembre, date du lancement officiel du PEA (plan d'épargne en actions), pour se lancer dans une véritable guerre commerciale. Les campagnes de promotion et les formules de plus en plus sophistiquées se multiplient. Difficile pourtant d'attirer les épargnants vers la Bourse, la raison d'être du PEA, quand les cours sont plutôt orientés à la baisse. A moins de proposer une recette miracle (la Bourse sans les risques) et de garantir les sommes investies. De quoi réconcilier les Français avec les actions.

Lire page 16 l'article d'Éric Leser

INITIATIVES

Le maigre bilan des remèdes au chômage

Création d'entreprise, coopérative, reprise par les salariés, essaimage, contrat de formation ou de reconversion : autant d'outils imaginés pour aider les victimes des restructurations et autres privés d'emploi à se reconvertir et à retrouver du travail. Mais alors que le nombre des chômeurs continue d'augmenter, un bilan de ces différents systèmes montre les limites de leur efficacité pour des reclassements pourtant indispensables.

Lire notre dossier, ainsi que les pages « Expériences » et « Rendez-vous », pages I à V

M. Alexandre Dubcek grièvement blessé dans un accident de voiture

L'ancien leader du « printemps de Prague » et actuel chef du Parti social-démocrate slovaque, M. Alexandre Dubcek, âgé de soixante-et-onze ans, a été grièvement blessé dans un accident de voiture, mardi 1er septembre, à une centaine de kilomètres de Prague, a rapporté l'agence CSTK.

Un cimetière juif profané

Près de deux cents tombes ont été renversées ou brisées par des inconnus, à Herrlisheim (Haut-Rhin).

page 10

Changements démographiques

Une étude de l'INSEE indique que les villes françaises sont plus fécondes et les campagnes plus malthusiennes.

page 16

SCIENCES ◆ MÉDECINE

- Prévenir le cancer du sein.
- Les lignes du dessous : le problème de l'enfouissement des réseaux électriques.
- La vie agitée du Pinatubo.
- Mémoires de pierres à Villejuif.
- Les cérémonies funèbres des Gaulois Bituriges.

Le sommaire complet se trouve page 22

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Maastricht

Les vertus du référendum

par Olivier Duhamel

DU référendum on ne dénonce, ici et là, que les vices. Une grande dame comme Simone Veil se plaint d'un risque inutile. Une âme forte comme Jean-François Deniau se dit tiraillée entre son soutien à l'Europe et son opposition à Mitterrand. Des commentateurs pertinents relèvent les pièges tendus par le président à la droite. Sans compter les variantes de la vieille rengaine sur les réponses trop simples demandées à un peuple trop fruste à des questions trop complexes. Toutes ces critiques possèdent un grain de vrai, mais aboutissent à des conclusions contestables. Il faut donc les réfuter.

Le risque inutile? Nul doute en effet que la ratification parlementaire se serait déroulée sans problème, tandis que la victoire du «non» n'est pas exclue. Nul doute aussi qu'en droit la ratification parlementaire aurait eu exactement la même valeur qu'une ratification référendaire. Mais la politique ne se réduit pas au droit. Et Maastricht n'est pas une quelconque convention internationale sur la coopération technique. Autrement dit, la qualité de l'adhésion à l'Union européenne sera évidemment plus grande si elle émane directement du peuple. Et le procès en illégitimité des fanatiques de la souveraineté nationale s'en trouvera étouffé dans l'œuf. Si l'Europe est une grande affaire, elle mérite la décision populaire.

La schizophrénie imposée? Dire «oui» à l'Europe sans pouvoir dire «non» à Mitterrand – ou l'inverse, – certes, le dilemme existe pour les antimitterrandistes pro-européens, autrement dit pour une grande majorité des Français. Mais tous les grands moments politiques imposent des dilemmes de ce type. En 1958, d'aucuns acceptèrent les nouvelles institutions, bien que leur adhésion valût investiture du Général. En 1961 et 1962, la gauche contre de Gaulle mais contre la poursuite de la guerre en Algérie se résigna, par deux fois, à voter «oui». En 1972, les pro-européens opposants à Pompidou choisirent les uns le «oui», les autres le refuge de l'abstention.

Les parlementaires eux-mêmes savent parfois transcender les clivages politiciens habituels à cause de l'enjeu : la loi d'Edgar Faure sur l'enseignement supérieur fut adoptée à l'unanimité, la gauche vota la loi Veil décriminalisant l'avortement, des hommes de droite votèrent l'abolition de la peine de mort en 1981, gauche et droite se retrouvèrent début 1991 pour soutenir l'engagement de la France dans la guerre du Golfe. La politique serait réduite à des automatismes bien stupides si les gens de droite devaient toujours dire «non» à une proposition de la gauche, et réciproquement. L'ainsi nommé découplage n'est-il pas l'abc de la politique civilisée, du choix raisonné, de la liberté assumée? Ce qui vaut en général est particulièrement vrai dans le calendrier des mois qui viennent. Les antisocialistes n'ont jamais que six mois à attendre pour exprimer et imposer leur rejet.

La simplification abusive? Le traité est évidemment illisible pour le profane – mais il en va de même pour la plupart des lois, si déplorable que ce soit. Et il est quand même piquant d'entendre tout le monde réclamer la réhabilitation du référendum pour la déplorer à la première occasion venue. Maastricht contient d'excellentes choses, et d'autres plus décevantes, la répartition entre les deux catégories variant selon les points de vue – mais, là encore, rien que de très banal, tout est toujours compromis, et l'on ne voit pas pourquoi ni comment les gouvernants devraient les subir, et pas les gouvernés.

Last but not least, peut-on réduire le «non» à Maastricht à un «non» à l'Europe? En théorie pure, certainement pas. Dans la vie politique concrète, tout à fait. Toute option est agrégation, tout choix simplification, tout vote réduction. Le 20 septembre, les Français sont appelés à approuver ou rejeter une étape nouvelle pour la Communauté européenne. Il est indéniable et normal que le vote «oui» traduise une volonté d'intensifier l'Union européenne et le vote «non» une volonté de freiner la construction européenne. A cette simplification, les chefs d'Etat et de gouvernement ont été confrontés en novembre 1991, et ils ont répondu «oui», britannique inclus. A cette simplification, les citoyens français sont confrontés en septembre 1992. S'ils y répondent, et si c'est à elle qu'ils répondent, notre vie politique aura fait un pas en avant. Dans le cas contraire, elle subira une régression sinistre.

► **Olivier Duhamel est professeur de droit public.**

La double imposture

par Laurent Cohen-Tanugi

AVANT même d'être officiellement née, l'Union européenne vit dangereusement. Ainsi l'a voulu l'un de ses plus ardents artisans, François Mitterrand, en décidant, dans la foulée du «non» danois, de soumettre la ratification du traité de Maastricht au vote du peuple français, pour le meilleur ou pour le pire. Si le «oui» l'emporte, la France aura donné à ses partenaires une «leçon de démocratie», propre à entraîner dans son sillage les ratifications allemande et anglaise, puis un règlement du problème danois permettant l'entrée en vigueur du traité, avec ou sans le Danemark. Si, en revanche, le vote est négatif, notre pays aura sonné le reflux d'une construction européenne qu'il a inspirée et à laquelle il a œuvré avec bonheur, pour son plus grand profit, depuis quarante ans.

Dès lors, l'heure n'est plus (ou pas encore) à philosopher sur la sagesse d'un tel pari ou sur ses vertus réelles au regard de la démocratie : il importe de continuer à expliquer, démontrer et convaincre, afin que les citoyens français puissent exercer en connaissance de cause, et à la plus large majorité possible, l'extraordinaire responsabilité historique qui leur échoit.

Or, si les Français dans leur grande majorité adhèrent sans doute, au fond d'eux-mêmes, à la construction européenne, l'accumulation des mécontentements catégoriels, la montée des griefs anticommunautaires, favorisée par une longue indigence du débat démocratique national sur l'Europe, la défaveur du pouvoir en place comme de l'ensemble de la classe politique, les peurs suscitées par un traité maladroitement présenté comme porteur d'une mutation irréversible, le sentiment de l'opinion d'avoir été prise de court dans un monde qui va trop vite, la morosité ambiante, enfin, sont autant de raisons susceptibles de motiver un vote-sanction ou encore un vote de pause, *«en attendant d'y voir plus clair».*

La stratégie des adversaires de l'Union européenne a consisté à exploiter ces sentiments diffus, en diabolisant le traité pour mieux accréditer l'idée selon laquelle l'on pourrait *«dire non à Maastricht sans dire non à l'Europe».* Or cette proposition est doublement fallacieuse et les Français doivent en être persuadés : loin de sonner le glas de la nation et de l'Etat français, le traité sur l'Union européenne renforce au plan politique l'«Europe des Etats», et son rejet serait bel et bien catastrophique pour l'Europe comme pour la France.

Le contexte historique

I. – Vanté par les gouvernements des Douze comme l'amorce d'un processus irréversible assurant au Vieux Continent la paix, la prospérité et la puissance, dénoncé par ses détracteurs comme l'instrument d'un complot fédéraliste déguisé visant à faire naître un super-Etat bureaucratique et centralisé, le document soumis à l'approbation du peuple français mérite en vérité une appréciation plus mesurée.

Le traité de Maastricht ne peut être compris hors de son contexte historique. Il est essentiellement né de la volonté des Douze de réaffirmer, à l'initiative de la France et de l'Allemagne, le bien-fondé de la construction européenne au-delà de la guerre froide et de la réunification allemande. La stratégie d'approfondissement qu'il met en œuvre vise à la fois à contrecarrer les ferments de dilution issus des bouleversements considérables intervenus dans la géopolitique européenne depuis 1989 et à mettre l'Europe occidentale en situation d'y répondre. L'urgence et la pression des événements n'ont laissé que peu de temps aux gouvernements d'y préparer leurs opinions publiques, d'où le sentiment de celles-ci d'avoir été prises de court. Mais l'Histoire n'attend pas, et si l'Union européenne ne donnera sa pleine mesure que plusieurs années après, l'entrée en vigueur du traité aura un impact psychologique immédiat.

Certains contestent précisément l'adéquation de ce traité aux défis posés par la libération de l'Europe centrale et orientale. C'est là un légitime sujet de débat, mais, à trop déplorer que Maastricht soit «muet sur l'Est», on en oublierait que l'Est est, lui, clairement favorable à Maastricht, parce que ses dirigeants voient à juste titre dans l'Union européenne une garantie de stabilité et de solidarité pour l'avenir du continent tout entier.

Dans le droit fil de ses prédécesseurs, le traité sur l'Union européenne fait coexister deux dynamiques distinctes : en matière économique et monétaire, il poursuit l'œuvre d'intégration issue du traité de Rome; dans le domaine politique, il renforce les mécanismes existants de coopération entre Etats. Les adversaires du traité glissent sans cesse d'une dimension à l'autre pour accréditer l'idée d'une atteinte intolérable à la souveraineté nationale, d'une *«rupture avec la logique libérale du traité de Rome»* au profit d'un volontarisme centralisateur.

Or, si infléchissement il y a par rapport au passé, celui-ci s'effectue incontestablement, en matière politique, au profit des Etats et au détriment des institutions communautaires. Soumises à la règle de l'unanimité et dépourvues des rails institutionnels qui ont fait le succès de la CEE, la politique étrangère et de sécurité commune, tout comme la coopération en matière judiciaire et d'affaires intérieures, devrait combler d'aise les antifédéralistes, tant elles sont l'illustration de l'«Europe des patries» qu'ils appellent de leurs vœux!

Le rôle des organes politiques à légitimité démocratique nationale – Conseil européen, conseil des ministres – se trouve renforcé, y compris dans le domaine économique et monétaire, au détriment de celui de la Commission et de la Cour de justice.

Le «principe de subsidiarité»

Tout cela inquiète légitimement ceux qui pensent que l'Europe ne peut progresser sans une forte impulsion supranationale, mais ne peut que réjouir les adversaires de l'intégration.

Le «principe de subsidiarité» contraindra par ailleurs la Communauté à se concentrer, dans son champ actuel de compétence, sur les terrains où son action est plus efficace que celle des Etats, des collectivités territoriales ou de la société civile. Il trouve déjà application dans l'interdiction faite à la Communauté de légiférer ou de réglementer dans les nouveaux domaines d'action qui lui sont ouverts par le traité, où elle ne pourra qu'encourager et appuyer la coopération entre les Etats. Quant aux grandes fonctions régaliennes – éducation, justice, sécurité sociale..., – elles resteront nationales.

A la démonstration de ce que l'Europe politique de Maastricht renforce les Etats, on objectera que la monnaie est éminemment politique et que l'Union économique et monétaire obéit clairement, elle, à une logique fédéraliste et intégrationniste. Mais c'est là précisément le fruit d'une ferme volonté politique de la France, conforme à ses intérêts bien compris. L'attachement symbolique au franc ne doit pas faire oublier que le sacrifice de *souveraineté monétaire* est consenti par l'Allemagne bien plus que par nous.

Il n'est pas jusqu'aux modalités du droit de vote et de l'éligibilité des résidents communautaires aux élections municipales sur lesquelles la France ne conserve un contrôle souverain, tant en vertu du traité lui-même que par les nouvelles dispositions constitutionnelles votées par le Parlement au printemps.

Quant au «déficit démocratique communautaire», les débats de ratification ont amplement démontré qu'il était à combler d'abord *au sein de chaque Etat membre,* entre gouvernements, Parlements et opinions publiques. Là encore, la révision constitutionnelle intervenue en France devrait permettre à l'avenir de mieux associer le Parlement et l'opinion à la construction de l'Union européenne.

Ainsi pris globalement, le traité de Maastricht apparaît comme un document ouvert, un cadre qui permettra à la construction européenne de progresser sans déterminisme, à l'écoute de son environnement extérieur et de ses débats politiques internes, que le processus de ratification n'a fait qu'inaugurer. Le fait que M. John Major considère ce texte comme *«le bon traité pour l'Europe»* devrait, du reste, rassurer les antifédéralistes et confirme à tout le moins que ses *potentialités ne sont pas univoques.* Le Royaume-Uni s'est, certes, réservé une faculté de sortie de l'Union monétaire, qui réduit la portée de son engagement. Mais l'important était de se fixer un objectif, d'enclencher une dynamique, de disposer d'un cadre de référence, les modalités et les délais pouvant être revus, si nécessaire, à l'occasion de la nouvelle révision des traités programmée pour 1996. Le traité de Rome prévoyait l'achèvement du Marché commun pour... 1969 : nous avons plus de vingt ans de retard, mais l'intégration des économies européennes n'en a pas moins jamais cessé de progresser. Le moment venu, comment imaginer que Londres ne se rallierait pas à une monnaie unique ?

Il y a donc une formidable méprise quant à la portée réelle du traité sur l'Union européenne, née de quelques erreurs initiales d'analyse et de communication des gouvernements, puis savamment entretenue par la campagne de désinformation menée par certains de ses adversaires, sous couvert d'«illisibilité» du texte.

Maastricht ne fera pas naître un Etat fédéral par la bande ; si une telle évolution apparaissait un jour souhaitable, il y faudrait de nouveaux traités, et de nouveaux rendez-vous démocratiques.

II. – Tout comme la portée du traité, l'existence d'une solidarité entre son sort et celui de la construction européenne fait l'objet d'argumentations contradictoires : les défenseurs du traité plaident, sans le démontrer assez, que son rejet ne saurait laisser la construction européenne indemne, tandis que ses adversaires s'appliquent à accréditer l'idée qu'il n'en est rien, qu'une victoire du *«non»* préserverait le *statu quo* communautaire, qu'on pourrait négocier *«un autre traité»,* qu'*«une autre Europe»* reste à inventer...

La question est décisive, mais, ici aussi, les apparences sont trompeuses : juridiquement, certes, un tel rejet n'affecterait pas la mise en place du Marché unique de 1993, mais l'essentiel se situe sur un tout autre plan.

Quiconque a perçu que la signification politique profonde de Maastricht réside dans la poursuite de la construction européenne dans l'après-guerre froide saisit du même coup que le rejet du traité délivrerait le message exactement inverse, à savoir que le projet de Jean Monnet et de Robert Schuman, conçu dans une Europe déchirée, n'est pas destiné à survivre à sa réunion.

Imaginons un instant les suites d'un «non» français à Maastricht, rendant le traité politiquement caduc. Passons sur l'état de choc des marchés financiers, la condamnation de l'écu et la pérennisation de la domination monétaire allemande. La dépression qui affecte la Communauté depuis le vote danois fournit un avant-goût de la crise de légitimité que subiraient en outre les institutions communautaires, appelées à mettre en œuvre un marché unique encore inachevé. A l'heure où se crée un puissant bloc économique et commercial nord-américain, l'affaiblissement de la CEE serait déjà à soi seul regrettable.

A défaut de *statu quo,* les adversaires de l'Union européenne nous font miroiter *« un autre traité ».* A étudier de près les arguments des plus crédibles d'entre eux, on s'aperçoit pourtant bien vite que leur cible n'est pas tant Maastricht que les fondements mêmes du succès de cette CEE qu'ils prétendent vouloir préserver. Lorsqu'on vilipende les *« eurocrates irresponsables »* ou l'*« Europe des juges »,* c'est la bonne vieille méthode communautaire de promotion d'un intérêt commun par des mécanismes institutionnels et juridiques qui est visée. Lorsque M. Philippe Séguin, au terme de son vibrant *Discours pour la France,* appelle à remettre en cause le principe fondamental de la primauté du droit communautaire sur les droits nationaux, le doute ne semble plus permis. Car où en seraient aujourd'hui la construction européenne et le marché unique si chaque Etat membre avait pu revenir à sa guise, à coup de législations nationales, sur les précieux acquis de la négociation communautaire ?

C'est donc bien une *« autre Europe »* que les adversaires de l'Union européenne appellent de leurs vœux. Mais la caractéristique principale de cette « autre Europe » est de n'exister que comme la négation de l'œuvre patiemment tissée depuis quarante ans par plusieurs générations d'hommes politiques, de droite comme de gauche, et fondée sur le dynamisme du marché, l'égalité des souverainetés, la primauté du droit et sur des institutions indépendantes chargées de faire prévaloir l'intérêt commun. Or, quel que soit l'avenir de la construction européenne, on ne le bâtira pas sur les ruines de cet acquis exceptionnel.

La véritable défense des intérêts nationaux

Les partisans du « non » justifient leur opposition à l'Europe au *nom de la nation.* A examiner les conséquences pour le pays d'un rejet du traité, on est toutefois en droit de penser que la véritable défense des intérêts nationaux ne peut que se situer dans le camp opposé.

En cas de victoire du « non », la France serait tout d'abord durablement déconsidérée sur la scène internationale pour avoir inspiré et négocié le traité sur l'Union européenne, puis modifié sa Constitution en conséquence, avant de se voir désavouée *in extremis* par ses citoyens. De plus, notre rejet du sacrifice que représente pour l'Allemagne l'abandon du mark inciterait cette dernière à se retrancher sur ses propres priorités – son nouveau statut de puissance mondiale, les défis de la réunification et le sort de l'Europe centrale, – et ce qui serait inévitablement interprété comme un retour du nationalisme en France ne pourrait qu'affaiblir le camp européen outre-Rhin.

La France neutralisée, l'Allemagne échaudée, sur qui compter pour raviver cette solidarité européenne constitutive de l'identité extérieure française depuis la guerre ? L'Italie se trouve confrontée à de gigantesques défis économiques et politiques qui l'accapareront dans les prochaines années. Quant à l'Angleterre, elle pourrait au mieux promouvoir sa vision d'une Europe subsidiaire et élargie, ce qu'elle a déjà commencé à faire depuis le « non » danois.

Les adversaires du traité font valoir que la construction européenne en a vu d'autres, que ses phases de stagnation, voire de régression, ont été plus longues que ses périodes fastes, que l'échec de la CED en 1954 a accouché de la CEE... Mais c'est oublier que la situation présente se différencie du passé sous un aspect fondamental : la construction européenne a cheminé jusqu'en 1989 à l'abri d'un gel complet de la situation géopolitique du continent ; il n'en va plus de même aujourd'hui. Aux yeux de certains, l'effondrement du communisme et la réunification allemande ont irrémédiablement compromis le rêve communautaire. Maastricht fait le pari inverse, mais si, cette occasion était manquée, la montée des nationalismes n'autoriserait pas de seconde chance.

Une France forte n'est pas antinomique de l'appartenance à une Europe dans laquelle les responsabilités propres des Etats seront de plus en plus clairement affirmées, bien au contraire. Ceux qui s'interrogent à ce sujet doivent garder à l'esprit que, outre la paix, l'appartenance à la CEE a jusqu'ici contribué à apporter à la France la modernisation et la prospérité économiques, la stabilité monétaire, le progrès de l'Etat de droit, la fin de l'économie administrée et un poids diplomatique à la mesure de ses ambitions.

L'enjeu est trop important pour autoriser un vote-sanction, dont la principale victime serait, du reste, cette construction européenne qui a fait reculer le socialisme dirigiste en 1983. L'accélération de l'Histoire, illustrée aujourd'hui par la tragédie yougoslave, interdit également un vote de pause.

Sachons donc affronter les défis de l'Union européenne dans la dynamique du traité de Maastricht, plutôt que de risquer d'en recoller vainement les morceaux dans un monde qui ne nous attendra pas.

Plus franc et massif sera le « oui » de ses citoyens, plus la France pèsera dans la nouvelle Europe.

► **Laurent Cohen-Tanugi est avocat, auteur de *l'Europe en danger,* Fayard, 1992.**

ÉTRANGER

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Lord Owen, le nouveau médiateur de la Communauté européenne dans la crise yougoslave, a entamé sa mission par une tournée des capitales occidentales. Le successeur de lord Carrington s'est tout d'abord rendu, lundi 31 août, à Lisbonne, où il a déclaré qu'il ne pouvait y avoir de solution rapide à la guerre en Bosnie. *« Nous allons essayer de sortir du cycle échéances artificielles - cessez-le-feu - percées diplomatiques. C'est un processus douloureux, difficile et long »*, a-t-il dit à l'issue de son entretien avec le ministre portugais des affaires étrangères, M. Joao de Deus Pinheiro. A New-York, M. Cyrus Vance, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Yougoslavie, a indiqué qu'il se rendrait, mercredi 2 septembre, à Genève, où doivent reprendre les travaux de la conférence de Londres sur l'ex-Yougoslavie pour accélérer le processus de paix en Bosnie-Herzégovine. Dans le même temps, l'ancien secrétaire d'Etat américain s'est entretenu, avec le président du Comité des sanctions créé pour contrôler l'application de l'embargo militaire à la Serbie et au Monténégro, des moyens de le renforcer.

Dans une interview à l'agence Reuter, le président albanais, M. Sali Berisha, a exhorté la Serbie à accorder un statut d'autonomie aux Albanais du Kosovo, créant ainsi les conditions d'un règlement politique qui permettrait d'éviter un conflit armé. *« Nous ne demandons pas de modification des frontières »*, a-t-il déclaré *(lire aussi l'article de Florence Hartmann, page 4).*

A Sarajevo, de violents combats se poursuivaient mardi matin autour de Hrasno, un faubourg à majorité musulmane de la capitale bosniaque vers lequel les forces serbes tentent de progresser. Pendant la nuit, les forces serbes basées à Lukavica ont bombardé les quartiers de Dobrinja et Alipasino Polje (nord de Sarajevo) tandis que les forces bosniaques tiraient sur des positions serbes depuis le mont Igman. Lundi, l'explosion d'un obus tombé dans un cimetière où se déroulaient les funérailles d'un soldat bosniaque a fait un mort et quatre blessés.

D'autre part, un rapport du clergé catholique de Banja-Luka (150 km au nord de Sarajevo) parvenu au Vatican et dénonçant les atrocités commises par les forces serbes en Bosnie fait état d'exécutions de prisonniers blessés à l'intérieur même de l'hôpital de la ville. Selon ce document, transmis par le Père Mile Anicic, les habitants catholiques et non serbes de la région sont soumis à de très fortes pressions pour quitter les lieux ; des transferts en autocars, accompagnés d'atrocités et de massacres, ont déjà eu lieu. – *(AFP, Reuter, AP.)*

La détresse des Musulmans bosniaques

Les Slaves islamisés, que le fondamentalisme ne tente guère, comptent avant tout sur l'Europe, mais ils commencent à désespérer

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

Sans doute est-ce dans les ruelles étroites du vieux souk aux échoppes de bois, aujourd'hui closes, ou dans le jardin à l'ombre de la grande mosquée qu'il faut humer la Sarajevo musulmane. L'espace d'un instant revit alors la glorieuse époque d'Husrev Bey, gouverneur du Sandjak de Bosnie en 1521, qui édifia la plupart des monuments islamiques de la ville. Signe des temps pourtant, face à la mosquée, l'énorme *taslihan* (caravansérail), qui accueillait les caravanes d'Orient et d'Occident, a été transformé en restaurant où, jusqu'à ce jour, l'alcool coulait à flots. Sans équivoque, les inscriptions en persan du poète Omar Khayyam sur les murs encouragent les clients : *« Dieu t'a promis le paradis avec les anges. Moi, je te dis, le jus de raisin c'est meilleur. »*

Slaves islamisés, les Musulmans bosniaques, s'ils ne renient pas l'islam, prennent avec lui beaucoup de libertés. *« Nous sommes européens, nous vivons et voulons vivre comme eux »*, expliquent-ils quand on s'en étonne. Quarante-cinq ans de communisme expliquent cette distance et cette méconnaissance de la religion dont font preuve la plupart des Musulmans. Président des oulémas de l'ancienne Yougoslavie, qui comptait quelque 6,5 millions de musulmans, M. Jacub Selimoski explique : *« Vous devez revenir au temps où la religion n'était permise qu'en privé. Un père de famille, membre de la Ligue des communistes, n'avait pas le courage d'éduquer ses enfants dans la religion, et si vous vouliez par exemple être professeur ou juge, mieux valait ne pas fréquenter la mosquée. »*

Si, entre les deux guerres mondiales, la Yougoslavie comptait cent trente écoles coraniques, il n'y en avait plus qu'une à Sarajevo au début de l'ère communiste et trois pour toute la Yougoslavie à la fin de cette époque, avec chacune environ deux cents élèves, *« ce qui*, souligne M. Selimoski, *est proportionnellement moindre que ce qui était permis aux autres religions »*. Ces étudiants, qui pouvaient ensuite se rendre dans l'unique faculté de théologie islamique, n'avaient toutefois pas le droit de poursuivre leurs études dans les universités d'Etat. Avec parcimonie, certains avaient l'autorisation d'aller à l'étranger et c'est ainsi qu'on trouve aujourd'hui dans un quartier de Sarajevo un imam formé en Libye avec des oulémas venant d'Irak.

L'épouvantail islamique

Si la liberté d'abord, puis la guerre et son cortège de malheurs, ont ramené à la mosquée nombre de fidèles qui ne la fréquentaient pas, le phénomène est le même pour les autres religions, estime non sans raison M. Selimoski, qui pense qu'effectivement les Musulmans sont tentés de rechercher leur identité à travers la religion. On est loin toutefois, ici, pour l'instant, d'une quelconque tentation fondamentaliste et l'épouvantail islamique qu'agitent à la fois les Serbes et les Croates paraît, de ce point de vue, répondre plus à des buts politiques qu'à la réalité présente. *« Les Serbes et les Croates travaillent dur pour radicaliser les Musulmans et les forcer à regarder vers l'Etat islamique, mais jusqu'à maintenant il n'y a aucun plan pour cela »*, affirme un intellectuel serbe qui se bat pour une Bosnie-Herzégovine unitaire. *« Nos propositions sont honnêtes et personne ne peut nous accuser d'une quelconque secrète intention de vouloir édifier un Etat islamique »*, déclare pour sa part M. Omer Behman, vice-président du SDA (Parti de l'action démocratique, au pouvoir en Bosnie-Herzégovine).

Le moins que l'on puisse dire est qu'*a priori* le terrain ne s'y prête guère et qu'il en faudrait beaucoup pour transformer ces Musulmans européens en extrémistes islamiques. Même si certains combattants arborent sur leurs treillis la mention *« Allah akbar »* (Dieu est grand), ils n'hésitent pas à dire que c'est pour eux *« un porte-bonheur »*.

Inutile de demander à un Musulman s'il est, par exemple, sunnite ou chiite, puisque tous ignorent la différence. De même, inutile d'espérer être renseigné sur la direction de La Mecque vers laquelle les Musulmans doivent se tourner cinq fois par jour pour la prière. *« L'Iran sait qu'il ne peut pas avoir un deuxième Liban ici. Les gens ne sont pas religieux »*, affirme Reza, un étudiant iranien qui habite depuis six ans Sarajevo. *« Ils tuent le mouton et arrosent leurs repas d'alcool pendant Bajram* (fête du sacrifice)*»*, commente en souriant Eyad, étudiant syrien.

L'aide des pays islamiques est d'ailleurs diversement commentée. *« Les délégations islamiques nous voient comme des Arabes et ne veulent donner qu'aux Musulmans*, confie Alma, réfugié depuis quatre mois à Split. *Ils ne veulent pas comprendre que nous sommes des Européens et nous ne voulons pas de distinction entre nous. »* Plus sévère, M. Omer Behman affirme : *« Leur solidarité n'est que verbale et nous n'avons rien à attendre de ces dirigeants corrompus. Quelques pays nous soutiennent, mais c'est parce que leurs peuples le veulent. »* A titre individuel, semble-t-il, pour l'instant, certains jeunes Arabes ou Iraniens combattent bien avec les Bosniaques, mais leur nombre ne dépasserait pas quelques dizaines.

Si danger d'extrémisme il y a, chacun en convient, il viendrait plutôt des Musulmans du Sandjak, cette région montagneuse et rurale située entre le Monténégro et la Serbie et de laquelle ont émigré, au fil des ans et des discriminations qui perdurent, des milliers de Musulmans. Si beaucoup ont cherché refuge en Turquie, tout aussi nombreux sont ceux qui sont venus, depuis la fin des années 60, à Sarajevo où, selon M. Mohamad Filipovic, vice-président du Parti de l'organisation des Musulmans bosniaques (MBO), *« beaucoup ne se sont pas assimilés à la vie urbaine de coexistence qui règne ici depuis le dix-septième siècle »*. *« Il y a vingt ans*, dit-il, *je les ai même encouragés à venir en leur disant qu'à Istanbul ils seraient toujours des étrangers. Mais ici, ils ont gardé leurs façons de vivre, de penser, et aujourd'hui ils se battent pour leurs propres objectifs, et dans la mesure où ils peuvent être plus facilement manipulés, ils peuvent être dangereux. »*

Les brigades du Sandjak

« Le conflit en Bosnie-Herzégovine, poursuit M. Filipovic, *est aussi pour toutes les communautés un conflit entre des ruraux attachés à leur mythologie, leurs traditions, leurs croyances, et une population citadine beaucoup plus évoluée et ouverte. »*

Ces Musulmans du Sandjak soumis de longue date aux pressions serbes et qui, pour la plupart, ont déjà tout perdu en arrivant à Sarajevo, sont, de l'avis des Musulmans bosniaques, beaucoup moins sensibles aux discours unitaires et sans doute plus tentés par la création d'un Etat musulman qui leur semblerait un gage de sécurité. Dans le quartier de Povalici, habité à 60 % par des Musulmans du Sandjak, M. Ahmet Selmanovici, ingénieur en retraite, conteste cette distinction, mais admet, quand même, que, *« compte tenu des expériences passées, ceux-ci sont moins prêts à faire confiance aux Serbes que les Musulmans bosniaques. De plus*, dit-il, *la pression sur eux était telle qu'ils essaient de garder plus forte leur identité islamique »*. Trois brigades du Sandjak, d'environ huit cents hommes chacune, et en principe intégrées à l'armée bosniaque, combattent pour la défense de Sarajevo, et les Serbes, comme parfois les Croates, les rendent responsables de beaucoup d'excès. Beaucoup de Musulmans de Sarajevo considèrent d'ailleurs ces Musulmans comme des immigrants qui n'ont pas les mêmes droits qu'eux. *« Leur problème n'est pas en Bosnie-Herzégovine*, affirme ainsi M. Filipovic. *Il est au Sandjak et c'est là que doit être trouvée la solution. »*

C'est incontestablement pour l'instant de l'Europe que les Musulmans bosniaques attendent leur salut. *« Nous attendons la solidarité des pays islamiques, mais c'est de l'Europe que nous attendons la solution à notre problème*, assure ainsi M. Selimoski. *L'Europe doit accepter que nous soyons les Musulmans de l'Europe. Nous vivons ici depuis des siècles et rien dans nos traditions, notre façon de vivre, notre aspect physique, ne nous sépare d'elle. J'espère que l'Europe a l'esprit suffisamment ouvert pour le comprendre. La Bosnie-Herzégovine ne peut être qu'un Etat multiconfessionnel et multinational. Toute autre solution serait une très grande catastrophe. » « C'est cette Bosnie unitaire que nous demandons à l'Europe de nous aider à avoir*, conclut-il, amer, *mais personne ne nous fait confiance, et tout le monde semble au contraire croire davantage l'agresseur serbe. »*

« Nous devons affirmer clairement qu'il n'y a pas d'identification entre l'identité nationale et l'identité territoriale », déclare pour sa part M. Filipovic, qui reproche, non sans raison, au gouvernement de M. Alija Izetbegovic *« de ne pas être assez ferme sur ce point »*. Pour lui-même, l'autonomie n'est pas une solution, *« car*, dit-il, *c'est le premier pas vers l'indépendance »*.

Reste que les Musulmans bosniaques se sentent aujourd'hui abandonnés et estiment particulièrement injuste l'embargo sur les armes auquel est soumise l'ancienne Yougoslavie. *« On nous enlève même le droit de nous défendre, droit reconnu par la charte des Nations unies »*, déclarait ainsi M. Behman, traduisant l'opinion générale.

La coexistence est-elle encore possible ?

Devant ce qu'il considère comme *« un mépris de l'Europe »*, certains Bosniaques n'hésitent pas à dire : *« Si l'Europe civilisée se contente d'assister en spectateur à notre génocide, alors nous ne voulons plus être européens, et dans ce cas nous serons prêts à suivre n'importe quel extrémiste arabe comme Abou Nidal. Pourquoi respecter l'ordre si celui-ci ne s'applique pas à nous ? »*

Minoritaire pour l'instant, cette opinion pourrait toutefois gagner du terrain, même si pour la majorité des Musulmans bosniaques la coexistence demeure encore la seule solution. Est-elle encore possible ? *« Du moment où l'agresseur se retire de Bosnie-Herzégovine avec son artillerie lourde, en très peu de temps le processus naturel de communion entre les trois nations sera reconstruit »*, affirme M. Selimoski, qui admet cependant que pendant des années l'influence de la guerre jouera. *« Mais*, dit-il, *nous, dignitaires religieux, nous ferons de notre mieux pour rétablir l'amitié entre tous. »*

On n'en est pas là et nul doute que les jours de guerre qui passent agrandissent le fossé entre les trois communautés et qu'il sera de plus en plus difficile de rétablir la confiance entre des nations dont la musulmane se sent la plus oubliée.

FRANÇOISE CHIPAUX

TADJIKISTAN : nouvelle disparition du président Nabiev

La Russie pourrait aider au rétablissement de la paix

Des manifestants armés poursuivaient, mardi 1er septembre, l'occupation du palais présidentiel à Douchanbe, réclamant la démission du président tadjik, M. Rakhmon Nabiev. Celui-ci aurait trouvé refuge dans la caserne des forces de la CEI.

MOSCOU

de notre correspondant

Un palais présidentiel livré aux manifestants, des officiels pris en otage, un président disparu sinon en fuite : cette fois, la fin paraît proche pour Rakhmon Nabiev, l'ex-apparatchik qui s'accroche depuis des mois au pouvoir à Douchanbe. A cela près que l'ex-premier secrétaire du PC de l'époque Brejnev, limogé en 1985 et « élu » président du Tadjikistan indépendant en novembre 1991, est un grand spécialiste des fausses disparitions et des retours miraculeux.

Déjà en mai dernier, au terme d'incessantes manifestations de l'opposition – à la fois démocratique et islamique, – M. Nabiev avait abandonné son palais et s'était réfugié dans une caserne de l'armée ex-soviétique (ou, selon d'autres versions, dans les locaux du KGB), avant de négocier un étrange compromis qui lui permettait de se maintenir à un poste dépourvu de la majeure partie de ses prérogatives. Cette fois encore, selon diverses sources citées par l'AFP, M. Nabiev s'est mis sous la protection des troupes de la CEI, c'est-à-dire en fait des soldats russes, tandis qu'aussi bien le palais présidentiel que les rues avoisinantes paraissaient sous le contrôle d'hommes en armes se réclamant d'un « mouvement des jeunes de Douchanbe ».

En mai dernier, l'opposition avait accepté le maintien d'un président Nabiev considérablement affaibli pour éviter une guerre civile, voire un démembrement du pays, la région de Leninabad, d'où est originaire M. Nabiev, menaçant de faire sécession. En fait, la situation n'a cessé de pourrir dans ce pays qui est sans doute la plus pauvre des ex-Républiques soviétiques, et les affrontements sanglants se sont multipliés tout particulièrement dans le sud, où des groupes communistes ont attaqué à plusieurs reprises des localités tenues par l'opposition, faisant parfois plusieurs dizaines, sinon plusieurs centaines de victimes.

Surtout, M. Nabiev a continué à s'appuyer sur certains militaires russes, en particulier le général Achourov, commandant de la garnison de Douchanbe, dont le rôle est d'autant plus important que le Tadjikistan est toujours dépourvu d'armée propre.

L'idée de faire appel aux forces d'interposition de la CEI est considérée par les opposants avec une égale suspicion. M. Nabiev a fait valoir que seule la présence de ces forces pourrait mettre un terme aux affrontements dans le sud. Le maréchal Chapochnikov, commandant en chef des forces « unifiées » de la CEI, s'est rendu sur place à la fin août pour étudier les moyens de *« mettre fin à l'effusion de sang »*, mais sa visite, dont les responsables de l'opposition n'avaient apparemment pas été préalablement informés, a visiblement été écourtée. Il semble qu'aucune décision sur l'introduction de « casques blancs » ne doive être prise avant la réunion des chefs d'Etat de la CEI, prévue pour la fin septembre au Kirghizstan.

D'ici là, Rakhmon Nabiev aura-t-il accompli un nouveau « rétablissement », avec l'aide d'un Kremlin avant tout soucieux de maintenir la zone d'influence russe en Asie centrale ? Il était en principe attendu, dès mercredi 2 septembre, à Moscou où il devait signer avec Boris Eltsine un important traité bilatéral, allant de la coopération économique à l'assistance militaire. Sa venue est toujours prévue, *« si rien ne change »*, indique-t-on avec prudence et un rien de scepticisme à la représentation du Tadjikistan à Moscou.

JAN KRAUZE

EUROPE

YOUGOSLAVIE : au Parlement de Belgrade

Les députés socialistes et ultranationalistes ont déposé une motion de censure contre M. Milan Panic

Les deux principaux groupes parlementaires de l'Assemblée fédérale de la nouvelle Yougoslavie ont déposé, lundi 31 août, une motion de censure contre le premier ministre, M. Milan Panic, élu le 14 juillet dernier. Conformément à la Constitution fédérale, le vote de confiance ou de défiance devrait être à l'ordre du jour de la session de jeudi 3 septembre.

BELGRADE

de notre correspondante

L'initiative inattendue de l'ensemble des députés du Parti radical serbe (SRS) de l'ultranationaliste Vojslav Seselj et d'une partie des députés du Parti socialiste (ex-communiste) proches de M. Milosevic, au pouvoir en Serbie – qui avaient soutenu la candidature de M. Panic, – s'inscrit dans le cadre d'une campagne de dénigrement contre le premier ministre yougoslave, apparue ces derniers jours dans la presse et les milieux officiels de Belgrade. Majoritaires au Parlement fédéral, ces deux partis accusent le premier ministre d'avoir *« abusé de son pouvoir »* pour défendre des positions contraires aux *« intérêts serbes »*. Selon ces parlementaires, M. Panic n'aurait pas respecté les recommandations du Parlement fédéral sur la politique à suivre lors de la conférence de Londres. Ils dénoncent par conséquent le *« jeu diplomatique »* de M. Panic, qui s'est engagé *« de son propre chef »* à reconnaître la Croatie dans ses frontières internationales en échange d'un statut spécial pour les Serbes de Croatie, alors que ces derniers revendiquent leur propre Etat indépendant. Ils l'accusent également de vouloir négocier, avec le gouvernement de Tirana, l'avenir du Kosovo, province du sud de la Serbie peuplée à plus de 90 % par des Albanais de souche.

Installé depuis plus de trente ans en Californie, où il dirigeait la société pharmaceutique ICN, M. Milan Panic, milliardaire américain d'origine serbe, avait été rappelé à Belgrade pour redorer le blason de la toute nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) mise au ban des nations pour sa responsabilité dans la guerre en Bosnie-Herzégovine. Le 14 juillet 1992, il prenait la direction du gouvernement fédéral et s'engageait à contribuer au règlement pacifique de la crise yougoslave et à répondre aux exigences de la communauté internationale pour obtenir la levée de l'embargo, imposé à la Serbie et au Monténégro par les Nations unies. Lundi soir, la télévision officielle de Belgrade a diffusé une émission visant à renforcer les accusations contre M. Milan Panic. M. Brana Crncevic, député socialiste, écrivain et grand défenseur de la cause serbe, a estimé que le premier ministre *« pouvait devenir dangereux pour la Yougoslavie »*. S'il signait par exemple la reconnaissance de la Croatie dans ses frontières internationales ou s'il concédait un statut spécial aux Albanais du Kosovo. *« On ne sait jamais s'il parle comme ambassadeur américain ou comme chef du gouvernement yougoslave »*, affirmait M. Crncevic, laissant entendre que M. Panic travaillait pour des intérêts étrangers.

Pour les députés du Monténégro, en revanche, la motion de censure contre M. Milan Panic est prématurée et cette discussion ne devrait pas être engagée avant l'examen par le Parlement du rapport sur la conférence de Londres. Pour sa part, le président de la Yougoslavie, M. Dobrica Cosic, s'est déclaré, lundi soir, *« surpris »* par la proposition des députés radicaux et socialistes.

Certains observateurs estimaient à Belgrade, lundi, que la motion de censure n'a en fait été déposée que pour donner un avertissement au premier ministre yougoslave, et qu'elle serait cette fois-ci rejetée par le Parlement. Le départ de M. Panic provoquerait en effet une grave crise politique qui risquerait d'isoler totalement la Yougoslavie. Quelles que soient les erreurs commises par M. Panic, il a le mérite d'avoir réussi à s'imposer comme interlocuteur auprès de la communauté internationale alors que le pays qu'il gouverne n'est pas reconnu diplomatiquement. Mais M. Panic a fait cavalier seul en essayant d'assouplir les positions nationalistes serbes, et Belgrade entend le rappeler à l'ordre. La mise en garde est bien orchestrée. Lundi matin, près de deux cents Serbes et Monténégrins du Kosovo protestaient sur l'esplanade du Parlement fédéral contre la politique de M. Milan Panic. Reçus en fin de journée par le premier ministre, les manifestants se sont fermement opposés à l'idée d'un statut spécial pour le Kosovo, arguant que les Albanais, quel que soit leur nombre, resteraient au rang de minorité ethnique.

FLORENCE HARTMANN

ITALIE : rentrée agitée sur fond de scandales à Milan

M. Bettino Craxi s'efforce de rompre son isolement politique

Empêtré dans les scandales des pots-de-vin milanais, M. Bettino Craxi, le secrétaire du Parti socialiste italien (PSI), passe à la contre-attaque en mettant en cause le juge chargé de l'affaire. Cette attitude alimente un climat de contestation dans les rangs socialistes

ROME

de notre correspondante

Il y avait eu quelques signes avant-coureurs pendant l'été, ne serait-ce que l'appel à la grève des impôts lancé par Umberto Bossi, le chef de la Ligue lombarde ; ou encore les demandes de démission répétées adressées au ministre des finances, M. Giovanni Goria, lequel parachevait son bronzage au soleil africain tandis que toute l'Italie faisait des queues épuisantes pour s'informer sur les nouvelles taxes ou acheter des timbres fiscaux que l'administration avait tout simplement oublié d'imprimer. Mais les derniers jours du mois d'août ont été de très mauvais augure pour une rentrée qui s'avère à tous points de vue difficile pour le gouvernement. A commencer par la tempête monétaire qui, vendredi 28 août, a secoué les marchés, mettant en péril une lire toujours bien fragile et qui n'a dû son salut qu'à l'intervention des Douze et aux assurances que le président du conseil, M. Giuliano Amato, est allé chercher à Paris.

Au même moment, une autre tempête, beaucoup moins spectaculaire mais plus destructrice peut-être, secouait le monde politique, éclaboussant même le gouvernement. A l'origine, une série d'attaques virulentes et non signées parues dans le quotidien du Parti socialiste, *l'Avanti !*, les 23, 25 et 26 août, et mettant directement en cause la probité du désormais célèbre juge Antonio Di Pietro, principal animateur de l'enquête *« Mani Pulite »* (« Mains propres ») sur l'affaire des pots-de-vin de Milan qui, en dix mois, a expédié sous les verrous des dizaines d'hommes d'affaires et de politiciens. Or, que disaient ces éditoriaux au style « musclé » dans lesquels beaucoup ont cru reconnaître la « patte » du propre secrétaire du PSI, Bettino Craxi ? Tout simplement que *« tout ce qui brille n'est pas d'or »* et que le bon juge Di Pietro *« n'est ni le héros ni le petit saint »* que l'on pourrait croire. D'ailleurs, on verrait ce que l'on verrait, ajoutait l'éditorial, et les « mauvaises » fréquentations du juge ne tarderaient pas à éclater au grand jour.

Contestation au PSI

Premières réactions et déjà premières vagues à l'intérieur même du PSI, un des partis les plus touchés, il est vrai, par l'instruction *« Mani Pulite »* en cours à Milan, fief historique de M. Bettino Craxi. Fidèle « craxiste » justement, du moins jusqu'ici, le ministre de l'environnement, M. Carlo Ripa di Meana, indigné par ces attaques contre un magistrat dans l'exercice de ses fonctions, déclenche les hostilités en écrivant une lettre ouverte pour se désolidariser de *l'Avanti !*. Ensuite, c'est un tir d'autant mieux nourri que la contestation croissante dans les rangs du PSI trouve là une excellente occasion de s'exprimer, qui s'abat contre la ligne officielle imposée par la direction. Mais tout cela en serait resté, en somme, au stade du règlement de comptes en famille si l'affaire n'avait franchi un cran supplémentaire, le mercredi 26 août, lors d'une réunion présentée comme extraordinaire, à Rome, de l'état-major socialiste, réunion au cours de laquelle Bettino Craxi aurait finalement abattu ses cartes devant ses lieutenants et dévoilé les fameuses faiblesses cachées du juge Di Pietro (selon certaines indiscrétions, ce dernier aurait bien connu deux des personnalités entendues dans l'affaire, ce qui rendrait beaucoup plus relative son impartialité). L'ennui, c'est que, présent aux premières loges lors de ce lavage de linge sale politique, se trouvait le toujours socialiste Giuliano Amato. Et les polémiques de s'amplifier : était-ce bien la place d'un chef de gouvernement, cette réunion où un magistrat de la République a été mis en accusation ? Et depuis quand le président du conseil participe-t-il aux réunions purement « stratégiques » de son parti ?

Résultat, le crédit de M. Amato, privé déjà d'une solide majorité, s'en trouve écorné (il a même dû publier une embarrassante déclaration pour préciser qu'à cette réunion il n'avait été évoqué en sa présence que de simples généralités sur le juge milanais). Et surtout, M. Craxi se trouve de plus en plus isolé, au point d'évoquer cette semaine un « complot » contre lui. Les critiques, il est vrai, ne l'ont pas ménagé. Nombreux sont ceux qui l'accusent de jouer un *« jeu de poker dangereux »*, voire de *« bluffer »* purement et simplement. D'autres regrettent qu'un homme politique de premier plan ait l'air, pour se défendre, de donner à son tour dans l'intimidation, d'autant que le calcul semble faussé à la base. Il est vrai que l'on peut légitimement s'interroger sur la « coïncidence » de certaines révélations dévastatrices concernant par exemple le financement des campagnes électorales du fils de Bettino Craxi à Milan, Vittorio dit « Bobo » Craxi, qui sont sorties à point nommé, en juin dernier, au moment où M. Craxi espérait encore se voir attribuer la présidence du conseil. On peut aussi raisonnablement se poser des questions sur l'acharnement de ce magistrat qui a tout le champ libre alors que tant de ses confrères travaillant sur d'autres dossiers « sensibles » ont rencontré de sérieuses difficultés dans le passé. Et la faiblesse actuelle de ce que l'on appelle la partitocratie italienne n'explique sans doute pas tout.

Situation bloquée

Il n'en reste pas moins que s'il était prouvé que le juge Di Pietro était corrompu, manipulé ou tout bonnement impartial, le dossier pourrait lui être retiré, mais ce serait là une maigre revanche, car les dizaines de confessions et d'aveux enregistrés par la justice n'en resteraient pas moins réels et confirmés. L'enquête, sans doute, continuerait avec quelques dossiers. Situation bloquée, donc, qui a fait dire à l'un des plus écoutés des commentateurs italiens, Enzo Biagi, que M. Craxi se trouvait *« dans la situation de Hitler acculé dans son bunker »* à la fin d'une guerre sans espoir. Au Quirinal, le président Oscar Luigi Scalfaro, qui aurait été sollicité, ne fait aucun commentaire. Quant au ministre socialiste de la justice, M. Claudio Martelli, lui-même ex-dauphin de Bettino Craxi, il se garde bien de se compromettre dans un choix où il serait à coup sûr perdant.

De fait, la contre-enquête voulue par le PSI a peu de chance d'aboutir. Au contraire, entrée dès le 1er septembre dans une nouvelle phase, l'enquête de Milan s'intéresse aux grands groupes économiques et au financement des partis. Ce mardi devrait être entendu le président de la Montedison, M. Giuseppe Garofano, qui devra répondre sur un don qui aurait été fait à la Démocratie chrétienne de quelque 100 millions de lires (environ 450 000 francs) en 1990. D'autres audiences de ce type pourraient suivre. En attendant, l'atout avec lequel M. Craxi se faisait fort de renverser la situation ressemble à s'y méprendre à un boomerang, et plus encore que son secrétaire le Parti socialiste sort affaibli et plus divisé encore de ce « craxigate » à l'italienne. Ce qui ne facilitera pas les timides tentatives d'ouverture gouvernementale entreprises ces derniers jours par une équipe dirigeante qui se sent bien légère pour affronter la rentrée.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

SIMONE VEIL, *au moment de prendre place dans le convoi d'Equilibre pour la Bosnie : « Nous sommes fiers. Ou plutôt : nous sommes heureux de la possibilité que vous nous donnez d'être fiers... »*

Le mouvement Equilibre a été fondé en 1984. Il est intervenu en Pologne, en Roumanie, au Kurdistan, au Bangladesh, au Niger, en Mauritanie...

L'association compte soixante permanents et cent soixante volontaires expatriés. Elle maintient des antennes permanentes dans de nombreux pays en difficulté.

Sa spécificité est de se vouloir une entreprise, inscrite dans l'économie de marché et gérée comme telle. Pas d'action appropriée, y pense-t-on, sans bénéfices, bien sûr réinvestis dans l'heure. Un budget de 100 millions de francs, en 1991, pour 160 millions de cargaisons livrées.

Des chargements, il s'en trouve toujours. C'est leur acheminement qui pose des problèmes et coûte cher. Les marchands de véhicules ne consentent pas le moindre rabais, ni les banques, ni les assurances. Equilibre possède en propre quinze camions, et en loue d'autres. Au total, 13 000 tonnes ont fait, en sept ans, plus de quatre-vingts fois le tour de la terre.

Le fondateur d'Equilibre s'appelle Alain Michel. Il a la cinquantaine. Son irruption dans la presse n'a jamais été programmée, et elle l'inquiète. Le narcissisme et la médiatisation tels qu'ils se déchaînent aujourd'hui le laissent de glace. Seuls l'intéressent les résultats de son action. Ce qui ne l'empêche pas de contempler le coucher du soleil chaque fois que cela se peut, et d'écouter du Pergolèse à tue-tête en conduisant, pour couvrir les craquements d'essieux.

Alain Michel a un regard noir. Il semble inquiet de nature, affectif, émotif, à la fois méthodique et brouillon. On le dit mystique, à cause de ses liens avec la congrégation lyonnaise de saint Jean, dont un membre, le Père M., prend part au convoi de Bosnie.

Des jeunes en difficulté et beaucoup de bénévoles se sont mis au service d'Equilibre à cause de ce charisme du patron. Comme quoi le désintéressement peut devenir aussi attractif et contagieux que la réussite de style « jeune loup » !

Les bureaux d'Equilibre, à Lyon, ont vue sur un dépôt de bennes à ordures. Les bennes sont bien plus propres que les véhicules du mouvement, couverts de toutes les poussières du monde et rafistolés au papier collant.

Devant le palace de Split où se croisent les divers « humanitaires » de la région, la crasse ocre des camions d'Equilibre jure avec la blancheur et les chromes des Toyota ou des Mercedes des institutions officielles. L'humanitaire gagne à se tenir hors des pouvoirs et des bureaucraties, pour l'efficacité comme pour le coup d'œil.

Des confettis dans la nuit

LE carrefour s'appelle Tribili. C'est le passage obligé pour quitter la zone serbe et regagner les lignes bosniaques.

Soudain, un chef fait encercler le convoi par des miliciens. L'homme se dit poète. Pour empêcher que le passage du front, prévu avant la nuit, n'ait lieu le soir même, il pérore. Avec une ardeur proche de l'ébriété, il se proclame « humaniste ».

Jamais ce mot passe-partout pour éloge funèbre n'a paru aussi vide de sens ; vide comme le regard de ses sbires jouant avec leur kalachnikov aux sécurités enlevées.

Paradoxe, et providence, de l'aveuglement militaire. Tandis que le convoi subit silencieusement l'arbitraire des gardiens, la radio longue portée d'Equilibre continue de correspondre à voix basse avec le siège de Lyon et, via ce siège, avec les passeurs bosniaques qui attendent à quelques kilomètres de là !

J. est retraité. Il était petit entrepreneur de transport. Il a décidé de conduire bénévolement des camions d'Equilibre, à longueur d'année. Entre deux missions, il chante dans une chorale. C'est lui qu'on entend le plus, dans la VHF grâce à laquelle les conducteurs se préviennent, en blaguant, des obstacles de la route ou des difficultés mécaniques.

Il n'a jamais été aussi content de sa vie. Et ses enfants aussi fiers de lui. Douceur des rapports, douceur oubliée, quand la peine ne se mesure plus en salaire ni en ambition !

Le Père M. lit son bréviaire en route. Personne ne songe à se définir par rapport à sa présence discrète, malicieuse. Il lui arrive de s'absenter pour aller dire sa messe tout seul, comme une certaine nuit, dans les caves du dancing de Travnik. Un jour, sur les routes d'Orient, la pluie l'a obligé à achever sa messe à quatre pattes sous un camion.

P. a « fait » Dien-Bien-Phu dans la Légion. Il est artificier, de son état. Il a décidé qu'Equilibre avait besoin de lui pour déminer les routes incertaines. Il veut être de tous les convois périlleux. Les détonations réveillent ses anecdotes de baroud comme la pluie les rhumatismes. Les combattants de tous bords l'adoptent aussitôt, le font grimper dans leur jeep.

P. montre régulièrement ses cartes et attestations variées, comme tous les anciens combattants. Comme s'ils craignaient que la guerre, qui se raconte si bien, ne se raconte pas.

La première voiture vient de franchir les deux barrages de mines, entre Teslic et Tesanj. Le second véhicule, hors de vue, est invité par radio à se mettre en route, au pas. Soudain, une explosion sourde retentit dans la vallée.

« Une mine ! », diagnostique le passeur bosniaque.

Il aura fallu deux minutes pour que la deuxième voiture apparaisse, intacte, dans le virage où l'attendait la première. On a d'abord vu le capot, puis entendu le ronflement familier du moteur.

Deux minutes passées à aimer les passagers, hier inconnus, comme des frères. Chaleur du soulagement ; chaleur d'alcool rustique. Petite danse sur place. Caresse au capot sauvé.

Comme on devient bête, loin de Paris !

LA veille de quitter la zone serbe de Teslic, les journalistes ont dû prier celui d'entre eux qui possédait un émetteur par satellite de ne pas déployer son antenne, les gardiens saisissant tous les prétextes pour nous retenir.

« C'est l'heure où je bats mes records d'écoute », enrageait le confrère, avant de se rendre à la volonté commune.

Les logiques de la concurrence cédaient à celles d'une solidarité perdue de vue et retrouvée avec surprise, avec délice.

La nuit où tous les périls semblent écartés et où le convoi n'a plus qu'à descendre vers Split, les conducteurs s'égarent dans la montagne, non loin de Mostar. La VHF résonne d'appels et d'ordres fous. Les phares tournoient dans la garrigue. La décompression nerveuse, sans doute, après trois jours de visions affreuses et d'incertitudes !. Même l'arrière de la Grande Ourse paraît embourbé, au ras des crêtes.

En réalité, le front n'est qu'à quelques centaines de mètres. Une estafette viendra le rappeler en exigeant du convoi en délire un prompt demi-tour.

Sur le toit d'un 4 × 4, F. lance à la volée des confettis trouvés dans un colis d'aide venu de Suisse. F. a vingt-cinq ans. Il est titulaire d'une maîtrise en gestion. Sa boîte a coulé. Il en a profité pour faire ce qui lui plaît, pour dédaigner une bonne fois achats à crédit et plans de carrière. Comme négociateur de virages et de passages entre les tirs de mortier, il n'a pas son pareil dans toute la caravane humanitaire. Il a la gaieté espiègle de Puck dans *le Songe d'une nuit d'été*.

Avant le dernier no man's land, il défait les sentinelles serbes à la marche sur les mains. Et le voilà qui lance ses confettis vers la voie lactée ! Images, dans la nuit des haines yougoslaves, de ce que peuvent, peut-être, la bonne volonté et la foi rieuse en l'action minuscule.

On l'a compris, il y avait longtemps que je n'avais été épaté par de tels échantillons d'humanité. HVALA ! (merci, dans la langue de là-bas).

► *Equilibre, 14 bis,* boulevard de l'Artillerie, 69348 Lyon Cedex. Tél. : 72-73-04-14. CCP : 3665 Lyon.

EUROPE

ALLEMAGNE : un entretien au « Spiegel » de l'ancien patron de la Stasi

« Si nous étions encore là... »

BERLIN

de notre correspondant

« L'important était de garantir la sécurité, le calme et l'ordre, n'importe comment (...). Vous pouvez être sûr que si nous étions encore là, il n'y aurait pas d'histoire comme les émeutes contre le foyer d'immigrés de Rostock... » : l'ancien patron de la tristement célèbre Stasi, l'ancienne Sécurité d'Etat est-allemande, ne renie rien. A quatre-vingt-quatre ans, Erich Mielke ne laisse à personne le rôle du dernier des mohicans communiste, surtout pas à Erich Honecker, avec lequel il partage l'ordinaire de la prison berlinoise de Moabit depuis le rapatriement de ce dernier en Allemagne, en juillet dernier.

Actuellement jugé à Berlin pour le meurtre, qu'il nie, de deux policiers allemands (en 1931), M. Erich Mielke est également co-inculpé dans le procès que la justice allemande prépare contre M. Honecker – si l'état de santé de celui-ci le permet – et plusieurs autres dirigeants du régime communiste. Sortant pour la première fois de la réserve où il se tient depuis six mois, la figure la plus honnie des Allemands de l'Est a accordé à l'hebdomadaire hambourgeois *Der Spiegel* une longue interview pour défendre la Stasi, qu'il n'entend pas voir jouer le rôle de bouc émissaire de toutes les erreurs commises par la RDA. Ne cachant pas son mépris pour M. Honecker, qu'il souhaite laisser en paix, parce qu' *« il ne va pas bien »*, M. Mielke est sûr que tout aurait pu se passer autrement si on avait écouté la Stasi. *« Nous n'avons pas violé la loi, nous avions des droits »*, affirme l'ancien policier, justifiant avec une fierté non dissimulée l'excellence du système de surveillance totale de la population mis en place, selon lui, pour protéger la *« forteresse RDA »* des agressions extérieures. En vieux renard, M. Mielke a évité toute réponse pouvant l'incriminer, notamment sur une éventuelle collaboration entre la Stasi et les anciens terroristes d'extrême gauche ouest-allemands de la RAF (Fraction armée rouge). Il n'en a pas moins justifié l'asile accordé à certains de ces terroristes au nom de la solidarité combattante. *« C'était des gens dont nous n'avons pas approuvé les méthodes politiques mais ils visaient des objectifs qui étaient proches des nôtres. »*

H. de B.

Dénonçant la xénophobie

Les Tziganes de l'Est et de l'Ouest ont créé leur « Parlement européen »

BUDAPEST

de notre correspondant

Après deux ans de négociations laborieuses, une cinquantaine d'associations tziganes de quatorze pays d'Europe de l'Est et de l'Ouest ont créé, jeudi 27 août à Budapest, le premier « Parlement européen des Tziganes ». Baptisée EUROM, cette organisation veut agir comme un lobby pour défendre les droits des minorités tziganes, qui représentent en Europe environ 10 millions de personnes.

A la lumière des derniers incidents racistes à Rostock, en Allemagne, les organisateurs de cette rencontre ont dénoncé *« la montée de la xénophobie »* sur le Vieux Continent et la *« discrimination »* qui frappe toujours les Tziganes dans les anciens pays socialistes. Se considérant comme *« la plus grande minorité ethnique d'Europe de l'Est »* (près de 5 millions de personnes, dont 3,5 millions en Roumanie), les Tziganes ont demandé, à l'issue de leur réunion de trois jours à Budapest, que les pays de la CEE et les organisations tziganes de l'Ouest aident à *« évacuer les Tziganes de Yougoslavie, de Roumanie et de Bulgarie, où leurs vies sont sérieusement menacées »*.

Après la chute des régimes communistes, de nombreuses organisations tziganes ont vu le jour, mais elles sont souvent divisées et se heurtent à une certaine passivité de leurs communautés. La création de ce « Parlement européen » est la première tentative pour donner une expression collective aux Tziganes. Pour l'instant, ce « Parlement » ne dispose pas encore de siège mais compte en installer un dans les trois prochains mois en Europe centrale. En attendant la première réunion plénière de ce « Parlement », une direction par intérim est assurée par des délégués de trois pays : Allemagne (Rutko Kauwtchinsky), Slovaquie (Jeremias Dusan) et Hongrie (Jozsef Radai).

Y.-M. R.

A TRAVERS LE MONDE

ÉTATS-UNIS

M. Bill Clinton promet, s'il est élu, de créer huit millions d'emplois

M. Bill Clinton, candidat démocrate à l'élection présidentielle, promet, dans un spot télévisé, de créer huit millions d'emplois au cours de ses quatre années à la Maison Blanche s'il est élu le 3 novembre. Le message, d'une durée d'une minute et diffusé depuis lundi 31 août dans plusieurs Etats, a été dénoncé par le camp républicain comme irréaliste. C'est la première fois depuis le début de la campagne que M. Clinton annonce un chiffre aussi élevé, son programme prévoyant seulement jusqu'ici la création chaque année d'un million d'emplois grâce, notamment, à des travaux d'infrastructure d'un montant de 20 milliards de dollars.

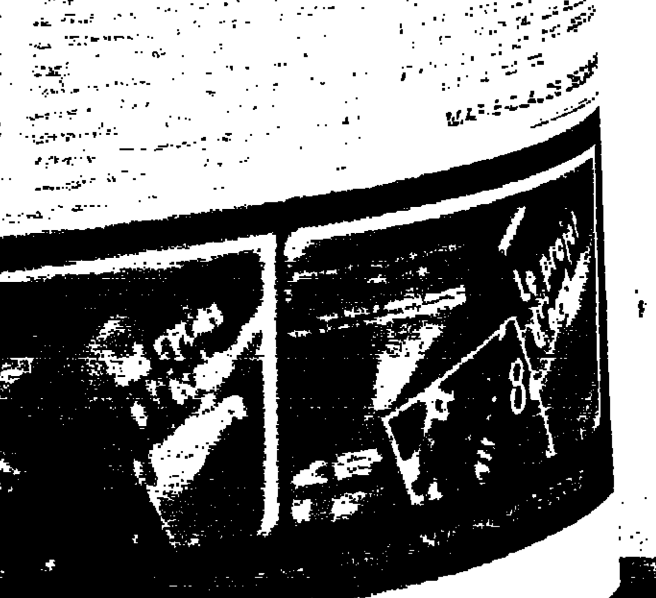
Pour les républicains, le programme de M. Clinton, *« promettant 150 milliards de dollars d'impôts nouveaux et 220 milliards de dépenses publiques supplémentaires »*, devrait se traduire par des suppressions plutôt que par des créations d'emplois. L'écart entre M. Bush et M. Clinton s'est en outre de nouveau creusé selon un sondage réalisé pour la chaîne de télévision ABC et le *Washington Post* publié lundi. Le candidat démocrate recueille 55 % des intentions de vote et le président sortant 36 %. – *(AFP.)*

GÉORGIE

Les combats continuent en Abkhazie

De violents combats entre forces gouvernementales géorgiennes et séparatistes abkhazes se sont poursuivis, lundi 31 août, pour la seconde journée consécutive, a déclaré le numéro un de Géorgie, M. Edouard Chevardnadze, à la radio locale, faisant état de lourdes pertes.

Selon le ministère de l'intérieur à Tbilissi, *« la guerre fait rage »* près de Gagra et de Soukhoumi en Abkhazie, dans l'ouest de la Géorgie. M. Chevardnadze, qui a envoyé des troupes en Abkhazie, il y a deux semaines, après la proclamation de l'indépendance par le Parlement de cette région, a exhorté les dirigeants abkhazes à faire tout leur possible pour arrêter les combats. Mais il a exclu que les troupes géorgiennes se retirent d'Abkhazie une fois le calme revenu. *« Les forces géorgiennes sont sur leur propre territoire, ne l'oublions pas »*, a-t-il déclaré. – *(Reuter, AP.)*



ASIE

Incertitude sur la vente de Mirage à la Chine nationaliste

M. Bush pourrait demander au Congrès de l'autoriser à livrer des avions F-16 à Taïwan

Pour emporter l'adhésion des électeurs texans, le président George Bush pourrait demander, dans les jours prochains, au Congrès d'autoriser la vente à Taïwan d'avions de combat F-16 conçus par General Dynamics, auquel il éviterait ainsi des licenciements. Le F-16 serait le principal concurrent du Mirage-2000-5, sauf à imaginer que Taïwan choisirait de partager sa commande entre ses deux fournisseurs éventuels.

Selon le *Wall Street Journal* du lundi 31 août, la Maison Blanche est très proche d'une décision favorable, qui pourrait intervenir *« à tout moment, désormais »*. Faute de nouveaux contrats prévus d'ici à 1994, General Dynamics, dont les usines sont à Fort-Worth (Texas), a annoncé récemment son intention de licencier, avant la fin de l'année, quelque 5 800 salariés sur les 20 000 que le groupe emploie dans le secteur aéronautique. S'il devait être conclu, le marché taïwanais – il s'agit de remplacer de vieux F-5 et F-104 de construction américaine – est estimé à 3 milliards de dollars et il est censé redonner de nouvelles chances à l'exportation du F-16 en occupant 6 000 personnes.

Après la reconnaissance, en 1979, de la Chine, les Etats-Unis s'étaient engagés à freiner ses ventes d'armes à Taïwan, à l'exclusion de celles jugées *« défensives »*. En 1982, ils avaient refusé de céder des F-16 et des F-20 à Taïwan. Aujourd'hui, ceux qui sont partisans de vendre des F-16 à Taïpeh font valoir que la situation a changé avec, notamment, le fait que la Chine a acquis en Russie des appareils modernes, comme le Su-27, et qu'elle aligne des avions de combat susceptibles, par leur ravitaillement en vol, d'aller très loin en Asie du Sud-Est.

L'option du partage ?

C'est, du reste, l'une des raisons invoquées, à la fin de la semaine dernière, par le ministre taïwanais de la défense, M. Chen Li-an, pour justifier le besoin de son pays en avions à hautes performances. *« Durant la dernière décennie*, a-t-il expliqué à la presse, *Taïwan a clairement manifesté son désir d'avoir des avions F-16 pour garantir sa sécurité. »*

En juillet dernier, les Etats-Unis ont accepté de livrer à Taïwan trois frégates d'occasion, datant de 1972, en dépit des protestations de Pékin. Dénommés *Brewton*, *Robert E. Peary* et *Kirk*, ces navires, dont deux ont déjà été transférés, sont dotés de systèmes d'armes surface-surface et anti-sous-marins.

Dans le secteur aéronautique, General Dynamics est déjà un partenaire industriel de Taïwan, pour le compte duquel elle a conçu, en coopération avec d'autres groupes américains et la Taïwan Aerospace Corporation, le programme d'un chasseur léger qui a été baptisé Indigenous Defensive Fighter (IDF), dont l'un des prototypes s'est écrasé en 1991 durant ses essais.

Un « feu vert » du Congrès sur le F-16 est, à en croire le *Wall Street Journal*, d'autant plus attendu qu'il n'existe à l'heure actuelle *« aucune opposition connue »* de parlementaires américains. Il devrait constituer une difficulté majeure pour le groupe français Dassault-Aviation qui souhaite placer son Mirage-2000-5 (la version « export » du Mirage-2000) à Taïwan et qui maintient des contacts réguliers avec ce pays malgré les fortes pressions de Pékin pour que la France s'interdise de vendre des armes à Taïpeh. La récente décision des Chinois d'acheter des avions de ligne Boeing, de préférence à l'Airbus européen, donne des arguments aux partisans, en France, d'un contrat militaire avec Taïwan.

Les industriels français espèrent un partage, entre General Dynamics et Dassault, de ses commandes par le client. Evalué entre 60 et 120 exemplaires selon qu'il se fera ou non en plusieurs étapes, le marché taïwanais peut être scindé, sans trop de difficultés, pour impliquer durablement, face à Pékin, deux pays occidentaux dans la transaction. Des précédents, comme celui de la Grèce qui a précisément divisé ses achats entre le Mirage-2000 et le F-16, plaident en faveur d'une telle option. Mais rien n'est moins certain. Les Etats-Unis pourraient vouloir s'approprier en totalité la clientèle taïwanaise pour signifier à Pékin leur agacement devant ses exportations tous azimuts d'armes et de missiles dans le tiers-monde.

JACQUES ISNARD

AFGHANISTAN

L'aéroport de Kaboul a été rouvert

L'aéroport de Kaboul a été déclaré rouvert aux vols civils, lundi 31 août. Il avait été fermé il y a trois semaines en raison des bombardements de partisans de M. Gulbuddin Hekmatyar. Un cessez-le-feu entre le gouvernement et ses adversaires fondamentalistes a été négocié le 29 août sous l'égide de la faction dissidente du Hezb-e-Islami. L'aéroport demeure toutefois interdit aux avions militaires. La tour de contrôle et la piste, endommagées par les tirs, devront être réparées. Il devrait s'écouler plusieurs jours avant que les vols d'Ariana, la compagnie nationale, pratiquement la seule à se poser dans la capitale, puissent reprendre.

L'accord a été signé après des combats qui ont fait plus de 1 800 morts et des milliers de blessés à Kaboul, et provoqué l'exode de quelque 500 000 habitants. Il prévoit la mise sur pied d'une force de 5 000 à 7 000 hommes pour maintenir l'ordre à Kaboul. La commission de médiation a désigné des groupes chargés d'observer les violations de la trêve. Ils seront placés en des points stratégiques, notamment l'aéroport, la télévision (qui a interrompu ses émissions il y a deux semaines), et les bases de Hudkhel et Khair-Khana. Des observateurs ont également été envoyés sur les routes du Logar, menant au sud de Kaboul, et du Salang, reliant la capitale à l'Asie centrale ex-soviétique, afin de maintenir les approvisionnements de la ville. – *(AFP.)*

Mettant en cause l'Indonésie

L'ONU « condamne le massacre de civils à Timor-Oriental »

GENÈVE

de notre correspondant

Le gouvernement indonésien a été énergiquement critiqué par la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies pour sa politique de répression à Timor-Oriental. C'est la mise en garde la plus sévère que Djakarta ait subie dans cette enceinte. L'an passé, en effet, la sous-commission s'était contentée d'une déclaration de principe de son président. Cette année, c'est une résolution sans complaisance qui a été adoptée.

Dans ce texte, la sous-commission, *« atterrée par le nombre de morts et de blessés parmi la population civile à la suite des violents incidents survenus à Dili le 12 novembre 1991, et préoccupée par le sort des personnes portées manquantes (...) regrettant que la Commission nationale d'enquête créée par le gouvernement indonésien n'ait pas (...) désigné clairement les responsables de pertes en vies humaines; préoccupée par les informations dénonçant la persistance des violations des droits de l'homme à Timor-Oriental; déçue par le refus persistant d'autoriser l'accès sur le territoire des organisations de défense des droits de l'homme, condamne le massacre de civils à Timor oriental (...), demande instamment au gouvernement indonésien de fournir au groupe de travail* [de l'ONU] *sur les disparitions forcées des informations sur les personnes portées manquantes (...) »*.

I. V.

CHINE

Le dirigeant étudiant Shen Tong a été interpellé après son retour à Pékin

Un dirigeant étudiant chinois a été interpellé, mardi 1er septembre, à Pékin, en compagnie de deux autres dissidents et de deux journalistes de télévision française. Selon l'ambassade de France à Pékin, les deux journalistes, dont l'un est Christophe Nick, d'*Actuel*, ont été expulsés. M. Shen Tong, qui rentrait d'exil aux Etats-Unis, où il s'était enfui après la répression du « printemps de Pékin » en 1989, voulait *« assurer une présence dans le pays de la Fondation pour la démocratie en Chine »*, mouvement créé aux Etats-Unis. Il a été arrêté chez sa mère alors qu'il s'apprêtait à tenir une conférence de presse. Le gouvernement chinois avait demandé le mois dernier aux étudiants exilés de rentrer chez eux, les assurant qu'ils ne seraient pas poursuivis à condition de cesser leurs activités antigouvernementales.

D'autre part, selon l'organisation américaine de défense des droits de l'homme Asia Watch, la province septentrionale du Liaoning abrite un vaste goulag. Derrière le complexe automobile Lingyuan Motor Vehicle Industrial Corporation of Liaoning, situé dans l'ouest de la province, se cache un gigantesque camp de travail dans lequel sont détenus au moins vingt-trois prisonniers politiques, dont trois dirigeants étudiants du printemps de Pékin, MM. Liu Gang, Zhang Ming et Kong Xianfeng.

Les détenus sont soumis, selon Asia Watch, à la torture physique et psychologique et ont mené deux grèves de la faim en novembre 1991. Selon la version officielle, Lingyuan est une *« entreprise-clé »* de l'industrie automobile chinoise créée en 1958, fabriquant camions, moteurs et pièces détachées, dont une partie pour l'exportation. Asia Watch cite le rapport de M. Guo Ying, publié dans la revue *Recherche sur les crimes et la réforme*, selon lequel Lingyuan a produit des dizaines de milliers de véhicules et rééduqué avec succès des dizaines de milliers de prisonniers. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **CAMBODGE : réapparition de maquisards anti-vietnamiens du FULRO.** – Un groupe d'insurgés du FULRO (Front uni pour la lutte des races opprimées), mouvement qui regroupait des montagnards du Vietnam opposés au régime de Hanoï et dont on avait perdu la trace depuis des années, a établi le contact avec une unité de l'ONU au Cambodge, dans la province de Mondolkiri. Le groupe, composé de 407 personnes, dont la moitié de combattants, a demandé à bénéficier du statut de réfugiés politiques en France ou aux Etats-Unis. Après la chute du régime de Saïgon, le FULRO avait reçu le soutien des Khmers rouges. – *(Reuter.)*

□ **THAÏLANDE : nouveau bilan des disparus lors des émeutes du mois de mai.** – Le gouvernement thaïlandais a officiellement enregistré 327 personnes portées disparues après la violente répression militaire des manifestations démocratiques de mai dernier, a annoncé, mardi 1er septembre, l'agence de presse officielle Thai News Agency. Le vice-premier ministre Pow Sarasin a déclaré avoir reçu des informations de sources différentes, celles provenant du ministère de l'intérieur faisant état de 161 disparus et celles provenant d'organisations non gouvernementales faisant apparaître 166 autres noms. La répression avait aussi fait plus de cinquante morts et des centaines de blessés. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

La reprise des pourparlers de Washington

Israéliens et Palestiniens tentent d'éviter l'impasse

Israéliens et Palestiniens ont cherché, lundi 31 août, à la reprise de leur nouvelle série de pourparlers bilatéraux, entamée il y a une semaine à Washington, à éviter l'impasse en décidant d'examiner le problème fondamental de la législation dans les territoires occupés.

La délégation palestinienne a proposé d' *«examiner exhaustivement la structure légale dans les territoires occupés, notamment les lois existantes, ainsi que la question des droits de l'homme»*, a affirmé son porte-parole, Mme Hanane Ashraoui. *«Les discussions sont parvenues à une sorte d'impasse, mais nous examinons les moyens de l'éviter»*, a-t-elle affirmé, estimant que *«les propositions palestiniennes, qui visent à éviter l'impasse, ont été bien accueillies par les Israéliens»*.

Un haut responsable palestinien qui a voulu garder l'anonymat a précisé que sa délégation avait proposé la création de deux commissions *«ad hoc»* chargées de discuter de la question des lois et de celle des droits de l'homme. Il a jugé que la mise en place de ces deux groupes de travail serait *«positive»*.

«Nous avons nous-mêmes proposé, la semaine dernière, la formation d'une commission pour discuter des plaintes palestiniennes sur les violations des droits de l'homme», a déclaré un porte-parole israélien. *«L'idée d'une commission sur le statut légal des territoires a été lancée par les Palestiniens. Nous sommes prêts à en discuter, mais il faut le formuler de façon précise»*, a-t-il ajouté.

Les négociations butent notamment sur la question du transfert des pouvoirs qui sont entre les mains des autorités de Jérusalem depuis l'occupation, en 1967, de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Les Palestiniens veulent élire une véritable assemblée législative qui pourra annuler les lois et les arrêtés en vigueur, tandis que les Israéliens proposent l'élection d'un *«conseil administratif»* chargé de gérer la vie quotidienne des habitants. – *(AFP.)*

IRAK

Bagdad accuse l'Iran de participer au «plan d'agression» des Occidentaux

Les quelque deux cents fonctionnaires de l'ONU encore présents en Irak ont été placés en «état d'alerte maximum» après une série d'incidents et de menaces à leur encontre, a annoncé, lundi 31 août, à New-York, le porte-parole des Nations unies, M. François Giuliani a fait état d'*«actes de harcèlement»*, comme le bris des vitres de deux véhicules, et de propos *«hostiles et menaçants»*.

Le chef d'état-major de l'armée irakienne, le général Ayad Fatih El-Raoui, a démenti, lundi, l'existence de préparatifs pour une offensive terrestre dans le sud du pays, dont avait fait état, dimanche, le général Brent Scowcroft, conseiller du président George Bush pour les affaires de sécurité. Selon lui, *«ces allégations sont dénuées de tout fondement et font partie de la campagne mensongère menée par les Américains et les Occidentaux pour justifier leur agression contre l'Irak»*.

L'Irak a, d'autre part, protesté auprès du secrétaire général de l'ONU contre le survol de son territoire par l'aviation américaine, affirmant qu'entre le 21 et le 28 août celle-ci avait violé cent quarante fois son espace aérien *«à des altitudes et à des vitesses différentes»*. Dans un document diffusé, lundi, au siège de l'ONU, Bagdad a, en outre, accusé l'Iran de participer au *«plan d'agression»* et de *«partition»* de l'Irak, en commettant des *«actes d'ingérence»* et des *«opérations de sabotage»* dans le sud du pays.

De son côté, le ministre irakien du pétrole a indiqué, dans le dernier numéro du bimensuel *le Pétrole et le Gaz arabes*, que les capacités d'exportations pétrolières du pays avaient été reconstituées à 80 %. A son avis, la capacité de raffinage n'est maintenant inférieure que de 10 % à ce qu'elle était en 1990. – *(AFP, Reuter.)*

□ **KOWEÏT : un officier suédois blessé à la frontière irakienne.** – Un capitaine de l'armée suédoise, observateur de l'ONU à la frontière koweïto-irakienne, a été blessé, dimanche 30 août, par des coups de feu, a annoncé un porte-parole du ministère suédois des affaires étrangères. Les autorités koweïtiennes ont, de leur côté, précisé que cet incident avait eu lieu au cours d'une tentative d'infiltration menée par un groupe d'Irakiens habillés en civil et armés. – *(AFP.)*

□ **LIBYE : le colonel Kadhafi souhaite des négociations directes avec les Etats-Unis.** – Le colonel Mouammar Kadhafi s'est prononcé, lundi 31 août, en faveur de négociations directes avec les Etats-Unis pour résoudre la crise survenu à la suite de l'attentat de Lockerbie. Dans un discours radio-télévisé à l'occasion du vingt-troisième anniversaire de sa prise de pouvoir, il a jugé qu'il était *«très probable qu'on parvienne à un règlement»* et que l'administration américaine avait *«intérêt à éviter la confrontation»* car les Libyens *«sont déterminés à mourir»*. – *(AFP.)*

□ **LIBAN : M. Raymond Eddé et les élections.** – M. Raymond Eddé, président du Bloc national libanais, député et ancien ministre, nous a adressé la déclaration suivante : *«Après les scandaleuses élections législatives dominées par la fraude et l'abstention, le président de la République libanaise, Elias Hraoui, n'a plus que le choix suivant : rester au pouvoir et annuler la loi électorale, qui est inconstitutionnelle, ainsi que toutes les opérations électorales qui se sont déroulées; ou démissionner pour éviter le pire. En tout cas, aucune élection législative ne doit avoir lieu tant que le Liban est occupé par les forces israéliennes, syriennes et iraniennes.»*

AMÉRIQUES

HAÏTI : la recherche d'une solution à la crise

De nouvelles négociations s'engagent à Washington

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

En dépit de ses échecs répétés pour trouver une solution à la crise haïtienne, l'Organisation des Etats américains (OEA) poursuit ses efforts de médiation. Le Père Antoine Adrien, représentant le président exilé Jean-Bertrand Aristide, devait rencontrer, mardi 1er septembre à Washington, le ministre des affaires étrangères du gouvernement de fait, M. François Benoit, en présence du secrétaire général de l'OEA, M. Joao Baena Soares.

Près d'un an après le sanglant coup d'Etat qui a renversé le président Aristide, la répression s'est à nouveau durcie. Depuis deux semaines, les disparitions sont de plus en plus fréquentes et les exécutions sommaires ont repris. Selon des témoignages concordants, la caserne de Pétionville, dans la banlieue résidentielle surplombant la capitale, a été transformée en centre de tortures.

La commission présidentielle représentant le Père Aristide insiste sur l'envoi d'une mission internationale qui serait chargée d'observer la situation des droits de l'homme. Pour M. Micha Gaillard, l'un des membres de cette commission, l'exemple salvadorien pourrait permettre de progresser sur la voie d'un règlement négocié. *«Une mission internationale pourrait contrôler les exactions des militaires et rassurer ceux qui craignent des règlements de comptes dans l'hypothèse d'un retour du président Aristide»*, espère-t-il.

Du côté du gouvernement de fait, la levée de l'embargo décrété par l'OEA demeure l'objectif majeur. Selon un proche du premier ministre Marc Bazin, les autorités seraient prêtes à reconnaître la légitimité du président Aristide, à condition qu'il accepte de ne pas rentrer *«physiquement»* en Haïti. Il est peu probable que le président élu accepte d'être condamné à un exil indéfini, en échange d'une reconnaissance qui ne lui rendrait aucun pouvoir. Dans le camp démocratique, on s'interroge sur la marge de manœuvre de M. Bazin, même si le général Raoul Cedras, commandant en chef de l'armée, s'est déclaré favorable à la reprise des négociations. Une fois de plus, les militaires, qui détiennent la réalité du pouvoir à Port-au-Prince, seront absents de la table de négociation. Dans les deux camps, on suit avec attention la campagne électorale américaine. A tort ou à raison, nombre de partisans du Père Aristide pensent qu'une administration démocrate leur sera plus favorable.

JEAN-MICHEL CAROIT

PARAGUAY : les vacances de l'ancien dictateur

M. Stroessner prévoit un séjour en France

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

M. Alfredo Stroessner part en vacances. L'ancien dictateur paraguayen, renversé en 1989 et réfugié depuis cette date au Brésil, a obtenu un passeport brésilien, ainsi que l'autorisation de quitter le territoire. Accompagné de son fils Gustavo, qui avait fait l'objet d'une demande d'extradition du gouvernement paraguayen en 1990, M. Stroessner devait commencer, mardi 1er septembre, un long périple qui le conduira successivement en Argentine, en Uruguay, en Espagne, au Portugal, en France, en Allemagne et aux Etats-Unis.

La législation brésilienne prévoit, pour les réfugiés politiques, une autorisation de sortie du pays, et le renouvellement de leur demande d'asile tous les deux ans. L'ancien dictateur suit les traces de son homologue chilien, le général Augusto Pinochet, qui a effectué ces deux dernières années de longues visites en Europe et sur le continent américain. A la différence toutefois de ce dernier, encore à la tête de l'armée chilienne, M. Stroessner n'exerce plus aucune charge officielle dans son pays. Au Paraguay, où l'élection présidentielle doit avoir lieu dans neuf mois, le gouvernement s'est abstenu de commenter les futures pérégrinations de l'ex-dictateur.

D. H-G.

AFRIQUE

L'avenir du Sahara occidental

Le Conseil de sécurité de l'ONU invite le Maroc et le Front Polisario à «s'abstenir de toute provocation»

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Dans une lettre adressée, lundi 31 août, au secrétaire général de l'ONU, le président en exercice du Conseil de sécurité, l'ambassadeur de Chine, M. Li Daoyu, indique que ledit Conseil a approuvé la teneur du dernier rapport intérimaire sur la situation au Sahara occidental qu'il lui avait récemment transmis. Les Quinze ont ainsi entériné le maintien sur le terrain d'environ 370 personnes, dont 200 observateurs militaires, chargés de préparer le référendum d'autodétermination.

Le Maroc et le Front Polisario sont, en outre, invités à *«faire des efforts exceptionnels pour assurer le succès du plan»* des Nations unies et à *«s'abstenir de toute provocation susceptible d'en compromettre le déroulement»*. Dans l'esprit du Front Polisario, cet appel devait dissuader le gouvernement marocain d'organiser au Maroc comme au Sahara occidental un référendum constitutionnel et des élections locales et législatives.

Dans une lettre adressée, le 24 août, au président du Conseil de sécurité, M. Bachir Mustapha Sayed, le coordinateur sahraoui chargé de ce dossier, avait qualifié de *«violation très sérieuse et définitive»* du plan de paix de l'ONU, le calendrier électoral récemment annoncé par Rabat et qui prévoit effectivement la tenue d'un référendum constitutionnel, applicable à l'ensemble du territoire marocain – y compris au Sahara occidental – le 4 septembre, suivi, avant la fin de l'année, d'élections locales et législatives. Prévoyant cette réaction, M. Abdellatif Filali, le ministre marocain des affaires étrangères, a aussitôt adressé une lettre au secrétaire général de l'ONU pour lui expliquer que le report du référendum d'autodétermination, initialement prévu au début de l'année 1992, ne permettait plus de repousser indéfiniment les élections locales et nationales qui *«répondaient aux préoccupations nouvelles du peuple marocain et aux impératifs du temps présent»*. Cette argumentation semble avait porté ses fruits puisque ni le Conseil de sécurité, ni le secrétaire général n'ont jugé utile d'inciter Rabat à revenir sur sa décision.

SERGE MARTI

NIGER : vague d'arrestations parmi les Touaregs

Le premier ministre demande aux rebelles de «déposer les armes»

Le chef du gouvernement de transition, M. Amadou Cheffou, a justifié, lundi 31 août, les arrestations – quatre-vingt-treize, selon le premier bilan officiel – opérées depuis jeudi dernier au sein de la communauté touarègue. Sans aller jusqu'à revendiquer la paternité de ces opérations menées par les «hommes de troupe» (soldats, sous-officiers, officiers subalternes des différents corps de sécurité), le premier ministre s'est gardé de les condamner. Il les a même implicitement approuvées en affirmant que les investigations quant aux liens éventuels des personnes détenues avec les rebelles du Front de libération de l'Aïr et de l'Azawad (FLAA), se feraient *«dans le respect des procédures légales»*.

M. Cheffou a souligné que les efforts déployés pour régler le problème touareg par la négociation n'avaient reçu, pour toute réponse, de la part de la rébellion, que *«des actes de violence»*. S'adressant aux maquisards, ses *«frères»*, il leur a demandé de *«déposer immédiatement les armes»* et de libérer les *«otages»* qu'ils détiennent, afin d'instaurer *«un climat propice à l'établissement d'un dialogue fructueux»*.

Quelques heures auparavant, à Maradi (à 500 kilomètres à l'est de Niamey), les forces de sécurité avaient arrêté neuf personnalités touarègues, dont M. Issoufou Wadine, ancien chef du poste administratif d'Aderbissinat, qui avait été fait prisonnier, en janvier dernier, par le FLAA, puis relâché avec mission de transmettre un message au gouvernement. Le couvre-feu a été étendu à toutes les villes du Nord.

A Niamey, l'arrestation de trois autres personnalités touarègues de premier plan, dans la nuit de dimanche à lundi, a été confirmée par un membre de l'Assemblée législative. Il s'agit de MM. Mohamed Moussa, ancien ministre de l'intérieur, Akoli Dawel, récent chargé de mission auprès du premier ministre, et du commandant Elias El Mahadi. La détention du ministre des transports et du commerce, M. Mohamed Moussa, et du préfet d'Agadès, M. El Moctar Incha, a également été confirmée.

Les responsables syndicaux de l'Union des scolaires nigériens (USN) ont condamné lundi *«le recours à la force dans le règlement du problème touareg»*. A Paris, le ministère français des affaires étrangères a indiqué qu'il suivait la situation *«avec une particulière attention»*. Selon son porte-parole, *«seules des solutions concertées pourraient permettre de ramener le Niger à la paix civile et lui permettre de poursuivre sa démocratisation»*. – *(AFP.)*

□ **TOGO : trois nouveaux attentats.** – Trois nouveaux attentats – faisant au total quatre blessés légers – ont été commis, dans la nuit du dimanche 30 au lundi 31 août, à Lomé et à Atakpamé (à 160 kilomètres au nord de la capitale), a-t-on appris, lundi, de source officielle. A Lomé, le domicile d'un officier de police a été la cible d'une fusillade. A Atakpamé, deux bombes ont, à trois heures d'intervalle, soufflé les maisons de deux agents de santé. Aucun de ces attentats n'a été revendiqué. – *(AFP.)*

SOMALIE :

Le Programme alimentaire mondial s'est engagé à doubler son aide

Le Programme alimentaire mondial (PAM) va doubler le volume de son aide alimentaire destinée à la Somalie, a annoncé, lundi 31 août, lors d'une conférence de presse organisée à Rome, son directeur exécutif, Mme Catherine Bertini.

Le PAM, agence des Nations unies chargée de la distribution de l'aide alimentaire, enverra, dans les trois prochains mois, 72 000 tonnes de vivres – en plus des 68 000 tonnes déjà allouées et en cours de distribution. Le PAM aura la responsabilité globale de la logistique et du transport de toutes les aides alimentaires envoyées en Somalie, a-t-il été précisé. Par ailleurs, le Canada a fait savoir, lundi, qu'il se proposait d'envoyer sept cent cinquante soldats en Somalie, dans le cadre du programme arrêté par l'ONU, la semaine dernière, afin d'assurer la protection de l'aide humanitaire internationale. – *(AFP, Reuter.)*

Le président de l'épiscopat français et le Secours catholique ont visité les camps de réfugiés du Kenya

A l'issue d'une visite d'une semaine, du 23 au 31 août, dans les camps de réfugiés du Kenya, le président de la conférence des évêques de France, Mgr Joseph Duval, et le secrétaire général du Secours catholique-Caritas France, M. Denis Viénot, ont rappelé, lors d'une conférence de presse, lundi 31 août à Paris, l'immense détresse des populations civiles de la région, en particulier celles de la Somalie.

«Ce n'est pas la famine, c'est l'homme qui tue», a souligné M. Viénot, évoquant la guerre civile qui ravage ce pays. Pour les centaines de milliers de Somaliens qui ont trouvé refuge au Kenya, une amélioration de l'aide est *«nécessaire»*, ont indiqué les deux hommes, insistant notamment sur les carences nutritionnelles (provoquant le scorbut) et le besoin d'une aide *«en médicaments et en vêtements»*.

ALGÉRIE

Le cardinal Duval appelle à un «renouveau de confiance»

L'ancien archevêque d'Alger, le cardinal Léon-Etienne Duval, a lancé un appel aux Algériens, lundi 31 août, dans un communiqué envoyé à l'AFP, après le récent attentat à l'aéroport d'Alger qui avait fait, mercredi dernier, huit morts et cent vingt-quatre blessés. *«Au moment où l'angoisse se manifeste avec une horreur toujours croissante dans le pays, triste conséquence d'un débordement effroyable de violence injuste, j'appelle tous les hommes de cœur à travailler avec force et détermination à un renouveau de confiance»*, a indiqué le prélat. – *(AFP.)*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex: 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

PRINTED IN FRANCE

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

AFRIQUE

Un entretien avec le roi du Maroc

Suite de la première page

– Avec qui souhaiteriez-vous gouverner le pays?

– Je n'ai pas de préférence à exprimer au profit de tel ou tel groupe parlementaire. J'avais des préférences méthodologiques sur le plan économique lorsqu'il y avait deux écoles en compétition, celle de l'Est et celle de l'Ouest. J'ai toujours été contre la première. Maintenant que ce danger est écarté, je considère que je n'ai pas à choisir les uns plutôt que les autres. J'estime même souhaitable que ceux qui n'ont pas été aux affaires pendant des années puissent, aujourd'hui, y participer.

» Le fait que je sois le roi de tous les Marocains, l'émir des Croyants, donne à ceux qui ne participent pas au gouvernement une garantie : si je leur propose d'y entrer, ce ne sera pas pour les compromettre, pour les neutraliser. Ce n'est pas mon genre : quand je demande à quelqu'un de prendre avec moi la poêle à frire et qu'elle brûle, je la tiens avec lui.

– Quelles sont les réformes apportées à la Constitution de 1972?

– Le point principal tient au fait que, jusqu'alors, le roi nommait à la fois le premier ministre et les ministres et mettait fin à leurs fonctions. Désormais, il nommera et mettra fin aux fonctions des ministres sur proposition du premier d'entre eux. Je pourrai récuser des noms, mais l'intimité qui me liera au chef du gouvernement exclut pareille éventualité. Ensuite, le premier ministre fera un tour de piste devant le Parlement auquel il soumettra son programme qui – autre nouveauté – fera l'objet d'un débat suivi d'un vote.

» Nous avons ouvert au Parlement la possibilité de créer des commissions d'enquête, d'obtenir du gouvernement une réponse à des questions dans les vingt jours suivant la date à laquelle il en aura été saisi. En outre, l'état d'exception n'entraînera plus la dissolution de la Chambre des représentants. Le nouveau texte prévoit, enfin, la création d'un Conseil constitutionnel indépendant et d'un Conseil économique et social.

«J'aime la justice j'aime mon prochain»

– Comment conciliez-vous ce souci d'«assurer un meilleur équilibre entre pouvoir exécutif et pouvoir législatif» avec celui de ne diminuer en rien les prérogatives royales?

– La monarchie marocaine est plus que millénaire. Je peux déléguer mes pouvoirs mais je n'ai pas le droit, de ma propre initiative, de me désister de mes prérogatives, car elles sont aussi spirituelles. Néanmoins, j'ai décidé, à l'intérieur de ces prérogatives et du pouvoir que me confère l'allégeance de mes sujets, de proposer au peuple marocain de nouvelles règles du jeu en confiant, par exemple, l'investiture du gouvernement à la Chambre des représentants.

– Dans ces conditions, le référendum du 4 septembre paraît être sans grand enjeu politique?

– Est-il bien nécessaire d'ajouter que la monarchie marocaine est faite pour durer, que vous le vouliez ou non.

– Peut-être vaut-il mieux le dire?

– Oui, soyons clairs. Au Maroc, personne ne met la monarchie en équation. Et à l'extérieur du Maroc, il n'est dans le pouvoir d'aucun Etat ou d'aucun individu de changer quoi que ce soit à cette réalité-là.

– Est-il imaginable que le système monarchique marocain puisse évoluer vers un type de monarchie constitutionnelle?

– Mais, nous sommes déjà une monarchie constitutionnelle. Nous avons notre définition propre, nous sommes un des plus vieux Etats du monde, avec ses frontières, ses lois, son système administratif. Au demeurant, l'islam m'interdirait de mettre en place une monarchie constitutionnelle dans laquelle le souverain déléguerait tous ses pouvoirs et régnerait sans gouverner. Un Conseil international supérieur islamique viendrait appuyer, sans la moindre hésitation, ce que je dis.

– Pourquoi, dans le préambule de la Constitution rénovée, est-il fait référence à l'attachement du Maroc aux «droits de l'homme tels qu'ils sont universellement reconnus»?

– Depuis la rédaction de la précédente Constitution, la notion des droits de l'homme est devenue un des piliers du droit international. Le Maroc en prend acte.

– Comment concilier cette préoccupation avec l'existence de plus de cinq cents prisonniers, détenus pour délits d'opinion, participation à des manifestations ou implication dans un complot, selon les comptages de l'Organisation marocaine des droits de l'homme?

– Je considère que, dans ce domaine, à partir du moment où il y a une loi, c'est aux autorités administratives et politiques de l'appliquer. Nous avons décidé que les droits de l'homme devaient être respectés. S'il y a des manquements, il ne m'appartient pas d'y remédier. Ce n'est pas dans mes attributions. Pour cela, allez voir le premier ministre, le ministre de l'intérieur, le ministre de la justice et le secrétaire général du Conseil consultatif des droits de l'homme...

» Pour ce qui me concerne, je considère qu'il est nécessaire de clore définitivement ce chapitre des violations des droits de l'homme à propos duquel vous cherchez à m'impliquer personnellement. J'aime la justice, j'aime mon prochain. Je n'ai donc pas à vous répondre sur cette question. C'est une affaire d'application.

– Vous considérez donc ce chapitre comme clos?

– J'ai donné des instructions. Ont-elles été suivies? J'aimerais qu'on aille voir. Et puis, ce que certains qualifient parfois de détention politique l'est peut-être à tort. Je pense qu'il serait bon que les organisations marocaines des droits de l'homme et le Conseil consultatif se réunissent pour mettre définitivement au point un vocabulaire commun. Il faut en finir avec cette affaire qui est, avant tout, maroco-marocaine.

– En trente et un ans de règne, avez-vous fondamentalement changé votre manière de gouverner?

– Oui. Personne ne peut gouverner – comme personne ne peut conduire une voiture – de la même manière qu'il y a trente ans. Celui qui vous dirait le contraire serait un homme incapable d'autocritique. Les problèmes sont, aujourd'hui, plus nombreux et plus complexes, mais les moyens de les résoudre sont plus larges. Moi-même, l'expérience m'a rendu service en me montrant que tel chemin qui pouvait paraître facile était en réalité sans issue. Il est certain que, si je devais tout recommencer, il y aurait beaucoup d'erreurs que j'éviterais de refaire.

– Par exemple?

– L'énumération serait à la fois longue et fastidieuse. Et, puisque l'islam libère tous les musulmans du devoir de confession, je ne vois pas pourquoi je vous ferai des confidences. Si, un jour, j'écris mes Mémoires, je dresserai la liste de mes erreurs.

– Quelles mesures avez-vous prises pour assurer «la plus totale transparence» des prochaines élections législatives?

– Nous avons pris un maximum de précautions. Ainsi, la présidence des bureaux de vote, jusqu'alors confiée aux préfets et aux gouverneurs, est désormais dévolue aux présidents des conseils municipaux. Et sachez que la plupart des grandes villes du royaume sont gérées par l'opposition.

» Je veux que les résultats de ce scrutin me livrent l'exacte physionomie du pays. Il m'importe de connaître le sentiment des troupes avec lesquelles nous allons monter à l'assaut du XXIe siècle, les ambitions des nouveaux élus, leur éthique, leurs vues sur les questions économiques et sociales.

– Si alternance il y a, celle-ci se traduira-t-elle par un simple changement d'hommes ou un véritable changement de politique?

– Je ferai appel à ceux qui réussiront à former une majorité susceptible de diriger le pays de façon durable. Le programme sur lequel le gouvernement et le Parlement se seront mis d'accord reposera naturellement sur les orientations que j'aurais données parce que, moi aussi, j'ai droit à la parole.

» Pas question de succomber à un libéralisme aveugle. Il suffit de voir ce qui se passe dans les pays dits développés pour se rendre compte qu'un minimum d'Etat est nécessaire. Pour faire du libéralisme payant pour tout le monde, il faudrait être plus riche encore que les Etats-Unis. Et c'est impossible. Il convient de rester, comme le dit le Coran, des hommes du juste milieu.

«Regarder un peu plus vers le Sud»

– Comment entendez-vous remédier aux injustices d'une société encore très fortement inégalitaire?

– Des inégalités, il y en a partout. Naturellement chez nous, elles ont été plus accentuées car il a fallu partir de zéro. Nous avons dû assumer notre destin, sans l'aide de personne, avec nos seuls moyens : l'épargne n'existait pas, les holdings industriels et bancaires non plus. Il a fallu créer une classe moyenne, relever le niveau de vie du petit fellah. L'agriculture, nous l'avons héritée des colons, et ses rendements, nous les avons augmentés.

» Mon problème actuel, c'est celui de l'emploi des jeunes. Nous avons pris, à cet égard, une décision courageuse et assez originale : réserver, chaque année, le taux de croissance, quel que soit son plafond – si c'est 4 % du produit intérieur brut, ce sera 4 % – aux investissements pour l'emploi et aux dépenses sociales. Cela nous permettra au moins d'être en paix avec notre conscience, les fruits du travail de tous bénéficiant aux couches les plus défavorisées de la population au lieu de servir à couvrir des charges non productives. Je pense que si l'on se fixe cette règle d'or, le Maroc changera beaucoup dans les trois ou quatre prochaines années.

– Il ne se passe pas de semaine, pendant l'été, sans que des centaines de Marocains tentent, au péril de leur vie, de gagner l'Espagne via le détroit de Gibraltar. Comment jugez-vous le désir irrépressible de ces aventuriers de forcer les portes de l'Europe?

– Quel que soit leur dénuement, je les respecte trop pour les appeler des aventuriers. Ce sont des Marocains avant tout. Ce sont des gens qui agissent sous la pression du besoin, et je pense que tout homme raisonnable placé dans pareille situation aurait fait de même. Cela dit, je crois que mes compatriotes ne sont pas les seuls à forcer les barrages des pays européens. N'oubliez pas qu'il y a un trafic qui remonte d'Afrique noire et transite par les pays du Maghreb.

– Regrettez-vous que l'Europe élève des murailles pour se prémunir contre l'afflux des gens du Sud?

– J'estime que l'Europe a le droit de se préserver, mais c'est un droit qu'elle devra revoir assez vite, car elle a besoin d'un espace stratégique sur son flanc sud, surtout après les derniers événements qui viennent de se passer dans sa partie orientale.

– Où est, selon vous, l'espace stratégique de l'Europe?

– Les Européens du Centre disent que leur espace stratégique est à l'Est, ceux du Sud qu'il est au Maghreb et d'abord au Maroc.

– Voyez-vous des contradictions entre les priorités à accorder au Sud et à l'Est?

– Aucune. J'estime que les unes n'excluent pas les autres, sans compter que vous ne tiendrez jamais le pari de vivre à douze dans un marché de 300 millions de consommateurs. Il vous en arrive sur le dos près de 350 à 400 millions. Les protections douanières, les ceci, les cela, vous allez donc être obligés de les revoir si vous voulez à la fois faire le bonheur des 300 millions d'habitants de l'Ouest et des 400 millions de l'Est. Par nécessité, vous ne pourrez plus faire la fine bouche : vous serez contraints de regarder un peu plus vers le Sud.

– Si, dans l'immédiat, vous étiez appelé, en tant qu'Européen, à vous prononcer sur le traité de Maastricht, dans quel sens voteriez-vous?

– Je voterais oui avec des réserves.

– Lesquelles?

– Sur le plan national d'abord et sur le plan de la sécurité en général, car lorsqu'il y aura un passeport commun, lorsqu'on aura supprimé les douanes et tous les contrôles frontaliers, je crains que beaucoup de mauvaises mœurs dont une partie de l'Europe de l'Ouest souffre actuellement ne s'étendent dangereusement au reste du continent.

– Le dialogue euro-maghrébin a l'air de souffrir des bouleversements que connaissent l'Europe et le Maghreb. Une relance est-elle possible?

– Je ne souhaite qu'une chose, que les Européens relancent le dialogue. S'il est bloqué, ce n'est pas de notre fait. Malgré tout, la CEE a décidé de dialoguer avec le Maroc en attendant de pouvoir le faire avec les autres pays maghrébins.



– Etes-vous toujours candidat à une entrée dans la CEE?

– Nous le sommes toujours.

– Vous n'ignorez pas les conséquences néfastes qu'aurait, sur vos rapports avec l'Europe, un éventuel non français au traité de Maastricht.

– Les relations bilatérales traditionnelles reprendront alors le dessus : la France serait libérée des contraintes de la CEE. Si, au contraire, le traité de Maastricht entre en vigueur, nous aurons l'avantage d'avoir en face de nous un partenaire fort. L'issue incertaine du débat européen ne nous empêche donc pas de dormir.

«L'Algérie n'est pas en déliquescence»

– Où en sont, à cet égard, les relations bilatérales entre le Maroc et la France.

– Elles sont excellentes.

– Vous devriez recevoir, à l'automne, la visite de M. Pierre Bérégovoy...

– Oui. Je me réjouis de recevoir un vieil ami, qui fut le premier émissaire que le président de la République me dépêcha, en 1981, juste au lendemain de son élection. Et je dois dire que, dans tous les postes qu'il a occupés, il a toujours agi avec sérénité pour que les rapports franco-marocains gardent la qualité qu'ils ont toujours eue.

– Il y a eu une longue période de désenchantement entre le Maroc et le pouvoir socialiste. Cette désillusion s'est-elle dissipée?

– Nous n'avons jamais eu de problèmes avec le pouvoir socialiste, bien au contraire. Je dois le dire : depuis que les socialistes sont au pouvoir, les rapports d'Etat à Etat, tant sur le plan financier que sur le plan économique, ont toujours été excellents, peut-être même meilleurs qu'avant.

» Même entre les plus vieux et les meilleurs amis du monde, la vie fait qu'il y a parfois des malentendus qui sont fortuits, d'autres aussi qui sont voulus. Mais ça ne dépasse pas la mesure. Je dirai que la rancune entre Etats est mortelle.

– Une victoire de la droite aux élections du mois de mars 1993 serait-elle susceptible de donner un nouvel élan aux relations franco-marocaines.

– Les risques ou les atouts d'un changement de majorité en France, ce sont des choses qui ne me regardent pas. Ce qui m'importe, c'est de savoir que, grâce à Dieu, le Maroc est une valeur sûre, et que sa valeur spécifique reste la même avec la droite comme avec la gauche.

– Les déboires dans lesquels est plongée l'Algérie vous inquiètent-ils?

– Ce serait mentir que de vous dire que ce qui se passe en Algérie me laisse indifférent. Rester, comme ça, à dire «les pauvres!», ce côté contemplatif est étranger à mon métier.

» Mais je m'interdis de jouer les donneurs de leçons. J'ai, bien évidemment, mes idées sur les issues possibles aux difficultés que connaît l'Algérie. Si vous le voulez bien, c'est avec les dirigeants algériens que j'en parlerai d'abord.

» L'Algérie n'est pas en déliquescence; elle paraît l'être. En réalité, le corps est vivant; il a seulement besoin d'une défibrillation.

– A cause de la situation algérienne, entre autres raisons, l'Union du Maghreb arabe (UMA) est en panne.

– L'UMA est en panne, elle l'était plus encore lorsque l'Algérie vivait sous le régime du parti unique et dans le cadre d'une économie dirigée. Lorsque l'Algérie a changé d'orientations politiques et économiques, l'UMA s'est remise à fonctionner.

» Quoi qu'il en soit, les structures demeurent. Pour l'instant, entretenons-les. Ce n'est pas parce qu'on met une voiture sur cale qu'elle ne remarchera plus. Si nous prenons soin de nos véhicules de l'avenir, le moment venu, ils redémarreront.

– Le secrétaire général de l'ONU vient de donner un nouveau délai au Maroc et au Front Polisario pour parvenir à des «progrès réels et concrets» en vue de l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Y-a-t-il blocage?

– En réalité, l'appel du secrétaire général était plutôt destiné au Front Polisario. Le Maroc a dit oui à la résolution de l'ONU du 31 décembre 1991, bien que les critères d'identification des électeurs retenus ne nous donnent pas totalement satisfaction.

» Je m'adresse à M. Boutros-Ghali pour lui dire ceci : les résolutions des Nations unies ont toutes la même valeur. Pourquoi donc veiller à la loupe sur l'exécution de celles qui concernent l'Irak et la Libye et traiter différemment celles qui intéressent le Sahara occidental? Il ne saurait y avoir deux poids, deux mesures.

– Faut il continuer à entretenir la fiction d'un plan de paix de l'ONU?

– Ce qui nous importe – même s'il faut encore attendre vingt ans, – c'est une sanction internationale. Je veux que notre acte de propriété du Sahara occidental soit déposé à la conservation foncière des Nations unies afin d'éliminer à jamais toute contestation. Pour en arriver là, il y a deux solutions : ou bien les gens de Tindouf viennent faire allégeance au trône marocain, et je suis sûr qu'ils accepteraient s'ils étaient libres de leurs mouvements. Ou bien on va, le plus vite possible, au référendum pour en finir.

– Quel est le bon interlocuteur : l'ONU, l'Algérie ou le Front Polisario?

– L'interlocuteur ce sont les Sahraouis, tous les Sahraouis, ceux qui sont chez moi et ceux qui sont de l'autre côté. Le meilleur garant, ce sont les Nations unies.

– Et l'Algérie, le meilleur intermédiaire?

– L'Algérie a toujours affirmé que cette affaire ne la concernait pas. Ces derniers temps, elle a poussé le Front Polisario à assouplir sa position. Nous avons parlé avec ses responsables. Nous avons décelé chez eux une vue réaliste des choses. Les gens du Front Polisario doivent donc revenir à la raison.

«Il ne faut plus chercher à déstabiliser l'Irak»

– Croyez-vous que M. Itzhak Rabin, que vous aviez reçu au Maroc en 1976, va aller de l'avant pour débloquer le dialogue israélo-arabe?

– Lorsque j'ai vu que c'était Itzhak Rabin, un militaire, qui accédait au poste de chef du gouvernement israélien, cela m'a rendu optimiste, car, en général, les militaires sont très avares de la vie de leurs soldats.

» S'il reste dans la ligne du général Moshe Dayan et s'il est toujours aussi réaliste qu'il m'avait paru l'être en 1976, je pense qu'il a de très sérieuses chances de réussir à débloquer le processus de paix.

– En tant que président du comité Al Qods (Jérusalem), êtes-vous prêt à prendre des initiatives pour favoriser ce dialogue?

– Jusqu'à présent, je n'ai pas eu le moindre contact verbal ou écrit avec le nouveau gouvernement israélien. Je pense qu'il est sage de les laisser d'abord prendre pied. Eux-mêmes doivent certainement attendre d'avoir quelque chose de très important à nous dire.

– La création par les Occidentaux d'une zone d'exclusion aérienne, dans le sud de l'Irak, pour protéger les populations chiites, est-elle opportune?

– Personne n'a intérêt à disloquer l'Irak au risque de provoquer, dans cette région, des bouleversements et notamment une balkanisation fatale. Et qu'adviendrait-il de cette idée de confédération israélo-palestino-jordanienne avec tout ce qu'elle comporte de positif pour la paix dans cette partie du monde?

» L'Irak serait le ventre mou de la région, porteur de toutes les bactéries possibles. Et s'évanouirait alors le grand rêve d'une paix multiconfessionnelle et multiraciale qui serait une chose extraordinaire pour tous les fils d'Abraham. Entretenir la tension autour de l'Irak, ce serait, à mon avis, une erreur monumentale.

» S'il en est ainsi, mieux vaut arrêter illico les conversations israélo-arabes. Si l'on veut que les Arabes et les Israéliens vivent en paix, il ne faut plus chercher à déstabiliser l'Irak. Je m'excuse d'être aussi extrêmiste, mais je réfléchis en géostratège, plus loin que demain ou après-demain.

– L'élément déstabilisateur au Proche-Orient n'est-il pas Saddam Hussein lui-même?

– Comme tout un chacun, Saddam Hussein n'est pas là pour l'éternité. Cet homme passera comme nous tous. Mais, si l'on veut que cette idée de confédération israélo-palestino-jordanienne voit le jour, faisons en sorte de ne pas rendre l'Irak plus malade encore qu'il ne l'est.»

Propos recueillis par
JACQUES DE BARRIN
BRUNO FRAPPAT
et JEAN-PIERRE LANGELLIER

La préparation

M. Lionel Jospin défend un « oui critique »

AVIGNON

de notre envoyé spécial

L'ennui gagnait, lundi 31 août, les quelque trois cents militants socialistes venus participer, en Avignon, à l' « université d'été » de leur parti. Des ateliers de travail sur les sujets les plus divers leur étaient, certes, proposés, mais il ne leur était possible de participer ou d'assister à aucun débat d'importance. Dirigeants du parti et membres du gouvernement sont absents, M. Laurent Fabius ayant quitté Avignon dimanche soir aussitôt après y avoir pris la parole (*le Monde* du 1er septembre) et n'envisageant pas d'y revenir, alors qu'il devait participer à une soirée avec M. Michel Rocard mardi. M. Pierre Bérégovoy s'est décommandé, M. Jacques Delors est pris par d'autres activités, et il n'était pas sûr que M. Jack Lang, attendu mardi, soit présent.

Malgré l'enthousiasme des jeunes socialistes ayant participé, pendant le mois d'août, aux trois caravanes de campagne pour le « oui » à Maastricht, malgré la vivacité des militants dès que l'occasion d'une discussion se présente, la réunion d'Avignon donne l'image d'un parti fatigué et contraint à l'oisiveté. Le contraste avec les journées rocardiennes de Quimper, la semaine dernière, est tout à l'avantage de l'ancien premier ministre : la maison Rocard est prospère, tandis que ce qui est devenu la maison Fabius tourne à vide.

Ce climat peu roboratif n'a pas été modifié par la lecture d'un message du premier ministre rappelant aux militants qu' *« il n'y aura pas de seconde chance »*, les invitant à ne pas écouter *« les défaitistes, les tenants du désarmement moral »* et les exhortant à faire valoir, *« contre les démagogues qui pervertissent les démocraties modernes », « la fermeté des convictions, la netteté de l'engagement, l'esprit de dialogue et d'ouverture »*. M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, est venu présenter, à son tour, quelques arguments en faveur du traité de Maastricht, qui, a-t-il dit, loin de la lui faire perdre, permettra à la France de *« recouvrer sa souveraineté monétaire »*. Il a observé, aussi, que la Bourse accuse le coup des sondages défavorables au « oui » et que le succès *de ce dernier provoquera*, sur les marchés, une reprise favorable à l'investissement.

En fin de journée, M. Lionel Jospin a pu vérifier que sa popularité reste grande auprès des militants, devant lesquels il a plaidé pour un effort de mobilisation de l'électorat de gauche en faveur de l'union européenne. Sur la méthode, l'ancien ministre de l'éducation nationale a répété qu' *« il faut entraîner et ne pas braquer l'opinion »*, cela sans être *« tiède »*, ni s'interdire de *« récuser les caricatures »* produites par les adversaires du traité, mais sans, non plus, *« refuser un débat que nous avons nous-mêmes – ou, plus exactement,* a-t-il précisé, *le président de la République – provoqué »*.

Retourner l'argument de la peur

S'appliquant à répondre, notamment, aux arguments de M. Max Gallo, *proche de M. Jean-Pierre* Chevènement, M. Jospin a expliqué qu'*« il faut admettre l'idée d'un « oui » critique »* et *« montrer que le traité d'Union européenne est une étape »*, elle-même susceptible d'évoluer avec le temps. D'un autre côté, *« il n'est pas interdit,* estime-t-il, *de retourner l'argument de la peur »*, en introduisant dans le débat *« la crainte des conséquences du « non ». « Ce serait,* a-t-il dit, *introduire une crise politique dans la partie la plus stable de l'Europe. Ce serait, aussi, un échec pour la France, qui est à l'origine des propositions de Maastricht et qui serait mise hors jeu. Cela provoquerait, enfin, l'éloignement de la relance économique. »*

M. Jospin a dénoncé, aussi, *« l'Europe mythique et floue »* que les adversaires de Maastricht prétendent opposer à *« la construction réelle de l'Europe »*, alors que, selon lui, *« si Maastricht n'était pas ratifié, c'est une Europe plus négative qui risquerait de surgir »*, une Europe *« affaiblie »*, en outre, face aux États-Unis. Enfin, si le « non » l'emportait, comment cela se traduirait-il dans les positions de la France en matière européenne? *« Est-ce le « non » de M. Marchais que les propositions de la France devraient traduire dans les conseils européens?* a-t-il demandé. *Ou bien le « non » de M. Le Pen? Ou bien celui de M. Séguin? Ou celui de M. Chevènement? »*

Après les critiques qu'il avait exprimées, la semaine dernière, contre certains propos de Mme Elisabeth Guigou dans sa campagne contre le « non », il a profité de la brève apparition du ministre délégué aux affaires européennes à l'université d'été pour se réconcilier avec elle. Il n'a pas participé, cependant, à la réunion publique organisée au parc des expositions pour entendre, outre Mme Guigou, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, et M. Alain Bombard, éphémère membre du gouvernement de M. Pierre Mauroy en 1981.

Ouvert par le maire d'Avignon, M. Guy Ravier, député (PS) du Vaucluse, ce meeting, qui a réuni environ cinq cents personnes, a été l'occasion pour M. Kouchner de prononcer un nouveau plaidoyer pour le *« oui », en regrettant* que les partisans du traité n'aient pas pris davantage de temps pour l'expliquer. Il a reproché à M. Jean-François Deniau d'avoir dit que l'impuissance de l'Europe dans l'ex-Yougoslavie l'incitait à remettre en question son « oui », *« alors qu'il sait très bien que l'on n'a pas besoin de moins d'Europe, mais de plus d'Europe pour pouvoir agir dans une telle situation »*. Observant que les jeunes sont en majorité partisans du « oui », M. Kouchner s'est demandé s'il faudrait inventer *« une gériatrie du « non »*, avant de lancer : *« Peut-on dire « non » à demain? Dire « non » à Maastricht, c'est se priver de dire : « A demain! »*

PATRICK JARREAU

M. Delors annonce qu'il quitterait la présidence de la Commission en cas de victoire du « non »

M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, a annoncé, lundi 31 août, devant le « Club de la presse » d'Europe 1, qu'il remettrait en cause son mandat à la tête de la Commission en cas de victoire du « non » au référendum du 20 septembre. *« Je ne ferais pas un autre mandat pour une raison simple,* a-t-il déclaré : *vis-à-vis de mes collègues, je ne vois pas comment je remonterais le handicap de la perte d'influence de la France. »*

« C'est une question de déontologie personnelle, a-t-il ajouté. *Je considère que je me suis tellement battu, tellement investi là-dedans, que si demain le « non » l'emporte il vaut mieux qu'on désigne des gens qui, ayant voté « non », savent comment continuer à construire la maison, ou plutôt empêcher qu'elle ne s'affaisse. » « Je serais incapable aujourd'hui, si le « non » l'emportait, d'arriver à Bruxelles et qu'on me dise : « M. Delors : ne partez pas tout de suite (...), il faut raccommoder la porcelaine ». Je ne saurais pas comment faire. »*

M. Delors a estimé que le dernier sondage Louis Harris-*VSD*, selon lequel le « oui » l'emporterait avec 53 % des suffrages, traduisait *« à l'évidence la mobilisation des acteurs en faveur du « oui » et une certaine hésitation dans l'opinion publique, puisque le nombre des indécis n'a jamais été aussi important »*.

Il a d'autre part reconnu qu'il avait *« eu tort »* de conseiller aux adversaires du traité d'abandonner la vie politique. Admettant également les critiques adressées à la Commission de Bruxelles, il a souligné que le traité allait limiter *« sa douce tyrannie »*, tout en notant que celle-ci avait été nécessaire à la construction de l'Europe.

Commentant les répercussions que provoquerait en Allemagne un « non » français, M. Delors a expliqué que l'on devrait *« se rendre compte qu'il a fallu faire un sacré travail politique pour faire accepter aux Allemands de renoncer au deutschemark ». « Si par malheur le « non » l'emportait,* a-t-il prédit, *vous verriez l'envolée du mark à court et à moyen terme et vous verriez dans quelle situation nous serions. »*

En campagne

Suite de la première page

La montée du « non » l'a contraint à sortir de sa réserve et à s'appliquer à lui-même le conseil qu'il prodigue à tous les partisans du « oui » qu'il rencontre : *« Mouillez votre chemise! »* Pour se replonger dans la vie politique intérieure française, il lui a fallu surmonter quelques aigreurs. Le président de la Commission européenne ne comprend toujours pas pourquoi il est plus souvent consulté par les dirigeants des onze autres pays de la Communauté que par ceux de sa nation d'origine, pourquoi il a été convié à expliquer le traité de Maastricht devant une commission du Bundestag et non devant le Parlement français, pourquoi il a un contact plus facile avec MM. Helmut Kohl, John Major ou Felipe Gonzalez qu'avec M. François Mitterrand.

Ses déjeuners mensuels avec les premiers ministres français successifs (M. Michel Rocard et Mme Edith Cresson comme M. Pierre Bérégovoy) ne compensent pas, selon lui, l'absence d'entretiens réguliers avec le président de la République. La blessure du congrès de Bordeaux est tout aussi vive. M. Delors n'a pas pardonné à M. Laurent Fabius de lui avoir donné la parole après l'intervention de M. Henri Emmanuelli, qui a forcément créé une émotion après laquelle il était bien difficile de faire vibrer les militants sur la nécessité de la construction d'une Union européenne.

Le succès des « mauvais bergers »

Il n'est pas près non plus d'oublier le comportement de quelques « tueurs » du rocardisme, qu'il accuse d'avoir encouragé leurs amis à faire du bruit et du chahut pendant son discours. Pour qu'il accepte de se rendre à Quimper, il a fallu son amitié pour M. Rocard, sa soif de montrer que lui aussi était capable de se faire applaudir par une salle à la dévotion d'un « concurrent », son plaisir de parler devant les visages connus des enfants de la « deuxième gauche », dont il se veut le fondateur, avant même celui qui en a toujours été le porte-drapeau.

Cette visite à Quimper n'était pas pour M. Delors le point de passage obligatoire du parcours d'un présidentiable. Il est convaincu que les conditions ne sont pas remplies pour sa candidature à l'Elysée. Il n'est même pas certain d'en avoir très envie. Ce qui ne veut pas dire qu'il soit décidé à renoncer à l'action politique.

Aujourd'hui, il s'inquiète de l'apparition, dans tous les pays de l'Europe occidentale, d'un *« groupe central »* qui, au milieu de 10 % de *« riches »* et de 20 % de *« pauvres »*, se replie dans sa *« niche »*, se plaint des prélèvements obligatoires mais ne veut pas que soient mis en cause ses propres avantages sociaux et se désintéresse de l'avenir des autres. Il est littéralement paniqué par le *« divorce »* entre la société et la classe politique. Cette coupure, le président de la Commission européenne l'aperçoit dans tous les pays de la Communauté, mais il la sent particulièrement forte en France.

Pour porter remède à ces maux, il n'a pas de solutions, et il n'est pas tout à fait sûr que son âge lui permette de les trouver. Sa seule véritable ambition est de fournir à de plus jeunes les instruments de travail et de réflexion qui leur permettront de les découvrir. A ces jeunes responsables politiques qui lui font confiance, il va donc demander d'oublier leurs querelles d'écurie et leur carrière personnelle pour refaire l'effort de mise à plat et de réflexion mené par les clubs à la fin de la IVe et au début de la Ve République, qui a nourri l'action gouvernementale du gaullisme des débuts aussi bien que le renouveau du socialisme. Un travail que Jacques Delors estime devoir dynamiser, *« quels que soient celui ou ceux qui en profiteront »*.

Cet effort ne pourra être que de longue haleine, alors même que le président de la Commission de Bruxelles est persuadé que ce rejet des classes dirigeantes explique le succès des *« mauvais bergers »* qui, en jouant sur les *« peurs »*, appellent à voter « non » au référendum. Sans attendre, il entend prendre sa place dans la bataille pour tenter de convaincre ceux qui hésitent encore. Il est donc décidé à répondre à toutes les invitations qui lui sont ou qui lui seront lancées. Après avoir participé, vendredi et samedi, aux réunions des rocardiens à Quimper, des Verts à Saint-Nazaire et des jeunes du Mouvement européen à Port-d'Albret, il était lundi soir l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1.

Sa soirée à Saint-Nazaire n'a pas été la plus agréable. Il n'a pas réussi, en effet, à convaincre les Verts d'oublier leurs réflexes de *militants purs et durs pour prendre* leurs responsabilités de dirigeants *politiques. Mais* cet échec ne le désespère pas, tant il est persuadé que sa pédagogie a besoin de temps pour être efficace. Il était d'autant plus important pour lui de commencer à semer la bonne graine qu'il compte beaucoup sur les Verts pour combler le fossé entre la société et la politique.

« Il faut une maison solide »

La tâche était autrement plus facile avec les jeunes du Mouvement européen, réunis pour leur université d'été. A ces Européens convaincus, il suffisait de fournir des arguments pour leur campagne. Des arguments, M. Delors n'en manque pas.

Sa connaissance des dossiers lui permet de dénoncer *« les contre-vérités »* répandues, selon lui, par ceux qui combattent le traité de Maastricht. Mais il préfère mettre en avant les raisons positives de l'approuver. *« Pour accueillir tous ceux qui frappent à la porte de la Communauté, il faut une maison solide,* déclare-t-il. *Refuser de l'améliorer, c'est mettre à mal ses fondations. »* Car, pour lui, l'affaire est entendue : une victoire du *« non »* signifierait la fin de la belle aventure de la construction européenne. Non pas parce qu'il se verrait mal, alors, continuer son action à la présidence de la Commission de Bruxelles l'an prochain, comme il l'a confirmé au « Club de la presse », mais parce que la France, qui en fut le moteur, perdrait son autorité dans les instances européennes. Pugnace, il demande de quelle marge de manœuvre disposerait une France ayant fait le choix de l'isolement pour faire face *« aux mouvements de yoyo du dollar »*.

Cet homme, qui *« ne demande pas à être aimé, mais simplement à ne pas être détesté »*, se dit même prêt à se sacrifier pour le succès de la cause qu'il défend. Avec force, il souligne que le traité de Maastricht réduit les pouvoirs de la Commission. *« Tous ceux qui veulent rabattre le caquet de Jacques Delors et de la technocratie bruxelloise ont intérêt à voter « oui »,* dit-il. Puisque la bataille référendaire, pour être gagnée, implique qu'il soit critiqué aussi par les partisans du « oui », il accepte, même s'il trouve que certains de ses amis en font un *peu trop*. Il reconnaît que le traité de Maastricht n'est pas parfait. Mais il rappelle qu'il est prévu de revoir les mécanismes qui l'instituent en 1996. *« Le « oui » n'est pas irréversible,* note-t-il. *Il est perfectible. C'est le « non » qui est irréversible »*, puisqu'il signifierait *« l'isolement de la France, le déclin de l'Europe »*. M. Delors, qui a milité toute sa vie parce qu'il croyait *« au progrès possible de l'homme, au progrès possible de la société »*, ne peut pas imaginer que les Français fassent ce mauvais choix.

THIERRY BRÉHIER



□ **PS : changement de premier secrétaire dans le Var.** – M. Bernard Perrin, conseiller municipal de La Seyne (fabiusien), a été élu à l'unanimité, le 25 août, premier secrétaire de la fédération socialiste du Var à l'issue d'une réunion de la commission exécutive fédérale. Il succède à M. Barthélémy Mariani (membre du courant Mauroy-Jospin), qui occupait ce poste depuis juillet 1987. Cette élection met un terme aux fortes dissensions qui s'étaient notamment manifestées lors des élections régionales par la présence de plusieurs dirigeants socialistes du département sur la liste de M. Bernard Tapie, alors que la fédération présentait la sienne. M. Perrin entend *« rénover, reconstruire et crédibiliser »* son parti, qui, dans le Var, a perdu en six ans plus de la moitié de ses adhérents, passant de cinq mille à deux mille cotisants. – *(Corresp.)*

Les jeunes du Mouvement européen ne veulent pas perdre espoir

PORT-D'ALBRET

de notre envoyé spécial

« Nous avons l'impression de vivre un mauvais rêve », constatent, amers, les jeunes Européens. L'an dernier, lors de leur première université d'été organisée par le Mouvement européen, chacun avait facilement convenu qu'il n'y avait *« pas assez d'Europe »*. Cette année, à en croire leurs aînés et, en tout cas, les indications des sondages, il y aurait *« trop d'Europe »*. Tous ces étudiants, qui pensaient que le traité de Maastricht allait enfin donner naissance à cette Europe politique que le Mouvement européen appelle de ses vœux depuis les lendemains de la deuxième guerre mondiale, redoutent que le cauchemar d'aujourd'hui ne devienne triste réalité le 20 septembre au soir. Mais ils refusent de perdre espoir.

« Le moment est dramatique », n'a pas caché M. Jean François-Poncet, sénateur UDF et président de la branche française de ce mouvement, qui regroupe des personnalités de tous horizons politiques favorables à la construction d'une Europe unie. En organisant ces journées, où se sont retrouvés plus de 210 stagiaires dont 51 venus des pays de l'ancien bloc communiste, il savait qu'elles seraient un des éléments de la campagne pour le « oui » au référendum, mais il ne pensait pas qu'elles devraient être l'occasion d'une contre-offensive qu'il veut croire victorieuse.

Echaudé par les critiques dont il avait été assailli lorsque, au début de l'été, il avait organisé les Rencontres pour Maastricht, où voisinaient personnalités de la majorité et de l'opposition, le Mouvement européen a donné la priorité, au cours de cette université, aux représentants de la société civile après qu'elle eut été ouverte par M. Jacques Delors. Ce choix a l'avantage de souligner, comme l'explique M. François-Poncet, que *« l'Europe n'est pas l'affaire de la seule classe politique »*. Il permet aussi de montrer à tous ces jeunes qui s'apprêtent à entrer dans le monde du travail que leur vie professionnelle sera conditionnée par cette union européenne pour laquelle ils militent.

M. Maire : une chance pour le monde du travail

Comment en douter quand ils entendent M. Edmond Maire, ancien secrétaire général de la CFDT, aujourd'hui président de Villages, Vacances, Familles, dont un des centres les héberge, leur affirmer : *« Le traité de Maastricht est une chance à ne pas manquer pour le monde du travail »*? Car, en permettant *« une harmonisation plus forte des politiques économiques et en créant une monnaie unique »*, il permettra *« une croissance plus forte et des créations d'emplois »*. Alors qu'en revanche, prévient-il, une France retournée à son isolement *« ne pourra maintenir son système de protection sociale »* tant *« le monde du travail sera alors livré pieds et poings liés à la pression de la compétition internationale »*.

Comment ne pas en être persuadé quand un grand cancérologue, M. Maurice Tubiana, leur détaille tout ce que le travail en commun avec ses confrères de l'Europe des Douze a apporté à la lutte contre le cancer, notamment parce que seule l'union a permis de contrer les pressions des fabricants de tabac et d'imposer des législations contre le tabagisme? Ou quand M. Claude Chanbonnaud, un avocat bordelais, président de l'Union nationale des associations de professions libérales, leur démontre que celles-ci, pour se développer, ont besoin d'une Europe unie?

Surtout, la présence de nombreux Européens, communautaires ou non, leur a clairement fait mesurer l'enjeu international du référendum du 20 septembre. Ainsi, ils n'ont pu qu'applaudir M. Dusan Sidjanski, professeur à l'Institut d'études européennes de Genève, lorsque celui-ci a lancé : *« Français, vous ne votez pas pour l'avenir de la France; vous votez pour l'avenir de l'Europe; et l'Europe, c'est notre affaire à tous, ce n'est pas une affaire intérieure française. »*

Alors, comme M. François-Poncet, ils ne veulent pas croire que triomphera *« le nationalisme du repli sur soi »*. Comme lui, ils veulent faire comprendre que *« seule la construction européenne peut protéger les identités nationales dans le monde du vingt et unième siècle »*, que répondre « non » le 20 septembre, c'est *« fermer la porte »*, alors que répondre « oui », c'est *« ouvrir la porte de l'espoir »*. Surtout, comme lui, ils veulent être convaincus que *« le « oui » l'emportera, fût-ce d'une courte tête »*, car ils y voient non seulement la réalisation d'un idéal, mais la promesse d'un avenir moins sombre.

Th. B.

Force ouvrière ne donnera pas de consigne de vote

A la différence de la CGT, qui a pris position pour le « non », et de la CFDT, dont le secrétaire général, M. Jean Kaspar, s'est prononcé pour le « oui », la confédération Force ouvrière a fait savoir, lundi 31 août, qu'elle ne donnerait pas de consigne de vote. Le bureau confédéral a rappelé dans un communiqué *« la position traditionnelle de la confédération lors des consultations politiques : FO ne donnera ni directement ni indirectement de consigne de vote pour le référendum sur Maastricht »*.

La centrale syndicale souligne que, *« contrairement à la CGT qui, fidèle à son alignement sur le PCF, affirme que les travailleurs ont intérêt à dire « non » à la ratification de Maastricht et à la CFDT, qui, bien que prétendant ne pas donner de consigne, s'engage ouvertement dans la campagne pro-Maastricht »*, elle s'en tient à la position qu'elle a adoptée à son congrès de Lyon en avril : *« L'Europe, ni la subir ni en sortir, mais agir pour l'Europe sociale. »* Elle ajoute que *« l'intérêt des salariés »* reste sa *« préoccupation principale », « préoccupation qu'elle entend promouvoir avec la Confédération européenne des syndicats et l'appui des salariés »*.

POLITIQUE

La préparation

…ce qu'il quitterait la présidence … en cas de victoire du «non»





du référendum du 20 septembre

Le «oui» serait majoritaire

selon l'institut Louis Harris

Une enquête de l'institut Louis Harris pour l'hebdomadaire *VSD*, rendue publique lundi 31 août, indique que le «oui» est majoritaire dans les intentions de vote pour le référendum du 20 septembre. Selon Louis Harris, 53 % des personnes interrogées ont l'intention de voter «oui» contre 47 % qui souhaitent voter «non». Un premier sondage de cet institut réalisé une semaine auparavant avait donné 52 % pour le «oui» et 48 % pour le «non». Le choix est ferme et définitif pour 87 % des personnes prêtes à voter «oui» et pour 80 % de celles qui se sont prononcées pour le «non».

En revanche, sur l'ensemble des personnes interrogées, 44 % n'ont pas exprimé d'intention de vote alors qu'elles n'étaient que 36 % lors de la première enquête. De même, 42 % pensent maintenant que le «oui» va l'emporter alors qu'elles étaient 58 % lors de la première enquête.

Le second sondage de Louis Harris a été effectué après les interventions des principaux responsables de l'UDF et du RPR en faveur du «oui», les 27 et 28 août, par téléphone, auprès de 946 personnes inscrites sur les listes électorales issues d'un échantillon national représentatif de 1006 personnes âgées de dix-huit ans et plus.

Un arrêté du préfet de la Marne

Interdiction d'un rassemblement du FN sur le parvis de la cathédrale de Reims

Le préfet de la Marne, M. Jean-Paul Marty, a pris, lundi 31 août, un arrêté interdisant le rassemblement envisagé par le Front national, le 6 septembre, sur le parvis de la cathédrale de Reims au cours duquel M. Jean-Marie Le Pen devait faire, selon le programme diffusé par le parti d'extrême droite, une *«déclaration solennelle devant les partisans du «non» à Maastricht»*.

Les articles 12 et 26 de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Églises et de l'Etat stipulent respectivement que *«le parvis de la cathédrale constitue un élément du domaine public de l'Etat dont le régime juridique est celui de la cathédrale elle-même»* et qu' *«il est interdit de tenir des réunions publiques dans les locaux servant habituellement à l'exercice d'un culte»*.

Mgr Jean Balland, archevêque de Reims, avait décidé, samedi, de supprimer les messes matinales du *6 septembre, notamment celle de* midi à laquelle M. Le Pen avait convié ses militants, en estimant que *«les conditions de l'exercice normal du culte»* n'étaient pas assurées (*le Monde* du 1er septembre). Mgr Balland avait reçu le soutien de l'épiscopat. *«Quel que soit le parti qui aurait fait un projet identique, la réaction de l'évêque aurait été la même, Front national ou n'importe quel autre parti»*, avait indiqué le père Di Falco, porte-parole des évêques de France, en ajoutant : *«Il se trouve que le Front national semble se plaire à entretenir une sorte d'ambiguïté.»* Le secrétaire général du Front national, M. Carl Lang, a dénoncé *«le caractère totalitaire et antidémocratique»* de l'arrêté préfectoral. Une réunion extraordinaire du bureau politique du FN est prévue, mercredi 2 septembre, pour étudier la question.

EN BREF

□ **M. Barre souhaite que *«les Français réfléchissent»*.** – M. Raymond Barre a expliqué, lundi 31 août sur Antenne 2, qu'*«il serait fâcheux que, par un vote sous forme de réaction épidermique, soit remise en question une politique qui a assuré la prospérité et l'influence de la France.» «Je souhaite,* a-t-il dit, *que les Français réfléchissent et qu'au delà de leurs irritations actuelles ils se rendent compte que nous sommes en face d'un problème d'intérêt national.»* Soulignant que Maastricht vise à construire *«un cadre européen pour une Allemagne européenne»*, l'ancien premier ministre a estimé que *«si ce cadre venait à disparaître ou à ne pas se créer, nous risquerions d'avoir une Europe germanique»*. M. Barre a jugé par ailleurs que *«tout commentaire sur le comportement du chef de l'Etat n'est pas convenable»*, que c'est *«à lui d'apprécier la situation»*.

□ **Protestation de MM. Pasqua et Séguin auprès du CSA.** – Dans une lettre adressée, le 31 août, à M. Jacques Boutet, président du CSA, MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin demandent à connaître *«les mesures que compte prendre le Conseil supérieur de l'audiovisuel pour faire respecter l'équité du temps de parole* [au sujet du référendum sur Maastricht] *et pour porter à la connaissance du public les temps d'antenne respectifs accordés au «oui» et au «non» par les chaînes télévisées»*. Le président du groupe RPR du Sénat et le député RPR des Vosges, qui animent la campagne en faveur du «non», affirment que, *«depuis quelques jours, l'information télévisée est monopolisée par les partisans du «oui» (...) dans une proportion de quatre pour un défenseur du «non»*. Ils déplorent également qu'*«aucune personnalité économique favorable au «non» n'ait été invitée ni même interviewée, alors que les chefs d'entreprise partisans du «oui» le sont quotidiennement»*.

□ **M. Juppé estime qu'une campagne se gagne dans les quinze derniers jours.** – Invité d'Europe 1, mardi 1er septembre, M. Alain Juppé a estimé que son parti avait *«choisi le moment – maintenant – où il fallait clairement entrer en campagne»* pour le référendum et il a souligné qu'*«une campagne électorale se gagne dans les quinze jours qui précèdent le scrutin». «Ce traité de Maastricht, même s'il n'est pas parfait, est un progrès et il y aurait plus d'inconvénients que d'avantages à le refuser»*, a indiqué le secrétaire général du RPR, en ajoutant : *«Ne parlons pas de paradis. Maastricht ce n'est pas le fin du fin, ni la fin des fins, ce n'est qu'un moment dans la construction européenne»*.

□ **M. Deniau affirme que *«le refus de Maastricht ne cassera pas l'Europe»*.** – M. Jean-François Deniau, député UDF du Cher, ancien ministre, affirme, dans *le Figaro* du 1er septembre que *«le refus de Maastricht ne cassera pas l'Europe»* et que *«l'UEO, l'Acte unique, le système monétaire subsisteront»*. Pour qu'un rejet éventuel du traité n'apparaisse pas aux partenaires de la France comme un refus de l'Europe, il suggère *«une sorte de second tour, qui consisterait à soumettre au Parlement un texte amendé et comportant une déclaration interprétative du gouvernement»*. Dénonçant la *«violence verbale»* des partisans du «oui», M. Deniau souligne que *«si le «oui» l'emporte, ce ne sera pas pour autant le paradis ; si c'est le «non», ce ne sera pas l'enfer»*.

□ **Selon M. François-Poncet, il n'existe *«aucune solution de rechange»* à Maastricht.** – M. Jean François-Poncet, président de la branche française du Mouvement européen assure, dans *le Figaro* du 1er septembre, qu'*«il n'existe aucune solution de rechange»* au traité de Maastricht. En cas de victoire du «non», *«l'onde de choc,* déclare-t-il, *serait donc terrible. Elle n'épargnerait ni l'influence de la France ni son entente avec l'Allemagne (...). La France ferait le jeu d'un libre-échangisme d'inspiration anglo-saxonne, totalement étranger à sa tradition et à ses intérêts (...). En refusant la main tendue par l'Allemagne après sa réunification, la France donnerait au nationalisme allemand, qui se réveille, la caution qui lui manque»*.

□ **Mme Laguiller ne dira «ni oui ni non».** – Mme Arlette Laguiller, porte-parole de l'organisation trotskyste Lutte ouvrière, estime, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire de son parti, que le seul moyen d'éviter le *«piège»* du référendum sur Maastricht est de *«voter ni oui ni non»*. Elle appelle donc à l'abstention, se refusant à dire *«oui avec Chirac»* ou *«non avec Le Pen»* à une Communauté qui *«n'a rien à voir avec une Europe sans frontières, sans guerres, sans drapeaux, sans chauvinisme»*.

□ **Jacques Roseau (RECOURS) estime que *«la France prend l'immense risque de perdre son âme»*.** – M. Jacques Roseau, porte-parole du mouvement RECOURS, a indiqué, lundi 31 août, dans un entretien au *Quotidien de Paris*, que *«l'immense majorité des harkis et des pieds-noirs se prépare à choisir le «non» pour sanctionner le gouvernement». «A Evian, la France a perdu l'Algérie*, a-t-il estimé. *A Maastricht, elle prend l'immense risque de perdre son âme.»*

□ **Le président de la CGPME en faveur du «oui».** – M. Lucien Rebuffel, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), s'est prononcé, lundi 31 août, en faveur du «oui» au référendum. *«Il ne faut pas arrêter le processus d'intégration européenne*, a-t-il déclaré dans un communiqué, *c'est l'intérêt de la France, sur le plan de la prospérité et sur celui de la sécurité»*. M. Rebuffel a toutefois précisé que la CGPME ne prendrait pas de position officielle sur le référendum.

□ **L'Union démocratique bretonne (UDB) : le traité de Maastricht permettra *«une meilleure expression des régions»*.** – L'Union démocratique bretonne (UDB), mouvement autonomiste breton, recommande, dans l'édition de septembre de *la Lettre de l'UDB*, de voter «oui» au référendum du 20 septembre. Selon *la Lettre de l'UDB*, le bureau politique du mouvement s'est déclaré favorable au traité de Maastricht, car celui-ci crée *«les prémices politiques d'une meilleure expression des régions et d'une harmonisation de leurs pouvoirs à l'échelle de l'Europe»*.

□ **Rectificatif.** – Dans *le Monde* daté 30-31 août, sur la foi d'une dépêche de l'AFP nous avons attribué à M. Bernard Antony, membre du bureau politique du Front national, une attaque contre les journalistes qui était le fait de M. Serge de Beketch, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *Minute-la France*. *«La présence de certains titulaires de cartes de presse dans certains lieux que nous occupons parce que nous payons avec nos cotisations d'adhérents et qui sont invités aux frais de la princesse pour nous cracher au visage est un scandale»*, avait dit M. de Beketch, au cours de l'Université d'été du parti d'extrême droite à La Baule.

POINT DE VUE

Catastrophe ou perspective ?

par Francis Wurtz

«Mais l'homme, quand en sera-t-il question ?»

(Saint-John Perse)

LE fait que la victoire du «non» au référendum ne soit *désormais plus à exclure* plonge la classe politique dans la consternation. On peut comprendre son désarroi. D'abord, son projet, *de portée stratégique*, mettant d'immenses intérêts en jeu, apparaît sérieusement compromis. Ensuite, un désaveu de cette *nature adressé par le pays réel* à ceux qui sont censés le représenter ne serait pas, pour qui le subirait, la meilleure rampe de lancement *vers le pouvoir*. Cela concerne particulièrement les dirigeants de la droite, qui piaffent d'impatience de reprendre les *rênes mais ont pris tout naturellement* position pour le «oui», Maastricht étant pour eux un véritable programme de gouvernement. *«Si le «non» l'emporte*, vient de souligner Bernard Stasi après Edouard Balladur, *ils seront tous vaincus, et ce sera un affaiblissement formidable de l'opposition.»*

En appeler à l'intelligence des Français

On peut tout aussi bien concevoir la rage de l'aristocratie financière européenne. Je pense notamment à la «table ronde» des quarante-cinq groupes les plus puissants du continent, que Jacques Delors appréciait naguère comme son *«appui le plus précoce et le plus sûr dans l'avancée du marché unique européen»*. De fait, l'essentiel des exigences de ce super-lobby se retrouve, parfois mot à mot, dans le texte du traité.

Que tous ces hérauts de Maastricht, se sentant pris à contre-pied par les événements, multiplient *les scénarios-catastrophes* dans l'hypothèse d'un succès du «non» n'a donc rien d'étonnant.

Ce n'est ni la première ni la dernière variante du *«moi ou le chaos»*. Ces tentatives d'intimidation ne doivent en rien perturber l'analyse sérieuse et sereine du traité et de ses enjeux par les forces progressistes de notre pays.

L'ambition des communistes *n'est ni plus ni moins que de favoriser autant que possible cette* approche réfléchie et responsable de l'échéance du 20 septembre. *Nous sommes, au Parti communiste français, sans doute* quasiunanimement, en faveur du «non». On nous rendra cette justice que cette position *n'est pas* dictée par des considérations politiciennes : nous ne demandons aucunement, quant à nous, que le *président de la République écourte* son mandat en cas de rejet du traité.

De même, nous ne nous situons pas sur le registre de la passion : représentants du seul parti à avoir pris l'initiative de diffuser le texte intégral des accords de Maastricht, nous avons pour principe dans cette bataille d'en appeler à l'intelligence des Français et de les inviter à prendre leur décision en connaissance de cause. C'est dans le même esprit que nous avions demandé, dès le lendemain de la *signature du traité*, que la ratification ait lieu par voie référendaire : la pétition que nous avons fait circuler dans ce but a permis à un *million de personnes – adversaires* comme partisans de Maastricht – de se prononcer en faveur de la consultation populaire.

Enfin, bien que notre jugement soit sévère sur le contenu de cet accord, nous ne nous sommes pas, quant à nous, laissés aller à l'invective à l'égard de ceux qui ne partagent pas notre point de vue. Nous avons, tout au contraire, *demandé avec insistance l'organisation* de débats réellement contradictoires, permettant à chacune et à chacun de juger sur pièces de la validité des arguments échangés. Nous ne poursuivons qu'un objectif : contribuer au mieux à donner au «non» un contenu de gauche.

En l'occurrence, notre tâche est relativement aisée : l'orientation *«libérale», la marque antidémocratique* et la logique de bloc affleurent dans tous les chapitres du traité. Comme l'a noté avec franchise *Alain Duhamel*, partisan convaincu de ces accords : *«S'il faut un symbole, ce serait plutôt une Europe CDU-CSU, une Europe chrétienne-démocrate (...), une union qui tourne exactement le dos aux thèses du Parti socialiste durant les années 80.»*

On parle volontiers d'*«Europe sociale»*. Nous ne souhaitons pas autre chose. De fait, le chômage, la précarité, *les bas salaires rongent* littéralement notre société. L'emploi et ses corollaires, la formation, la qualification, l'insertion, *sont aujourd'hui, en Europe,* un problème crucial pour tous. Maastricht induirait-il des mesures contribuant à y porter remède ? Les moyens d'une telle politique passeraient par une remise en cause de la croissance financière débridée qu'on constate aujourd'hui. Au lieu de cela, Maastricht affiche dès son préambule le credo le plus «libéral» qui soit : *«Les Etats membres de la Communauté agissent dans le respect du principe d'une économie de marché ouverte, où la concurrence est libre.»* Et pour que les choses soient claires, il est précisé que *«toutes les restrictions aux mouvements de capitaux* [dans et hors de la Communauté] *sont interdites»* (article 73). Un des promoteurs de cette Europe, Giovanni Agnelli, en a déjà conclu qu'*«on devra peut-être s'habituer à un taux de chômage élevé»*, ce que confirme le directeur général de la Banque des règlements internationaux et qu'atteste une étude de l'INSEE *dont nous demandons* – en vain jusqu'à ce jour – la publication avant le 20 septembre. La construction d'une Europe sociale passe *bien* par la mise en échec du traité de Maastricht.

Un mur entre les peuples et les dirigeants

Il en va de même dans le *domaine de la démocratie*. C'est là une des plus fortes exigences universelles de notre temps. Or, loin de rapprocher les centres de décision des citoyens, Maastricht non *seulement* les en éloigne mais prétend ériger un véritable mur entre les peuples et les dirigeants : une Commission toute-puissante et non élue ; un Conseil statuant dans la plupart des cas à la majorité, quitte à imposer aux populations des nations mises en minorité des décisions contraires à leurs choix – y compris par de sanctions à l'égard de pays s'écartant de l'orthodoxie financière prescrite dans le traité (article 104 C) ; une Cour de justice d'essence foncièrement *fédéraliste, dont les magistrats* désignés et aux pouvoirs exorbitants n'ont de comptes à rendre à personne et imposent leurs règles *au droit républicain français ; une* Banque centrale européenne dotée d'un directoire de six membres et d'un conseil des gouverneurs évidemment non élus, indépendants des gouvernements eux-mêmes, c'est-à-dire directement branchés sur les marchés financiers, et disposant du droit de régenter la politique économique et sociale des Etats (articles 105 A, 107, 109 A). L'aspiration à une Europe démocratique n'est-elle pas portée par le «non» à cette hypercentralisation des pouvoirs inscrite dans Maastricht ?

Peut-on, enfin, espérer faire avec Maastricht un pas vers cette Europe pacifique et solidaire qui est souvent l'une des principales motivations des gens de gauche tentés par le «oui» ? Le *«renforcement du pilier européen de l'Alliance atlantique»* et *«l'étroite coopération UEO-OTAN»* (déclaration annexée au traité, relative à l'UEO, chapitre B, quatrième alinéa) sont-ils vraiment la réponse adaptée aux besoins de sécurité collective dans une Europe non alignée, après la disparition de l'autre bloc ?

De plus, les rapports de domination, tant à l'égard des pays de la Communauté, et tout particulièrement ceux du Sud – soumis à des *contraintes économiques* et sociales draconiennes pour espérer intégrer le «club des riches» digne de disposer d'une monnaie unique, – que vis-à-vis des peuples d'Europe centrale et orientale, poussés à la désillusion, à plus forte raison à l'égard d'un tiers-*monde* de plus en plus marginalisé, ne sont-ils pas une véritable machine à alimenter tensions et *conflits au cœur du continent*, voire au sein des Douze ? La construction, même très progressive, d'une communauté de tous les peuples et nations d'Europe, sans hiérarchie ni exclusion, qui appliquerait au reste du monde, en particulier aux peuples du tiers-monde, les mêmes principes que ceux qu'elle s'applique à elle-même, passe à nos yeux par la mise en échec d'un traité renforçant une logique de bloc dans une Europe à plusieurs vitesses.

Chacune de ces questions – et tant d'autres – mérite un examen sérieux à l'abri des jugements comminatoires du type : «dire *«non»* à *Maastricht*, c'est dire «non» à l'Europe», destinés à étouffer dans l'œuf toute tentative de contester l'ordre établi. C'est *précisément ce fatalisme qui est* en train de se dissiper avec la montée des convergences de gauche en faveur du «non» à Maastricht, en France et aussi au-delà. Un «non» souvent empreint d'une grande profondeur humaine, où se mêlent intimement frustration et espérances, identité blessée et quête d'autre chose. Notre peuple semble reprendre peu à peu confiance dans sa force. Stimulons cette soif de démocratie. Aidons-là à s'épanouir. La perspective est là.

▶ **Francis Wurtz est membre du bureau politique du PCF, député au Parlement européen.**

M. Herzog (PC) redoute des «dérives nationalistes et réactionnaires»

M. Philippe Herzog, député européen, membre contestataire du bureau politique du PC, a réaffirmé, lundi 31 août, à la veille de la réunion du comité central de son parti, son oppsition au traité *de Maastricht, mais a souhaité* qu'un «non» au référendum du 20 septembre soit *«prolongé par une table ronde»* réunissant partisans et adversaires du traité afin d'*«éviter de déboucher sur un vide»*. M. Herzog redoute en effet *qu'un* vote négatif n'ouvre *«une crise politique»* en France, accompagnée de *«dérives nationalistes et réactionnaires»*.

Le chef de file des économistes du PC se déclare, en conséquence, partisan d'*«un formidable retravail collectif»*, d'*«une renégociation»* en vue de *«donner un contenu plus positif, plus constructif et pleinement responsable»* à un «non» au référendum et rebâtir ainsi *«une autre union monétaire, économique et politique»*. Or, note-t-il, si les défenseurs du traité refusent *«parfois violemment l'idée de renégociation», «une véritable dynamique alternative n'est pas lancée»* chez les tenants du «non».

«Je ne me reconnais pas dans ce que disent les uns et les autres», a déclaré M. Herzog, qui mêle son rejet d'un traité qui *«aggraverait le chômage»* à un *«refus d'interrompre la construction européenne»*. Ses analyses lui avaient déjà valu d'être mis en minorité, le 20 mai, lors d'un débat au sein du comité central du PC *sur la question européenne*.

De la frilosité au délire

Suite de la première page

La Yougoslavie est à feu et à sang. L'ensemble de la communauté internationale et, parmi elle, les pays de la CEE n'osent s'engager avec toute la puissance nécessaire pour arrêter le conflit. Votons contre Maastricht ! Pourtant, rien n'empêche actuellement la France d'agir seule. La réalité est qu'elle n'a pas les moyens militaires d'une opération isolée et que le seul espoir de parvenir un jour à traiter de telles crises réside dans l'élaboration d'une politique européenne de sécurité.

Préparée depuis des années, une réforme de la politique agricole commune se met en place. Votons contre Maastricht ! En *refusant de considérer que l'état* des surplus et la situation mondiale du secteur rendaient indispensable un changement des formes d'aides à *l'agriculture*.

On découvre un trafic de déchets allemands vers les décharges françaises. Votons contre Maastricht ! A bas la *bureaucratie* bruxelloise ! Alors qu'en l'occurrence l'incident provient d'une insuffisance de réglementation à l'échelle française ou *communautaire*.

Des émeutes scandaleuses se produisent à Rostock. Tout en éveillant de mauvais souvenirs, elles révèlent *le trouble* profond d'une Allemagne de l'Est en transition. Votons contre Maastricht ! En oubliant qu'entre les deux guerres le nazisme s'est aussi nourri de l'indifférence européenne à l'égard des difficultés des démocrates allemands.

Le traité est trop timide. Nous voulons plus d'Europe. Votons contre Maastricht !

Une voix isolée ajoute : *«L'article x, alinéa x, ne me plaît pas. Je voterai contre Maastricht.»*

Ainsi, les ressentiments s'ajoutent aux ressentiments, les peurs s'allient aux peurs, les conservatismes se joignent aux conservatismes, les archéosyndi*calistes se rapprochent des inté*gristes religieux, les patrons ultra-libéraux ou protectionnistes des agriculteurs mécontents, les écologistes du refus des nationalistes les plus étroits...

Il est permis d'être contre *Maastricht, mais il faut alors,* sans s'appuyer derrière des faux-fuyants, déclarer en toute franchise : nous voulons annuler la politique européenne, effacer le système monétaire européen, laisser tomber en jachère le Marché commun, nous enfermer dans les frontières nationales. C'est un choix. Il correspond à une vision erronée de la planète, à un refus de répondre aux défis qui nous attendent (1).

La France a, ces temps-ci, *l'odeur de celle des années 30.*

JACQUES LESOURNE

(1) «Oui à Maastricht», *le Monde* du 18 juin 1992.

هكذا من الأصل

Accord franco-allemand sur l'environnement

« Le tourisme des déchets, c'est fini »

Mme Ségolène Royal et M. Klaus Töpfer, ministres français et allemand de l'environnement, se sont à nouveau rencontrés, lundi 31 août près de Strasbourg, pour adopter une série de mesures touchant aux déchets ménagers, à la consommation d'essence et aux épaves de voitures, au recyclage des emballages et à la protection de la forêt rhénane. L'interdiction française de toute importation de déchets ménagers a été confirmée.

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Habile à séduire, Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, avait organisé la rencontre du lundi 31 août avec son homologue allemand, M. Klaus Töpfer, sur le mode de la partie de campagne. Les négociations avaient pour cadre le château baroque de Pourtalès, à Strasbourg, et devaient être ponctuées d'une balade à bicyclette, d'une promenade en voiture à cheval et d'une conférence de presse sous les frondaisons de la forêt de la Robertsau. Un temps de chien a contrarié le programme des réjouissances, mais il n'a nullement altéré le climat du mini-sommet.

Les deux ministres de l'environnement et les représentants des lander de Sarre et de Bade-Wurtemberg, également présents, sont parvenus à un accord quasiment complet sur tous les points à l'ordre du jour. La question la plus délicate était celle des importations de déchets allemands, qui a provoqué la réaction abrupte de la France. Mme Ségolène Royal est restée sur ses positions. L'interdiction de passage à la frontière des ordures ménagères d'outre-Rhin est maintenue, en dépit de l'embarras qu'elle provoque, tant dans les villes germaniques que dans les communes françaises comme Strasbourg, qui profitaient de ces contrats.

Pour négocier de nouveaux accords, on prendra son temps. Le groupe de travail qui les examinera au cas par cas ne tiendra sa première séance que le 16 septembre. M. Töpfer a accepté cette procédure. Pour le ministre allemand, comme pour Mme Royal, il ne s'agit pas de rétablir des barrières, mais de contraindre les collectivités locales à s'équiper pour traiter leurs propres rebuts ou, pour les villes françaises aux incinérateurs à grande capacité, à détruire d'abord les ordures ménagères des communes voisines.

Dans l'élaboration d'un règlement communautaire, prévue au cours d'une réunion interministérielle le 20 octobre prochain, le principe du « chacun chez soi » sera donc défendu au moins par la France et l'Allemagne, et sans doute approuvé par la Grande-Bretagne et la Belgique. Comme ont dit en chœur Mme Royal et M. Töpfer, *« le tourisme des déchets, c'est fini »*.

Après le traitement, la prévention. Les deux ministres sont convenus de mener ensemble une action vigoureuse pour que soient recyclés les emballages, notamment ceux qui utilisent les plastiques. Dans quelques jours, Mme Royal présidera à la création officielle de la société française Eco-Emballage qui, à l'exemple de ce qui se pratique déjà outre-Rhin, percevra une taxe pour récupérer cartons, verres et plastiques. Et on adoptera un « logo » franco-allemand commun, en espérant entraîner les autres pays européens.

Des moteurs de 5 litres aux 100 kilomètres

Pour les épaves de voitures, la France et l'Allemagne vont élaborer, avec l'aide des constructeurs, un système de reprise gratuite. Les centres de traitement devront récupérer 95 % du poids des véhicules, ce qui obligera les fabricants à concevoir de nouveaux modèles dont la plupart des composants pourront être recyclés. Ce n'est d'ailleurs pas le seul effort qui est demandé aux constructeurs. Mme Royal a obtenu de M. Töpfer une mesure qui, si elle fera grogner les grandes marques françaises, provoquera assurément des réactions encore plus vives en Allemagne. Pour réduire les émissions de gaz carbonique, il ne s'agit rien moins que de limiter, à l'horizon 2005, la consommation moyenne des automobiles à 5 litres aux 100 kilomètres. Actuellement, cette moyenne est de 9 litres outre-Rhin et 7 litres en France.

Au chapitre de la protection des milieux, les deux ministres n'ont pas eu à chercher bien loin pour trouver un terrain d'action commun : la vallée du Rhin. D'abord le fleuve lui-même, pour lequel on a décidé d'accélérer la réintroduction du saumon, symbole de la reconquête de la qualité des eaux. Mais pour que le poisson revienne sur ses anciennes frayères, encore faut-il lui faciliter le franchissement d'une douzaine de barrages. Un programme d'échelles à poissons, qui coûtera plus de 110 millions, a été confirmé.

Quant à la fameuse forêt rhénane, véritable jungle tempérée qui bordait jadis les deux rives sur 200 kilomètres, il n'en reste plus que de précieux lambeaux. L'Alsace et le Bade-Wurtemberg vont s'efforcer de les sauver. La tâche est urgente car, sur les 35 000 hectares du siècle dernier, il n'en subsiste plus que le tiers, et encore ces espaces sont-ils convoités par les chambres de commerce, les industriels et les collectivités locales qui veulent les défricher au profit de zones d'activités.

En les classant en forêts de protection ou en réserves naturelles du côté français, en y interdisant la chasse du côté allemand, on veut faire de ces espaces une zone humide de *classe internationale méritant* l'aide financière de la Communauté. Mais il s'agit là d'une entreprise de longue haleine, car c'est toute la logique de l'aménagement des bords du Rhin qu'il faut inverser. La France et l'Allemagne sont au moins d'accord pour la tenter en commun : *« L'Europe que nous construisons est aussi celle de la protection de la nature »*, a conclu M. Töpfer.

MARC AMBROISE-RENDU

Grâce au déblocage d'une première somme de 50 millions de francs

La restauration du grand rocher va marquer le début de la rénovation du zoo de Vincennes

Une première somme de 50 millions de francs sera attribuée en 1993 – mais elle sera précédée d'un préfinancement pour les derniers mois de 1992 – à la rénovation du grand rocher (72 mètres de haut) du parc zoologique de Vincennes, qui est partie intégrante du Muséum national d'histoire naturelle. M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, l'a annoncé, lundi 31 août. Cette rénovation ne constituera que la première phase de la restauration complète du zoo, dont la programmation devrait être achevée à la fin de l'année. Alors seulement pourra-t-on connaître le coût total des opérations : pour le moment, on l'estime à 200 millions de francs environ.

Certes, les pensionnaires du zoo ne vont pas mal : tous les ans naissent des girafes, des antilopes, d'autres gros animaux, des oiseaux, etc. Mais cette année 1992 a été exceptionnelle : en mars est né Samy, éléphanteau pesant actuellement 300 kilos, et le 8 août Gilou, petit rhinocéros d'Afrique de 50 ou 60 kilos, a fait au zoo ses débuts dans le monde. Gilou est, d'ailleurs, le premier rhinocéros à être né viable dans un zoo français.

Faire comprendre la vie

Mais le parc zoologique de Vincennes est vieux. Il a été inauguré en 1934. Ses constructeurs avaient annoncé que le grand rocher était construit pour durer cinquante ans. Ils ont tenu parole. Ses terrasses, d'où l'on avait une vue superbe sur le bois de Vincennes et sur Paris, ont dû être fermées au public en 1981. Et les mouflons ont gambadé sur ses parois jusqu'à ces toutes dernières années. Mais il sert toujours de château d'eau pour les besoins propres du parc. Le grand rocher n'est pas la seule installation du zoo à avoir subi les outrages des ans. Presque tout est à refaire, même les présentations d'animaux qui, en 1934, étaient tout à fait nouvelles. En cinquante ans, la conception des parcs zoologiques a sensiblement évolué. On ne veut plus montrer au grand public des « bêtes curieuses », *si belles ou étranges soient-elles*, mais faire comprendre la vie et la fragilité des animaux sauvages. On s'oriente donc vers une présentation sans cages ni grilles, dans un cadre qui rappelle le plus possible la nature. Cette présentation sera fondée plus sur quelques grands milieux (forêt tropicale, savane, désert, montagne, banquise) que sur le voisinage d'espèces cousines, certes, mais originaires de régions très éloignées les unes des autres.

Conformément à la vocation séculaire du Muséum, le parc zoologique rénové sera toujours consacré, d'une part, aux loisirs et à l'éducation du grand public, d'autre part, à la recherche scientifique fondamentale et appliquée. Comme de nombreux autres zoos du monde, celui de Vincennes continuera à jouer un rôle important dans la reproduction – et, quand cela est possible, à la réintroduction dans leurs régions d'origine – d'espèces menacées ou même disparues à l'état sauvage.

En présentant ce début de rénovation, M. Lang a souligné qu'il veut que son ministère s'occupe activement des quatre musées dont il a la tutelle et qui, mis à part les réels efforts financiers consentis enfin depuis quelques années, ont été privés de moyens pendant des décennies : la galerie de l'évolution du Jardin des plantes (Muséum), en pleins travaux, devrait être inaugurée à la fin de 1993 ; le Musée national des techniques (Arts et Métiers) doit fermer ces jours-ci pour être complètement remodelé d'ici à 1994 ; le Palais de la découverte est l'objet de réflexions ; enfin viendra le tour du Musée de l'homme (une autre partie du Muséum).

M. Lang n'est pas du tout opposé aux aides venues d'ailleurs. Déjà le maire de Paris, M. Jacques Chirac, a *répondu favorablement* à une demande de participation de la Ville aux travaux du zoo. Et pourquoi refuserait-on des offres venant de mécènes ?

YVONNE REBEYROL

Rhinocéros à l'encan en Afrique du Sud

Le zoo de Vincennes a enregistré cet été la naissance, plutôt rare en captivité, d'un rhinocéros blanc. Ces animaux – les noirs comme les blancs – font l'objet d'un commerce florissant en Afrique du Sud. Leur vente est considérée comme une façon rentable d'équilibrer l'écosystème des régions où ils pullulent.

HLUHLUWE (province du Natal)

de notre envoyé spécial

Adjugé ! D'un vif coup de maillet, le commissaire-priseur vient de sceller le sort de cinq rhinocéros noirs, le lot vedette de la *vente aux enchères annuelle des* Parcs nationaux du Natal. Les cinq bêtes – deux mâles et trois femelles – qui constituent, selon *le vétérinaire français Jacques* Flamand, un groupe reproducteur, iront donc couler des jours heureux dans une réserve privée et très *huppée* du Transvaal. La cinquantaine grisonnante, M. Clive Walker, l'heureux directeur de Lapalala, n'a pas cédé. Il s'est battu jusqu'au bout contre le propriétaire de Mala-Mala – une autre réserve privée, en bordure du Kruger Park – et un industriel fortuné pour enlever ses rhinocéros noirs, qui rejoindront bientôt les quatre qu'il a déjà. En gestionnaire averti, il sait que les quelque 5 millions de francs qu'il vient d'engager sont *un bon investissement*. Les rhinocéros noirs sont moins nombreux que leurs congénères blancs. Ils attirent les connaisseurs, et très peu de réserves privées sont en mesure d'offrir à leurs visiteurs de tels spécimens.

La couleur, en fait, n'est pas le critère de différenciation entre rhinos blancs et noirs. Certes, les seconds sont un peu plus foncés *et plus légers que les premiers*. Mais ils ont surtout des habitudes différentes. Les rhinos blancs sont des paisseurs, plutôt *paisibles et d'instinct grégaire*, qui broutent l'herbe de la savane. Leur bouche est large et plate. Les rhinos noirs se nourrissent de feuilles et de branches d'arbustes. Leur bouche est plus petite et légèrement triangulaire. Ce sont des animaux solitaires et souvent agressifs. Leur dénomination vient en fait du mot afrikaans *wyd* qui signifie large, pour qualifier la bouche des rhinos blancs. C'est un rapprochement intempestif avec l'adjectif anglais *white*, qui est à l'origine des noms donnés à ces cousins en voie de disparition dans de nombreux pays africains.

Les noirs sont plus rares : ils sont donc plus chers. Dans ces enchères, chacun des cinq rhinos noirs a atteint 460 000 rands (920 000 F), contre 40 000 pour le plus coûteux des rhinos blancs, une jeune femelle gravide. Cette année, les Parcs nationaux du Natal, qui gèrent avec rigueur leur faune, ont vendu pour 3,6 millions de rands (7,2 millions de francs) d'animaux divers. Des rhinocéros, mais aussi des girafes, des zèbres et une grande variété d'antilopes vont quitter le Natal pour aller peupler d'autres réserves en Afrique du Sud. Un seul des trente-neuf rhinocéros blancs vendus quittera le pays pour rejoindre le jardin zoologique de Singapour.

L'Afrique du Sud, comme le Zimbabwe et le Botswana, a une politique très stricte de conservation de la nature et des animaux. Les Parcs nationaux du Natal ont une réputation établie de longue date, aussi bien localement qu'à l'étranger. *« C'est pour cette raison que j'ai toujours voulu venir travailler ici »*, confie Jacques Flamand, un vétérinaire français établi dans le Natal *depuis treize ans. « Sur 1 000 kilomètres carrés, nous avons dans les réserves adjacentes d'Umfolozi et de Hluhluwe la plus grande concentration de rhinocéros du monde, plus de trois mille blancs et trois cents noirs »*, explique-t-il, en insistant sur la nécessité de vendre des animaux pour maintenir l'équilibre de l'écosystème.

« Les ventes d'animaux sont aussi une source intéressante de revenus pour nos réserves, alors que le gouvernement réduit nos budgets », reconnaît M. Jeff Gaisford, chargé des relations publiques des Parc nationaux du Natal en précisant toutefois que *« le produit de ces ventes revient intégralement à la conservation »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Un saccage non revendiqué

Près de 200 tombes ont été profanées dans un cimetière juif du Haut-Rhin

Des inconnus ont profané, vendredi 28 ou samedi 29 août, près de deux cents tombes du cimetière israélite de Herrlisheim (Haut-Rhin), près de Colmar. Les réactions indignées sont nombreuses en Alsace, notamment dans la communauté juive.

STRASBOURG

de notre correspondant

Les faits ont été découverts dimanche soir 30 août par un visiteur : près de la moitié des tombes du cimetière israélite de Herrlisheim, dont certaines sont très anciennes, ont été les victimes de vandales. De nombreuses stèles ont été renversées, cinquante d'entre elles brisées. Au total, 193 sépultures ont été ainsi saccagées, mais aucune n'a été ouverte.

Les gendarmes de la brigade des recherches de Colmar ont ouvert une enquête. La plupart des stèles tombales étant difficiles à desceller ou à renverser, il apparaît peu vraisemblable que ce saccage ait pu être l'œuvre d'un homme seul. Aucune inscription n'a été découverte sur les lieux. Les faits pourraient avoir eu lieu vendredi 28 ou samedi 29 août dans la nuit, car un visiteur, vendredi *matin*, n'avait rien remarqué.

« Détruire à tout prix »

Ce cimetière, qui a été ouvert au début du dix-neuvième siècle, appartient au consistoire israélite du Haut-Rhin. Il est relativement peu visité et quelques inhumations seulement y ont eu lieu ces dernières années. Pour y accéder, une clé est disponible à la mairie de Herrlisheim ou chez le responsable du cimetière. Les vandales ne risquaient donc guère d'être inquiétés.

M. Jean-Jacques Weber (UDF-CDS), président du conseil général du Haut-Rhin, ainsi que le substitut du procureur de la République et plusieurs élus, se sont rendus sur les lieux, lundi 31 août dans l'après-midi. Le grand rabbin du Haut-Rhin, M. Jacky Dreyfus, s'est déclaré *« sidéré par de tels comportements »*. Mais il a ajouté : *« On ne peut pas dire, pour l'instant, s'ils sont l'œuvre de simples délinquants ou d'individus antisémites. Ils avaient, en tout cas, la volonté de détruire à tout prix. »* Pour sa part, le président du conseil général estime, dans un communiqué, que *« l'ampleur des dégâts constatés écarte l'hypothèse de jeux idiots et accrédite la thèse d'un acte de haine antisémite »*.

Quant à Me Pierre Dreyfus, délégué pour le Haut-Rhin du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), il s'interroge : *« Quand donc les profanateurs laisseront-ils dormir les morts en paix ? Il faut que le ou les coupables de ce nouveau et grave méfait soient rapidement découverts, car il est nécessaire que la justice passe sur une semblable situation moralement inqualifiable. »*

La dernière profanation d'un cimetière israélite dans le Haut-Rhin date de septembre 1990. Quarante-trois stèles avaient été renversées dans le cimetière de Horbourg-Wihr. L'enquête avait identifié un adolescent de quinze ans qui avait avoué avoir agi sans véritable motivation. Quatre mois plus tôt, des inscriptions racistes avaient été peintes sur le mur d'enceinte par un groupe de lycéens.

JACQUES FORTIER

□ **M. Jean Kahn (CRIF) : *« On ne peut pas ne pas faire le rapprochement avec les événements de Rostock »*.** – Après la profanation du cimetière d'Herrlisheim, M. Jean Kahn, président du Conseil des institutions juives de France (CRIF), nous a déclaré : *« Les auteurs de cet acte ne sont pas identifiés, mais à chaque fois qu'il y a des attentats contre des tombes, on ne peut pas rester prudents ou silencieux. De tels actes se répètent trop souvent. On ne peut pas ne pas faire le rapprochement entre cette profanation en Alsace et les événements racistes de Rostock en Allemagne. Les déclarations de M. Le Pen le 23 août à la Trinité-sur-Mer sont également une incitation à la haine raciale. »*

□ **Incendie criminel dans une synagogue à Saint-Avold (Moselle).** – Un incendie a été commis, dans la nuit du lundi 31 août au mardi 1er septembre, à l'intérieur de la synagogue de Saint-Avold (Moselle). D'importants dégâts matériels ont été constatés. Un jeune homme de vingt-trois ans a été arrêté et a avoué le forfait.

BIBLIOGRAPHIE

« Le Garri » du Père di Falco

Eglise-médias : l'éternel malentendu

Le Père Jean-Michel di Falco occupe une place bien marquée dans le PAF (paysage audiovisuel français) : celui de médiateur entre un épiscopat dont il est depuis cinq ans, sans en faire partie, le porte-parole officiel et une opinion publique qui se jette sur l'Eglise comme sur *« un os à ronger »*. Qu'il s'agisse d'une affiche provocatrice, d'un film suspect ou d'une déclaration à commenter, il est la providence des journalistes, d'autant plus surpris lui-même d'être propulsé à l'avant-scène que les évêques qui l'ont nommé ne sont pas mécontents de se dérober.

A jouer ce rôle de caution universelle des médias, Jean-Michel di Falco conçoit, avec le temps, un certain agacement, perceptible dans le livre de confidences qu'il vient d'écrire et pour lequel il a trouvé un joli titre, *le Garri*, du nom d'un jeu provençal qui consiste, à l'aide d'un miroir, à diriger l'éclat du soleil là où il n'éclaire pas. Ancien ouvrier fraiseur, fils d'une famille d'immigrés italiens de Marseille, abandonné très jeune par son père, devenu prêtre après la tempête de 68 quand d'autres prenaient la fuite, il livre des détails de sa vie et de sa vocation avec une liberté rare chez un homme d'Eglise.

Mais plus qu'aucun autre, Jean-Michel di Falco, qui fréquente le *Festival de Cannes*, prêche aux obsèques de Thierry Le Luron, dîne avec Michel Serrault ou Robert Hossein, est convaincu de l'intérêt pour l'Eglise, non pas de s'étaler, mais d'inventer des formes de présence nouvelles dans le monde des médias et des spectacles. *« Il faut construire les cathédrales du vingt et unième siècle et ces cathédrales seront médiatiques »*, écrit-il.

Alors, sur quoi braquer le miroir du *« garri »* ? Le porte-parole de l'épiscopat est aussi agacé par les réflexes de peur et de repli qu'il voit monter dans le catholicisme que par le mauvais procès fait par une partie des médias (et donc de la société) à une Eglise réduite à une instance purement répressive. Quitter le plateau d'une émission scabreuse de Michel Polac ou crier *« Lâchez-nous les baskets ! »* devant la publicité Benetton (le baiser d'une religieuse et d'un jeune prêtre) n'est pas une forme de démission. Le Père di Falco s'étonne de voir les médias *« surinvestir »* dans le rapport entre l'Eglise et la sexualité (*« On est beaucoup plus préoccupé de marier les prêtres de l'extérieur qu'ils ne le sont eux-mêmes »*), alors qu'ils sont moins regardants sur bien des formes d'injustice et de mépris de l'homme.

La force du Père di Falco est qu'il connaît, pour le fréquenter, le sérail des médias, le mécanisme de l'Audimat, le secret des gros tirages, et ses coups de crosse n'en ont que plus d'éclat. A dire vrai, il les distribue avec tact, fidèle à une image de simple prêtre que les lecteurs vont découvrir, convaincu que le premier message de l'Eglise est *« une parole qui donne ou redonne un sens à la vie des hommes »*.

HENRI TINCQ

▶ *Le Garri*, Père Jean-Michel di Falco, J.-C. Lattès, 240 pages, 99 F.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Au Texas

Un homme vit depuis un an grâce à un « demi-cœur » artificiel

Les responsables du Texas Heart Institute de Houston (Texas) ont annoncé, lundi 31 août, qu'un malade sur lequel avait été implanté il y a un an un « demi-cœur » artificiel (appareil d'assistance ventriculaire gauche) avait été autorisé par la FDA (Food and Drug Administration) à quitter l'hôpital pour regagner son domicile.

C'est au début du mois de septembre 1991 que l'équipe du professeur O. H. Frazier (Texas Heart Institute, Houston) avait implanté un nouveau type d'appareil d'assistance ventriculaire gauche chez un malade atteint d'une cardiomyopathie non ischémique à son stade ultime de développement (*le Monde* du 3 octobre 1991). Fabriqué par la firme Thermo Cardiosystems Inc., l'appareil a pour objet de suppléer la fonction musculaire défaillante du ventricule gauche. Il est implanté dans la cavité abdominale sous le diaphragme et relié, d'une part, au muscle cardiaque et d'autre part, à une batterie externe.

L'un des avantages majeurs d'un tel système est de fournir, à la différence de certains modèles de cœur artificiel, une grande autonomie au malade. Celui-ci n'est, en effet, pas dépendant d'une machinerie volumineuse et statique, mais simplement relié à la batterie électrique qu'il porte en bandoulière et qui est reliée à l'appareil par un fil percutané. A cet égard, le cas du patient, M. Mike Templeton, est une parfaite démonstration des qualités de l'appareil. « *M. Templeton jouit d'une totale autonomie. « Il peut prendre des douches ou des bains, se déplacer, avoir une activité professionnelle, etc. »*, explique le docteur Didier Lapeyre, directeur du programme de transplantation cardiaque du Texas Heart Institute. *Il peut même faire du jogging, un système électronique permettant de modifier le débit cardiaque, qui peut passer de cinq à onze litres par minute, en fonction des besoins de l'organisme. De plus, cette assistance ventriculaire gauche n'impose la prise d'aucun médicament, à l'exception d'un demi-comprimé d'aspirine tous les deux jours »* assure-t-il.

Electronicien de formation, M. Templeton collabore depuis plusieurs mois aux travaux du Texas Heart Institute. Il ne pouvait toutefois, du fait de la réglementation drastique de la FDA, rentrer chez lui. De nombreuses démarches et la menace d'un procès ont poussé l'administration américaine à l'autoriser, un an après l'intervention, à regagner son domicile.

Ce succès spectaculaire a, en définitive, fait abandonner l'idée d'une transplantation cardiaque chez ce patient. *« C'est la première fois*, affirme le docteur Lapeyre, *qu'un patient* vit *aussi longtemps avec un appareil d'assistance ventriculaire. »* Ce succès ne doit toutefois pas cacher les limites d'une telle technologie. Selon les spécialistes texans, il est clair qu'une telle prothèse ne pourra, à l'avenir, être utilisée que dans des indications thérapeutiques très réduites et qui restent à préciser. D'autres firmes travaillent, par ailleurs, à la mise au point de prototypes plus ou moins équivalents. Mais l'objectif principal demeure le cœur artificiel *« total »* dont les indications d'implantation sont *a priori* beaucoup plus nombreuses. Un objectif pour lequel personne n'ose encore aujourd'hui fixer de date et dont tout indique qu'il ne verra pas le jour avant la fin de ce siècle.

JEAN-YVES NAU

Le tabac devient cause officielle de décès en Grande-Bretagne

En vertu d'un accord passé entre le ministère de l'intérieur et l'Association des médecins britanniques (BMA), le tabagisme fera désormais partie, en Grande-Bretagne, des causes officielles pouvant figurer sur un certificat de décès.

Selon l'Office de recensement et d'étude de la population (OPCS), cette mesure devrait permettre d'affiner les statistiques concernant la mortalité liée au tabagisme (estimée à 110 000 morts par an).

En outre, elle devrait, à terme, apporter de l'eau au moulin des spécialistes de santé publique qui, outre-Manche, réclament l'interdiction de la publicité pour le tabac. L'association pour les droits des fumeurs Forest a protesté contre cet accord, estimant qu'il allait inciter les médecins à *« s'éloigner du fait médical pour formuler des hypothèses »*.

Plusieurs journaux, parmi lesquels le *Daily Telegraph*, ont également critiqué cette nouvelle mesure, craignant qu'elle n'éloigne les médecins de la *« science médicale »* et qu'elle les rapproche de *« domaines aussi vagues que la psychologie et la sociologie »*. Autant l'on peut, estiment certains commentateurs, sans grand risque de se tromper, affirmer que quelqu'un est mort des suites d'une pneumonie, autant il est difficile d'assurer qu'un décès a été causé par le seul tabagisme.

REPÈRES

ARCHÉOLOGIE

Découverte de sarcophages du haut Moyen Age à Créteil

La tranchée EDF creusée en bordure de la RN 186, face à l'église de Créteil (Val-de-Marne), est devenue le but de promenade des habitants. A l'occasion de travaux de terrassement, dans le cadre de l'aménagement du Trans-Val-de-Marne (une ligne d'autobus en site propre qui doit relier Saint-Maur à Rungis), trois sarcophages du haut Moyen Age, enfouis à 70 centimètres de profondeur, ont été mis au jour, fortuitement, le 21 août. Les travaux ont été stoppés à la suite de l'intervention du maire, M. Laurent Cathala, secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés. Les corps que renfermaient les sarcophages avaient les pieds dirigés vers l'est. Une étude a été confiée au laboratoire d'archéologie départemental du Val-de-Marne. Situé à un nœud de communications important, le site fait l'objet d'un recensement de tous les travaux qui y ont été effectués dans le sous-sol afin de *localiser des emplacements* vierges susceptibles de receler des vestiges *a priori* intacts. – *(Corresp.)*

EDUCATION

M. Lang ne veut pas dévoiler son budget

Le ministre de l'éducation nationale et de la culture a refusé, lundi 31 août, de *« se prononcer sur le contenu du budget de l'Etat, présenté fin septembre »* et, en particulier, sur *« le nombre d'emplois créés »* dans l'éducation nationale. Soulignant qu'il était tenu par l'obligation de réserve, il n'a donc pas confirmé les propos de *M. Laurent Fabius, premier secrétaire* du Parti socialiste. Ce dernier avait annoncé, dimanche 30 août, à l'occasion de l'université d'été du PS à Avignon, que les crédits affectés à l'éducation nationale en 1993 permettraient *« la création de dix mille emplois »* (*le Monde* du 1er septembre). *« Il est trop tôt pour se prononcer sur ce sujet, mais on sait que M. Bérégovoy a souhaité que le budget de l'éducation reste le premier de la nation »*, a précisé M. Lang.

RELIGIONS

Quatre voyages au programme du pape en 1993

Le pape, soixante-douze ans, qui *a été opéré* d'une tumeur bénigne le 15 juillet dernier, prolonge de quelques jours sa convalescence à Lorenzago, dans les Dolomites, au nord de l'Italie. Il doit regagner, *mercredi 2 septembre, sa résidence* d'été de Castelgandolfo, près de Rome. Dimanche 30 août, au cours de la prière de l'Angelus, à Domegge-di-Cadore, localité *proche de Lorenzago, il a prié pour* le retour de la paix en Bosnie, *renouvelant* l'appel de Paul VI : *« Jamais plus la guerre »*.

Pour souligner l'amélioration de *l'état de santé du pape, M.* Joaquim Navarro-Valls, porte-parole du Vatican, a présenté samedi 29 août le programme de ses visites en 1993. Jean-Paul II se rendra au congrès eucharistique de Séville (Espagne) en juin, puis aux Etats-Unis, à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse le 15 août à Denver (Colorado), et en septembre dans les trois pays baltes, Lituanie, Estonie et Lettonie. Un déplacement en Ouganda *est aussi prévu, mais la date n'a* pas encore été arrêtée. Rappelons que le pape a maintenu son voyage en République dominicaine en octobre 1992, pour l'ouverture *de l'assemblée générale des épiscopats* latino-américains, mais qu'il a annulé la visite prévue au cours du même déplacement en Amérique centrale au Mexique, au Nicaragua et à la Jamaïque. – *(AFP.)*

□ ***Remise en service du troisième réacteur nucléaire du Bugey.*** – La tranche numéro 3 de la centrale nucléaire du Bugey (Ain) a été recouplée au réseau d'électricité, vendredi 28 août, après une année de révision décennale. Un léger suintement d'eau, décelé en septembre 1991 sur le couvercle de la cuve du réacteur, avait conduit EDF à retarder considérablement cette remise en service, à l'origine prévue pour décembre 1991. La centrale du Bugey comporte quatre tranches de 900 mégawatts chacune, dont trois sont actuellement à l'arrêt pour plusieurs semaines afin de permettre des opérations de rechargement et de révision technique.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Diminution de 12 % du nombre de tués sur la route en juillet

Le nombre des tués a diminué de 12 % *sur les routes de France* en juillet par rapport au même mois l'an dernier, celui des blessés a diminué de 16 % et celui des accidents de 15 %. Au total, selon ces chiffres, publiés lundi 31 août, 116 vies ont pu être épargnées en juillet, premier mois d'application *du permis à points*.

Même si ces statistiques ont été faussées au début de la période par les manifestations de routiers, le secrétariat d'Etat aux transports *routiers de M. Georges Sarre* a établi le rapprochement : *« Les effets du permis à points durant ce mois de juillet, avec la généralisation d'une conduite plus apaisée et moins agressive, ont infléchi très favorablement le nombre et la gravité des accidents de la circulation. »*

Ces chiffres pourront servir à la commission, présidée par M. Jacques Roché, chargée de suivre les résultats de la loi sur le permis à *points. Les premières conclusions* de cette commission, qui devront être remises à la mi-septembre, *« n'entraîneront aucune retouche de la loi »*, selon le cabinet de M. Georges Sarre, qui dément par ailleurs les rumeurs de réaménagement des modalités d'application.

□ **Rectificatif.** – Une coupe malencontreuse a rendu incompréhensible le bilan du cyclone tropical « Andrew » que nous avons publié dans *le Monde* du 1er septembre. Ce bilan était de 33 morts (25 en Floride, 4 en Louisiane et 4 aux Bahamas) et deux disparus avérés en Floride .

SPORTS

VOILE : la transat Québec-Saint-Malo

Laurent Bourgnon l'emporte d'un souffle devant Florence Arthaud

***Arrivé peu avant minuit**, lundi* **31 août, Laurent Bourgnon a remporté à bord du trimaran *Primagaz* la troisième édition de la transat Québec-Saint-Malo en équipage, après 8 jours 5 heures 49 minutes de navigation *(14,4 nœuds de moyenne)*. Il a précédé de 1 heure 28 minutes Florence Arthaud *(Pierre-1er)* mais n'a pas battu le record de l'épreuve (7 jours 21 heures 35 minutes) détenu depuis 1988 par Serge Madec *(Jet-Services)*.**

Depuis sa création en 1984, à l'âge d'or des multicoques géants, la course Québec-Saint-Malo en équipage a toujours été la plus rapide des transats. Son parcours (2 896 milles dont 370 sur le fleuve Saint-Laurent) avait permis, dès la première édition, au Canadien Mike Birch d'établir sur son catamaran *Formule-Tag* (plus de 25 mètres de long) le record de distance parcourue en 24 heures par un voilier avec 518 milles. *Cette performance*, améliorée seulement par Serge Madec sur *Jet-Services* lors de son dernier record de la traversée de l'Atlantique en équipage, a été approchée le 28 août par Laurent Bourgnon qui a couvert 477 milles (19,8 nœuds de moyenne) avec son trimaran *Primagaz* dont la longueur est limitée à 60 pieds (18,28 mètres) par les nouveaux règlements.

La performance du navigateur franco-suisse, réalisée avec un trimaran disposant, *a priori*, d'un potentiel de vitesse sensiblement inférieur aux allures portantes à ceux des maxi-catamarans, illustre bien les progrès réalisés, en huit ans, par l'architecture navale et par les navigateurs. Grâce à des plates-formes plus rigides, il n'est plus rare de voir certains skippers naviguer, même en solitaire, sur un seul flotteur, coque centrale entièrement émergée. Cette nouvelle manière d'exploiter à fond le potentiel de vitesse des multicoques a aussi sa contre-partie : les multiples avaries de ces araignées des mers menées comme des dragsters à voile.

Comme beaucoup de courses récentes, Québec-Saint-Malo a été une épreuve par élimination. Des quatre leaders qui se sont succédé depuis le départ le 23 août, deux ont dû abandonner. Jean Maurel d'abord, dont le vieux trimaran *Allianz-Via-Assurances*, lancé en 1988, a été victime d'une voie d'eau dans la coque centrale provoquée par une rupture de martingale (câble reliant les flotteurs à la coque centrale). Loïck Peyron, vainqueur en juin de la transat anglaise en solitaire, ensuite, en plein duel avec Laurent Bourgnon à quelque 1 000 milles de Saint-Malo.

Alors qu'il progressait sous triquette avec seulement deux ris dans la grand-voile, par 30 nœuds de vent dans une mer très formée avec des creux de 9 mètres, *Fujicolor*, le trimaran de Loïck Peyron a *démâté*. Hasard ou feeling ? Laurent Bourgnon et son équipage avaient profité de ces conditions peu *propices* à la vitesse *pour* affaler leur grand-voile afin de remplacer les lattes cassées.

Dès lors, la victoire ne pouvait plus échapper à Laurent Bourgnon ou à une Florence Arthaud rendue *« raisonnable »* par ces avaries et ses récentes expériences. *« Les mauvais souvenirs de Québec-Saint-Malo 1988 où nous avions chaviré à la pointe de la Bretagne et de la transat anglaise, où il m'est arrivé la même chose, me provoquent des nœuds à l'estomac quand la mer devient très mauvaise »*, avouait la navigatrice.

Disposant d'un équipage très expérimenté avec Bruno Peyron, le récent recordman de la traversée de l'Atlantique en solitaire, Hervé Laurent à la navigation et Olivier Wroczinski et Martial Salvan pour les manœuvres, Laurent Bourgnon se contentait alors de contrôler la progression de *Pierre-Ier* qui lui a repris une centaine de milles dans les dernières quarante-huit heures pour échouer d'un souffle à Saint-Malo.

GÉRARD ALBOUY

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Espoirs américains

Aucune surprise n'a été enregistrée, *lundi 31 septembre* à Flushing Meadow, où ont débuté les Internationaux de tennis des Etats-Unis. Toutes les têtes de série ont passé le premier tour, y compris le Français Guy Forget, qui retrouvera *au deuxième tour le Suédois* Magnus Larsson, qui l'avait éliminé du tournoi olympique à Barcelone.

Après la victoire du Suédois Stefan Edberg l'an dernier, les Américains peuvent *espérer reprendre* possession de « leur » tournoi : Flushing Meadow, doté de 8 556 660 dollars. Le 13 septembre sera, en effet, attribué le quatrième *titre d'un Grand Chelem dont les* trois premières levées ont été remportées par deux citoyens des Etats-Unis : Jim Courier (Australie et Roland-Garros) et André Agassi *(Wimbledon). Un match au sommet* pourrait opposer les deux jeunes champions dès les quarts de finale, s'ils réussissent à se qualifier dans un partie de tableau qui comprend également leur aîné John McEnroe.

Cette année, les Etats-Unis présenteront quatre autres têtes de série : Pete Sampras (3), Michael Chang (4), Malivai Washington (14) et Ivan Lendl (9), qui vient d'obtenir sa naturalisation. Jimmy Connors, demi-finaliste l'an passé, *qui fête ses quarante* ans le *2 septembre*, sera encore de la partie. Pour les Américains, le principal *adversaire sera toujours Stefan* Edberg (2), qui devrait rencontrer le Néerlandais Richard Krajicek en quarts, *si la logique est* respectée. Parmi les autres outsiders européens, les deux surprenants finalistes de Wimbledon et de Roland-Garros, le Croate Goran Ivanisevic (5) et le Tchécoslovaque Petr Korda (6), devront s'adapter au Décoturf (surface rapide) du Louis Armstrong Stadium.

Chez les dames, Steffi Graf aura une nouvelle occasion de confirmer son retour au niveau de Monica Seles, après sa victoire sur le gazon londonien. Toutefois, la finale tant attendue ne pourra avoir lieu que si la Serbe réussit à se qualifier dans une moitié de tableau qui réunit l'Argentine Gabriela Sabatini, victorieuse à Flushing Meadow en 1990, et l'Américaine Jennifer Capriati, nouvelle championne olympique.

Une fois n'est pas coutume, la France sera mieux représentée chez les femmes que chez les hommes, même si Nathalie Tauziat (12) et Mary Pierce (16) trouveront respectivement Steffi Graf et Marie-Joe Fernandez (7) sur leurs chemins, dans des huitièmes de finale théoriques. Dans le tournoi masculin, la seule tête de série française *est Guy Forget (13), toujours* victime d'ennuis physiques et allergique à l'US Open, où il n'a jamais *dépassé le troisième tour en huit* participations.

G. Cl.

Les résultats du lundi 31 août

Simples messieurs
(Premier tour)

J. Courier (EU, 1) b. A. O'Brian (EU), 4-6, 6-1, 6-3, 7-6 ; M. Stich (All, 11) b. Delaitre (Fra), 6-4, 6-3, 6-4 ; *C. Pioline (Fra) b. M. Strelba* (Tch), 7-5, 2-1, ab. ; O. Camporese (Ita) b. G. Raoux (Fra), 6-4, 7-6, 6-1 ; G. Forget (Fra, 13) b. J. Grabb (EU), 6-2, 6-3, 7-6 ; G. Ivanisevic (Cro, 5) b. M. Rosset (Sui), 6-4, 6-4, 6-4.

Simples dames
(Premier tour)

S. Graf (All, 2) b. H. Cioffi (EU), 6-0, 6-2 ; E. Zardo (Sui) b. *I. Demongeot (Fra)*, 6-3, 6-4 ; M. J. Fernandez (EU, 7) b. D. Faber (EU), 3-6, 6-0, 6-4 ; N. Van *Lottum (Fra) b. B. Paulus* (Aut), 6-3, 7-5 ; S. Testud (Fra) b. A. Fusai (Fra), 6-4, 7-6 ; R. McQuillan (Aus) b. C. Mothes (Fra), 6-2, 6-0 ; M. Seles (You) b. A. Keller (EU), 6-1, 6-0.

□ **FOOTBALL : la sélection française pour le match Bulgarie-France.** – Gérard Houllier, sélectionneur de l'équipe de France, a choisi, lundi 31 août, dix-sept joueurs pour le déplacement du 9 septembre à Sofia, en poule de *qualification pour la Coupe du* monde 1994 : Lama (PSG), Martini (Auxerre) – Boli (Marseille), Casoni (Marseille), Petit (Monaco), Roche (PSG), Sassus (PSG), Silvestre (Sochaux) – Blanc (Naples), Deschamps (Marseille), Durand (Marseille), Fournier (PSG), Sauzée *(Marseille)* – Cocard *(Auxerre)*, Ginola (PSG), Papin (Milan), Vahirua (Auxerre). Par rapport au dernier *match perdu au Parc des* Princes contre le Brésil, un seul nouveau sélectionné apparaît : le défenseur Jean-Luc Sassus. Quatre autres joueurs ont été écartés du groupe : Manuel Amoros, jugé hors de forme, William Prunier, Christian Perez, blessé, et Eric Cantona, *qui a demandé à être mis « en* réserve » de l'équipe de France.

هكذا من الأصل

ÉCHECS

Après vingt ans d'inactivité

Bobby Fischer rencontre son ancien rival Boris Spassky

L'ancien champion du monde d'échecs, l'Américain Bobby Fischer, aujourd'hui âgé de quarante-*neuf ans, qui n'a plus joué une* seule partie en public depuis 1972, date à laquelle il avait ravi la couronne *mondiale à Boris Spassky*, âgé maintenant de cinquante-cinq ans (1), devait retrouver son ancien rival *à partir du mercredi* 2 septembre.

Mise sur pied par un milliardaire serbe, M. Vasiljevic, le match doit débuter dans l'île de Sveti-Stefan, située *dans l'Adriatique*, qui fait partie du Monténégro. Le prix offert par l'organisateur au futur *vainqueur est de 3,65 millions de* dollars (17 520 000 F environ), le perdant touchera 1,35 million de *dollars (6 480 000 F* environ).

Les conditions de la rencontre (qui n'est pas reconnue par la Fédération internationale des échecs) sont les suivantes :

1. *Est déclaré* vainqueur le premier des deux joueurs qui aura gagné dix parties, les nulles ne comptant pas. On joue cinq parties par semaine.

2. *Si, avant la fin de la première* heure de jeu, un joueur propose la nullité et que l'autre l'accepte, la partie est recommencée.

3. Le match se joue avec une pendule inventée et brevetée par Fischer lui-même : chaque joueur dispose, au départ, de quatre-vingt-dix minutes pour ses quarante premiers coups, mais chaque fois qu'il joue un coup, *la pendule lui alloue* une minute de plus sur le temps réglementaire. Plus il joue vite, plus le joueur engrange des minutes qui devraient lui éviter la *crise de temps en fin de partie*.

4. Les joueurs resteront à Sveti Stefan jusqu'à ce que l'un deux ait gagné cinq parties. La suite du match devrait avoir lieu à Belgrade.

5. Les secondants sont, pour Fischer, le grand maître philippin Torre ; pour Spassky, les grands maîtres yougoslaves Nikolic et Ivkov (auteur d'une thèse d'Etat sur le jeu de Fischer) et le grand maître russe Balachov.

(1) Spassky défendait alors les couleurs *de l'Union soviétique. Il possède maintenant* la double nationalité franco-russe.

Indécences

On aurait dû bondir de joie : *Fischer, le prodige qui, à vingt*-neuf ans, écrasait Spassky 12,5-8,5 en s'étant permis de perdre une partie par forfait, tout cela après avoir « envoyé à l'hôpital » Larsen et Taimanov avec un 6-0 pour chacun puis balayé le grand Petrossian, Fischer donc est de retour. Devenu (à peu près) fou après son *triomphe, il avait exigé, en* 1975, que son challenger d'alors, le tout jeune Karpov, ait, pour avoir une chance de ramener la couronne suprême *en URSS, l'obligation de le bat*tre avec deux points d'avance. Exigence insensée qui fut justement refusée par les instances internationales.

Destitué, ruiné par la secte à laquelle il avait adhéré, Fischer *alimenta*, durant vingt ans, beaucoup plus la chronique des faits divers que celle des échecs. Même si la rumeur et les confidences distillées par ceux qui l'approchaient disaient toujours qu'il ne cessait de penser aux soixante-quatre cases, *quelque* chose – *quoi ?* – l'empêchait de rejouer officiellement, malgré des offres plus qu'alléchantes. Il a enfin *accepté... la pire, serait-on* tenté de dire. Que peut prouver un match contre Spassky ? Qu'il gagne, il aura alors battu le cent-unième joueur mondial (2 560 points ELO contre 2 790 à Kasparov), qui ne termina que quatrième du... championnat de France 1991.Comment peut-on parler de revanche ? S'il perd, il aura terni sa légende de champion vaincu uniquement sur le tapis vert.

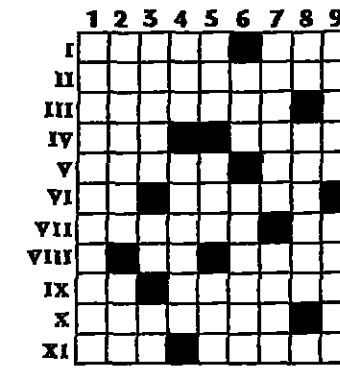
Que dire enfin de la pluie de dollars sur deux *« retraités »*, selon le mot de Kasparov, et du lieu choisi pour la rencontre ? Que les deux sont indécents. *Jouer pour tant d'or à quelques* encablures de tant de souffrances, en violant délibérément l'embargo qui frappe le Monténégro et la Serbie (1), ne gran*dit aucun des deux anciens* champions.

BRUNO DE CAMAS

(1) Selon l'agence Reuter, le département américain du Trésor a prévenu les avocats de Fischer que la violation était passible d'une amende pouvant atteindre 250 000 dollars (plus de 1 million de francs) et d'une peine de prison pouvant atteindre dix années.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5858



HORIZONTALEMENT

I. Ignore le vertige. Son coup ne *fait pas de mal.* – II. *Mauvaise cuisine.* – III. Aime le bon sens. – IV. Fait partir. Avec lui, on connaît la chanson ! – V. De quoi avoir la main lourde. Avance en tournant. – VI. Symbole. Certaines sont possédées par le « diable ». – VII. Ne travaille évidemment pas en dor*mant. Aime ne rien faire.* – VIII. Conjonction. Laissé dans l'ombre. – IX. Article. Donnent lieu à *des déclarations.* – X. Faisait entorse à la discrétion. – XI. Ne retient pas tout. Donne du poids.

VERTICALEMENT

1. *Très bien soignés.* – 2. Connaît de brefs moments de détente. Lettre grecque. – 3. Avec eux, il ne peut qu'y avoir du sport. Crée une opposition. Tous derrière et lui devant. - 4. Figure dans le jeu. Moyen de prendre de la hauteur. – 5. Dont on devra se sépa*rer. Un agent en Russie.* Sujet de plainte. – 6. Spécialiste du téléphone. Ne permet pas de passer du rêve à *la réalité.* – 7. Passe sous les ponts. Parties de la langue. – 8. Pronom. Apportait une marque de tendresse. – 9. Qui n'ont donc rien dans le « ventre ». *Offre le passage.*

Solution du problème n° 5857

Horizontalement

I. Analectes. – II. Macédoine. – III. Netteté. – IV. Eve. Nids. – V. Suse. Léon. – VI. Is. Valse. – VII. Kano. Ur. – VIII. Unis. Nara. – IX. Lia. Ost. – X. Séton. – XI. Nettes.

Verticalement

1. Amnésiques. – 2. Naevus. Eu. – 3. Actes. Kit. – 4. Let. Evasion. – *5. Eden. An. Ane. – 6. Cotillon.* – 7. Tièdes. Août. – 8. En. Sœurs. – Sel. Ratés.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Mariages

– Viviane
LOSICE JOSIPOWICZ
et
Olivier SILBERSTEIN

ont la joie de faire part de leur mariage, célébré le dimanche 30 août *1992, en la synagogue Notre-Dame-de*-Nazareth.

Décès

– Le Seigneur a accueilli dans Sa Paix et Sa Tendresse

Jean-Claude AILLERET,
ingénieur en chef
des Ponts et Chaussées (X58),
chevalier de la Légion d'honneur,

décédé à l'âge de cinquante-deux ans, à Paris, le 29 août 1992.

La messe d'enterrement, dans l'esprit familial et amical qu'il aimait, aura *lieu à Saint-Symphorien de Versailles*, le 2 septembre à 14 heures, et l'inhumation au cimetière de Bourron-Marlotte *(Seine-et-Marne), vers 18 h 15.*

De la part de
Mme Jean-Claude Ailleret,
née Geneviève Drion,
son épouse,
Béatrice et Gilles de Chassey,
Yves et Gabrielle Ailleret,
ainsi que Grégoire,
Vincent, Armelle et Sabine Ailleret,
ses enfants,
M. et Mme Pierre Ailleret,
ses parents,
Mme Adrien Drion,
sa belle-mère,
Monique Dupront,
François et Chantal Ailleret,
Nicole et Jean-Paul Renoux,
Bernard et Christiane Ailleret,
Edith et Gwenhaël Jan,
Hervé et Christiane Drion,
Pierre et Véronique Drion,
Ghislain et Françoise Drion,
Thérèse et Gérald Lefort,
Charlotte Drion,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
Ainsi que ses neveux et nièces
Et toute la famille,

Ni fleurs ni couronnes. Dons pour la recherche sur la leucémie : ARTM-Professeur Gluckman, hôpital Saint-Louis, Paris.

6, rue d'Artois,
78000 Versailles.

– M. et Mme Michel Blangy,
ses enfants,
Mlle Caroline Blangy,
M. François Blangy,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Renée BLANGY,
née Herault,

survenu le 20 août 1992, à l'âge de *quatre-vingt-onze ans.*

La cérémonie religieuse a été célé*brée dans l'intimité familiale, le mardi* 25 août, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire des Lilas.

Préfecture de la région Poitou-Charentes,
86021 Poitiers.

– M. Victor Boccara,
son époux,
Mme Evelyne Boccara,
ses enfants et petits-enfants,
M. Paul Boccara,
ses enfants et petit-enfant,
Mme Nicole Boccara,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Boccara, Memmi, Marek, Sarfati, Akrich, Samama, Fiorentino, Bismuth, Cohen,
Parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Julie BOCCARA,
née Memmi,

survenu le 29 août 1992.

Les obsèques auront lieu au cimetière communal d'Ivry-sur-Seine, rue Gaston-Monmousseau, le mercredi 2 septembre, à 10 h 30.

La famille ne reçoit pas.

25, rue Rennequin,
75017 Paris.

– Sa famille
a la douleur de faire part du décès de

Mme Bella
CHAPOVAL-MOISESCO,

survenu le 1er août 1992, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

6, rue Benouville,
75116 Paris.

– Mme Jacques Thomas,
Mme Olivier Mennesson,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Charpin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bruno Charpin,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre CHARPIN,
née Suzanne de Loye,

survenu le 30 août 1992, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 2 septembre, à 15 heures, en l'église de Saint-Martin-de-Castillon (Vaucluse).

Ni fleurs ni couronnes.

Avenue Cremazy,
13600 La Ciotat.
84750 Saint-Martin-de-Castillon.
120 *bis*, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.
171, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– La section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des hautes études a le regret de faire part du décès de

M. Mathias DELCOR,
ancien titulaire de la direction d'études
« Religions des sémites occidentaux
et de la Bible hébraïque ».

Les obsèques ont été célébrées le samedi 22 août 1992.

– Mme Jean Fabre
Et Pierre,
son fils,
ont le chagrin de faire part du décès, le 6 août 1992, à Bozouls (Aveyron), de

Jean FABRE,
agrégé de l'Université,
auteur d'études critiques
sur G. Simenon,
le *roman* policier et le fantastique.

720, avenue Paul-Parguel,
34090 Montpellier.

– Mme Marcelle Dufour-Le Court,
sa mère,
a la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre LE COURT,
administrateur civil,

survenu à l'âge de quarante-trois ans, à Paris-15e.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 2 septembre 1992, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, à Paris-15e, à 8 h 30, suivie de l'inhumation à Villedieu-les-Poêles (Manche), dans l'intimité familiale.

13, rue de Siam,
75116 Paris.

– Mme Pierre Mothe,
son épouse,
Alain, Jacques, Philippe,
ses fils
Et leurs épouses,
Ses huit petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre MOTHE,
ingénieur général honoraire
des Ponts et Chaussées,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 27 août 1992, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

3, avenue Millerct-de-Brou,
75016 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Denise MALDIDIER,
maître de conférences en linguistique à
l'université Paris-X-Nanterre,

survenu accidentellement, le 28 août 1992.

De la part de
Mme Jean Maldidier,
sa mère,
Ses frère et sœurs,
Ses neveux et nièces,
Ses petits-neveux et petites-nièces.

L'inhumation aura lieu le mercredi 2 septembre, au cimetière parisien d'Ivry, 44, avenue de Verdun.

On se réunira devant l'entrée principale à 13 h 45.

– Les amis de

Denise MALDIDIER,

Ceux qui pendant de nombreuses années ont partagé son idéal et son engagement,
Ceux qui ont admiré sa générosité, son intelligence et son énergie,
ont la douleur d'annoncer sa mort, survenue accidentellement, le 28 août 1992.

« ... Nicolas de Staël, nous laissant entrevoir son bateau imprécis et bleu, repartit pour les mers froides, celles dont il s'était approché, enfant de l'étoile polaire. »

René Char.

– Le président de l'université Paris-X-Nanterre,
L'UFR de langue, littérature et philosophie,
Le département de linguistique,
Le Centre de recherches linguistiques
Et l'ensemble de ses collègues, enseignants et administratifs,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Denise MALDIDIER,

survenu le vendredi 28 août 1992.

Denise Maldidier était maître de conférences en linguistique à l'université Paris-X-Nanterre, membre du centre de recherches linguistiques de cette université, du CIADEST de Montréal, ainsi que de l'URA CNRS 381. Spécialiste d'analyse de discours, et plus particulièrement du discours politique *(guerre d'Algérie, Révolution française* en collaboration avec des historiens), elle a publié en 1990 *l'Inquiétude du discours, présentation* de textes de Michel Pêcheux.

– Régine Robin
Et Marc Angenot,
Le centre interuniversitaire d'analyse du discours et de sociocritique des textes
Le comité de rédaction de la revue *Discours social*,
Ses amis de Montréal et du Québec
ont la douleur de faire part de la mort de

Denise MALDIDIER.

Ils n'oublieront jamais son intégrité, sa disponibilité, sa stature intellectuelle et le rayonnement de son amitié.

– Les membres du LATAPSES
(Unité mixte de recherche de l'université de *Nice Sophia-Antipolis* et du CNRS),
ont la douleur de faire part du décès soudain de

Anna MARICIC,

survenu le 25 août 1992.

Ils assurent Lise et Richard Arena de toute leur affection.

LATAPSES,
250, rue A.-Einstein,
06560 Valbonne.

– M. et Mme Philippe Pellé,
Mme Florence Pellé,
M. et Mme Jean-Marie Culpin,
Edouard,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marceau PELLÉ,
proviseur honoraire,
ingénieur IEG,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,
officier des Palmes académiques,

leur père, grand-père, arrière-grand-père et parent,

survenu le 29 août 1992, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Priez pour lui,

en y associant le souvenir de son épouse,

née Thérèse Nouhaud,

décédée le 25 octobre 1980.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Lubin de Rambouillet.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière ancien de Rambouillet, dans l'intimité familiale.

62 *bis*, rue Albert-Joly,
78000 Versailles.

– M. et Mme Gérard Picq,
M. et Mme André Lhuillier,
Mme Lucien Picq,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert PICQ,

survenu le 26 août 1992, dans sa quatre-vingt-huitième année, à Jouars-Ponchartrain.

L'incinération a eu lieu au crématorium du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.

Rue de La Rochefoucauld,
78640 Saint-Germain-de-la-Grange.

– Mme Albert Tallineau,
née Suzanne Dagusé,
son épouse,
Yves et Lucile Tallineau,
Jacques et Françoise Tallineau,
Jean-Claude et Nicole Tallineau,
ses enfants,
Anne, Claudie, Isabelle, Emmanuel, Pierre, Florent,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Albert TALLINEAU,
ingénieur divisionnaire
des travaux publics de l'Etat
en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,
titulaire
de la médaille de l'Aéronautique,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 27 août 1992, dans sa quatre-*vingt-quatrième* année.

Les obsèques ont eu lieu le 29 août, à Benet (Vendée).

Résidence de l'Europe,
7, rue Anatole-France,
17200 Royan.

– Le Puy-en-Velay.

M. et Mme Bernard Diot,
M. et Mme Robert Mari,
M. et Mme Charles Coiffier
et leurs enfants,
Mme Jacqueline Versepuy,
M. Robert Maurois,
Les familles Durand, Fayard, Genoud-Prachet, Croc, Jarrijon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel VERSEPUY,

survenu le 23 août 1992, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le 26 août 1992, au Puy-en-Velay.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Le 1er septembre 1980, partait pour Or.·. Et.·.

Jean BRENIER,
commandant d'aviation.

Une pensée est demandée par son épouse et son fils à ceux qui l'ont connu et aimé.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal.
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communications diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Prévenir le cancer du sein

Allant au-delà du simple dépistage, un médicament va être prescrit pour empêcher l'apparition d'une lésion cancéreuse.

NICE

de notre envoyé spécial

EN dépit des progrès de ces dernières années, le cancer du sein demeure aujourd'hui le plus fréquent et le plus meurtrier des cancers féminins. La fréquence de cette pathologie va croissant dans les pays à haut niveau de vie. On estime, par extrapolation, à plus de 20 000 le nombre de nouveaux cas diagnostiqués chaque année en France, ce cancer étant dans le même temps à l'origine de près de 10 000 décès. L'approche épidémiologique a permis de réunir une somme de renseignements sur les facteurs de risques et de nombreux travaux ont réussi à déterminer les conditions dans lesquelles le dépistage précoce, par examen radiographique systématique, est le plus efficace.

Pourtant, on est encore loin d'avoir mis en place, en France, une organisation cohérente en matière de dépistage et de surveillance des femmes les plus concernées, celles âgées de cinquante à soixante-dix ans. La désorganisation et l'inégalité qui prévalent dans ce domaine sont le fruit manifeste du désintérêt des autorités sanitaires et de la mauvaise collaboration entre praticiens exerçant dans les secteurs public et privé ou dans des disciplines différentes (1). Elle traduit également le faible intérêt de la profession médicale et des organismes de sécurité sociale pour un objectif majeur de santé publique. On sait pourtant, preuves à l'appui, qu'une amélioration du dépistage de ce cancer permet une prise en charge de la maladie à un stade plus précoce du développement de la tumeur, et augmente notablement les chances de survie.

Une telle situation est d'autant plus dommageable que l'on assiste, avec le cancer du sein, aux prémices d'une véritable révolution qui pourrait permettre de passer du dépistage (recherche de l'existence de lésions avant leur expression clinique) à la prévention (action permettant d'empêcher l'apparition de lésions) de cette tumeur dans la population qui est le plus exposée au risque. Un groupe de spécialistes français vient ainsi d'annoncer, dans le cadre d'une réunion scientifique qui se tient actuellement à Nice (2), la mise en œuvre d'une campagne sans précédent de prévention du cancer du sein.

En matière de thérapeutique, la principale question posée est, ici, celle de la place qu'il convient d'accorder en pratique aux traitements adjuvants, chimiothérapie cytotoxique (anticancéreuse) ou médications hormonales. Alors que la place de la chirurgie et de la radiothérapie semblait établie et ne plus permettre de réaliser de progrès majeurs, il apparaissait qu'une utilisation éclairée des traitements adjuvants pourrait permettre de prévenir les rechutes cancéreuses et les décès d'une proportion importante de femmes chez lesquelles une première lésion avait été décelée. En septembre 1985, un travail multidisciplinaire américain établissait un premier consensus dans ce domaine complexe et objet de bien des controverses (*le Monde* du 9 octobre 1985). Sept ans plus tard et après de nombreux essais cliniques, les progrès sont indéniables.

La dramatique inefficacité de certains traitements

Si, dans son principe, l'approche thérapeutique n'a pas varié, elle s'est affinée. La lésion étant identifiée et son caractère cancéreux confirmé, il s'agit toujours, dans un premier temps, de savoir si les ganglions axillaires (situés au niveau de l'aisselle) sont, ou non, le siège de cellules cancéreuses ou, en d'autres termes, si la prolifération tumorale a déjà « essaimé ». Jusqu'à ces dernières années, ce critère était déterminant quant à la mise en œuvre d'un traitement adjuvant. Ce dernier, pensait-on, n'était utile que si un ou plusieurs ganglions étaient « atteints ».



KRZYSZTOF PRUSZKOWSKI

Aujourd'hui, les équipes spécialisées fondent, pour l'essentiel, leur décision sur des critères propres à la tumeur elle-même. Il s'agit de la taille de celle-ci, du grade histologique des cellules qui la constituent ainsi que du dosage des récepteurs d'hormones présents à ce niveau, image en miroir du potentiel évolutif de la lésion. Il s'agit aussi, depuis peu, de la « cytométrie en flux » qui permet de déterminer la quantité de cellules en prolifération et donc de donner des éléments plus précis quant à la nécessité et au type (chimiothérapie, hormonothérapie) d'un traitement adjuvant.

La multiplication des essais cliniques menés dans ce domaine et plus encore leur récente analyse globale (ou méta-analyse) par un groupe d'épistémologistes placés sous la direction de l'épidémiologiste britannique Richard Peto (Imperial Cancer Research Fund, Oxford) ont permis d'envisager le passage, sur le terrain, du dépistage à la prévention (3). « *Si l'on peut démontrer de manière fiable qu'une thérapeutique largement disponible est à l'origine d'une amélioration, même modérée, du pronostic, ce sont quelques centaines de milliers de femmes qui pourraient, chaque année, souhaiter en bénéficier*, écrit le professeur Peto en introduction de son étude. *Si l'on soumet 200 000 femmes par an à un traitement qui réduit la mortalité à cinq ans de 25 à 20 %, ou la mortalité à dix ans de 50 à 40 %, on évitera – ou on réduira de manière importante – 10 000 à 20 000 décès par an. Il importe par conséquent de ne pas sous-estimer les effets thérapeutiques qui peuvent apparaître, au premier abord, comme modérés* ». Le statisticien, dès lors, devient un collaborateur indispensable du praticien.

Ce travail réussi, grâce à une collaboration mondiale, a permis de centraliser toutes les données concernant l'ensemble des femmes ayant, dans le domaine du traitement adjuvant du cancer du sein, participé avant 1985 à un essai thérapeutique. Sur les 75 000 femmes concernées, 32 % étaient décédées et 10 % avaient présenté une récidive. Cette analyse chiffrée démontre la dramatique inefficacité de certaines approches thérapeutiques. Elle met aussi en lumière une donnée essentielle. Il apparaît en effet que l'utilisation d'un médicament « antihormone » (le tamoxifène) permet de réduire de près de 40 % chez la femme le risque de survenue d'un cancer sur son autre sein.

« *Cette observation est d'une très grande importance*, explique le professeur Moïse Namer (Centre anticancéreux Antoine-Lacassagne, Nice). *On sait en effet qu'une femme qui a eu un cancer du sein a cinq fois plus de risques qu'une autre de souffrir de la même lésion sur le sein contro-latéral. Or, on sait par ailleurs qu'il existe un groupe de femmes qui ont, elles aussi, un risque élevé de souffrir d'un cancer du sein. Il s'agit de celles dont la mère, ou une sœur ont été atteintes. Il était dès lors très tentant de mettre en œuvre une action préventive en proposant le tamoxifène à ces femmes, aujourd'hui bien portante, et d'observer sur une longue période si l'on réduit effectivement chez elles la fréquence des cancers du sein* ».

Prévention plus large

Telles sont les bases de cette opération de grande ampleur qui, après les Etats-Unis, vise en France et en Grande-Bretagne à réunir 15 000 femmes présentant un risque familial de cancer du sein et volontaires pour participer à cet essai (4). La moitié d'entre elles prendront un comprimé (20 milligrammes) par jour de tamoxifène pendant cinq ans et l'autre moitié un produit supposé sans effet biologique (placebo). L'objectif, ici, est de réduire d'un tiers la fréquence, statistiquement prévisible, des cancers du sein dans le groupe sous tamoxifène.

Une telle entreprise est éthiquement envisageable dans la mesure où le tamoxifène est une substance médicamenteuse généralement bien supportée par l'organisme humain. On aurait tort pour autant de croire ou de laisser entendre que cette molécule est totalement atoxique. Mis au point à la fin des années 60 par la multinationale pharmaceutique ICI, présent sur le marché français depuis 1977, le tamoxifène est un anti-œstrogène, produit de synthèse bloquant les récepteurs cellulaires indispensables à l'action physiologique de ces hormones sexuelles.

En France, le tamoxifène est présent sous différents noms commerciaux (Nolvadex, Kessar, Tamofène, Oncotam) et produit par différents labotatoires pharmaceutiques (ICI, Pharmitalia, Roger Bellon, Labo Act). Son utilisation chez la femme, généralement bien accepté, peut toutefois comporter un certain nombre d'effets indésirables (troubles des règles, kystes utérins, nausées, bouffées de chaleur, troubles visuels et troubles de la coagulation sanguine). Certaines études ont, par ailleurs, mis en lumière quelques réactions pathologiques (hyperplasies, polypes, cancers au niveau de l'utérus des femmes traitées par tamoxifène).

On a longtemps pensé que le tamoxifène jouait un rôle préventif dans la récidive des cancers du sein en bloquant les récepteurs cellulaires indispensables à l'action physiologique des œstrogènes. Il apparaît aujourd'hui, comme l'a mis en évidence le professeur Marc E. Lippman (Washington) et comme l'a rappelé à Nice le professeur Michael Baum (Royal Marsden Hospital de Londres), que cette molécule agit, selon toute vraisemblance, par une autre voie au niveau des facteurs de croissance cellulaires. Enfin, l'essai en cours pourrait, si les résultats en étaient concluants, déboucher sur une prévention beaucoup plus large allant jusqu'à inclure l'ensemble des femmes en âge pré et post-ménopausique.

JEAN-YVES NAU

(1) En France, le dépistage organisé et planifié du cancer du sein par mammographie associant l'ensemble des médecines concernées n'est malheureusement mis en œuvre que dans quelques départements comme le Rhône, le Bas-Rhin et la Sarthe. Certains praticiens réclament aujourd'hui qu'il soit rendu obligatoire.

(2) « Hormones et cancer du sein. De la biologie à la clinique » (Nice, 29 et 30 août). Cette réunion était organisée dans le cadre du 9e congrès international d'endocrinologie qui réunit, du 30 août au 5 septembre à Nice-Acropolis, plus de cinq mille spécialistes.

(3) L'étude statistique mondiale a été publiée en janvier dans les colonnes de l'hebdomadaire britannique *The Lancet* ainsi que dans son édition française (datée de mars 1992).

(4) Tous les renseignements pratiques peuvent être obtenus auprès du docteur Moïse Naher qui préside le groupe de spécialistes responsables de cette étude : Centre Antoine-Lacassagne, 36, voie Romaine, 06054 Nice Cedex ; tél. : 93-81-71-33.

Les lignes du dessous

L'enfouissement des réseaux électriques est toujours un problème financier, parfois un casse-tête technique

L'ACCORD-CADRE signé le 25 août dernier entre l'Etat et EDF pour améliorer l'insertion des ouvrages électriques dans l'environnement a plutôt déçu les défenseurs du paysage. Il fait l'impasse sur les lignes à haute tension – les plus contestées – et pour les réseaux à basse et moyenne tension il ne prévoit l'enfouissement supplémentaire que de 20 000 kilomètres en quatre ans (actuellement 1 million de kilomètres en aérien). Une goutte d'eau, en somme. Pourtant EDF va y consacrer 1 milliard de francs par an. Pourquoi tant d'argent pour si peu de résultat ?

Le problème le plus ardu posé aux techniciens est celui des plus hautes tensions : des lignes à 400 000 volts qui courent sur des pylones espacés de 500 mètres et hauts de 50 mètres. Chaque ligne est composée de deux circuits, soit une vingtaine de câbles en alliage d'aluminium et du diamètre d'une belle carotte. Avec cela on alimente une région peuplée de 2,5 millions d'habitants. L'Hexagone est maillé par 12 000 kilomètres de ces autoroutes électriques.

Les faire disparaître ne serait pas impossible. Mais à quel prix pour l'environnement et le budget de l'entreprise publique ! Il faudrait, sur 12 mètres de large, creuser une tranchée de 1,40 m de profondeur dans laquelle on coucherait – avec d'énormes engins – 24 câbles gros comme un canon de 150 mm. La nécessité de les isoler du sol et de dissiper la chaleur produite par le passage du courant amène à enrouler autour d'une âme de cuivre cinq enveloppes successives : polyéthylène, carbone, aluminium, plomb et plastique.

Pour relier chacun des tronçons de ces « rails » électriques, il est nécessaire d'installer tous les 500 mètres une sorte de bidon long de 4,50 m rempli d'un gaz isolant (hexafluorure de soufre). L'ensemble des jonctions est enfermé dans un caisson bétonné qui doit rester accessible aux engins de manutention en cas de défaillance. En outre, tous les 15 kilomètres, il est indispensable de construire sur un hectare environ l'équivalent d'un poste d'interconnection que les spécialistes appellent un dispositif de compensation.

Les câbles enterrés ont une fâcheuse propension à perdre leur courant par l'effet dit « capacitif ». Il faut donc compenser ces fuites comme des pompes remettent de la pression dans les tuyaux d'une canalisation. Au-dessus des câbles, on peut semer du gazon mais on imagine les saignées quasiment indélébiles qui resteraient en montagne. Une ligne à très haute tension enterrée coûte entre quinze et vingt fois le prix d'une ligne aérienne, soit de 45 à 60 millions de francs le kilomètre.

Technique coûteuse

Autre solution, celle utilisée pour la liaison France-Angleterre : une ligne enterrée ou ensouillée dans le fond de la mer dans laquelle, par l'intermédiaire de huit gros câbles, passe du courant continu. Mais, à chaque extrémité des 70 kilomètrs ainsi réalisés, il a fallu construire de volumineuses stations de conversion. Inconvénient majeur du procédé, au dire des électriciens : le courant continu s'adapte mal au réseau en alternatif car il n'a aucune souplesse. En cas d'arrêt d'une centrale, les autres ne peuvent compenser et tout disjoncte.

Enfouir les lignes à très haute tension 225 000 volts et à haute tension (90 000 et 63 000 volts) ne présente en revanche aucune difficulté technique insurmontable. Les jonctions entre tronçons de câble sont plus simples et les stations de compensation inutiles. Les tranchées, d'une profondeur de 1,20 m, n'ont que 2 mètres de large et les câbles y sont groupés en paquet.

Cette technique a été employée récemment pour franchir de manière invisible la Seine, la Garonne et le bois de Vincennes, par exemple. Mais elle reste coûteuse : cinq fois plus chère dans le cas du 225 000 volts et trois fois plus pour les lignes à 90 000 et 63 000 volts. L'enfouissement est – et restera – réservé aux arrivées dans les grandes agglomérations et à quelques sites particulièrement sensibles.

Les compagnies allemandes d'électricité ont essayé de tourner la difficulté en groupant sur les mêmes pylones les lignes à 400 000 volts et celles à 225 000. Résultat : sur 100 kilomètres, on « économise » 200 supports, mais ceux qui sont plantés sont plus haut de 6 à 7 mètres et « agrémentés » de 4 à 8 câbles supplémentaires.

MARC AMBROISE-RENDU

Lire la suite page 14.

هكذا من الأصل

SCIENCES • MEDECINE

La vie agitée du Pinatubo

Cinquante mille personnes ont dû fuir à nouveau les torrents de boue du volcan philippin, dont l'activité est quasi permanente depuis dix-sept mois

APRÈS un sommeil de six cent trente-cinq ans, le volcan philippin Pinatubo (culminant à 1 745 mètres à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Manille, sur Luzon, une des îles principales de l'archipel) s'est réveillé le 2 avril 1991. Ce jour-là, une explosion phréatique (due à la surchauffe de l'eau de pluie infiltrée dans le sol) a fait jaillir des nuages de vapeur et de petites quantités de cendres volcaniques (de fins débris) d'un point situé sur le flanc du Pinatubo. Si minime soit-elle, cette première phase d'activité a suffi pour recouvrir de cendres 10 000 mètres carrés sans qu'on ait eu à déplorer de morts ou de blessés, et pour causer des dégâts plus ou moins importants aux arbres sur plusieurs kilomètres carrés.

Après cette première explosion, de nouvelles fumerolles se sont manifestées le long d'une ligne est-nord-est/ouest-sud-ouest de 1 kilomètre, entre les altitudes de 1 100 et 1 350 mètres. Ces émissions gazeuses, très importantes et à très haute pression, étaient faites surtout de vapeur d'eau, mais il s'en dégageait l'odeur caractéristique d'œuf pourri de l'acide sulfhydrique.

A partir du 5 avril, le volcan était placé sous une étroite surveillance. Ainsi a-t-on pu constater que l'activité sismique, irrégulière, augmentait dans l'ensemble, tout comme s'accentuaient par à-coups la déformation superficielle du Pinatubo et les émissions de fumerolles. Vint alors, le 3 juin, une forte explosion suivie de trente minutes de *trémor* (des vibrations du sol continuelles) qui recommença de plus en plus fort et de plus en plus souvent le lendemain et les jours suivants. Les foyers des secousses n'étaient plus qu'à une profondeur comprise entre 0 et 2 kilomètres (contre 3 à 6 kilomètres au début de l'éruption). Mais le flux de dioxyde de soufre diminuait : 5 000 tonnes le 28 mai, 280 tonnes le 4 juin.

Pour les volcanologues philippins et américains, cette évolution de l'activité du Pinatubo montrait que le magma montait à l'intérieur du volcan, tandis que la sortie des gaz était bloquée et donc que la pression interne du système augmentait. On pouvait ainsi craindre que le Pinatubo produise des coulées pyroclastiques (ou nuées ardentes) (1) dans les quinze jours à venir.

Le 7 juin, de très violentes explosions, magmatiques cette fois, se produisaient pendant quarante minutes au centre de la ligne de fumerolles, propulsant des cendres à 8 000 mètres de haut tandis qu'un *trémor* se manifestait pendant une heure. Douze mille personnes habitant dans un rayon de 21 kilomètres autour du sommet du volcan étaient évacuées difficilement, car elles ne croyaient pas à la dangerosité potentielle de l'éruption en cours. Pendant les jours suivants, les explosions accompagnées d'émissions de cendres lancées de plus en plus haut continuaient, couvrant la région terrestre ou maritime située à l'ouest du Pinatubo d'une couche de fins débris jusqu'à 25, puis 35 kilomètres du volcan.

Le paroxysme des 15 et 16 juin

Le 10 juin, les Américains, longtemps incrédules eux aussi pour le danger que représentait leur tumultueux voisin, évacuaient quatorze mille cinq cents des seize mille personnes résidant dans leur importante base aérienne de Clark, située à 15 kilomètres à l'est du Pinatubo, c'est-à-dire sous la menace d'éventuelles coulées pyroclastiques et coulées de boue. Les coulées de boue, les *lahars*, formées d'eau et de cendres, sont des phénomènes souvent monstrueux et classiques sur les volcans explosifs de zones à forte pluviosité.

Le 12 juin, des *trémors* presque continuels pendant une quinzaine d'heures furent suivis d'une très violente explosion accompagnée de très importantes coulées pyroclastiques dévalant les pentes nord, nord-ouest et sud-ouest du volcan sur 5, et même sur 15 kilomètres. Une petite coulée de boue fut déclenchée par des chutes de pluie. 600 Américains supplémentaires furent évacués de Clark et toute la population habitant à moins de 20 kilomètres du Pinatubo reçut l'ordre de se préparer à partir.

Les 13 et 14 juin furent marqués par de nouvelles explosions, émissions de cendres, nuées ardentes et coulées de boue. Le nombre de personnes évacuées atteignait ce jour-là soixante-dix-neuf mille. Mais on déplorait quatre morts, quatre disparus et vingt-quatre blessés.

Le paroxysme cataclysmique de l'éruption est atteint les 15 et 16 juin. Pendant ces deux jours, les très violentes explosions se succèdent, lançant à une quarantaine de kilomètres d'altitude des cendres qui retombent à des centaines et même des milliers de kilomètres du Pinatubo, notamment à Singapour, et des débris plus gros (des ponces) qui «arrosent» les régions avoisinantes sur plusieurs dizaines de kilomètres.

Le sommet du volcan est détruit par les explosions à répétition et la montagne perd ainsi 145 mètres de haut. La terre ne cesse de trembler : les *trémors* sont quasi continuels et, en plus, certaines secousses sont ressenties jusqu'à Manille. De nouvelles coulées pyroclastiques dévalent continuellement les flancs du Pinatubo sur des distances de 12 à 18 kilomètres et, au bout de leur course, remplissent des vallées sur plusieurs dizaines de mètres de haut. Et pour ajouter à tous ces malheurs, le typhon «Yunya» est arrivé la veille sur la région avec des pluies torrentielles et des vents de tempête contribuant fortement à déstabiliser les énormes volumes de cendres retombés sur le volcan, produisant ainsi de gigantesques coulées de boue, dont certaines sont chaudes et parfois hautes de 5 mètres.

On estime le volume des matières non compactées (cendres, aérosols et ponces) crachées par le Pinatubo à 14 kilomètres cubes, faisant ainsi de l'éruption du volcan philippin la plus importante du siècle. La moitié de ces produits a été entraînée dans les coulées pyroclastiques et l'autre moitié dans les cendres et aérosols retombés plus ou moins loin ou «injectés» pour quelques années dans la stratosphère. Là, ils tournent tout autour de la Terre, ayant gagné les zones de haute latitude des deux hémisphères. Ils y perturbent la chimie de la haute atmosphère, ce qui produit des couchers de soleil d'un rouge exceptionnel. Ils font écran à l'énergie solaire, ce qui modifie très légèrement pour quelques années les climats de la Terre.

Tout ceci explique que le Pinatubo a obligé quelque trois cent mille personnes à fuir, qu'une très vaste zone du pays a été couverte, parfois «submergée», de cendres fines et de débris plus gros écrasant les maisons et autres constructions, paralysant toutes les activités et que le volcan a tué plusieurs centaines de personnes, dont une soixantaine écrasées par l'effondrement du toit d'une église dans laquelle plusieurs centaines de réfugiés avaient pensé trouver un abri.

Après le 16 juin 1991, l'activité du Pinatubo a continué, irrégulière et moins violente certes, mais parfois importante puisqu'elle a été marquée par de fortes explosions, d'abondantes émissions de cendres, une agitation sismique persistante, parfois des nuées ardentes, des coulées de boue dévastatrices et de nouvelles victimes. En février, avril, mai et juin 1992, le 14 juillet dernier et encore à partir du 12 août, le Pinatubo a connu de nouvelles périodes d'énervement. Ce qui a fait évacuer environ cinquante personnes revenues vivre près du volcan.

YVONNE REBEYROL

(1) Les coulées pyroclastiques, ou nuées ardentes, sont faites de débris de roches mélangés à des gaz volcaniques. Le tout est à très haute température et dévale les pentes à très grande vitesse.

Les lignes du dessous

Suite de la page 13

L'utilisation de cette technique est prévue dans l'accord-cadre du 25 août. Ne nous berçons pas d'illusions. Le développement du réseau d'interconnexion à très haute et à haute tension devrait se solder pour l'Hexagone, en l'an 2 000, par un supplément de 17 000 kilomètres de lignes aériennes et plusieurs dizaines de milliers de pylones géants.

Les électriciens se sentent plus à l'aise lorsqu'on aborde le cas des réseaux à moyenne tension (20 000 volts) et à basse tension (moins de 1 000 volts). En vérité, il y a déjà dix ans qu'ils ont été mis en alerte par les chutes de neige qui, durant l'hiver 1982, ont couché leurs lignes en plusieurs régions de France. Collés sur les fils par le vent et le gel, les flocons de neige finissent par constituer de lourds manchons qui entraînent la rupture soit du câble soit du support. D'où l'affolement des lignards et le mécontentement des abonnés.

La direction d'EDF consentit alors à écouter les suggestions de l'ingénieur Schlœsing qui, de sa province, prêchait depuis des années pour l'enfouissement. On lui demanda un rapport qui, étayé par les exemples étrangers, parut convaincant. Une carte des zones à risque fut dressée et la mise sous terre de lignes moyenne tension commença, notamment dans les régions du Puy-en-Velay et de Nîmes.

Entretien simplifié

Bien entendu, l'enterrement de la moyenne tension était déjà monnaie courante en ville mais se faisait dans des galeries bétonnées. En pleine campagne, les électriciens en ont appelé à l'expérience de leurs collègues du téléphone. Ces derniers utilisaient deux types de machines : soit une roue tronçonneuse qui ouvre une mince tranchée à raison de 1 kilomètre à l'heure, soit une charrue sous-soleuse dont le soc ameublit le sol à 1 mètre de profondeur et y dépose le fil. La terre se referme d'elle-même, au fur et à mesure. La mécanisation permet de réduire les surcoûts. Une 20 000 volts (en aérien : des poteaux de 12 mètres de haut plantés tous les 100 mètres et supportant trois fils gros comme le doigt) ne coûte en souterrain que de 20 % à 100 % de plus.

Comme il n'y a plus ni aléas climatiques, ni élagage, ni contrôle des isolateurs et des fils, l'entretien est simplifié. Les accidents (en aérien : 9 par an aux 100 kilomètres) sont le plus souvent causés par des travaux intempestifs et non déclarés. En ville, on en compte 10 aux 100 kilomètres et par an. Mais en campagne la moyenne tombe à 4. En revanche, ils sont plus difficiles à traiter. Bien que l'alarme soit automatique et le repérage assez rapide grâce à un véhicule détecteur, la réparation peut durer plusieurs heures au lieu de quelques minutes lorsqu'il s'agit de grimper à un poteau. C'est pourquoi EDF n'envisage d'enfouir que des lignes en circuit et non des lignes en antenne où la détection est plus longue.

Paradoxalement, la disparition des lignes basse tension (4 fils minces juchés sur des poteaux de 5 mètres disposés tous les 60 mètres) coûte relativement plus cher que la même opération en moyenne tension. Car ici, en raison de la brièveté des lignes (300 mètres en moyenne), on tombe dans l'artisanat. La tranchée est ouverte par une pelleteuse banale, conduite par un entrepreneur local, voire par un agriculteur. Au fond du sillon de 80 centimètres on déroule à la main un câble de 10 centimètres de diamètre où sont enfermés les quatre fils indispensables. Il en coûte de deux à trois fois plus cher que les poteaux d'antan. Aussi, chaque fois que l'on «traite» un village, EDF préfère-t-elle recourir aux fils réunis en torsade et agrafés sur les façades. La pose et l'entretien sont faciles, le prix raisonnable... et l'effet spectaculaire.

C'est donc sur la moyenne et basse tension qu'EDF fera porter l'essentiel de ses efforts. En l'an 2000, les horizons campagnards devraient être nettoyés d'environ 110 000 kilomètres de fils et de 1 million et demi de poteaux. Il en restera encore sept fois autant et, au rythme des remplacements, il faudrait trois quarts de siècle pour en venir à bout.

Le parc étant ce qu'il est (longévité espérée : quatre-vingts ans) on ne peut même pas compter sur une révolution technologique. Bien sûr, les chercheurs travaillent sur des matériaux nouveaux comme les céramiques, dont les qualités de supraconductivité permettraient de transporter le courant sans perte ni chaleur. D'autres songent à la transmission de l'électricité par ondes. Ces futurismes sont peut-être pour demain ou après-demain. Mais, de toute manière, leur traduction sur le terrain ne serait visible que des décennies plus tard.

MARC AMBROISE-RENDU

Les cérémonies funèbres des Gaulois Bituriges

ARGENTON-SUR-CREUSE

de notre correspondant

Il y a comme un lointain air de famille entre l'apparat funéraire des pyramides égyptiennes et le rituel des «Tombes aristocratiques en pays biturige», que présente actuellement le musée gallo-romain d'Argentomagus (de nos jours Argenton-sur-Creuse, Indre). La comparaison est, certes, très immodeste, mais elle n'est pas sans fondement.

Le pays biturige couvrait, en gros, le Berry actuel (Indre et Cher), avec quelques extensions du côté de la Touraine et de la Sologne. C'était un pays riche de ses céréales, de son savoir-faire dans la métallurgie du fer, mais aussi de ses qualités guerrières : ses chevaliers donnèrent passablement de soucis à Jules César lors de la conquête des Gaules, avant d'en devenir les collaborateurs zélés : ils fournirent des cadres efficaces aux troupes auxiliaires de l'armée romaine et perpétuèrent jusque dans leurs tombeaux les signes affirmés de leur existence sociale.

Les mobiliers des huit tombes nobiliaires découvertes en Berry depuis un siècle ont été rassemblés pour cette exposition. Plusieurs musées, dont le Louvre, ont accepté (ce qui n'est pas fréquent) de prêter les objets en leur possession, notamment le poignard de bronze de Châtillon (commune de Badecon-le-Pin, Indre), un classique de l'art celtique.

«A priori, explique M. Gérard Coulon, le conservateur du musée, on pourrait ne voir dans ces tombes qu'entassement, profusion, étalement de la richesse d'une caste privilégiée. En réalité, les objets ont été déposés dans les tombeaux selon une organisation rigoureuse.» Il y a d'abord le nécessaire au banquet funéraire : les aliments, la meule à grains et la (superbe) vaisselle de bronze ; les amphores à vin – boisson mythique, symbole de vie et signe de richesse (cinquante-sept pour la seule sépulture de Neuvy-Pailloux (Indre) ; les armes du chevalier (casque, visière, etc.) et ses outils d'entrepreneur économique (faucilles, serpes, pinces de forgeron...). Une seule des huit tombes découvertes dans la région ne contenait pas d'armes, celle de Primelles (Cher) : la sépulture d'une femme.

Les tombeaux pouvaient être creusés à même le rocher et surmontés d'un tertre. C'était leur côté «pyramide». Lorsqu'il était aménagé dans la terre meuble (cas fréquent dans les alluvions de la plaine berrichonne), le caveau était étayé par un boisage ou de la maçonnerie.

L'exposition du musée d'Argentomagus propose la reconstitution exacte de l'une des plus riches de ces sépultures, celle de Fléré-la-Rivière (Indre) ; il n'y manque ni le boisage, ni les nombreux outils, ni le sanglier sacrifié au banquet d'adieu. Il reste probablement, estime M. Gérard Coulon, d'autres tombeaux du même style à découvrir en Berry : celui-ci apparaît aujourd'hui comme une province privilégiée pour la connaissance d'une civilisation qui, jusqu'à la fin de l'Empire, resta, semble-t-il, plus gallo que romaine.

GEORGES CHATAIN

▶ Musée archéologique d'Argentomagus, plateau des Mersans, Saint-Marcel (une commune toute proche d'Argenton-sur-Creuse), Indre, tél. 54-24-47-31. Ouvert tous les jours sauf le mardi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Entrée : 15 F. L'exposition est présentée jusqu'au 15 octobre.

Mémoires de pierres

A Villejuif, les silex racontent la préhistoire parisienne

APRÈS quatorze ans d'études du patrimoine archéologique du Val-de-Marne et de mise en place des structures nécessaires à la sauvegarde de celui-ci, le laboratoire d'archéologie de ce département, installé à Villejuif, a ouvert au public une partie importante de ses locaux afin, d'une part, d'y monter régulièrement des expositions et, d'autre part, de créer une bibliothèque thématique de plus de deux mille volumes d'histoire de l'art et d'archéologie.

La première exposition, qui se tient actuellement (pour une durée indéterminée), est consacrée au travail de François Bordes et de ses compagnons sur le plateau des Hautes-Bruyères, à Villejuif, à travers la présentation de la collection de pierres taillées de son prédécesseur et ami Paul Fitte. Celui-ci a en effet cédé récemment sa collection complète composée en grande partie d'objets trouvés sur le plateau, tout particulièrement dans la carrière Bervialle.

Des pièces venant de l'Institut de paléontologie humaine du Musée de Meudon et des fouilles récentes du laboratoire départemental étoffent cette présentation. Des débitages expérimentaux réalisés par Eric Boëda et Jacques Pelegrin (de l'ERA 28 du CRA-CNRS), facilitent la compréhension des techniques de fabrication des pièces exposées. Deux périodes sont particulièrement illustrées au cours de ce voyage dans l'«extrême-mémoire» : le paléolithique moyen et le néolithique.

Disparu en 1981, François Bordes (1) est un des pères fondateurs de l'archéologie moderne avec son ami André Leroi-Gourhan. Ses recherches sur le débitage du silex et les techniques des hommes préhistoriques ont modifié le regard des préhistoriens sur la conception que l'on avait des capacités intellectuelles des hommes d'autrefois. En 1949, François Bordes met un point final à sa thèse de préhistoire, «*Les limons de la région de Villejuif et leurs industries paléolithiques*» (2), fondée sur les fouilles au cours desquelles il a mis au jour de l'outillage moustérien (bifaces, grattoirs, racloirs, couteaux et pointes).

L'importance de la thèse vient surtout de méthodes de recherche révolutionnaires à l'époque. Avant A. Leroi-Gourhan et F. Bordes, l'objet seul comptait. Avec eux, le contexte et l'environnement des objets priment.

Tout est pris en compte, même les plus petits vestiges, en particulier ceux qui proviennent de la fabrication des objets de pierre : il est devenu évident que l'étude préliminaire d'un bloc de matière première puis la séquence des gestes nécessaires pour en tirer le meilleur parti et obtenir ainsi un outil travaillé finement, procèdent, comme le dit Philippe Andrieux, l'archéologue départemental du Val-de-Marne, «d'un véritable projet technologique». Bref, l'homme préhistorique s'est rapproché de nous.

Le pacte du groupe

François Bordes, Paul Fitte qui l'avait précédé sur le site des Hautes-Bruyères (3) et leurs collègues avaient passé un pacte entre eux : aucun membre du groupe ne se séparera d'une pièce avant de l'avoir proposée aux autres. Les collections ne seront donc pas dispersées.

Les années passent et François Bordes, préhistorien reconnu, devient professeur à l'université de Bordeaux. Il sera le premier et, pendant un temps, le seul à étudier les techniques de taille du silex, retrouvant les mécanismes et même les «trucs» de l'homme de la préhistoire. Il deviendra, à force de travail et de compréhension, le seul homme sur Terre capable de refaire une pointe dite «en feuille de laurier». De son côté, Paul Fitte, devenu géologue, est resté fidèle à son serment. Pendant trente ans, il rassemble tout le matériel de pierres taillées trouvé par les chercheurs à Villejuif et il achète les collections mises en vente. C'est de cet exceptionnel matériel que le Val-de-Marne s'est rendu acquéreur : 410 outils paléolithiques avec les croquis, les relevés, les photos des fouilles et les commentaires des «inventeurs». Il s'agit donc là d'un ensemble unique pour la connaissance de la préhistoire parisienne. C'est lui qui sert de support à l'exposition.

Le parc des Hautes-Bruyères, occupé pratiquement sans interruption depuis près de 100 000 ans, deviendra un parc d'aventures archéologiques (*le Monde* du 13 septembre 1990) qui portera le nom de François Bordes. Mme Denise de Sonneville-Bordes, directeur de recherche au CNRS et épouse de F. Bordes, a non seulement donné son accord mais, de plus, elle a fait don au laboratoire départemental de la collection lithique de son mari et a accepté de donner son patronage à l'exposition.

FRANCIS GOUGE

(1) Préhistorien de grand renom, François Bordes a été aussi un auteur de science-fiction à succès publiant six romans sous le pseudonyme de Francis Carsac aux éditions Fleuve Noir, puis à la NRF.

(2) Publié chez Masson et Cie, librairie de l'Académie de médecine, 120, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

(3) Paul Fitte a commencé ses recherches aux Hautes-Bruyères en 1935 et François Bordes l'a rejoint après-guerre.

▶ Exposition «Pierres à témoin» au laboratoire d'archéologie du Val-de-Marne, 7-9 rue Guy-Môquet, 94800 Villejuif. Tél : 47 26 10 00. Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h, sauf les samedis et dimanches (horaires aménagés pour les groupes). Entrée gratuite.

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon.

Daniel Vernet (directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

CULTURE

RENTRÉE DES ARTISTES

Partir pour un grand voyage


MARTINE VOYEUX/MÉTIS

David Warrilow et Joël Jouanneau

David Warrilow et Joël Jouanneau continuent leur parcours amical et sensible

AU CŒUR DES TÉNÈBRES et LE MARIN PERDU EN MER
au Théâtre de l'Athénée

Le théâtre est affaire de rencontre. La leur est exceptionnelle. David Warrilow est anglais et parle, dit le français comme l'un des nôtres, bien mieux que nous, même. Dédicataire et créateur de plusieurs pièces de Samuel Beckett, comme *Le Dépeupleur* et *Catastrophe*, il a connu Joël Jouanneau en 1987 et tous deux ont aussitôt inventé *l'Hypothèse*, de Robert Pinget, dans une chapelle de la Cité des papes qui raisonne encore de sa voix. Voix admirablement posée, instrument virtuose de toutes les séductions, des pires inquiétudes, d'une absolue clarté.

Depuis, les deux hommes, les deux amis, cour et jardin d'un théâtre à malices, ont créé quatre textes (*Minetti*, de Thomas Bernhardt, *les Enfants Tanner*, de Robert Waltzer, *En attendant Godot*, de Beckett, et *l'Inquisitoire*, de Pinget), tous suscitant la même unanimité. *«Nous sommes en situation de recherche perpétuelle,* répond David Warrilow à ceux qui lui demandent s'il ne craint pas de tomber dans une certaine «routine». *La seule chose commune à toutes nos collaborations est l'amour et la confiance. C'est ce que j'ai toujours voulu. Il est rare, dans cette profession, de s'apercevoir que jamais l'un ne veut de mal à l'autre.»*

«Nous n'avons pas de contrat d'exclusivité, ajoute Joël Jouanneau. *Simplement, nous sommes devenus de très grands amis et nous avons envie de mener des projets en commun. David Warrilow, c'est deux images que j'ai toujours eues en tête. La première, son côté M. Hulot, Tati, cette élégance qui se double d'un aspect «anglais», d'une réelle ironie. La seconde me renvoie à l'image de mon grand-père, comme Philippe Demarle dans le* Bourrichon *ou* Godot *me renvoyait à mes vingt ans. Il y a donc dans notre collaboration quelque chose d'autobiographique qui nous permettra, je l'espère, de dessiner une histoire singulière.»*

La nouvelle page de cette histoire sera double : David Warrilow s'apprête, pendant cinquante minutes, à dire *Au cœur des ténèbres*, le chef-d'œuvre de Joseph Conrad. Il sera presque seul en scène devant un buvard peint par le décorateur Jacques Gabel, autre inséparable. *«J'aimerais que ce soit un grand voyage de cinquante minutes,* dit Jouanneau, *une expérience sur les ténèbres de la voix, une séance d'hypnose à la manière de la fascination qu'exerce le cobra.»*

Un peu plus tard, David Warrilow sera rejoint par une troupe d'acteurs, la famille Jouanneau (Marief Guittier, Michel Raskine, Alain Ethnard...) élargie à quelques nouveaux membres. Tous créeront la quatrième pièce de ce metteur en scène-écrivain, *le Marin perdu en mer*, sous-titrée *Comédie marine*. Le voyage continuera, cette fois complètement imaginaire, donnant à parcourir l'univers de marins partis à la conquête d'un continent inconnu, la femme.

OLIVIER SCHMITT

▶ «Au cœur des ténèbres», du 18 octobre au 22 novembre. Du mardi au samedi à 19 heures. «Le Marin perdu en mer», du 16 octobre au 21 novembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Entre les deux spectacles, une heure de cabaret autour de Mac Orlan. Théâtre de l'Athénée. Tél. : 47-42-67-27. Festival d'automne : 42-96-12-27.

THÉATRE

Poésie en scène

Les poètes russes au septième Festival du Haut-Allier

LANGEAC
de notre envoyé spécial

L'intitulé est audacieux, à la limite de l'élitisme : «Festival de poésie du Haut-Allier». Assistera-t-on, des jours durant, à d'édifiantes (et mortifiantes) déclamations? Et l'on se voit déjà dans un salon feutré, parmi les gens de bonne compagnie, l'oreille indulgente et le sourire figé à goûter l'hermétique versification russe... Ce n'est pas ce qu'offre le Festival du Haut-Allier, éclaté sur plusieurs sites, entre Langeac et Brioude.

On parlerait plus volontiers de «théâtre poétique» ou de «théâtre en poésie». Avec un grand nombre de bénévoles et beaucoup de travail, Langeac existe depuis sept ans. Pour la septième édition, baptisée «Russie (s)», son directeur, Emmanuel Hoog, a choisi les textes (Pouchkine, Maïakowski, Mandelstram, Pasternak...), contacté les metteurs en scène (Agathe Alexis, Jean Lacornerie, Laurent Pelly...) et trois artistes russes prestigieux (Alla Demidova, actrice de la Taganka venue au Théâtre de l'Europe avec *la Cerisaie* ; Sergueï Yurski, que l'on a pu voir à Bobigny dans *le Golem*, et qui a offert une lecture truculente de *la Promenade de Picasso*, de Jacques Prévert ; et le poète de l'avant-garde russe Dmitri Prigov). Carte blanche avait été donnée à Denis Lavant.

C'est au fond d'un jardin, en dessous des masses élégantes du château de Chavaniac, qu'Agathe Alexis a choisi de monter *les Esquisses dramatiques*, d'Alexandre Pouchkine, un texte organisé en fragments, ou Dom Juan côtoie Faust et Mozart, chacun dans son *esquisse* (petit épisode). Les arbres du parc enserrent l'espace scénique défini par quatre poteaux de bois et un dais rouge. La technique est remarquable, mais la performance inégale. Le texte se joue des acteurs. Madjid Ziouane campe pourtant un Dom Juan explosif, Clara Finster a la faculté de figer les mots en l'air, et Jörg Stickan sait apaiser les répliques les plus cinglantes. Mais la cohérence souffre.

Vingt-quatre heures plus tard, c'est au tour de Jean Lacornerie d'affronter Pouchkine, avec son adaptation d'*Eugène Onéguine*, dans la cour d'une grande bâtisse posée près de l'église de Chanteuges. L'histoire est celle d'un jeune homme venu de la ville (Eugène), installé depuis peu à la campagne grâce à un héritage. Il y rencontre le poète Lenski, qui le présente à la famille Larine. Lenski est amoureux d'Olga Larine. Eugène la séduira, repoussant l'amour que lui offre sa sœur, Tatiana Larine, et les deux hommes se livreront un duel au pistolet dont Eugène sortira vainqueur. En dépit du vent qui se déchaîne et grâce aux micros HF, *Eugène Oneguine* en français a ébloui les russophones eux-mêmes.

La lumière suit l'horizontalité du bâtiment, mime le cycle de la journée, éclaire l'intérieur de la maison où s'engouffrent les acteurs, révèle une arche d'où émergent les invités des Larine, et explose derrière l'église aux deux tiers du spectacle, invitant le public à se déplacer pour suivre le duel en plein vent. Intransposable en intérieur, le spectacle n'aura été présenté qu'une fois au festival. Il restera doublement unique.

A bout de souffle, à bout de mots

Tout comme la prestation de Denis Lavant à Saint-Arcons, dans un petit cimetière au sommet d'une colline surplombant l'Allier. Pour l'occasion, l'acteur s'est adjoint les services d'un percussionniste (Jean Pierlot) chargé de ponctuer de cymbales et de gongs les vers d'Ossip Mandelstram, Boris Pasternak, Marina Tsvetaïeva, tantôt en russe, tantôt en français. Des bribes de René Char, de Verlaine (*le Kaleidoscope*), sont intégrées aux textes.

Le spectacle de Denis Lavant est un hybride, tenant à la fois du happening, du théâtre, de la poésie. L'acteur se rue sur un calvaire d'où il apostrophe le public, sort du cimetière, disparaît derrière la crête pour en ressortir le visage couvert d'argile et de farine, avec un air de golem malade, hurle des phrases mystérieuses, s'enthousiasme, se désespère – *«Je suis un solitaire, j'ouvre la voix une fois tous les cent ans»* – pendant que les percussions grondent, résonnent, et tintinnabulent en arrière-plan. A l'issue de ce tour de force, l'acteur demeure hébété, à bout de souffle, et à bout de mots.

Laurent Pelly, enfin, met en scène Maïakowski. Une journée de la vie du poète, sur le mode du découpage des plans de cinéma d'avant-garde. L'adaptation est risquée, saturée d'effets comiques ou techniques. Le texte est tendu jusqu'à la rupture, c'est presque trop. L'entrepôt SNCF désaffecté qui accueille la troupe tempère les excès de la mise en scène, mais on en ressort étourdi avec la sensation d'avoir assisté à un sprint théâtral épuisant.

Emmanuel Hoog, directeur du Festival de poésie du Haut-Allier, et directeur adjoint du Théâtre de l'Odéon depuis le 1er août, va passer près d'un an à établir le programme du prochain festival. Sa méthode est imparable : *«Je m'enferme avec des bouquins, et je lis.»*

OLIVIER BOASSON

CINÉMA

Un bonheur improbable

Rudolf Thome filme un conte de fées à l'ère de la réunification allemande

LE COUP DE FOUDRE
de Rudolf Thome

Ce serait le conte de fées de la réunification allemande. Monsieur RDA, archéologue introverti, veuf et chômeur, est séduit à la hussarde par Mademoiselle RFA, futurologue énergique et célibataire. Toutes les métaphores de la romance entre Zenon et Elsa (impeccable Julian Benedikt, étonnante Geno Lechner – *lire l'entretien ci-dessous*) sont de cette eau transparente.

Parce que Rudolf Thome est cinéaste dans l'âme, il lui faut peu de temps pour imposer cet idyllique parti pris, tenu avec plus d'aplomb encore que dans *les Formes de l'amour* et *le Philosophe*.

Filmant de la même caméra paisible et attentive le quasi-documentaire de la vie quotidienne dans deux quartiers de Berlin et l'imaginaire rencontre de ses protagonistes, il trouve même le ton juste et la juste distance pour montrer une des scènes que le cinéma sait le moins mettre à l'écran : un homme et une femme en train de faire l'amour. Il se tire également à son avantage de cet autre écueil qu'est l'utilisation des enfants. Il y a du chorégraphe dans sa manière d'organiser les espaces et les gestes, les rythmes surtout, qui composent son récit.

Une ironie ténue

Rapidement, *le Coup de foudre* déroute, pour refuser toujours la catastrophe, ou simplement les ennuis qui devraient parsemer la trajectoire de ses héros. *«Vous voyez,* semble dire le cinéaste, *qu'on peut parfaitement raconter une histoire sans fabriquer des incidents pour la faire rebondir.»* Au terme de ce parcours en ligne droite, mais découvert pas à pas par les personnages et les spectateurs (achat de carte routière et de véhicule à l'appui), le film s'offre la souriante évidence d'un bonheur chromo, à mi-chemin de la pub pour une assurance-vie et du roman-photo.

Et c'est tout naturellement que, dans le jeu sans rouerie des allusions à la situation politique, se dégage une ironie ténue, totalement dépourvue de méchanceté et de cynisme, mais plutôt teintée de nostalgie. Au lieu de présenter l'habituel dossier du pour et du contre, Thome file la parabole du seul «pour», faisant confiance à l'actualité pour fournir les contrepoints – les récentes émeutes xénophobes de Rostock, par exemple, remplissent cette fonction au-delà du nécessaire. Et en faisant, surtout, confiance au spectateur. Ce n'est pas son moindre mérite.

JEAN-MICHEL FRODON

Geno Lechner, une femme énergique

Geno Lechner est une longue fille au visage de vierge médiévale, mais comme son personnage de *Coup de foudre*, elle sait ce qu'elle veut et prend sa vie en mains. A seize ans, elle part sur les routes avec un petit cirque. Quatre ans plus tard, elle entre dans la troupe du Staatstheater de Stuttgart, dirigée alors par Ivan Nagel. Un théâtre de répertoire où elle joue en alternance Molière, Tchekhov, Pinter, Ayckbourn, et *Quartett* de Heiner Müller, dans la mise en scène de Robert Wilson qu'elle retrouve plus tard, à la Freie Volksbühne de Berlin-Ouest, pour *la Forêt*. *«Avec lui, j'ai appris la précision des mouvements, l'espace, la façon de me servir des lumières. Mais on ne doit pas se contenter de suivre la chorégraphie de la mise en scène. Il faut jouer, c'est là la difficulté».*

Pour apprendre le français, Geno Lechner a passé plusieurs mois à Paris. Son *curriculum* précise ses talents musicaux et sportifs : elle chante, joue du violon, monte à cheval, danse, fait de la plongée sous-marine... Elle parle également anglais, est allée en 1990 aux Etats-Unis où elle a tourné *The Party-Nature morte*, de Chynthia Beatt, *«un petit rôle dans un film à petit budget mais, pour la première fois, je changeais de métier. Le* Coup de foudre *est mon second film, j'ai eu de la chance. Rudolf Thome m'a passé le script : vingt pages, c'était drôle, c'était simple, j'ai dit oui. Je continuerai le théâtre, d'autant que le cinéma allemand ne marche pas, car il est égoïste. Les réalisateurs prennent un petit problème et pensent en faire toute une histoire. J'ai des amis à l'école de cinéma, je leur ai dit : «Pourquoi n'essayez vous pas d'entretenir des relations avec les acteurs ? Je suis jeune, vous aussi, on pourrait travailler ensemble. Mais ils n'ont pas de passion».*

La théâtre demeure la passion de Geno Lechner. Elle veut l'exercer en free-lance, et ainsi rester disponible pour le cinéma. Si ce n'est pas en Allemagne, ce sera quelque part en Europe, ou aux Etats-Unis : *«J'aime voyager et, de toute façon, je sais depuis toujours que je ne veux pas rester toute ma vie liée à un même système. Je connais beaucoup d'acteurs qui ont travaillé comme on travaille dans les théâtres de répertoire, dix mois par an. Les deux mois de vacances, ils travaillent encore, et à la fin, après trente ans, ils se rendent compte qu'ils ne connaissent rien. Je ne veux pas m'enfermer».*

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

La loi du bal

Quand la danse sportive sert à raconter les révoltes adolescentes

STRICTLY BALLROOM
de Baz Luhrmann

A intervalles réguliers, la danse et le sport s'unissent dans un tourbillon mousseux de robes pastel, dans le scintillement des smokings pailletés. La danse sportive se pratique en couple, maintient une tradition de chic intemporel qui transforme les exécutants en poupées souriantes, lisses, fardées, gominées. Sans effort apparent, elles accomplissent des figures complexes, pointilleuses, cependant gracieuses mais pour lesquelles la virtuosité remplace la sensualité. Les lois en sont aussi strictes que celles de l'escrime, ou plutôt – à cause de la musique et des habits de lumière – de la corrida.

Dans la danse sportive aussi, il y a un côté religieux, et même fanatique. Elle a ses maîtres qui en transmettent les lois, et ses moines qui chaque jour s'exercent à leur obéir au mieux d'eux-mêmes. Ils se dissolvent dans l'observance avec comme seul but non pas la vie éternelle, mais la gloire éphémère d'un prix, tout au moins d'une sélection à l'un des concours internationaux, qui se tiennent sur tous les continents, de Singapour à Berlin, de Bercy à Sydney.

C'est à Sydney que se passe le film du réalisateur australien Baz Luhrmann, présenté à Cannes dans la section «Un certain regard» (*le Monde* du 14 mai). On y voit, pendant la préparation du concours Pan Pacific, la révolte d'un garçon, Paul Mercurio, enfant de la balle surdoué. Il en a assez des figures imposées, il veut créer les siennes. Scandale : comme si quelqu'un se mettait à dire la messe en latin en pleine prière du vendredi à la mosquée. Sa partenaire le quitte, ses maîtres tentent de le ramener dans le droit chemin. Mais il finira par suivre le sien, grâce à une fille hispanique, le vilain petit canard du cours, Tara Morice.

Baz Luhrmann s'est attaché à Paul Mercurio, à son visage, à sa mèche rebelle, à ses déhanchements. Mais il a tiré son film d'un spectacle qu'il a mis en scène au théâtre pour la première fois en 1983, puis repris en 1986 et 1988. On a l'impression qu'il en a assez, que le cinéma lui sert à manifester son exaspération. De la danse sportive, il ne voit plus que le côté kitsch. Chercher à la montrer dans toute son absurdité et son éclat l'intéresse moins que présenter en gros plans déformés des personnages grotesques autant qu'hystériques.

On a vite compris, on se lasse un peu. Il faut attendre le dernier tiers de l'histoire pour que le cinéaste ose enfin lâcher la bride, et, versant joyeusement dans le mélo burlesque, trouve ses marques, son rythme, son émotion.

C. G.

□ **Onzième Festival du dessin de presse et d'humour à Saint-Just (Haute-Vienne).** – Le Salon international du dessin de presse et d'humour tiendra sa onzième édition du 3 au 11 octobre à Saint-Just-le-Martel, dans la banlieue de Limoges en Haute-Vienne (tél. : 16-55-09-26-70). Quelque deux cents dessinateurs y sont attendus, venus notamment de la Communauté économique européenne, d'Amérique latine et des pays de l'Est. Au programme : un «tac-au-tac» par fax avec l'exposition de dessins de presse de Buenos-Aires (Argentine), qui se tiendra aux mêmes dates; une expo-hommage à Daumier; une rétrospective du dessinateur de presse Berings (1888-1966) et plusieurs expositions thématiques. – *(Corresp.)*.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

BILLET

Retour de la chasse au gaspi

Le problème des déchets baladeurs entre la France et l'Allemagne résolu, un autre dossier environnement vient d'être rouvert, celui de la chasse au « gaspi ». Lutte contre l'effet de serre oblige, le ministre français de l'environnement, Mme Ségolène Royal, et son homologue allemand, M. Klaus Toepfer, ont annoncé lundi 31 août à Strasbourg leur intention de réduire fortement la consommation moyenne des automobiles. En l'an 2005, elle devra être ramenée à 5 litres aux 100 kilomètres, contre près de 7 litres aujourd'hui en France, et plus de 8 litres en Allemagne, le pays des grosses cylindrées. C'est dire que l'objectif fixé au cours du conseil franco-allemand de l'environnement est ambitieux. Pour l'atteindre, a reconnu M. Toepfer, il faudra imposer *« des sacrifices qui feront mal »*, dont une probable limitation des vitesses sur les autoroutes outre-Rhin. Les automobilistes allemands et français ne seront d'ailleurs pas les seuls concernés. L'objectif annoncé à Luxembourg, une fois inscrit dans la réglementation communautaire, s'appliquera en effet à l'ensemble des Etats membres de la CEE.

Depuis le premier choc pétrolier, en 1973-1974, des progrès spectaculaires ont été réalisés par les constructeurs en matière de consommation automobile. Modèle le plus vendu par la Régie en 1973, la 4L consommait en ville 7 litres aux 100. Avec la Super 5 Five, son héritière, le chiffre était tombé à 5,8 litres en 1989. L'évolution est identique chez les concurrents. Le groupe Peugeot prévoit ainsi d'investir 2,5 milliards de francs d'ici à l'an 2000 pour ramener à 6 litres aux 100 la consommation.

En dépit de tous ces efforts, il reste que la réduction de la consommation de carburant ne paraît plus être la priorité des priorités qu'elle fut au milieu des années 70. A sa sortie, au printemps 1990, la Clio de Renault consommait 6,9 litres en ville. Le contre-choc pétrolier de 1986, avec sa chute des prix du brut, est passé par là. Aujourd'hui, toutes les enquêtes d'opinion le confirment, la consommation n'est plus le critère déterminant dans le choix d'un véhicule. Le « look », l'aménagement du véhicule sont prioritaires. D'où un indéniable relâchement de la part des constructeurs.

Le volontarisme des ministres de l'environnement réussira-t-il à inverser la tendance ? Même si c'est le cas, un fait s'impose : depuis 1975, l'utilisation de l'automobile en ville a augmenté de plus de moitié. Les embouteillages créés par ce flux de voitures gomment et au-delà tous les progrès réalisés en matière de consommation. Mais quel gouvernement aura le courage de limiter l'usage de l'automobile en ville ?

JEAN-PIERRE TUQUOI

Changements démographiques en France

Des villes plus fécondes des campagnes plus malthusiennes

Depuis quinze ans, derrière des indices de fécondité presque constants, les comportements familiaux ont profondément changé en France. C'est l'effet de transformations économiques et sociales entraînant une homogénéisation des pratiques entre les différentes classes sociales et d'un large développement de la contraception dans l'ensemble de la population, réduisant le nombre des enfants non désirés et amenant une quasi-planification des naissances.

L'étude que vient de publier l'INSEE sur « La fécondité selon les régions » en 1990 (1) met en évidence *un double bouleversement : la chute* du nombre d'enfants par femme dans l'Ouest et à l'Est fait disparaître le traditionnel « croissant fertile » de la France septentrionale ; surtout, les comportements se sont inversés entre les villes, naguère malthusiennes, et les campagnes, jadis fécondes.

En effet, si le taux de fécondité s'est effrité dans l'ensemble de la France depuis le début des années 80, les différences régionales très anciennes – opposant une France du *Nord « fertile » à une France méridionale* « malthusienne » – se sont effacées : *« Une nouvelle carte est en train de se dessiner »*, écrit M. Michel Isnard. Les écarts se sont réduits entre les régions et entre les départements comme entre villes et campagnes. C'est souvent là où la fécondité était la plus élevée qu'elle a baissé le plus.

Ainsi elle a diminué surtout en Anjou, dans les Pays de la Loire, en Bretagne ainsi qu'en Franche-Comté *et en Lorraine. Si le « creux »* du Sud-Ouest (Limousin, Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées) subsiste, voire s'élargit, la fécondité a augmenté en Provence-Côte d'Azur et en Ile-de-France (dans l'agglomération parisienne, l'Essonne et le Val-d'Oise) et sur les franges de cette région.

Second renversement, qui explique en partie le premier : *« La fécondité des citadines est aujourd'hui supérieure à la moyenne nationale ; dans les zones rurales, loin des villes, les femmes ont de moins en moins d'enfants »*, alors que, *« en 1975, la fécondité dans les agglomérations rurales et les petites villes était supérieure de 5 % à 10 % à la moyenne. »* Ces deux mouvements – notamment la « remontée » du Midi – ont parfois surpris les chercheurs de l'INSEE eux-mêmes, qui, prudemment, s'en tiennent au constat. Ils semblent cependant correspondre à plusieurs évolutions des deux dernières décennies.

D'abord, les groupes sociaux se sont transformés, comme leur répartition sur le territoire. Dans les campagnes, notamment, les agriculteurs, qui avaient naguère beaucoup d'enfants, se sont raréfiés ; des artisans, des employés sont venus s'installer dans les villages et les bourgs. Les paysans eux-mêmes ont changé : les « prolétaires » ont souvent laissé la place à une sorte de nouvelle classe moyenne, même si leurs revenus restent incertains, comme on l'a vu lors de l'agitation paysanne récente. La *classe ouvrière, naguère « prolifique »* elle aussi, s'est également diversifiée. Les comportements se sont rapprochés.

L'influence du « climat » économique

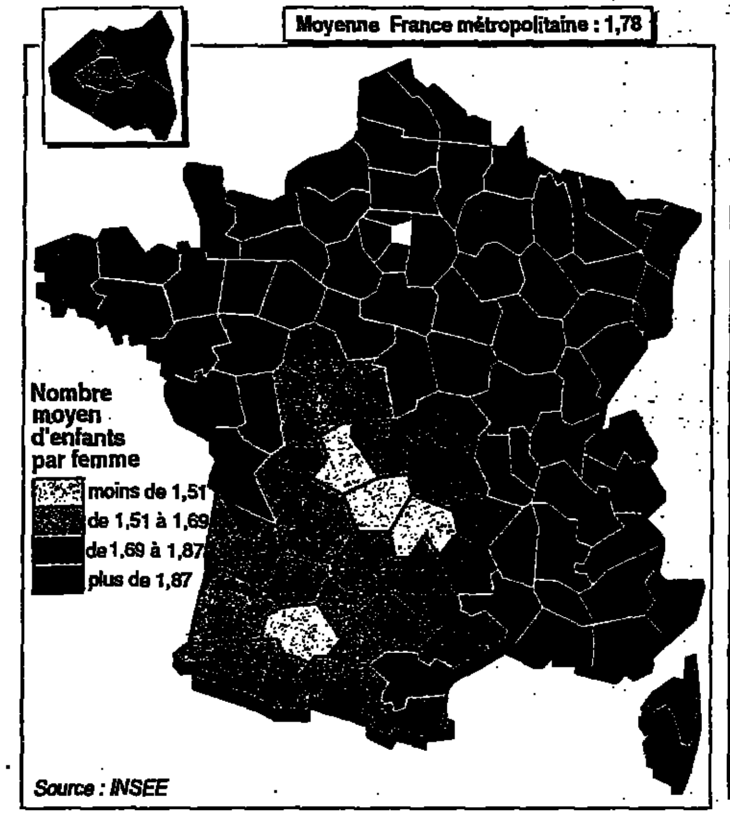
Parallèlement, le développement de la contraception en France a per*mis aux couples de « planifier » les* naissances. Du coup, la présence ou l'absence de services sociaux (écoles maternelles, crèches ou assistantes maternelles) compte beaucoup dans les choix, surtout lorsque les parents doivent travailler loin de leur domicile. Ainsi, la progression relative du nombre d'enfants dans les zones urbaines ou en Ile-de-France et dans les départements limitrophes paraît due aux avantages qu'ils présentent en ce domaine, autant qu'à la présence de nombreuses familles étrangères dans certaines zones (notamment en Seine-Saint-Denis) ; à l'inverse, le déficit constaté dans beaucoup de zones rurales ou dans le Massif Central a contribué à « dissuader » les couples d'avoir plus d'enfants.

Le développement de ces services sociaux en France, s'ajoutant à l'importance relative des prestations familiales, pourrait aussi expliquer les différences importantes de fécondité *entre le Nord ou la Côte d'Azur et*, de l'autre côté de la frontière, la Wallonie et la Ligurie. Un renversement paradoxal : aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, c'est l'influence française qui avait contribué à la baisse de la fécondité dans ces régions !

Deux autres facteurs pourraient enfin avoir joué dans l'évolution de la France. D'abord, notamment dans l'Ouest et le Nord, traditionnellement catholiques, le déclin de la pratique religieuse et le lien moins étroit qu'autrefois entre cette pratique et le nombre élevé d'enfants. Le dynamisme économique de certaines zones : l'influence de ce « climat » n'a jusqu'ici jamais pu être mis en évidence de façon précise. Mais on ne peut qu'être frappé par le contraste entre l'évolution de la Lorraine ou du Nord-Pas-de-Calais, ou à l'ouest, du Choletais, touchés de plein fouet par les crises industrielles, et celle du Midi, de la région toulousaine, qui, comme l'Ile-de-France, ont « redémarré » au cours de la deuxième moitié des années 80...

GUY HERZLICH

(1) *INSEE Première*, n° 222, août 1992.



Source : INSEE

Avant son lancement officiel le 14 septembre

Les banques peaufinent le plan d'épargne en actions

Confrontées à une concurrence toujours plus vive et à une rentabilité de plus en plus faible, les banques se précipitent sur tout nouveau produit d'épargne susceptible d'attirer des clients. Après le PEP (plan d'épargne populaire) vendu à partir de 1990 à tous les guichets après des campagnes de publicité sans précédent, le PEA (plan d'épargne en actions) est leur nouveau cheval de bataille : un produit d'épargne à long terme orienté pour l'essentiel vers les actions et offrant des exonérations fiscales à partir de six ans.

Contesté à demi-mot pour son manque d'audace, le PEA (*le Monde* du 14 mai) est maintenant définitivement adopté par les banquiers. Ils sont même devenus les meilleurs propagandistes de ce placement en actions. La rentrée va être *animée et les créations* de formules vont se multiplier à l'approche du 14 septembre, jour officiel du lancement du PEA. D'ores et déjà, la Société générale et les caisses d'épargne (en juillet), la BNP, le CCF, La Poste et la BRED ont dévoilé leurs batteries et leurs gammes respectives de PEA. *Elles* devraient être complétées prochainement par celles du Crédit agricole, du Crédit lyonnais, de la Barclay's et de la Caisse centrale des *banques populaires*.

Si le PEA ne s'adresse pas à une clientèle aussi large que celle du PEP, il s'agit tout de même d'une « enveloppe fiscale » dont les Français sont friands par tradition. A partir du moment où il y a une possibilité de payer moins d'impôts, les épargnants sont même capables de perdre tout sens de la mesure. *Il suffit de rappeler* les excès, notamment dans l'immobilier, provoqués par la loi Pons qui « défiscalise » les investissements effectués dans les DOM-TOM.

En tout cas, pas question pour les établissements de crédit de laisser la concurrence prendre facilement pied sur un marché évalué entre *15 et 40 milliards de francs*. D'autant que la cible visée possède plutôt des revenus confortables. L'intérêt fiscal du PEA – à partir de six ans les plus-values et divi*dendes sont exonérés* de l'impôt et l'avoir fiscal restitué – est directement lié à la taille du portefeuille (plafonné à 600 000 francs).

Le PEA présente aussi un autre avantage de taille. Il permet d'offrir une alternative aux trop célèbres SICAV monétaires, dont le succès a pour conséquence néfaste de renchérir les ressources des banques et le coût du crédit. En créant *le PEA*, un produit d'épargne à long terme (les retraits anticipés sont taxés), le gouvernement avait également pour objectif de réduire l'attrait du monétaire. Il a d'ailleurs dans la foulée réduit de moitié le seuil de cession (à 158 000 francs par an) au-delà *duquel les SICAV monétaires* de capitalisation sont imposées sur les plus-values.

Depuis plus de deux ans, les investisseurs se trouvent dans une *situation étonnante* : moins ils prennent de risques en choisissant le monétaire et plus les rémunérations sont *élevées !* En période dite « normale », les actions sont plus dangereuses, mais, à long terme, elles sont toujours les plus rentables. Une idée difficile à vendre après les krachs d'octobre 1987, octobre 1989 et août 1990.

D'autant que depuis plusieurs mois, les cours des actions françaises ont à nouveau tendance à piquer du nez. Les banques ont la tâche difficile de réconcilier les Français avec la Bourse – c'est l'objectif du PEA – quand les cours sont à la baisse. Un vrai casse-tête.

La Bourse sans les risques

Mais les établissements bancaires ont sans doute trouvé la solution miracle : la Bourse sans les risques. Parmi les PEA proposés, un bon nombre offrent une garantie de capital. Quoi qu'il arrive, l'acheteur d'un tel plan est assuré de conserver la somme investie. Mieux, grâce à un effet dit de « cli*quet* », certains de ses produits permettent de bénéficier des hausses de la Bourse (un pourcentage de l'ordre de 80 % de la progression de l'indice) et de ne pas subir les baisses. En clair, en cas de repli de la Bourse, le souscripteur peut conserver les bénéfices tirés d'une hausse précédente du marché. On se retrouve très loin du portefeuille d'actions traditionnel et même des SICAV Monory.

Les banques sont engagées dans une tout autre démarche. *Elles* ont besoin de clients sûrs qui leur apportent des commissions régulières (les frais de gestion). Elles cherchent à se mettre dans une *position d'intermédiaire incontournable* entre l'épargne et les marchés financiers. Si cela permet à la fois à l'épargnant de bénéficier du *nec plus ultra* en matière de montages financiers et, *en même temps*, de ramener des capitaux à la Bourse, tout le monde a lieu d'être satisfait. *Il faudra seulement* veiller à ce que le PEA ne se transforme pas totalement en un produit de taux d'intérêt et que 60 % des sommes investies le soient bien en actions françaises.

ÉRIC LESER

TRANSPORTS

Gulf Air commande douze Airbus

Gulf Air a *annoncé* une commande ferme de six Airbus A-340 pour un montant de l'ordre de 500 millions de dollars (2,4 milliards de francs) et une option pour six autres appareils du même type. La compagnie, propriété des émirats de Bahreïn, d'Abou-Dhabi, du Qatar et du sultanat d'Oman, prendra livraison de ses avions à partir du printemps 1994. Ils seront équipés de réacteurs CFM56 de GFM Inter*national* (*General Electric*-SNECMA).

Les avions d'Airbus Industrie étaient en concurrence avec les Boeing-777 et les MD-11 de McDonnell Douglas. La compagnie aérienne a expliqué son choix par les conditions offertes par le consortium européen pour les délais de livraison et les facilités de paiement. L'importance du rayon d'action des appareils (de l'ordre de 14 000 kilomètres) et sa rentabilité en exploitation ont aussi contribué à ce choix.

La compagnie du Proche-Orient, équipée de Tristar *L-1011, de Boeing-737 et 767*, a déjà commandé douze Airbus A-320, dont deux ont été livrés cette année. Airbus estime avoir remporté 70 % des com*mandes d'avions dans la région* du Proche-Orient au cours des trois dernières années et évalue les besoins à 480 avions d'ici à 2010.

□ **Démission du patron des patrons allemands.** – M. Heinrich Weiss, président du Bundesverband des Deutschen Industrie (BDI), a remis sa démission lundi 31 août. Son prédécesseur, M. Tyll Necker, assurera *l'intérim de la présidence* jusqu'aux nouvelles élections en novembre de l'organisation patronale de l'industrie allemande. M. Weiss, en place depuis le début 1991, aurait dû res*ter jusqu'en 1994*. Son *départ* s'explique par des conflits internes portant sur l'organisation, que M. Weiss trouve trop lourde, et sur son rôle, qui ne lui laisse pas suffisamment assez d'autonomie. De caractère entier, M. Weiss avait aussi dû faire face à de nombreuses critiques des *industriels pour certaines de ses* déclarations jugées brutales contre le gouvernement de M. Helmut Kohl. – (Corresp.)

La gaine Scandale a soixante ans

« Moins que rien », « Very secret », « La petite Scandale » ... Autant de noms désuets que d'inventions ayant révolutionné la lingerie féminine, en soixante années retracées, du 17 septembre au 28 novembre, par une *exposition*, à la Bibliothèque Forney à Paris, consacrée à l'histoire de la gaine Scandale, créée en 1933 par M. Robert Périer, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-treize ans.

Dans les années 20, Robert Perrier fabrique des ceintures médicales sous la marque Occulta. *Mais c'est un fil de caoutchouc tissé venu d'Amérique* qui va lui permettre de fabriquer les premières gaines élastiques, vendues sous la marque Scandale.

Un succès immédiat, relayé par le soutien-gorge « gonflable » pour les poitrines menues, les panties et le body. Aujourd'hui, le groupe Devanlay (les chemises Lacoste) est propriétaire de la marque Scandale, mais l'entreprise d'origine fabrique toujours, bon an mal an, quarante *mille* gaines par an, les mêmes que *dans les années 40*.

SOCIAL

Selon le ministère du travail

Les activités d'insertion ont continué de progresser en 1991

L'activité des 900 associations intermédiaires (AI) et des 308 entreprises d'insertion chargées de la réinsertion professionnelle des personnes en difficulté a pro*gressé de plus de 20 % en 1991* par rapport à 1990, selon deux études du ministère du travail rendues publiques lundi 31 août (1). Destinées à lutter contre l'exclusion au *moyen de « l'insertion par l'économique »*, les entreprises d'insertion bénéficient d'une subvention de l'Etat – 36 000 francs par an et par poste de travail – pour chaque *emploi créé*.

A la fin juin 1991, elles comptaient une moyenne de 11 salariés en insertion pour un effectif permanent de 15 salariés par entreprise, soit une augmentation de 20 % par rapport à 1990. Près des deux tiers des salariés en insertion, à la fin du deuxième trimestre 1991, étaient employés comme ouvriers. Au total, les trois quarts de ces entreprises appartiennent au secteur tertiaire ; un bénéficiaire sur quatre est âgé de moins de vingt-six ans, et près d'un sur six est allocataire du revenu minimum d'insertion (RMI).

Créées en 1987, les associations intermédiaires ont aussi pour mission de faire de la réinsertion professionnelle, notamment des chômeurs de longue durée et des allocataires du RMI. Bénéficiant *d'une exonération totale des* cotisations patronales pour l'emploi de salariés travaillant moins de 750 heures par an, les AI ont pour *« clients » des particuliers (60 %)*, des collectivités locales et des entreprises privées.

Bien que le rythme de création de ces associations ait diminué en 1991 (3 par mois l'année passée, contre 25 par mois en 1987 et 1988), la *croissance de leurs* activités est restée très soutenue : en 1991, 30 600 salariés ont effectué des tâches *« non couvertes par le secteur marchand »* (aide à domi*cile, nettoyage, manutention*, travaux de bricolage), contre 24 600 en 1990, soit une progression de 25 % en un an. Le volume des heures travaillées a ainsi représenté en 1991 l'équivalent de 8 300 emplois à plein temps, contre 7 300 l'année précédente.

Mais les salariés concernés *« ont de sérieuses difficultés à accéder rapidement à un emploi ordinaire »*, note l'étude du ministère. Sur l'ensemble des salariés employés par les AI en 1991 – 61 % étaient inscrits à l'ANPE et 10 % recevaient le RMI, – seulement 15 % d'entre eux ont déclaré avoir trouvé un emploi hors du cadre de l'association. *Et lorsque c'est le cas*, il s'agit avant tout de statuts précaires : 32 % étaient en contrat à durée déterminée au troisième trimestre 1991, 18 % en contrat emploi-soli*darité* CES et 15 % *en stage* de formation.

O. P.

(1) *Premières informations*, n° 294 et 295, août 1992.

La nomination de M. Michel Renault

Un second directeur général au Crédit lyonnais

Le Crédit lyonnais a annoncé lundi *31* août un *important* remaniement de son état-major. Le changement le plus significatif est la nomination d'un second directeur général, M. Michel Renault. Jusqu'à *présent* directeur général adjoint chargé de la direction centrale des agences de France, M. Renault aura désormais la responsabilité de toutes les structures chargées de la banque commerciale. L'autre directeur général, M. Bernard Thiolon, aura autorité sur la « banque d'investissement » et toutes les *fonctions* centrales.

Comme l'explique le président du Crédit lyonnais, M. Jean-Yves Haberer, cette direction générale à deux têtes permet *« à la fois de prendre acte de l'expansion récente du groupe et de préparer l'avenir, notamment le prochain programme triennal de développement 1993-1995 ». « Avec ou sans Maastricht, notre stratégie consiste à faire de l'Europe notre marché domestique et ne change pas d'un pouce d'autant que le marché unique est une conséquence de l'acte unique »*, ajoute-t-il.

L'accent mis sur la banque commerciale est *clair*. Aux côtés de M. Renault, M. Alexis Wolkenstein, directeur général adjoint, est nommé directeur général du Crédit lyonnais Europe. *« M. Wolkenstein devient le Monsieur Europe du Crédit lyonnais »*, précise M. Haberer. Il va notamment s'occuper du dossier Bank für Gemeinwirtschaft (BfG). Le Crédit lyonnais, qui cherche une implantation en Allemagne, devrait *prendre une décision* concernant le rachat de cette banque avant la fin du mois d'octobre.

E. L.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Confronté à une perte de plus de 1,2 milliard de marks

La compagnie allemande Lufthansa va supprimer 8 000 emplois en trois ans

M. Jürgen Weber, patron de la compagnie aérienne allemande Lufthansa, devait présenter, mardi 1er septembre, un plan de restructuration, arrêté en accord avec les syndicats. Ce plan comporte notamment un blocage des salaires pendant un an et 8 000 suppressions d'emplois en trois ans.

FRANCFORT

de notre correspondant

« Lufthansa traverse la pire crise de son histoire », selon M. Jürgen Weber, qui a pris la direction de la compagnie aérienne allemande en août 1991. Pour la première fois en vingt ans, la compagnie a perdu de l'argent l'an dernier (800 millions de deutschemarks, soit plus de 2,7 milliards de francs) et les pertes devraient encore grossir en 1992 : 1,2 milliard de deutschemarks attendus (dans la seule activité de transport aérien), selon les déclarations de son président.

Contrairement au reste de l'économie, Lufthansa n'a guère profité du boom de la réunification, au contraire. Elle subit, au même titre que les autres compagnies aériennes, les contrecoups de la meurtrière concurrence que connaît ce métier. Mais elle souffre de surcroît d'un excédent de bagages, parce qu'elle est alourdie par des coûts de personnel particulièrement élevés (supérieurs de 25 % à ceux de British Airways, dit-on).

Le prédécesseur de M. Weber, M. Heinz Ruhnau, avait lancé un programme de développement joyeusement optimiste qui lui a fait investir 8 milliards de deutschemarks en trois ans, doubler la flotte (passée de 120 à plus de 250 avions) et embaucher plus de 12 000 personnes (les effectifs atteignent 60 000 personnes). Mais la crise du trafic que traverse le transport aérien depuis la guerre du Golfe a subitement fait piquer l'appareil du nez. Lufthansa se plaint d'ailleurs de la situation désavantageuse dans laquelle la placent les conventions aériennes actuelles entre l'Europe et les Etats-Unis et réclame que Bonn les dénonce. Elle cherche un allié outre-Atlantique, sans pouvoir y investir de grandes sommes comme l'a fait British Airways.

Le coefficient de remplissage des avions est de 61 % alors que la compagnie perd de l'argent jusqu'à 67 %. La suppression de 1 800 emplois cette année ne pouvait suffire. Le président, à la recherche de moyens de pression pour réduire les salaires, a proposé de transformer la division des vols court-courriers en filiale séparée dotée d'un nouveau statut pour le personnel.

Le difficile accord des syndicats

La menace a porté effet. Le syndicat DAG – qui réunit 5 000 pilotes, ingénieurs et techniciens – a mis sur la table une baisse de 8 % des salaires et un retour à une durée du travail de 40 heures contre 37 h 30. La proposition a soulevé un beau tollé, le patronat trouvant prétexte à remettre d'actualité le débat sur la durée du travail. Les autres syndicats, en particulier l'OTV (qui réunit les employés de services publics et qui a fait parler de lui cet hiver en déclenchant une grève), ont refusé net. Ce n'est pas aux salariés de payer les erreurs d'une direction, explique l'OTV.

Après plusieurs jours de négociations, un accord a été trouvé lundi soir. Les salaires ne seront pas abaissés mais bloqués pendant un an. Le treizième mois est maintenu ainsi que le temps de travail. Le projet pour la division court-courriers est abandonné. Environ 3 000 emplois seront supprimés en 1993 et autant en 1994. Les économies obtenues sont évaluées à 500 millions de deutschemarks par an. Par ailleurs, M. Weber va couper au moins 500 autres millions dans les dépenses : investissements réduits, suppressions de vols et économies diverses. Il espère un retour aux bénéfices vers 1995.

L'Etat, qui a d'autres dépenses prioritaires, avait prévu de céder le contrôle majoritaire qu'il détient (51 %) dans la compagnie. Le projet devra sans doute être repoussé, le temps que Lufthansa trouve en elle-même la force de redécoller.

ÉRIC LE BOUCHER

Pour satisfaire aux exigences du traité de Maastricht

Le Portugal se prépare à une cure d'austérité

Les Portugais ne peuvent plus compter sur une croissance facile. Leur premier ministre, M. Anibal Cavaco Silva, ne dispose plus que de la rigueur budgétaire pour se conformer aux engagements économiques du traité de Maastricht.

LISBONNE

correspondance

A peine dissipée la torpeur des vacances, les Portugais vont être confrontés aux dures réalités d'une conjoncture économique qui se dégrade et aux perspectives d'un budget d'austérité. Le message que leur a adressé le premier ministre depuis les côtes de l'Algarve est très clair : 1993, a dit M. Anibal Cavaco Silva, sera une année de *« grande rigueur »*, affirmant qu'il se montrerait *« intransigeant »* à l'égard des demandes émanant des différents ministères au moment de la discussion budgétaire.

Après plusieurs années d'expansion, le Portugal connaît un net ralentissement économique. Après avoir connu des taux de croissance de l'ordre de 4 % à 4,5 % de 1986 à 1990, il est tombé à 2,5 % en 1991 et les économistes sont assez pessimistes concernant 1992, estimant que la croissance ne devrait pas dépasser 2 %. Quant à 1993, certains scénarios élaborés par le ministère des finances n'écartent par l'hypothèse d'une récession malgré l'apport des fonds communautaires qui représentent actuellement environ 1,5 point de croissance.

Depuis plusieurs semaines, des mises en garde se sont succédé – de la part d'économistes proches aussi bien du gouvernement de centre-droit de M. Cavaco Silva que du Parti socialiste – face à *« l'illusion de prospérité »* créée par une politique trop laxiste des dirigeants portugais, notamment en matière de lutte contre l'inflation.

Même si, depuis deux ans, celle-ci a été présentée comme la priorité des priorités par le ministre des finances, Jorge Braga de Macedo, le contexte préélectoral avant les législatives de l'automne 1991 n'était guère favorable à l'annonce de mesures drastiques, notamment sur le plan salarial. Et pour une inflation de 11,4 %, la croissance des salaires nominaux a atteint 22,3 % dans le secteur public et 14,7 % dans le secteur privé.

Pour 1992, le gouvernement s'est fixé comme objectif de terminer l'année dans une fourchette de 8 % à 8,5 %. Mais, avec un chiffre de 9,2 % atteint en juillet, le pari sera difficilement tenu et ce sera l'échec d'un des points essentiels du plan de convergence que s'est fixé Lisbonne pour rapprocher son économie des normes communautaires, comme la signature du traité de Maastricht l'y engage.

Désormais, il ne dispose plus que de la seule politique budgétaire pour tenter d'enrayer la hausse des prix, puisqu'il vient de se priver d'une autre arme : celle des taux d'intérêt élevés. En décidant, il y a une semaine, la libéralisation complète des mouvements de capitaux d'ici à la fin de l'année, il a déclenché un mouvement à la baisse qui devrait encore s'accélérer dans les prochaines semaines et les taux devraient passer de 18 % à environ 13 %-14 % d'ici à la fin de l'année. Cette décision – arrachée par M. Braga de Macedo à la Banque du Portugal après un très long bras de fer – a été dictée par le souci de relancer l'industrie totalement asphyxiée par un crédit trop cher, placée dans l'incapacité de se rénover et de se moderniser pour affronter la concurrence internationale et pour résister au choc du marché unique européen.

La fin du pactole européen

L'indispensable restructuration industrielle va se traduire inévitablement par des faillites et fermetures d'entreprise et donc des licenciements alors que, jusqu'à présent, le Portugal pouvait se targuer d'avoir l'un des taux de chômage les plus faibles de la CEE avec 4,1 %.

En outre, dans l'agriculture, la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole commune (PAC) se traduira par la suppression de quelque 300 000 emplois chez les agriculteurs âgés de cinquante-cinq ans et plus. Dans le secteur tertiaire, la situation n'est guère meilleure et notamment dans les secteurs de la banque et des assurances où le sureffectif est évalué de 30 % à 50 %. A cela s'ajoute un déficit persistant du commerce extérieur avec des importations croissant plus vite que les exportations et un fléchissement de l'investissement qui, en 1991, n'a progressé que de 2 % contre 7 % l'année précédente.

Alors que le Portugal s'apprête à passer une année difficile, il ne pourra pas compter sur le doublement escompté des fonds communautaires grâce à la création d'un fonds de cohésion prévoyant l'attribution de crédits aux pays les plus pauvres de la Communauté (Espagne, Irlande, Grèce, Portugal) inscrite dans le traité de Maastricht. Le projet de budget présenté aux Douze par M. Jacques Delors et prévoyant une augmentation de 1,08 % pour chacune des cinq années à venir n'a pas été adopté et tout laisse à penser que les réticences des pays contributeurs, comme l'Allemagne, ne seront pas levées d'ici le prochain sommet européen d'Edimbourg en décembre. Après six années où la CEE a été pour les Portugais synonyme de pactole, l'heure est maintenant à la rigueur et ceux-ci risquent de trouver la facture de Maastricht très élevée.

ALICE ILICEE

□ **Israël souhaite se rapprocher de la CEE.** – *« Nous souhaitons conclure maintenant de nouveaux accords avec la Communauté européenne mais, à plus long terme, nous voulons lier nos structures économiques à celles de l'Europe. Si nous sommes partie intégrante d'une paix politique au Proche-Orient, notre économie doit être liée à l'Europe »*, a affirmé lundi 31 août le directeur général adjoint du ministère israélien des affaires étrangères, M. Uri Savir. La visite du ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, à Londres puis à Paris (les 8 et 9 septembre), entre *« dans ce cadre »* selon M. Savir.

Dénonçant les coupes opérées dans les programmes sociaux

Le Parlement de l'Etat de Californie bloque l'application d'un budget de 57 milliards de dollars

Les Etats-Unis ne cherchent pas à faire baisser le dollar et ne pensent pas qu'un niveau plus bas soit nécessaire à la compétitivité des exportations américaines, a affirmé, lundi 31 août, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater. Sur un marché des changes momentanément assagi, le dollar avait en début de semaine cessé de baisser. Reste que M. George Bush, s'il est réélu, devra couper dans les dépenses budgétaires fédérales s'il veut réduire un déficit qui atteindra, pour l'exercice se terminant au 30 septembre, la somme de 333 milliards de dollars, soit 5,7 % du produit national brut. Coupes budgétaires difficiles, comme le montre le cas de la Californie.

NEW-YORK

de notre correspondant

Le 31 août, au dernier jour de la session législative du Parlement à majorité démocrate de Sacramento, la capitale de l'Etat de Californie, M. Pete Wilson, le gouverneur républicain du *Golden State*, aura subi un ultime affront : le refus de « son » assemblée de voter les décrets d'application du budget de 57 milliards de dollars (environ 280 milliards de francs), péniblement élaboré par son administration et dont le contenu avait pourtant été accepté la veille, certes à contrecœur, par la Chambre basse et par le Sénat californiens.

Sans doute effrayée *a posteriori* par les importantes coupes dans les programmes sociaux qu'impliquait ce vote initial, l'assemblée a utilisé cet artifice de procédure pour bloquer le processus d'adoption définitive du budget et sa signature par le gouverneur. C'est sur le chapitre des dépenses que la querelle s'est envenimée entre M. Wilson, contraint d'opérer notamment une importante réduction des sommes affectées à l'éducation, et M. Willie Brown, le bouillant *speaker* démocrate de la Chambre qui a fait de la défense des écoles publiques et de l'opposition à une augmentation des frais de scolarité dans les universités californiennes son cheval de bataille.

La fronde s'est rapidement propagée à la majorité de l'assemblée, dont les membres ont dénoncé les importantes coupes budgétaires à prévoir également dans d'autres domaines (les programmes de santé, l'aide publique ou *welfare*, les contributions aux gouvernements locaux...), coupes qu'ils avaient pourtant acceptées quelques heures auparavant.

Ce dernier épisode en date d'une bataille qui dure depuis que le gouverneur Wilson avait été contraint d'annoncer, en début d'année, un « trou » prévisionnel de plus de 11 milliards de dollars pour le prochain budget de cet Etat obligera le Parlement de Sacramento à siéger en session extraordinaire jusqu'à ce qu'une nouvelle solution, nécessairement de compromis, soit trouvée. Jusque-là, la Californie, qui subit en ce moment une sévère récession économique et la crise financière la plus grave que cet Etat ait connu depuis la dépression des années 30, ne peut engager aucune dépense nouvelle. Une situation dictée par la nécessité juridique dans laquelle se trouve la Californie de présenter un budget annuel équilibré et qui l'a conduite à une véritable humiliation.

Le problème posé par la Californie est un des enjeux importants de la campagne présidentielle, alors que MM. George Bush et Bill Clinton se livrent à de multiples passes d'armes à propos de leurs programmes fiscaux.

SERGE MARTI

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• **Prix : forte baisse à l'importation.** – Les prix à l'importation dans la partie ouest de l'Allemagne ont baissé de 1,2 % en juillet par rapport à juin et de 0,2 % pendant la même période pour les prix à l'exportation, a annoncé lundi 31 août l'Office fédéral des statistiques. En un an, les prix à l'importation ont reculé de 4,1 %, tandis que les prix à l'exportation augmentaient de 0,8 %.

CANADA

• **Croissance : + 0,4 % au second trimestre.** – Le PIB (produit intérieur brut) du Canada a augmenté de 0,4 % au second trimestre 1992 par rapport au premier trimestre après une progression de 0,2 % au premier trimestre par rapport au quatrième trimestre 1991. Statistique Canada indique dans un communiqué que la demande intérieure est restée pratiquement stable au second trimestre et que la faible croissance enregistrée s'explique par les exportations et une augmentation des stocks.

ÉTATS-UNIS

• **Ventes de logements neufs : – 2,6 % en juillet.** – Les ventes de logements neufs ont baissé de 2,6 % au mois de juillet aux Etats-Unis, a annoncé lundi 31 août le département du commerce. Il s'agit de la plus forte baisse depuis quatre mois. Cette baisse s'est produite malgré des taux d'intérêt qui sont à leur plus bas niveau depuis dix-neuf ans et des prix de vente qui ont baissé en moyenne de 7,9 % par rapport à juin.

VIE DES ENTREPRISES

Nouvelle émancipation pour la filiale française

IBM France réforme ses structures

IBM France réforme son mode de fonctionnement. La filiale française du géant américain de l'informatique devrait remplacer prochainement sa structure actuelle de société associant PDG et conseil d'administration par la formule directoire et conseil de surveillance. Le principe de cette réorganisation sera bientôt soumis aux actionnaires, c'est-à-dire à la maison mère, propriétaire à 100 %. Le feu vert ne fait donc aucun doute. Ce nouveau mode de fonctionnement, qu'IBM France estime mieux adapté à son système de management, n'est pas révolutionnaire en soi. Peugeot, Roussel-Uclaf, Paribas fonctionnent de la sorte.

L'intéressant est que ce réaménagement – *a priori* purement technique – ouvre de nouvelles voies d'émancipation à la filiale française. La nouvelle structure ne tolère aucune ambiguïté. Les actionnaires représentés au sein du conseil de surveillance ne peuvent interférer à loisir dans la gestion de la société. La répartition des rôles est claire. Le directoire, qui rassemble les principaux cadres dirigeants du groupe, a un management plus libre, plus autonome.

Première conséquence de cette refonte : IBM Europe, entité qui coiffe les filiales du groupe sur le Vieux Continent, perd de ses prérogatives. Au fil des ans, la tutelle de ce holding s'est faite moins pesante. Le mouvement a été accéléré depuis l'adoption du plan Akers, en décembre 1991, qui vise à mobiliser les initiatives dans un groupe longtemps renommé pour sa culture monolithique et son organisation hyper-centralisée.

Mieux encore, cette réorganisation pourrait préparer le terrain à un véritable bouleversement cette fois : la filialisation des métiers et activités d'IBM France. On sait qu'à Armonk, siège mondial de la firme, l'idée d'éclater Big Blue en plusieurs Baby Blues, plus réactives, mieux armées pour épouser les mutations parfois brutales du marché, a ses partisans. Officiellement, rien n'est encore décidé. M. Claude Andreuzza, directeur général d'IBM France, n'excluait cependant pas cette éventualité, tout en précisant que la question n'était pas à l'ordre du jour dans le futur immédiat.

CAROLINE MONNOT

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PERTES

□ **Hafnia holding perd 3,3 milliards de francs au premier semestre.** – La nouvelle société-mère du groupe d'assurances danois Hafnia, déclarée en cessation de paiement (*le Monde* du 20 août), a annoncé lundi 31 août des pertes nettes de 3,3 milliards de francs au premier semestre contre un résultat positif de 454 millions de francs pour la période correspondante de 1991. Les fonds propres de Hafnia sont même devenus négatifs de 643 millions de francs à la fin du mois de juin. Le président du conseil d'administration du groupe, M. Holger Lavesen, a indiqué que ses mauvais résultats étaient la conséquence de la dépréciation des cours des actions détenues dans l'assureur danois Baltica (33,5 %) et le suédois Skandia (14,8 %). Ils sont dus aussi à l'échec de l'opération boursière conduite avec le norvégien Uni Storebrand pour tenter de bâtir un «géant» nordique de l'assurance.

RACHATS

□ **Pernod Ricard renforce son implantation en Argentine.** – Cusenier Argentine, filiale du groupe Pernod Ricard, a acquis 50 % de la société Arnaldo Etchart, une des principales entreprises de vins fins en Argentine, a annoncé lundi 31 août Pernod Ricard. La société argentine, qui réalise un chiffre d'affaires de 6,5 millions de dollars (33 millions de francs), possède notamment 350 hectares de vignobles et deux chais pour la vinification et l'embouteillage. Plus de 750 000 caisses, essentiellement de vins blancs, sont vendues tant en Argentine qu'à l'exportation. Cusenier Argentine assurait depuis mai 1991 la commercialisation en Argentine des vins Etchart, première marque du pays.

□ **Le groupe Revenu français achète la revue *Interavia*.** – Le groupe de presse Revenu français a acquis la revue spécialisée dans l'aéronautique *Interavia Aerospace Review*, qui était éditée par le groupe britannique Jane's Information. Avec ses 42 600 exemplaires mensuels et ses 36 000 abonnés, *Interavia* vient s'ajouter aux autres revues aéonautiques du groupe, *Air et Cosmos/Aviation magazine*, *l'Aéronautique*, *l'Astronautique* en France et, en Suisse, *Aerospace World*.

□ **Technicatome et Mors reprennent CEIS et licencient.** – Les groupes Technicatome et Mors, autorisés par le tribunal de commerce de Toulouse à reprendre la société CEIS, ont annoncé lundi 31 août la suppression de 44 emplois sur les 232 que comptait cette entreprise, connue pour avoir notamment fabriqué les balises radio Argos et Sarsat. Lors d'une conférence de presse tenue à Blagnac (Haute-Garonne), MM. Yves Bonnet et Eric Patry, respectivement PDG de Technicatome et de Mors, ont indiqué que les deux groupes prendraient chacun une participation de 50 % au sein de la nouvelle CEIS, qui regroupera les cinq sociétés de l'ancienne entité et en reprendra les actifs. Les deux sociétés, qui étaient déjà associés au sein de la société Enersys, entendent concentrer les efforts de CEIS, jusqu'à présent axée sur l'aéronautique civile et la défense, dans les domaines de la météorologie, de la climatologie, de la protection des biens et des personnes, du ferroviaire et de l'environnement.

RÉSULTATS

□ **Adia-France (intérim) : chiffre d'affaires en baisse de 10,5 % au premier semestre.** – Adia-France (intérim) a annoncé, mardi 31 août, une régression de 10,5 % de son chiffre d'affaires consolidé au premier semestre 1992 par rapport à la même période de 1991, à 141,7 millions de francs. M. Georges-Christian Chazot, président de la filiale du numéro deux mondial du travail temporaire, a indiqué que le résultat d'exploitation (avant provision pour créances douteuses et hors éléments exceptionnels et non récurrents) était également en baisse à 14 millions de francs fin juin 1992, contre 27 millions de francs pour la même période de 1991.

ESCROQUERIE

□ **Le financier suisse Werner Rey retrouvé aux Bahamas.** – Le financier suisse Werner K. Rey, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international depuis le mois d'avril pour une faillite retentissante, a été retrouvé aux Bahamas, selon le journal zurichois *Blick*. Un porte-parole de la police fédérale helvétique a indiqué que Berne allait relancer le gouvernement des Bahamas au sujet du mandat d'arrêt. En cas d'arrestation de Werner K. Rey, la Suisse demandera son extradition de l'archipel des Caraïbes. Werner K. Rey, quarante-huit ans, s'est enfui en laissant des dettes privées de l'ordre de un milliard de dollars (5 milliards de francs) alors que les dettes de son ancien groupe, Omni holding, s'élèvent à 1,760 milliard de dollars (8,8 milliards de francs). Il fait l'objet de plaintes pour gestion déloyale.

OPA

□ **La commission de la concurrence espagnole saisie de l'OPA des cimenteries Valenciana de Cementos.** – La commission de la concurrence du ministère espagnol de l'économie a été saisie du rachat des cimenteries espagnoles Valenciana de Cementos et Sanson par le groupe cimentier mexicain Cemex, qui donnerait à ce dernier une part de marché supérieure aux 25 % autorisés par la législation. Dans un communiqué, Cemex assure que, dans l'attente de la décision de la commission, l'offre publique d'achat (OPA) en cours sur l'ensemble du capital de Sanson se poursuit. La presse économique madrilène estimait récemment que Cemex pourrait devenir le numéro un de l'industrie du ciment en Espagne si le groupe mexicain fusionnait les activités de Sanson et de Valenciana de Cementos.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 1er septembre ⬇

Nouvelle baisse

La publication lundi soir d'un sondage d'opinion donnant une majorité de 53 % de votes favorables au référendum du 20 septembre n'a pas vraiment rassuré les boursiers, et les valeurs françaises continuaient mardi 1er septembre à perdre du terrain. En repli de 0,27 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 accentuait progressivement ses pertes pour abandonner en début d'après-midi 0,95 % à 1 668,94 points.

Le sondage Louis Harris pour l'hebdomadaire *VSD* n'a donc pas enrayé le recul de la Bourse de Paris. «*Il faudrait qu'on fait plusieurs sondages allant dans ce sens pour modifier le sentiment des opérateurs*», estime un professionnel.

En outre, si le «oui» l'emportait dans trois semaines, les analystes ne sont pas persuadés que le marché fera longtemps des étincelles. La reprise de la croissance se fait toujours attendre et aux Etats-Unis les statistiques concernant la vente de logements neufs en juillet ont indiqué une baisse de 2,6 % alors que les experts attendaient une progression de 2,5 %. Il y a peu d'espoir d'un redémarrage rapide de l'activité sans une baisse des taux d'intérêt. Paradoxalement, les investisseurs se mettent à espérer un ralentissement très net de la croissance en Allemagne qui pousserait la Bundesbank à assouplir enfin sa politique monétaire.

Du côté des valeurs et parmi les titres en baisse, on remarque plus particulièrement les replis de 5 % d'Hachette, de 4,5 % de la Cie Bancaire et de 2,8 % d'Accor. Hausses en revanche de 2,8 % d'Essilor et de 1,8 % de Pechiney international

NEW-YORK, 31 août ⬇

Léger repli

Wall Street a cédé du terrain lundi 31 août dans l'attente de la publication à la fin de la semaine des statistiques concernant l'évolution du chômage en août aux Etats-Unis.

L'indice Dow Jones a fini à 3 257,35, en baisse de 10,26 points (– 0,31 %). Quelque 180 millions de titres seulement ont été échangés.

Un recul de 2,6 % des ventes de logements neufs aux Etats-Unis en juillet, alors que les experts tablaient sur une hausse de 2,5 %, a contribué à décourager les investisseurs, selon des analystes. Pour ces derniers l'attention est toutefois centrée sur le taux de chômage mensuel, qui sera publié en fin de semaine.

Sur le marché obligataire, le taux moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale valeur de référence, a progressé à 7,40 % contre 7,35 % vendredi soir.

VALEURS	Cours du 28 août	Cours du 31 août
Alcoa	66 1/4	64 7/8
ATT	42 1/4	42 1/4
Boeing	37 3/8	37 1/4
Chase Manhattan Bank	23 1/4	22 3/4
Du Pont de Nemours	50	49 3/8
Eastman Kodak	45	44 3/8
Exxon	64 1/8	64 1/4
Ford	39 3/4	40 3/4
General Electric	73 3/8	74
General Motors	33 1/2	34 5/8
Goodyear	63 3/8	63 1/8
IBM	87 1/4	86 5/8
ITT	66 1/8	65 3/4
Mobil Oil	65 1/8	64 7/8
Pfizer	78 1/8	77 3/4
Schlumberger	68 1/2	68 7/8
Texaco	65 1/4	65 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	103 1/2	104 3/4
Union Carbide	13 3/8	13 3/8
United Tech.	55 1/4	55
Westinghouse	16 1/4	16 1/4
Xerox Corp.	75 5/8	75 3/8

LONDRES

La Bourse de Londres était fermée lundi 31 août pour cause de «Bank Holiday»

OPA Cemex sur des cimenteries : la commission de la concurrence espagnole saisie

La commission de la concurrence du ministère espagnol de l'économie a été saisie du rachat des cimenteries espagnoles Valenciana de Cementos et Sanson par le groupe cimentier mexicain Cemex, qui donnerait à ce dernier une part de marché supérieure aux 25 % autorisés par la législation

Dans un communiqué, Cemex assure que, dans l'attente de la décision de la commission, l'offre publique d'achat (OPA) actuellement en cours sur l'ensemble du capital de Sanson se poursuit.

La presse économique madrilène estimait récemment que Cemex pourrait devenir le numéro un de l'industrie du ciment en Espagne si le groupe mexicain fusionnait les activités de Sanson et de Valenciana de Cementos.

TOKYO, 1er septembre ⬇

Sous la barre des 18 000 yens

La Bourse de Tokyo est revenue mardi 1er septembre sous la barre des 18 000 points, l'indice Nikkei clôturant à 17 740,06 après une perte de 321,06 points, soit 1,8 %.

Les investisseurs hésitaient à acheter au-delà du niveau des 18 000, craignant un retournement du marché après quatre séances consécutives de hausse, expliquaient des opérateurs.

L'indice Topix de son côté terminait la matinée en baisse de 10,58 points à 1 374,93. Quelque 320 millions de titres avaient changé de main en fin de matinée contre 300 millions lundi matin.

VALEURS	Cours du 31 août	Cours du 1er sept.
Ajinomoto	1 390	1 400
Bridgestone	1 110	1 100
Canon	1 320	1 290
Fuji Bank	1 720	1 790
Honda Motors	1 280	1 250
Matsushita Electric	1 230	1 230
Mitsubishi Heavy	585	555
Sony Corp.	4 200	4 100
Toyota Motors	1 450	1 420

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4300	4300	Immob. Hôtelière	1028	1060
Amault Associés	181	....	Interex. Computer	116 20	116 20
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	52 30	....
Bque Vernes	650	670	Locamic	66	..
Boiron (Ly)	457	463	Matra Comm.	295 70	295 70
Boisset (Lyon)	214	...	Molex	123	...
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	778	778	Publ.Filipacchi	425	425
Calberson	257	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly)	320	320
Cardif	740	735	Sélect Invest (Ly)	93	92 50
C.E.G.E.P.	157 80	158	Serbo	235	237
C.F.P.I.	288 50	275	Sopra	289 90	295
C.N.I.M.	1030	1039	TF1	450	443 10
Codetour	283	263	Thermador H. (Ly)	329	325
Conforama	1219	1218	Unilog	262 50	262 50
Creeks	104	100	Viel et Cie	94	94
Dauphin	260	....	Y. St-Laurent Groupe	819	805
Delmas	1040	1020			
Demachy Worms Cie	349	....			
Devanlay	1100	1093			
Deville	150	....			
Dolisos	115	111			
Editions Belfond	168	160			
Europ. Propulsion	182	180			
Finacor	111	110			
G.F.F. (group.fon.f.)	58	57 90			
G.L.M.	340	357			
Gravograph	160	150			
Guerbet	805	800			
I.C.C.	162	165			
Idianova	73	74 10			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 août 1992
Nombre de contrats estimés : 50 369

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	104,56	105,02	105,58
Précédent	104,80	105,22	105,52

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Déc. 92
105	1,41	2,05	1,39	1,51

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 20 712

COURS	Août 92	Septembre 92	Octobre 92
Dernier	1 686,50	1 693	1 717,50
Précédent	1 686,50	1 701	1 702

CHANGES

Dollar : 4,77 F ⬇

Le dollar s'inscrivait en légère baisse mardi 1er septembre en s'échangeant à 4,7675 francs, contre 4,8070 francs la veille, sur des marchés peu inspirés, troublés par le peu d'optimisme des analystes à propos de l'économie japonaise et d'une reprise mondiale.

FRANCFORT	31 août	1er sept.
Dollar (en DM)	1,4020	1,3977

TOKYO	31 août	1er sept.
Dollar (en yens)	123,42	123,05

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (1er sept.) .... 10 1/16-10 1/8 %

New-York (31 août) .... 3 1/4 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-91*)

	28 août	31 août
Valeurs françaises	96,70	98,70
Valeurs étrangères	87,90	87,20
(*SBF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	466,50	468,01
(*SBF, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 687,53	1 684,88

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	28 août	31 août
Industrielles	3 267,61	3 257,35

LONDRES (*Indice «Financial Times»*)

	28 août	31 août
100 valeurs	2 312,60	Clos
30 valeurs	1 680,60	Clos
Mines d'or	79,40	Clos
Fonds d'Etat	87,04	Clos

FRANCFORT

	28 août	31 août
Dax	1 516,47	1 541,25

TOKYO

	31 août	1er sept.
Nikkei Dow Jones	18 061,12	17 740,06
Indice général	1 385,51	1 370,27

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	4,7858	4,7870	4,8686	4,8736
Yen (100)	3,8918	3,8967	3,9543	3,9627
Ecu	6,8951	6,9005	6,8787	6,8894
Deutschemark	3,4120	3,4147	3,4158	3,4216
Franc suisse	3,8465	3,8501	3,8707	3,8774
Lire italienne (1000)	4,4649	4,4690	4,4012	4,4099
Livre sterling	9,5220	9,5285	9,5199	9,5338
Peseta (100)	5,2559	5,2611	5,2120	5,2220

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 5/16	3 7/16	3 3/8	3 1/2	3 1/2	3 5/8
Yen (100)	4 1/16	4 3/16	3 13/16	3 15/16	3 3/4	3 7/8
Ecu	11 1/8	11 1/4	11 1/4	11 3/8	11 1/4	11 3/8
Deutschemark	9 3/4	9 7/8	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16
Franc suisse	7 3/4	7 7/8	7 3/4	7 7/8	7 3/4	7 7/8
Lire italienne (1000)	16 1/2	16 3/4	16 1/4	16 1/2	16 1/8	16 3/8
Livre sterling	10 3/16	10 5/16	10 1/2	10 5/8	10 3/4	10 7/8
Peseta (100)	13 1/4	13 1/2	13 7/16	13 11/16	13 3/4	14
Franc français	10 3/16	10 5/16	10 7/16	10 9/16	10 1/2	10 5/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 1er SEPTEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4740	C.N.E 3%	4745	4725	4725	- 0 42
830	B.N.P. T.P.	830	830	835	+ 0 60
905	Cr.Lyon. T.P.	890	881	900	+ 1 12
1532	Renault T.P.	1598	1598	1600	+ 0 13
1600	Rhone Poul. T.P.	1590	...	..	....
1028	Saint Gobain T.P.	1020	1025	1025	+ 0 49
785	Thomson T.P.	817	800	817	....
600	ACCOR	536	536	520	- 2 99
770	Air Liquide	770	785	769	- 0 13
620	Alcatel-Alsthom	613	612	812	- 0 18
1530	Als.Superm.	1822	1600	1817	- 0 31
280	A.L.S.P.I.	248	248	252	+ 1 61
390	AGF Sté Centrale	380	380	376	- 1 05
132	Avenir H. Média	115	117	114	- 0 87
755	Axa (ex Cie Midi)	729	725	709	- 2 74
140	Bafip	145	145	145	....
97	Bail-Equipem.	96 10	97 70	98 10	....
690	Bail Investiss.	680	665	680	....
305	Bancaire	295 80	295 10	281 50	- 4 83
740	Bazar H.-V.	744	728	728	- 2 15
1200	Berger (M)	1200	1210	1210	+ 0 83
400	Bertrand Faure	399	399	399	....
775	Bic	773	770	775	+ 0 26
1030	B.I.P.	1020	1020	1020	....
190	BIS	190	190	186	- 2 11
330	B.N.P. (CI)	320 10	320 10	320 20	+ 0 03
685	Bollore Tech.	687	699	699	+ 1 75
3000	Bongrain	3089	3051	3095	+ 0 19
540	Bon-Marché	541	550	536	- 0 92
525	Bouygues	511	504	503	- 1 57
88	BP France	83	83	83	....
960	B.S.N.	947	947	937	- 1 06
1210	Canal Plus	1200	1195	1195	- 0 42
190	Cap Gem.S.	183 40	184 10	180	- 1 65
179	CMB Packa.	178	178 50	175 70	- 1 29
2450	Carrefour	2371	2362	2346	- 1 05
133	Casino	137 90	138 50	134 30	- 2 61
89	Casino ADP	92 50	92 50	92 40	- 0 11
435	Castorama D.L.	432	438	428 50	- 0 81
165	C.C.F.	166 50	166	165 90	- 0 36
35	CCMC Ly.	36	....	....	....
375	C.D.M.E.	374	373 50	372 10	- 0 51
142	C.E.G.I.D.	140	139 10	140	....
73	Centrest (Ny)	74	73	74	....
365	C.E.P. Comm.	351	351	349	- 0 57
96	Cerus	97 40	96	95	- 2 46
705	Cetelem	710	708	710	....
220	CF Int.	217	218 10	217 10	+ 0 05
265	CGI Info.	249 90	249 90	249 90	....
945	C.G.I.P.	928	900	904	- 2 38
600	CSP	660	640	640	- 3 03
1100	Chargeurs S.A.	1125	1115	1115	- 0 89
290	Christian Dior	292 80	286	286	- 2 32
570	C.I.C.A (M)	560	570	568	+ 1 43
330	Ciments franc.	329	329	321	- 2 43
640	Clarins	640	653	625	- 2 34
440	Club Mediter.	426 10	423 10	423	- 0 73
775	Colas	842	809	810	- 3 80
199	Cpt. Entrep.	185	185	187	+ 1 08
1110	Compt Mod.	1030	1037	1035	+ 0 49
225	CPR (Paris Réa.)	226 50	229	228	+ 0 68
750	Créd. Foncier	736	731	725	- 1 49
260	Crédit Loc France	258 30	258	257 50	- 0 31
505	Cr Lyon (CI)	496	499	495	- 0 20
835	Crédit Nat.	860	865	853	- 0 81
360	CSEE	345	325 30	325 30	- 5 71
3200	Damart	3120	3110	3100	- 0 64
350	Dassault Aviation	359	359	359	...
163	Dassault Electr.	155	153	151	- 2 58
1780	De Dietrich	1676	1680	1680	+ 0 24
61	Dév.P.d.C.(Li)	69	69	69	...
100	Dév.R.Sud-Est	92	93	90	- 2 17
320	D.M.C.	308 50	301 50	303	- 1 78
400	Docks France	399	395	389	- 2 26
186	Dynaction	189 50	185	180	- 5 04
2140	Eaux (Gle)	2077	2071	2064	- 0 63
840	E.B.F.	805	800	797	- 0 99
395	Ecco	393 90	393 40	393 40	- 0 13
310	Elf Aquitaine	322	321	319 70	- 0 71
1000	ElfSanofi(ExSanofi)	985	981	988	+ 0 30
220	Emp-EF (Certif)	208 10	208	212	+ 1 87
590	Eridania-Beghin	624	624	631	+ 1 12
380	Essilor	381	395	387 30	+ 1 61
178	Essil.Int.(DP)	178	178 50	183	+ 2 81
780	Esso	768	751	755	- 1 69
1210	Eurafrance	1125	1148	1145	+ 1 78
540	Eurocom	557	555	557	...
70	Eurodisneyland	72 70	71 30	71 80	- 1 51
825	Europe 1	875	885	885	+ 1 14
35	Eurotunnel	37 70	37 75	37 95	+ 0 66
1450	Exor	1450	....		
96	Financial	96 10	95 50	96 40	+ 0 31
315	Fives Lille	295	297	297	+ 0 68
3200	Fromager. Bel	3290	3295	3295	+ 0 15
2040	Gal.Lafayette	1921	2000	2000	+ 4 11
335	G.A.N.	330	330	327	- 0 91
495	Gascogne (B)	472	471	474	+ 0 42
1190	Gaz et Eaux	1192	1192	1199	+ 0 59
685	Geophysique	692	681	680	- 1 73
870	Groupe André SA	700	695	695	- 0 71
510	Groupe Cité	506	510	510	+ 0 79
380	GTM-Entrep.	378 50	....	..	
1610	Guyenne-Gas.	1550	..	..	....
112	Hachette	110 90	109	105 40	- 4 96
480	Havas	457	465	455 50	- 0 33
285	Idia	278 90	275	275	- 1 40
320	Imétal	305	300	300	- 1 64
105	Immob. Phénix	105	106	106	+ 0 95
89	Ingénico	85	....	..	...
7000	Inst. Mérieux	7020	7010	7030	+ 0 14
385	Interbail	384	384	384	....
660	Intertechnique	640	635	635	- 0 78
820	J. Lefebvre	780	780	772	- 1 03
460	Klépierre	460	460	460	...
730	Labinal	662	655	655	- 1 06
300	Lafarge	271 20	270 50	262 40	- 3 24
280	Lebon	275	275	275	...
4300	Legrand	4199	4200	4178	- 0 50
2250	Legrand (DP)	2191	2244	2200	+ 0 41
305	Legris Industries	269 80	270	267	- 0 96
635	Locindus	630	638	636	+ 0 95
3670	L.V.M.H.	3635	3615	3585	- 1 48
510	Lyon.Eaux/Dumez	499 20	496 50	492 80	- 1 08
58	Majorette Ly	65 70	65	65	- 1 07
270	Mar. Wendel	275	261 80	261 80	- 4 80
181	Matra	180 70	177 20	175 80	- 2 66
444	Merlin-Gerin	450	441	452	
65	Metaleurop	67	67	67 40	+ 0 60
27	Métrologie In.	29 50	29 30	29 50	
192	Michelin	184 40	185 10	184 30	- 0 05
156	Min. Saleg (Ni)	156 10	...		
95	MMB	99 60	100 10	100	- 0 50
120	Moulinex	122 40	122 10	120	- 1 96
845	Navig. Mixte	848	854	[illegible]	+ 0 83
117	Nord-Est	117	115	112 90	[illegible]
210	Nordon (Ny)	205 50	206	206	+ 0 24
85	Olipar	81 20	81 10	80 70	- 0 62
935	Oréal	913	913	907	- 0 66
305	Paribas	279 90	282 30	278 70	- 0 43
180	Pechiney Int.	153	153	155 70	+ 1 76
270	Pechiney (CIP)	264 50	263 50	264	- 0 19
405	Pernod Ricard	396 60	396	396 60	
605	Peugeot	577	576	573	- 0 69
350	Pinault	345	342 50	334	- 3 19
755	Plastic-Omn.	750	755	740	- 1 33
...	Poliet Ex Lamb.Fr.	225	225	225	
795	Primagaz	798	792	791	- 0 88
690	Printemps	694	702	708	+ 2 02
605	Promodès	605	601	599	- 0 99
400	Radiotechn.	401	401	395 50	- 1 37
5730	Redoute (La)	5680	5640	5690	+ 0 18
184	Remy Cointreau	152 60	152 70	157	+ 2 88
525	R. Poulenc CIP	584	586	576	- 1 37
56	Rochette(La)	54	53 80	53 60	- 0 74
405	Roussel Uclaf	385	390	390	+ 1 30
2800	R. Impér.(Ly)	2800	2800	2800	
156	Sade (Ny)	150	153	153	+ 2 30
1980	Sagem	2130	2100	2081	- 2 30
520	Saint Gobain	500	495	489 70	- 2 06
1140	Saint Louis	1137	1127	1127	- 0 88
1280	Salomon Ly	1297	1292	1292	- 0 39
295	Salvepar (Ny)	308	304	304	- 1 30
1400	S.A.T.	1401	1400	1401	..
220	Saut. Chât.	220	220	220	
980	Saupiquet (Ny)	989	955	955	- 3 44
555	Schneider	540	539	538	- 0 37
14	SCOA	14 80	14 20	14 50	- 2 03
325	Scor s.a.	339	340	340	+ 0 29
420	S.E.B.	384 10	381	373 50	- 2 76
380	Sefimeg	388 50	390	385 50	- 0 77
115	Selectibanque	114 10	115	115	+ 0 79
152	Sextant A.	169	165	169	..
675	S.F.I.M.	724	725	720	- 0 55
185	S.G.E.	180 90	180	180 50	- 0 22
370	Simco	400	402	399	- 0 25
620	Sk. Rossignol	600	586	595	- 0 83
430	Sligos	450	448	441	- 2 00
475	Société Géné.	466 80	457	464 20	- 0 56
45	Sodexco(B)	45	46	46	+ 2 22
95	Sommer(Ni)	53 40			
1020	Sodexho	981	985	961	- 2 04
69	Sogenal(Ni)	69 50	69	69	- 0 72
360	Sogerap	340	340	340	
1270	Sommer-Allib.	1251	1250	1240	- 0 88
270	SOPHIA	379	379	379	
730	Sovac	732	730	730	- 0 27
252	SPEP	252	257 80	255	+ 1 19
375	Spie-Batignol	273 50	273 50	272	- 0 55
595	Strafor Facom	677	675	674	- 0 44
230	Suez	228 50	228 10	225	- 1 09
1020	Synthélabo	985	985	993	+ 0 81
122	Thomson CSF	127	126 50	124	- 2 36
235	Total	208 80	208 80	207 80	- 0 48
148	- (certif)	155 90	156	153	- 1 86
174	[illegible] Fin.	172	172	168	- 2 33
370	U.A.P.	348 50	347	343 70	- 1 38
225	U.F.B. Locab.	210	219	205	- 2 38
215	U.G.C. DA (Robur)	210	215	210 50	+ 0 24
430	U.I.C.	500	500	499	- 0 20
395	U.I.F.	398	398	398	
730	U.I.S.	725	720	720	- 0 69
380	Unibail	375	366	370	- 1 33
700	Valéo	701	700	696	- 0 71
136	Vallourec	140	138	138 20	- 1 29
210	Via Banque	210	207	212	+ 0 95
240	Worms et Cie	234	232	230	- 1 71
1150	Zodiac	1127	1106	1065	- 5 50
950	Elf Gabon	960	965	960	
88	Amax	86 20	85 80	85 70	- 0 58
138	Amer. Barrick	148 40	149 30	148	- 0 27
101	Amer. Express	101 10	100 90	100 90	- 0 20
205	A.T.T.	205	203 80	203 80	- 0 59
129	Anglo Amer C.	125 50	125	125	- 0 40
240	Amgold	234 50	..	...	
180	Banco Santander	180	188	188	+ 4 44
740	B.A.S.F.	705	700	700	- 0 71
890	Bayer	912	910	930	+ 1 97
46	[illegible] Plc	45	45	45	
27	Buffelsfont.	27	26 50	26 40	- 2 22
116	Chase Manh.	109 80		..	
2060	Daimler Benz	2103	2134	2134	+ 1 47
72	De Beers	74	73 90	72 85	- 1 55
2080	Deutsche Bank	2088	2097	2085	- 0 14
1080	Dresdner Bank	1131	1105	1105	- 2 30
48	Driefontein	49	50	49 80	+ 1 63
245	Du Pont-Nem.	244	237 80	239 90	- 1 68
210	Eastman Kodak	218 80	214 50	214 50	- 1 97
10 50	East Rand	10	10	10	..
30	Echo Bay	30 50	30 10	30 20	- 0 98
183	Electrolux	189	...	....	
105	Ericsson	110 70	110	107 10	- 3 25
310	Exxon Corp	313	310 80	310 80	- 0 70
199	Ford Motor	196 60	194 50	194 60	- 1 02
34	Freegold	34 40	34 30	34 30	- 0 29
14	Gencor	13 90	13 85	13 90	
365	Gén. Elect.	354 90	354 40	353 70	- 0 34
173	Gén. Motors	167 50	168 20	168 60	+ 0 66
320	Gén. Belgique	310	300 10	300 10	- 3 19
40	Gd Metropol.	38 10	37 30	37 30	- 2 10
50	Guinness	50 30	50	49 70	- 1 19
18 50	Hanson PLC	18	18 50	18 50	+ 2 78
18 50	Harmony Gold	13 50	13 50	12 20	- 9 63
275	Hewlett Packard	272	274 80	274 80	+ 1 03
31	Hitachi	31 50	30 70	30 60	- 2 86
795	Hoechst	820			
60	Homestake	63 50	63	63	- 0 79
105	I.C.I.	105	106	106	+ 0 95
420	I.B.M.	425 10	421 10	422 20	- 0 69
325	I.T.T.	320			
152	Ito Yokado	157 40	157 40	156 90	- 0 32
48	Matsushita	47 25	47 30	47 30	+ 0 11
3 55	Maxwell	3 55			
205	Mc Donald's	205 10	205	205	- 0 05
245	Merck	235	224 60	233 10	- 0 81
480	Minnesota M.	475	474 90	472	- 0 63
35	Mitsubishi	37	36 50	36 20	- 2 16
320	Mobil corp	323 80			
285	Morgan J.P.	289 30			
3470	Nestlé	3470	3510	3519	+ 1 41
108	Norsk Hydro	114	112 60	110	- 3 51
80	OFSI	77 50			
1540	Petrofina	1419	1425	1415	
385	Philip Morris	395	393	392 60	- 0 56
70	Philips	73 05	71 50	71 90	- 1 57
50	Placer Dome	50 60	51 40	51 20	+ 1 19
235	Procter Gamble	226	223 60	226 70	+ 0 31
155	Quilmès	155	155	155	
18 50	Randfontein	15 40	15 70	15 30	- 0 65
250	Rhone Poul. Rorer	251 60	249	247 70	- 1 55
430	Royal Dutch	438 30	437	436 60	- 0 39
49	R.T.Z.	49 45	48	48	- 2 93
13	Saat.& Saatchi	13	13	12 80	- 1 54
25	St Helena	25	25	25	
325	Schlumberger	331 10	330 70	329	- 0 63
44	Shell transp.	43 80	43 50	43 30	- 1 14
2000	Siemens	2020	2012	2007	- 0 64
155	Sony	164 10	160 30	159	- 3 11
67	Sumitomo Bank	71 10	71	71	- 0 14
135	T.D.K.	146 40	138 20	138 20	- 5 60
54	Telefonica	52	51 20	52 40	+ 0 77
25	Toshiba	24 90	24 30	24 40	- 2 01
545	Unilever	543	536	537	- 1 10
265	Unit. Techno.	267 80		..	
191	Vaal Reefs	182	185	181	- 0 55
1090	Volkswagen	1135	1070	1070	- 5 73
255	Volvo	265	257	257	- 3 02
85	West Deep	85 20	83	83	- 2 58
360	Xerox Corp.	361 80			
98	Yamanouchi	99 60	99 80	99 80	+ 0 20
4 41	Zambia Cop.	4 39	4 38	4 32	- 1 59

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	100 25	0 88
10,80% 79/94	100 50	10 71
Emp.Etat 13,4% 83	103 13	9 33
Emp.Etat 12,2% 84	109 22	10 96
10,26% mars 86	100 85	4 86
OAT 10% 5/2000	104 47	2 85
OAT 8,5% 12/1997	101 35	7 11
OAT 9,8% 1/1996	100 20	5 75
PTT 11,2% 85	....	7 73
CFF 10,30% 86	101 10	5 69
CFF 10,25% nov 90	103 65	4 77
CNA 10 % 1979	....	4 79
CNB Bques 5000F	98	1 44
CNB Paribas 5000F	97 20	1 44
CNB Suez 5000F	...	1 44
CNI 1/82 5000F	98 02	1 44
CNT 9 % 88	....	3 28
CRH 10,90% déc.85	104 62	6 58
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1040	....
Cerus	....	....
Alcatel 8 % janv. 89	806	....
Ly. Eaux cv 6,5%	769	....
Thoms. cv 9,2% 86	768	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sta fin.)	632	635
Applications Hydr.	1588	....
Arbel	460	438
Bains C.Monaco	910	900
B.Hypoth.Europ.	357 80	....
B.N.P. Intercont.	341 10	....
Bénédictine	2320	2380
Bidermann Internat.	490	....
Blanzy Ouest	1401	....
B T P	58	57
Cambodge	1085	1060
Carbone Lorraine	365	368
Case Poclain	4 50	....
C.B.C.	280	280
C.E.G.F (Frigor.)	705	710
Centenaire Blanzy	342 90	342 90
Cerabati	42	....
Champex Ny	51	....
CIC (CIP)	161	160
C.I.M.	810	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2874	...
Compiphos	495	481
Cie Industrielle	3975	...
Cpx Lyon Alemand	323 20	326
Concorde	570	571
Constr.Mét.Prov.	18 10	....
Crédit Gén.Ind.	124 60	....
Cr Universel (Cie)	430	430
Darblay	535	...
Degremont	1740	1750
Delmas Vieljeux	2305	2295
Didot Bottin	540	550
Eaux Bassin Vichy	3051	...
Ecia	352	352
Ent.Mag. Paris	4200	...
Eridania-Béghin CI	465	481
Etex	1715	1750
Finalens	293 50	300
F.I.P.P.	70	....
F.N.A.C.	1810	1810
Foncière (Cie)	450	....
Fonc.Lyonnaise	590	593
Foncina	335	...
Fougerolle	767	715
France I.A.R.D.	550	...
France SA (La)	1550	1555
From. Paul-Renard	2050	..
Gaumont	433	
Génefim	285	271 90
Gévelot	480	...
G.F.C.	297	297
Groupe Victoire	880	880
G.T.I (Transport)	181	...
Immobail	313	..
Immobanque	580	570
Im.Marseillaise	4800	4800
Immofice	369 50	365
Invest (Ste Cle.)	3202	3202
Lambert Frères	295	295
Lille Bonnières	870	...
Locafrancaise	516	...
Louis Vuitton	834	...
Louvre	2200	2200
Lucia	500	....
Machines Bull	28	..
Mag.Uniprix	192	....
Magnant	540	540
Métal Déployé	411	..
Mors	80	80
Navigation (Nie)	189	189
Optorg	280	280
Oréal (CI)	488	485
Origny-Desvroise	664	663
Palais Nouveauté	1252	...
Paluel Marmont	600	....
Parfinance	150	151
Paris France	197	197
Paris Orléans	205	205
Paribas Invest.	275 10	...
Pathé Cinéma	508	....
Piper Heidsieck	1055	...
Porcher	480	...
Promodès (CI)	357 50	357 50
Publicis	681	680
Rochefortaise	110 50	110 50
Rosario	144 90	144
Rougier	220	215
S.A.C.E.R.	426	440
S.A.F.A.A.	211	...
S.A.F.I.C Alcan	184	...
Saga	391	390
Saint Dominique (F.)	105	105
Salins du Midi	550	555
Savoisienne M.	154	...
S.C.A.C.	720	720
Senelle	416	..
S.Fond.Part. (M)	118	....
Siic	543	
Simin	103	...
S.I.P.H.	125	....
S.M.C.I.	100	...
Sofal	608	...
Soffo	206	215
Soficel	1000	1010
Sofiam (ex Satam)	68	..
Sofragi	2216	..
Soudure Autogène	700	
Sovabail	330	330
Stemi	518	..
Taittinger	2125	2125
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	210	
Ufiner	1100	1100
Vicat	500	501
Viniprix	1800	1600
Virax	125	129
Maroc Sté Brasserie	300	...

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	530	....
Akzo Nv Sico	423 10	....
Alcan Aluminium	91	91
American Brands	233 20	..
Arbed	570	....
Asturienne Mines	95 05	....
Banco Popular Espa.	468	....
B.Reglem. Int.	22000	22000
Can Pacifique	65 80	..
Chrysler Corp	106	..
C.I.R.	6 50	....
Commerzbank	765	....
Dow Chemical	268 90	...
Fiat	19 40	...
GBL (Brux Lamb.)	409	420
Gevaert	940	..
Glaxo Holdings Ltd	69 10	71
Goodyear Tire	319	...
Grace and Co (WR)	171	..
Honeywell Inc.	358	
Johannesburg	65 60	
Koninklijke Pakhoed	132 30	
Kubota	18 20	
Midland Bank	37 10	
Noranda Mines	79	
Olivetti priv.	8 10	
Pfizer Inc	371	368
Ricoh	25	
Robeco	269 50	264 60
Rodamco NV	127 50	125 60
Rolinco	271 80	267 90
Sapam	5 25	
Sama Group	25 10	..
SKF Aktiebolaget	76	
Tenneco Inc.	179 40	
Thorn Electrical	60 10	
Toray Ind.	21	
West Rand Cons.	6	..

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	
Calophos	90	
C.G.H Cogenhor	3 98	
Coparex	610	
Drouot Assurances	339	
Electro-Banque	311	311
Europ Accum.	77 50	77 50
Europ Soutiens Ind	12 85	
Gachot S.A.	40 80	42
Guy Degrenne	400 10	
Lecteurs du Monde	200	
Nicolas	1110	
Parisop. [illegible]	350	
Quadrant	43	
Rosario N.V.	221 10	221 50
St-Gobain-Emballage	1804	..
S.E.P.R.	1555	
S.M.T. Goupil	0 80	0 80
S.P.R. act. B.	283	
Waterman	1200	

Cote des Changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 807	....	4 5	5
Ecu	6 891	....	....	....
Allemagne (100 dm)	341 120	....	330	350
Belgique (100 F)	16 539	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	302 560	....	291	311
Italie (1000 lires)	4 463	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	88 190	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 624	....	9 1	9 9
Grèce (100 drachmes)	2 740	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	381 660	....	369	389
Suède (100 krs)	93 230	....	89	97
Norvège (100 k)	86 130	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 463	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 252	....	5	5 6
Portugal (100 esc)	3 885	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 023	....	3 8	4 2
Japon (100 yens)	3 895	....	3 7	3 9

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/9
Or fin (kilo en barre)	53100	53100
Or fin (en lingot)	53950	53850
Napoléon (20f)	320	328
Pièce Fr (10 f)	359	....
Pièce Suisse (20 f)	320	319
Pièce Latine (20 f)	315	318
Souverain	418	417
Pièce 20 dollars	1920	1900
Pièce 10 dollars	1090	1100
Pièce 5 dollars	561 25	....
Pièce 50 pesos	2000	1995
Pièce 10 florins	325	325

SICAV (sélection) 31/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actikon	182 01	177 14
Améri-gan	6733 33	6474 36
Amplia	272481 19	272481 19♦
Amplitude	599 24	581 88
Arbitrages Court.T.	7385 15	7385 15
Associc.	1102 46	1102 48
Atout Futur	391 96	382 40
Aurecic	1067 78	1036 68
Avenir Alizés	1659 38	1626 84
Axa Capital	169 54	164 60
Axa Court Terme	8123 41	8123 41
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	844 80	820 19
Axa Ep.Fr.Ex Ageperg.	744 80	723 11
Axa Europe	123 56	119 96
Axa Investments	98 51	95 64
Axa NPI	104 43	101 39
Axa Ob.Fr.Exerans	139 67	135 60
Axa Ob.In.Ex Mu.U.Se.	127 85	124 13
Axa Prem.Ex.Agepre	114 71	111 37
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	139 37	135 31
Axa Valeurs PER	116 25	112 86
Cadence 1	1030 01	1009 81
Cadence 2	1019 53	999 54
Cadence 3	1030 56	1010 35
Capimonétaire	8433 45	8427 02
Capoblig.	6320 80	6198 88
Capiacc.	1309 24	1289 89
Coeris	1318 07	1285 92
Comptavalor	3590 07	3584 69
Convertimmo	319 44	313 18
Credinter	418 14	405 96
Crédit Mutuel Capital	1287 58	1262 33
Cred.Mut.Ep.Cour T	683 68	683 68
Cred.Mut.Ep.Indus	89 31	86 92
Cred.Mut.Ep.J	71074 71	71074 71
Cred.Mut.Ep.long T.	181 22	176 37
Cred.Mut.Ep.Monde	1058 98	1030 64
Cred.Mut.Ep.Quatre	1095 07	1065 78
Dieze	1280 48	1249 25
Drouot France	799 73	776 44
Drouot Sécurité	215 19	208 92
Ecocic	1038 49	1008 24
Ecupar	124 73	121 10
Ecureuil Capitalisation	2568 43	2543
Ecureuil Géovaleurs	2252 07	2186 48
Ecureuil Invest.	424 32	411 96
Ecureuil Monépremière	68568 96	68668 96
Ecureuil Monétaire	40306 30	40306 30
Ecureuil Trésorerie	2495 72	2495 72
Ecureuil Trimestr.	1972 91	1953 38
Elicash	2 860289	2 860289♦
Energia	253 38	241 89
Eparcic	3683 15	3683 15
Eparcourt-Sicav	4368 28	4357 39
Epargne Associat.	25829 29	25535 19
Epargne Capital	10754 44	10647 96
Epargne Croissance	1575 72	1533 55
Epargne Obligat.	192 59	187 44
Epargne Première	14510 58	14402 56
Epargne-Unie	1208 82	1179 34
Epargne Valeur	408 52	397 59
Eufi Cash cap.	8500 02	8500 02♦
Eufinvest capi	585 05	568 01♦
Eurocic Leaders	990 11	961 27
Eurodyn	1113 70	1086 54
Euro Gan	5914 34	5686 87
Europe Nouvelle	508 56	485 50
Fonsicav	14747 32	14747 32
France-gan	9281 12	8924 15
France Garantie	260 32	259 80
France Index Sicav	100 77	97 82
France Obligations	466 80	462 18
Francic	434 59	421 93
Francic Pierre	93 48	90 78
Francic-Régions	1154 50	1120 87
Fructi-Associations	36 03	36 03
Fructi-Capi	41 63	41 61
Fructidor	229 35	225 96
Fructifrance action C.	863 11	842 06
Fructifrance action D	843 40	822 83
Gestilion	14937 29	14862 98
Gest.Associations	161 20	157 65
Horizon	1144 65	1111 31
HLM Monétaire	14244 39	14244 39
Indus.Fse.Court.T.	1504 21	1504 21
Interépar	104952 10	101895 24
Interoblig.	13476 87	13212 42
Intersélection Fce	498 65	488 87
Japacic	140 84	136 74
Jeunépargne	287 18	282 94
Latitude	2304 09	2300 64
Laumi C T	12824 48	12824 48
Laumi L.T.	6273 92	6091 18
Lion Association	11310 62	11310 62
Lion Institution	28512 76	29439 16
Lionplus	975 69	956 56
Lion Trésor	2103 31	2082 49
Lion 20 000	26810 45	26810 45
Livret Bourse Inv.	522 31	507 10
Livret Portefeuil	657 21	638 07
Méditerranée	164 06	159 28
Mensuel CIC	10053 12	9953 58
Moneden	69576 26	69576 26
Mone.J	74222 02	74222 02♦
Monévalor	83898 66	83898 66
Mutualité dépôts	13593 32	13566 19
Natio Court Terme	290657 00	290657
Natio-Epargne	17793 48	17817 31
Natio-Ep. Ret	117 08	113 95
Natio Epargn.Trésor	7833 74	7818 10
Natio-Imm.	1037 38	1009 62
Natio-Inter	1362 47	1326
Natio-Monétaire	25855 50	25855 50
Natio-Patrimoine	1285 78	1251 37
Natio-Placements	65007 92	65007 92
Natio-Revenu	1005 80	995 84
Natio Sécurité	12322 74	12322 74
Natio-Valeurs	813 98	792 19
Nippon-Gan	4522 70	4348 75
Nord Sud Develop.	1552 60	1549 50
Obli-Associations	149 70	148 22
Oblicic-Mondial	2568 11	2530 16
Oblicic-Régions	1019 64	1004 47
Oblifutur	2821 87	2753 04
Oblig. très café	175 72	173 12
Oblilion	1328 54	1315 39
Oblisécurité Sicav	13202 30	13202 30
Oraction	978 24	952 43
Orvalor	6624 23	6494 34
Paribas Capitalisation	1470 15	1448 42
Paribas Opportunités	116 71	111 95
Paribas Patrimoine	539 49	517 50
Patrimoine Retraite	223 78	218 39
Pervalor	593 56	581 92
Placement A.	1389 08	1361 84
Placement J	7391 65	7376 90
Placement M.	68533 88	68397 09
Placement Nord	899 90	882 25
Plénitude	128 62	125 18
Poste Croissance	22166 87	22144 73
Poste Gestion	67310 13	67310 13
Premiert Oblig.	10731 89	10721 17
Prévoy. Ecureuil	110 41	109 32
Prov'Associations	30114 14	30114 14
Proficus	918 98	894 61
Quartz	128 22	123 14
Réalvalor	672 46	655 27
Rentacic	157 50	155 17
Revenus Trimestr.	5156 64	5145 19
Revenu-Vert	1124 57	1097 14
St Honoré Vie & Santé	935 28	892 87
St Honoré Bons du Tr.	11484 59	11427 45
St Honoré Global	216 58	206 78
St Honoré Invest	733 18	699 93
St Honoré Pacifique	499 42	476 77
St Honoré PME	497 61	475 05
St Honoré Real	15305 69	15244 71
Sécuricic	1780 86	1780 86
Sécuri-Gan	13082 54	12826 02
Sécuritaux	1423 08	1423 08
Sicasden	695 15	684 88
Sicav Associations	1885 65	1885 65
SH-CMP Assur	614 42	596 52
S.G. Fr opportunités	1104 13	1082 48
Sicav 5 000	415 29	404 18
S.I. Est	1219 56	1184 04
Silvafrance	669 25	651 34
Silvarg	370 16	360 25
Silvarente	205 48	201 45
Sinvest	398 71	388 04
S.N.I.	1017 88	988 23
Sogenfrance	1062 13	1041 30
Sogépargne	313 43	307 28
Sogevar	925 23	907 09
Sogister	[illegible] 30 50	1167 16
Soleil Investissement	546 28	519 50
Solstice	2164 13	2158 73
State Street Act. Eur	8655 48	8362 78♦
State Street Act. Fce	9868 11	9578 75♦
St. St. Act.Japon	9799 56	9468 17♦
State Street Emer. Mkts	9998 15	9517 47♦
St.Street OAT Plus	10104 47	9806 34♦
Stratégie Actions	795 37	764 78
Stratégie Rendement	1415 27	1370 72
Technocic	982 77	954 15
Techno-Gan.	5352 08	5146 23
Thesora	665 13	656 58
Trésor Plus	1280 66	1268 18
Trésor Trimestriel	1012 51	1002 49
Trésoricic	132876 15	132876 15
Trilion	5114 52	5048 98
UAP Investissement	398 27	383 87
UAP Actions France	550 23	530 34
UAP Act. Sélect.	576 07	555 26
UAP Aedificandi	497 72	479 73
UAP Aleh.	195 06	188 03
UAP Alto Sicav	155 20	149 59
UAP Moyen Terme	139 19	134 16
UAP Première Cat.	10734 03	10346 05
Uni-Associations	125 57	125 57♦
Uni-Foncier	1125 36	1097 81
Unifrance	555 28	539 79
Uni-Garantie	1286 25	1261 01
Uni-Régions	1299 75	1268 05
Univar	241 09	241 09♦
Univers Actions	1158 62	1130 36
Univers Obligations	1764 33	1711 54
Valorg	2089 55	2087 50
Valrad	54472 30	54445 08

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MARDI

Une histoire du film policier français : Fausse identité (1946), d'André Chotin, 18 h 30 ; Série noire (1954), de Pierre Foucaud, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache. Forum des Halles

(40-76-62-00)

MARDI

Portraits de Paris : l'Amour à fond la caisse : C'était un rendez-vous (1976) de Claude Lelouch, Diva (1980) de Jean-Jacques Beineix, 14 h 30 ; l'Amour fou : *Essai de reconstitution des 45 jours* (1971) de Christian Boltanski, l'Intrus (1984) d'Irène Jouannet, 16 h 30 ; l'Amour rêvé : Pourvu qu'on ait l'ivresse (1958) de Jean- Daniel Pollet, les Bonnes Femmes (1960) de Claude Chabrol, 18 h 30 ; l'Amour déçu : Charlotte et son Jules (1958) de Jean-Luc Godard, la Désenchantée (1990) de Benoît Jacquot, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK. LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ALIEN 3 (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

APRÈS L'AMOUR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

L'ARME FATALE 3 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AU PAYS DES JULIETS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BALLAD OF THE SAD CAFE (A.-Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).

BEETHOVEN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

BOB MARLEY : TIME WILL TELL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE COBAYE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

CROC-BLANC (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE DIMANCHE DE PRÉFÉRENCE (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'EUNUQUE IMPÉRIAL (Chin., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (HONG KONG, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

INDOCHINE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

IP5 (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LA NUIT DÉCHIRÉE (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

OPENING NIGHT (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA P'TITE ARNAQUEUSE (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA PESTE (Fr.-Brit.-Arg., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN ÉTÉ SANS HISTOIRES (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

UN PARAPLUIE POUR TROIS (Esp., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN VAMPIRE AU PARADIS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES FILMS NOUVEAUX

ALBERT SOUFFRE. Film français de Bruno Nuytten : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ANTIGONE. Film franco-allemand de Danièle Huillet et Jean-Marie Straub texte de Bertolt Brecht, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BALLROOM DANCING. Film américain de Baz Luhrmann, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

BOOMERANG. Film américain de Reginald Hudlin, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE COUP DE FOUDRE. Film allemand de Rudolf Thome, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

ELINE VERE. Film franco-belge-hollandais de Harry Kümel, v.o. : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RESERVOIR DOGS. (**) *Film américain* de Quentin Tarantino, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

UN COEUR EN HIVER. Film français de Claude Sautet : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

WARSZAWA ANNÉE 5703. Film franco-allemand de Janusz Kijowski, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).

PROSPERO'S BOOK (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

ROCK-O-RICO (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SANGO MALO (CAMEROUNAIS, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LA SENTINELLE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

TABLEAU D'HONNEUR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TRUST ME (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UNIVERSAL SOLDIER (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE ZÈBRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TOUTES VITESSES : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 20 minutes.

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

L'ARME ABSOLUE (A., v.f.) : Ritz, 18e (46-06-58-60) séances mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 15 h 30, 17 h, 18 h 30.

ATLANTIS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (son SR) mer., sam. 13 h 45.

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h, ven. 18 h 20, sam. 20 h 10, dim. 16 h, mar. 22 h 30.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 17 h 50, ven. 15 h 45, dim. 14 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h, jeu., ven., sam. 16 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.

CÉRÉMONIE SECRÈTE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) mer., ven., dim. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après.

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., jeu., lun. 17 h, ven. 15 h.

CHET BAKER, *LET'S GET LOST* (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., avec.

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 13 h, ven. 17 h 10, dim. 15 h 40, mar. 21 h.

LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 45, mar. 15 h 30.

DOUZE HOMMES EN COLÈRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 19 h.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30.

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., mar. 21 h 15.

L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

EUROPA (DANOIS-Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 22 h.

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 15 h 50, jeu. 13 h 40, dim. 22 h, lun. 13 h 20.

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 13 h 30, sam. 15 h.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 15 h 15, ven. 17 h.

HENRY V (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., lun. 19 h 10.

L'HOMME A LA CAMÉRA (Sov.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 20.

KEY LARGO (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) séances mer., ven., dim., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 20 mn après.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 20 h.

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun., mar. 17 h, ven. 15 h.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 21 h 50, jeu. 17 h 40, ven. 22 h, sam. 17 h 30, lun. 22 h 25.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 15, jeu. 16 h, ven. 18 h, sam. 22 h 15, dim. 15 h 45, lun. 22 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 11 h 50.

MY GIRL (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., jeu., lun., mar. 17 h, ven. 15 h, dim. 16 h 45.

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 18 h, ven. 20 h, sam. 15 h 40, dim. 20 h 10, lun. 15 h 30, mar. 19 h 10.

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer. 22 h, ven. 20 h.

PATRICK DEWAERE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., ven., lun. 12 h.

PETER PAN (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 30.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (copie neuve) mer. 17 h 45, jeu. 22 h 30, sam. 0 h 30, lun. 14 h, mar. 18 h 15.

POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 15, ven. 13 h 45, sam. 22 h 15.

LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 20 h, jeu. 21 h 50, ven. 15 h 20, sam. 19 h 40, lun. 20 h 35, mar. 17 h 30.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., ven., dim., lun. à 15 h 20.

ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., Jeu. ven., sam., dim., mar. à 21 h Pl. : 100 F.

SARRAOUNIA (Fr.-Mauritanien, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 15 h 40, dim. 20 h 35.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., lun. 14 h, sam. 19 h 15.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 13 h 30, lun. 15 h 15.

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 14 h, ven. 22 h 15, lun. 17 h 35.

LE VENT SOMBRE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. 14 h.

LES GRANDES REPRISES

ADIEU, MA JOLIE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BLOOD SIMPLE (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BOB ET CAROLE ET TED ET ALICE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES CONTREBANDIERS DE MOONFLEET (A., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

LES CRIMINELS (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

DAVID COPPERFIELD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

LA FEMME DES SABLES (Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

GILDA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

GLORIA (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PETER PAN (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

STALKER (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 2 SEPTEMBRE

« La Cité des sciences et de l'industrie » (conférence plus visite), 14 heures. Maison de la Villette, angle avenue Corentin-Cariou et quai de la Charente (Maison de la Villette).

« De la rue Hautefeuille au quartier Saint-André des Arts », 14 h 30, fontaine Saint-Michel (Paris pittoresque et insolite).

« Versailles : le musée Lambinet », 14 h 30, 54, boulevard de la Reine (Office de tourisme).

« *Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges* », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Histoire du Louvre : *la naissance d'une forteresse sous le règne de Philippe-Auguste* » (limité à trente personnes), 15 heures, sous la pyramide, devant l'auditorium (*Monuments historiques*).

« Un temple bouddhique dans une case africaine, la « pagode » du lac Daumesnil », 15 heures, 40, route circulaire du lac Daumesnil (Monuments historiques).

« *De la Maub à la Mouff, le quartier* des anciens collèges, avec Saint-Nicolas du Chardonnet », 15 heures, métro Maubert, côté 162, boulevard Saint-Germain (M. Hager).

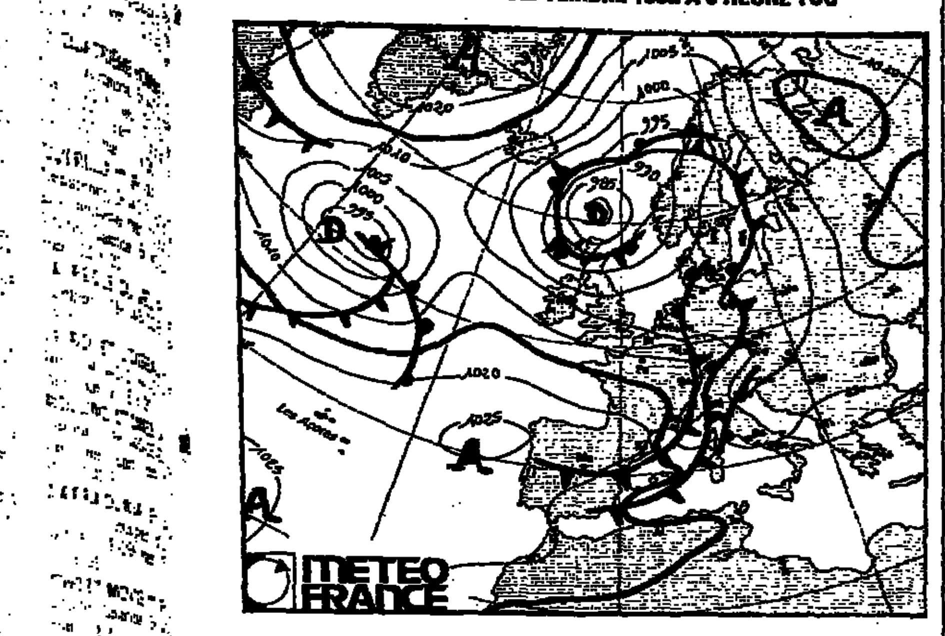
« *Promenade* dans le quartier du Gros-Caillou », 15 heures, sortie du *métro Latour-Maubourg (Paris et son* histoire).

CONFÉRENCES

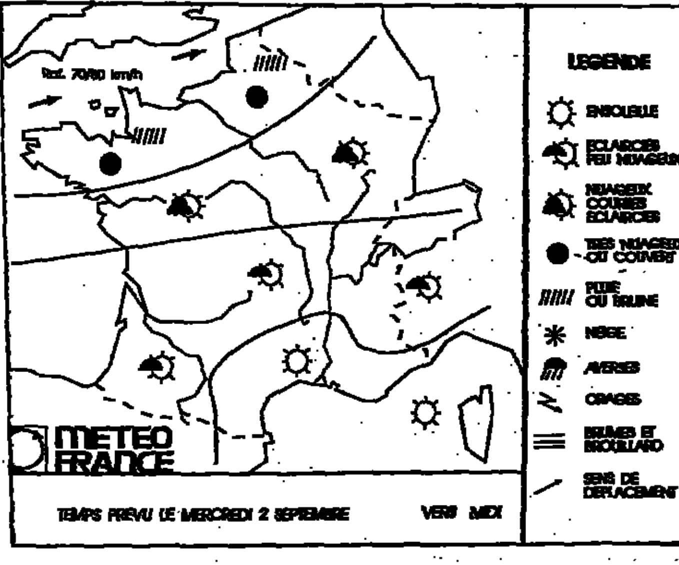
11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Où sont les morts ? Que font-ils ? ». *Entrée* libre (Loge unie des théosophes).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1er SEPTEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 2 SEPTEMBRE 1992



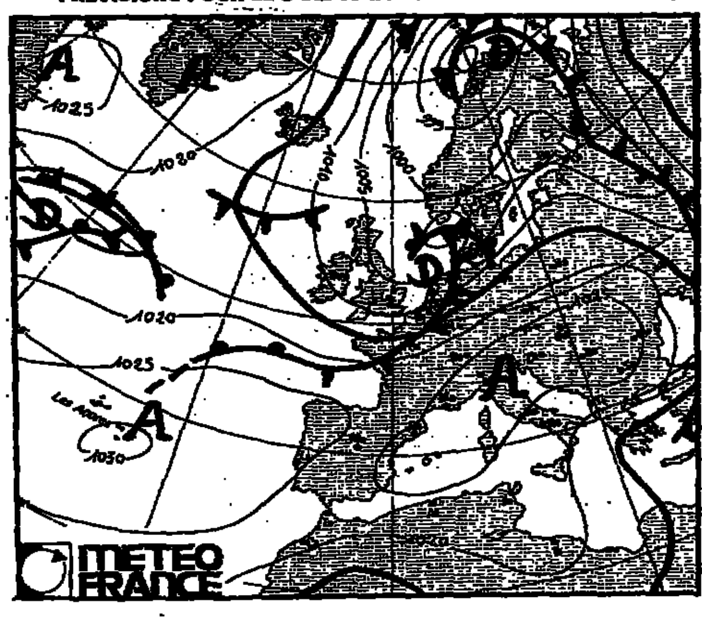
Mercredi : nuages abondants avec un peu de pluies au Nord, beau temps au Sud. – Sur Bretagne, pays de Loire et Basse-Normandie, le temps sera gris et faiblement pluvieux jusqu'à la mi-journée, puis quelques éclaircies reviendront l'après-midi. Le vent de sud-ouest soufflera fort, avec des pointes jusqu'à 80 km/h sur les côtes.

Sur Poitou-Charentes, Bassin Parisien, Nord-Picardie et Ardennes, le temps sera sec, mais avec un ciel nuageux la majeure partie de la journée.

Sur tout le reste du pays, c'est-à-dire la moitié sud, ce sera une journée ensoleillée, avec toutefois un peu plus de passages nuageux sur le Sud-Ouest, le Massif central et Rhône-Alpes.

Les températures resteront fraîches : les minimales avoisineront 7 à 10 degrés dans l'intérieur, 11 à 13 degrés sur les côtes, jusqu'à 17 degrés sur le littoral méditerranéen. Quant aux maximales, elles ne dépasseront pas 20 degrés au nord de la Loire, seront comprises entre 20 et 22 degrés dans le Centre, et entre 25 et 28 degrés sur le Sud-Ouest et le Sud-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 3 SEPTEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 1-9-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 31-8-1992 à 18 heures TUC et le 1-9-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	29	19	D
BIARRITZ	18	13	N
BORDEAUX	19	10	N
BOURGES	16	8	D
BREST	16	9	C
CAEN	15	9	C
CHERBOURG	15	11	N
CLERMONT-FER.	17	9	N
DIJON	14	8	D
GRENOBLE	30	11	C
LILLE	17	10	D
LIMOGES	13	7	D
LYON	17	9	C
MARSEILLE	29	14	N
NANCY	13	11	C
NANTES	17	9	N
NICE	27	17	D
PARIS-MONTS.	15	9	O
PAU	16	10	N
PERPIGNAN	28	14	D
RENNES	16	10	C
ST-ETIENNE	16	6	N
STRASBOURG	15	11	D
TOULOUSE	18	11	D
TOURS	16	8	O
POINTE-A-PITRE	32	22	N
ÉTRANGER			
ALGER	33	18	D
AMSTERDAM	19	11	N
ATHÈNES	32	–	D
BANGKOK	35	26	–
BARCELONE	27	14	D
BELGRADE	32	–	–
BERLIN	20	13	C
BRUXELLES	18	10	D
COPENHAGUE	19	12	P
DAKAR	29	24	–
DELHI	36	25	–
GENÈVE	20	10	C
HONGKONG	32	26	–
ISTANBUL	30	22	D
JÉRUSALEM	34	19	D
LE CAIRE	34	22	–
LISBONNE	24	14	D
LONDRES	18	9	C
LOS ANGELES	23	16	–
LUXEMBOURG	12	9	C
MADRID	22	10	–
MARRAKECH	35	19	D
MEXICO	22	13	–
MILAN	26	16	O
MONTRÉAL	20	15	–
MOSCOU	30	–	–
NAIROBI	21	11	–
NEW-YORK	27	21	–
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	30	20	N
PÉKIN	29	20	–
RIO-DE-JANEIRO	24	16	–
ROME	30	22	N
SÉVILLE	29	15	D
SINGAPOUR	32	25	–
STOCKHOLM	17	13	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	32	25	–
TUNIS	32	20	D
VARSOVIE	–	–	–
VENISE	29	22	N
VIENNE	30	11	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Troubles

REVENIR de vacances, ce n'est pas seulement retrouver Maastricht, la Yougoslavie et le poisson rouge. Dans la série : « Ce n'est pas parce que c'est la rentrée qu'il faut s'imaginer qu'on va se reposer », le docteur TF 1 renoue, l'une après l'autre, avec ses consultations régulières, nous aidant à ne pas relâcher notre vigilance.

Le plaisancier moyen ayant échappé au tunnel sous Fourvière, à la carbonisation, aux piqûres de guêpe, au rosé de Provence, aux méduses, aux bolides des mers, à la turista, aux garagistes, il lui reste à affronter au retour cet ennemi redoutable, le lit conjugal, et plus précisément une année de cohabitation avec l'humanoïde étrange qui en occupe une large moitié : le conjoint, également dénommé, dans le cas d'espèce, le partenaire.

Après avoir, l'an dernier, notamment traité des pannes sexuelles, de la sexualité du troisième âge et des traumatismes de la sexualité, « Santé à la Une » *avait donc eu l'idée opportune* d'inscrire à son programme de *rentrée un numéro de rattrapage* consacré aux troubles du désir. L'été, il faut bien l'admettre, n'est guère propice à des avancées significatives dans ce domaine. Les coups de soleil, l'insonorisation très relative de la plupart des terrains de camping, la perspective de se retrouver en sueur au moindre mouvement, la présence de moustiques, ne favorisent guère la réflexion. Il est même parfois malaisé de trouver un sexologue de permanence dans certaines stations.

Période constructive, septembre se prête au contraire à de fermes résolutions. Autant qu'à *une juste appréciation du dommage* : un sondage – peut-on imaginer un « Santé à la Une » sans sondage ? – nous apprenait que pour 61 % des Français un couple sans sexualité ne saurait être heureux. A cette population de bon sens, « Santé à la Une » révéla que les facteurs de troubles du désir, après comme avant les vacances, restent au nombre de quatre : l'arrivée du premier enfant, les accès chroniques de jalousie, la domination de l'un des partenaires et l'absence de communication dans le couple. On vit le nombre réglementaire de femmes à contrejour, de maris *touchés par la grâce* et de sexologues dédramatisants. Le couple de présentateurs avait retrouvé son enjouement caractéristique. *« Les femmes dominatrices, cela se rencontre fréquemment »* badina Robert Namias. *« On ne vous a rien demandé »*, le rabroua Anne Barrère. Le mois prochain : la sclérose en plaques.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 1er septembre

TF 1

20.45 Cinéma : Y a-t-il un pilote dans l'avion ? ■■
Film américain de Jim Abrahams, David et Jerry Zucker (1980). Avec Julie Hagerty, Robert Hays, Peter Graves.
22.20 Magazine : Les Films dans les salles.
22.30 Cinéma : L'Emmerdeur. ■
Film français d'Edouard Molinaro (1973). Avec Lino Ventura, Jacques Brel, Caroline Cellier.
23.55 Documentaire : Embarquement porte nº 1.
De Jean-Pierre Hutin. Istanbul.
0.25 Journal et Météo.
0.30 Série : Côté cœur.
0.55 TF1 nuit.
Reportages : Amours et mariage, de Laure Debreuil et Jean-Claude Fontan (rediff.).

A2

20.50 Cinéma : Jeux interdits. ■■■
Film français de René Clément (1951). Avec Brigitte Fossey, Georges Poujouly, Lucien Hubert.
22.20 Téléfilm : Miracle d'amour.
De Glenn Jordan, avec James Farentino, Kathryn Harrold.
Un petit garçon autiste.
23.55 Journal et Météo.
0.15 Documentaire : Grands Entretiens.
Ernesto Sabato, écrivain argentin.

FR 3

20.45 *Hommage à Claude Barma.*
Présenté par Marcel Jullian et Jacques Chancel.
Feuilleton : *Les Rois Maudits, « le Roi de fer »* (1re partie).
22.25 Journal et Météo.
23.10 Feuilleton : Les Rois maudits, « le Lys et le Lion » (2e partie).
1.00 Série : Les Incorruptibles.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 20.30

20.05 Sport : Football.
Championnat de France de D1 : Lille - Paris-Saint-Germain.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Les clowns tueurs venus d'ailleurs. ■
Film américain de Stephen Chiodo (1987). Avec Grant Cramer, Suzanne Snyder, John Allen Nelson.
0.00 Cinéma : Le Dossier Rachel. ■
Film britannique de Damian Harris (1989). Avec Dexter Fletcher, Ione Skye, Jonathan Pryce (v.o.).
1.30 Sport : Tennis.
L'Open des Etats-Unis, 2e journée.

M6

20.40 Téléfilm : *Chips, chien de combat.*
D'Ed Kaplan, avec Brandon Douglas, Ned Vaughn.
L'amitié entre un militaire et son chien.
22.30 Cinéma : *Deux loustics en bordée.* ■
Film italien de Vincent Thomas (1972). Avec Terence Hill, Bud Spencer, George Martin.
0.05 Documentaire : Les Disparus.
1.00 Six minutes d'informations.
1.05 Magazine : Culture rock.

ARTE

20.40 Soirée thématique.
Out One – Noli me Tangere. Soirée proposée par la Sept.
20.41 Cinéma : Out One – Noli me Tangere. ■■
Film français de Jacques Rivette (1971), avec Jean-Pierre Léaud, Michael Lonsdale.
6e épisode : De Pauline à Emilie.
22.15 Out One – Noli me Tangere. ■■
7e épisode : D'Emilie à Lucie.
23.50 Out One – Noli me Tangere. ■■
8e épisode : De Lucie à Marie.

FRANCE-CULTURE

20.55 Dramatique.
L'Armoire à glace, de Loïc Pichon.
22.40 Musique : Nocturnes.
Diatonale sidérale, une petite histoire de la musique (2).
0.05 Du jour au lendemain.
Ceux qui merdrent, de Christian Prigent (*rediff.*).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Marc Texier. Opéras en chambre (œuvres de Rameau, *Liszt, Wagner, Royer*). A *21.00*, Concert (donné le 12 mars au Théâtre du Châtelet) : Octandre *pour* vents et contrebasse, de Varèse ; La Mer, de Debussy ; Quatre études pour orchestre, de Stravinsky ; Amériques pour grand orchestre, de Varèse, par l'Orchestre national de France, *dir. Kent Nagano.*
0.05 Bleu nuit. Quelques crooners de légende : *Frank Sinatra, Dean Martin, Tony Bennet,* Mel Tormé et les autres... A 1.00, extraits du concert Michel Zenino Sextette.

Mercredi 2 septembre

TF 1

15.15 Club Dorothée.
17.20 Série : Loin de ce monde.
17.50 Magazine : Club plus.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.50 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.55 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo et Loto.
20.45 Variétés : Sacrée soirée.
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invité : Johnny Hallyday et Jean-Claude Brialy.
22.40 Magazine : *L'Amour en danger.*
Présenté par Jacques Pradel et Catherine Muller. *Je n'ai pas envie de toi.*
23.50 Documentaire : Histoires naturelles.
D'Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury.
0.50 Journal et Météo.
0.55 Série : Intrigues.

A2

15.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.05 Série : La Cloche tibétaine.
17.05 Magazine : Giga.
18.25 Série : Magnum.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
19.50 Journal, Rallye Paris-Moscou-Pékin, *Journal des courses et Météo.*
20.50 Jeux sans frontières.
Emission présentée par Daniela Lumbroso et Georges Beller.
22.15 Théâtre : Le Gros n'Avion.
Pièce de Michèle Bernier, Isabelle de Botton et Mimie Mathy, mise en scène d'Eric Civanyan.
0.15 Journal des courses, Journal et Météo.
0.35 Opéra : *La Tragédie de Carmen.*
D'après Georges Bizet, mise en scène de Peter Brook.

FR 3

15.40 Série : Gavilan.
16.30 *Les Vacances de Monsieur Lulo.*
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 *Le 19-20 de l'information.*
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 *Dessin animé :* Tom and Jerry Kids.
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 *Documentaire :* Les Ennemis de la Mafia.
▶ De Marcelle Padovani et Claude Goretta. Suivi d'un débat animé par Elise Lucet, avec la participation de Franco Feraroti, *professeur de sociologie.*
22.40 Journal et Météo.
22.55 Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin.
Bilan de la journée.
23.05 Mercredi en France.
0.00 Traverses : *Sois belle, ma fille,* ce soir nous serons la Miss France.
D'Anne Gaillard et Pierre Leherle.

CANAL PLUS

15.10 Documentaire : *Les Maîtres chanteurs* de Khao Yai. De Sarah Cunliffe.
15.35 *Téléfilm :* Coup de chance.
De Pierre Aknine.
16.55 Documentaire : Les Allumés.
Le Voyageur de l'espace, d'Edouard Porembny et Jean-Claude Ismer.
17.25 *Sport :* Tennis.
L'Open des Etats-Unis, résumé.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitées : les Vamps.
20.30 Le Journal du cinéma.
Présenté par Isabelle Giordano. Invité Clint Eastwood.
***21.00 Cinéma : Opération crépuscule.* □**
Film américain d'Andrew Davis (1989).
22.40 Flash d'informations.
22.50 Magazine : Jour de foot.
Championat de France de D1, extraits.
23.30 Cinéma : Chicago Joe et la Showgirl. ■
Film britannique de Bernard Rose (1990).

M6

15.20 Magazine : La Tête de l'emploi.
15.50 *Magazine :* Fréquenstar.
Etienne Daho.
16.50 Magazine : Zygomachine.
17.15 Musique : Flashback.
17.35 Série : Campus Show.
18.05 Série : Tonnerre mécanique.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.05).
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : L'Impossible Evasion.
De David Lowell Rich.
22.25 Téléfilm : *Meurtre par ordinateur.*
De Paul Annett.
0.15 *Magazine :* Vénus.
0.40 Musique : Boulevard des clips.

ARTE

17.00 *Magazine : Mégamix* (*rediff.*).
18.00 Documentaire : *Histoire parallèle* (*rediff.*).
19.00 Documentaire : Où sont *passés les mammouths ?*
De Dietmar Bachmann.
19.45 Documentaire : L'Elbe, étapes d'une redécouverte.
De Leo Linder.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : L'Atelier de musique.
De Pit Riethmüller et Roland Zag.
21.25 Danse : Le Livre de Fauvel.
Allégorie musicale de Rupert Bawden, mise en scène de Georg Wübbolt, avec les danseurs du Bayerisches Staatsballett et l'Orchestre symphonique de Munich ; chorégraphie : Ricardo Duse ; direction musicale : *Rupert Bawden.*
22.40 Téléfilm : Crime et Châtiment.
D'après Dostoïevski, réalisation d'Andrzej Wajda.

FRANCE-CULTURE

20.55 Dramatique.
La Pensée, de Léonid Andréiev.
22.40 Musique : Nocturnes.
Diatonale sidérale, une petite histoire de la musique (3).
0.05 Du jour au lendemain.
Un fantôme dans le kiosque, de Roger Dragonetti (*rediff.*).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Roubina Saidkhanian. A 21.00, Concert (donné le 14 août lors du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Prélude à l'après-midi d'un faune, version pour deux pianos, de Debussy ; La Valse pour deux pianos, de Ravel ; Symphonie nº 3 en ut mineur avec orgue op. 78, *transcription pour huit mains, de* Saint-Saëns ; Scaramouche, suite pour deux pianos op. 165 b, de Milhaud ; Rhapsodie espagnole, version pour quatre mains, de Ravel ; L'Apprenti sorcier, version pour *deux pianos,* de Dukas, *par* Brigitte Engerer, Michel Beroff, Jean-François Heisser, Alain Planès, piano.
0.05 Bleu nuit. Quelques crooners de légende : Frank Sinatra, Dean Martin, Tony Bennett, *Mel Tormé et les autres...* A 1.00, extraits du concert Rocking Dopsie and Zydeco Twisters.

A Carcans-Maubuisson

Dialogue à fleurets mouchetés sur l'éthique à l'ouverture de l'université d'été de la communication

CARCANS-MAUBUISSON

de notre envoyé spécial

Etait-ce la personnalité de certains orateurs, ou bien était-ce la pluie, énervante, qui crépitait sur les toits? Toujours est-il que la séance inaugurale, lundi 31 août, de l'université d'été de la communication de Carcans-Maubuisson (Gironde), qui dure jusqu'au 4 septembre, est entrée dans le vif d'un des sujets qui seront largement évoqués – l'éthique de l'information – par le biais d'un dialogue à fleurets mouchetés entre M. Claude Julien, ancien directeur du *Monde diplomatique* et actuel président de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, et M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale.

M. Julien a rappelé *«la perte de confiance et le malaise à l'égard des médias et des hommes politiques, éprouvés par le public et mesurés par quantité de sondages»*. Il s'est directement adressé à M. Emmanuelli, présent à la tribune, en indiquant : *«Ce serait naïveté ou hypocrisie de feindre d'ignorer que vous allez vous présenter dans les jours qui viennent chez un juge d'instruction.» «Même si inculpé ne veut pas dire coupable, n'y aurait-il pas des coupables qui ne sont pas inculpés?»* s'est demandé M. Julien.

«Il faut en arriver à une éthique dans le monde des affaires, dans le monde de la médecine, dans les médias et dans les partis politiques : dans ces derniers surtout, elle doit être une éthique exigeante; il ne suffit pas de ne pas voler; il faut manifester une compétence, une loyauté, une transparence; cela consiste à ne pas traiter les individus en citoyens mineurs», a poursuivi M. Julien, qui a récusé la formation *«d'une République d'experts qui trancherait à la place des citoyens»*. Il a appelé de ses vœux un *«grand débat entre professionnels, public et hommes politiques»* sur les médias et l'information.

Du coup, M. Emmanuelli a mis dans sa poche le discours préparé par ses collaborateurs pour répondre au président de la Ligue. Notant que *«les systèmes d'information sont consubstantiels à la démocratie»*, mais décelant en ce domaine *«quelques sujets d'inquiétude»* qui participent *«au recul de la rationalité dans le monde»*, le président de l'Assemblée nationale a évoqué la responsabilité des acteurs du système médiatique. *«Si ceux-ci ne se sentent pas responsables de la démocratie, de sa santé et de sa pérennité, ce sera grave et ce sentiment d'irresponsabilité accélérera le déclin de la démocratie»*, a déclaré M. Emmanuelli. Prônant l'autorégulation, il a rejeté l'idée d'un *«corset»* pour les médias et prêché *«pour une information qui fasse des publics des citoyens et non des consommateurs»*.

YVES-MARIE LABÉ

Le cas d'école du «non»

CARCANS-MAUBUISSON

de notre envoyée spéciale

On devait parler «espaces du savoir», «match écrit-audiovisuel», «pouvoir politique et réseaux de communication». *Mais les élites parisiennes, hantées depuis quelques jours par la montée du* «non», ne se firent pas prier pour *s'emparer* de Maastricht et y appuyer, au gré des débats et des ateliers de cette première journée de «Carcans», leurs démonstrations. Comment pouvait-on passer à côté de ce «cas d'école du siècle», invité officieux mais principal sujet de conversation du gotha médiatique?

François-Henri de Virieu, producteur de «L'heure de vérité» sur Antenne 2, *donna immédiatement* le ton. «*Comment le Parti socialiste, parti d'enseignants par excellence, n'a-t-il pas fait l'effort d'expliquer l'Europe et a pu dialoguer si mal avec l'opinion?*» D'un atelier à l'autre, *les responsabilités furent* décortiquées. Premier constat, irrationnel : François-Henri de Virieu et Sylvain Gouz (directeur délégué de l'information de TF 1) rappelèrent que les partisans du «non» ont pour eux la «*rondeur*» et la «*faconde*», tandis que les pro-Maastricht n'ont pas su convier cette «*Europe des bonnes joues*» que Brice Lalonde appelait de ses vœux.

D'ailleurs, jugea Claude Marti, *ancien* conseiller en communication de Michel Rocard, «*il ne fallait pas convier des hommes politiques, mais des poètes, des toubibs, des citoyens*». «*Pourquoi le Prix Nobel de physique, Pierre-Gilles de Gennes, ne nous a pas dit pourquoi l'Europe, chez les scientifiques, c'est important?*», renchérit Noël Mamère, porte-parole de Génération Ecologie, maire de Bègles, en *Gironde*, et présentateur de «Résistances» sur Antenne 2.

Fait nouveau : les journalistes furent *également incriminés*. Membres de la même élite et de la *même caste*, ils se sont «*approprié la connaissance, la démocratie et le peuple*», explique le maire de Bègles en citant Stuart Mill. Une fois de plus, c'est la télévision qui fut la première accusée. Le codirecteur de la rédaction de *l'Evénement du jeudi*, Jean-Marcel Bouguereau, la rendit responsable des réductions du débat dans la campagne du «non». Thierry Saussez, PDG d'Image et stratégie-Europe, fut le seul à rappeler que la montée du «non» avait aussi ses bons côtés : celui de trahir un regain d'intérêt pour la politique et un retour des vrais débats d'opinion.

ARIANE CHEMIN

Après un mois de tensions

Apaisement dans le conflit entre M. Ayache et le Livre CGT

Le Comité intersyndical du Livre parisien (CGT) et l'éditeur M. Alain Ayache ont publié mardi matin 1er septembre, après deux réunions de négociations, un communiqué commun affirmant leur souci de *«mettre fin au conflit qui les oppose»* (*le Monde* daté 30-31 août). Ce conflit était né de la décision de M. Ayache de faire imprimer ses journaux *le Meilleur* et *Spécial dernière* dans une imprimerie de Bernay (Eure) pratiquant des tarifs inférieurs à ceux de la presse parisienne.

Le Comité Inter confirme dans ce communiqué *«la liberté pour les éditeurs d'hebdomadaires, et par conséquent pour Alain Ayache, de choisir librement leur imprimeur»*. Les deux titres resteront donc imprimés à Bernay. Les deux parties se sont donné quarante-huit heures pour régler les conséquences financières du conflit (bobines de papier endommagées et exemplaires de journaux répandus sur la chaussée).

«A deux pas du vingt et unième siècle»

Sous cette réserve, M. Ayache envisage de renoncer aux poursuites pénales engagées contre les ouvriers du Livre. Et il *«n'exclut plus de confier, à des conditions tarifaires, qualitatives et technologiques comparables à celles du marché et à celles dont il bénéfice par ailleurs, une partie du tirage de ses journaux dans une imprimerie relevant de la presse parisienne»*.

Ayant ainsi «levé l'anathème» contre la CGT, M. Ayache nous a déclaré être satisfait d'un accord qui *«renforce la liberté de la presse». «Grâce à la détermination des pouvoirs publics qui appuyait la mienne, «ils» ont compris qu'ils ne pouvaient plus jouir de l'impunité pour leurs exactions face aux éditeurs»*, juge le directeur du *Meilleur* qui conclut : *«Ce conflit va permettre au syndicat du Livre de comprendre qu'on est à deux pas du vingt et unième siècle, et loin du dix-neuvième.»*

M. C. I

La mise en service d'un métro automatique à Lyon

Les premiers pas de «Maggaly»

La ligne D du métro de Lyon est exploitée sans conducteur depuis lundi 31 août. Une «première» – un peu laborieuse – pour un métro à gabarit normal, par opposition au VAL lillois, qui est un métro «léger».

LYON

de notre bureau régional

«*Maggaly*» est *une jeune fille* bien élevée. Elle eut à cœur de *ne pas décevoir*. Pour ses premiers pas, effectués lundi 31 août, à partir de 5 h 30, le système de pilotage automatique de la ligne D du métro lyonnais, ainsi tendrement dénommé (1), n'a pas trébuché. Tout juste *a-t-on dû renvoyer, momentané*ment, deux rames jusqu'aux ateliers, pour un réglage du verrouillage des portes qui, en se montrant un peu trop sensibles lors de la fermeture, avaient provoqué indûment des freinages d'urgence. Quant au reste, orchestré par de puissants ordinateurs, *dont le logiciel a nécessité* près de 500 000 heures de travail, le trafic de ce métro lourd, d'un gabarit supérieur à celui du VAL lillois, s'est déroulé sans anicroche sur neuf stations et plus de six kilomètres. Et, pour la première fois sous les yeux du public, sans chauffeurs.

Du *9 septembre* 1991 jusqu'à la fin du mois de juin, les rames de la ligne D *avaient fonctionné*, à titre provisoire, sous la conduite *manuelle* d'agents de la Société lyonnaise de transports en commun (SLTC). Lundi, l'absence des conducteurs n'a pas provoqué d'angoisse majeure. Patrice, l'un des opérateurs d'essai, appelés à voyager *incognito*, un *mois durant* et sept heures trente par jour, dans les voitures de tête, *prêt* à reprendre un pilotage manuel s'il en était besoin, a bien *été* interrogé par quelques personnes âgées, inquiètes de cette irruption du progrès technologique dans leur vie quotidienne.

Mais Elisabeth, une des étudiantes employées par la SLTC, afin de «*tenir la main*» *à ceux qui* auraient quelque peine à affronter *le choc du futur* – *l'arrivée* de la rame sur le quai... – a, avec un sourire, accédé à la demande d'un passager d'être photographié en station, torse bombé, devant une voiture orange. La chute d'un objet sur les voies est *détectée par une nappe* de rayons infrarouges espacés de quinze centimètres. Que l'un d'entre eux soit coupé et Maggaly s'arrête.

Des étudiantes pour rassurer les angoissés

Pour ce premier jour, l'esprit pionnier n'était pas absent. Les voyageurs s'installaient plus volontiers dans la voiture de tête, à l'avant de laquelle, à travers une large baie vitrée, chacun peut désormais vivre la folle ruée de la rame dans le *souterrain éclairé*. Sensations fortes garanties. On *en oubliait que la gracieuse* Maggaly a provoqué de graves dissensions entre les industriels Matra et GEC-Alsthom et qu'elle a été livrée avec deux bonnes années de retard. Cet été, la ligne D a dû être fermée, deux mois durant, pour les derniers essais d'endurance, alors qu'elle *participe grandement au maillage* de l'agglomération traversée d'est en ouest. Surtout, le système représente, officiellement, 10 % d'un investissement estimé à 5,6 milliards de francs et les surcoûts ont atteint, de son fait, près de 400 millions de francs.

Au fond d'eux-mêmes, certains Lyonnais ont eu le sentiment d'essuyer *quelques plâtres*. *Les grincheux ont noté que les* rames s'arrêtent un peu trop longtemps en station. Les plus soucieux des deniers publics attendent que Maggaly démontre sa souplesse de fonctionnement et son sens de l'économie.

GÉRARD BUÉTAS

(1) Métro automatisé à grand gabarit de l'agglomération lyonnaise.

A Rostock

Salut nazi rémunéré?

La police de Rostock a mis *en cause «plusieurs équipes de télévision»* venues filmer les attaques contre le foyer d'immigrés de Lichtenhagen. Selon un porte-parole de la police, ces équipes, signalées par des témoins comme étant «*françaises et américaines*», auraient invité des jeunes gens *agés de treize à dix-huit ans* à tendre le bras devant les *caméras pour faire le salut* nazi, prohibé par la loi en Allemagne, en échange d'une rémunération.

Pierre Thivolet et Pascal Guimier, correspondants en Allemagne respectivement de TF 1 et d'Antenne 2, seules télévisions françaises présentes sur le terrain, se sont élevés fermement contre ces accusations, en déclarant dans un communiqué : «*Aucun reportage diffusé aussi bien sur Antenne 2/FR 3 que sur TF 1 après la manifestation du 29 août ne montre des jeunes ou des vieux en train de faire le salut nazi.*» Les deux journalistes ajoutent «*Il n'était malheureusement pas nécessaire, la semaine dernière, de payer des jeunes pour qu'ils effectuent le salut hitlérien.*» – *(AFP, Reuter.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un *cahier «Initiatives»* *folioté* de I à XX

Le numéro du «Monde» daté 1er septembre 1992 a été tiré à 516 949 exemplaires.

Demain dans «le Monde»

«Le Monde des Arts et Spectacles» :
Les festivals de cinéma

La Mostra de Venise, par tradition cosmopolite, annonce une *importante participation française, de nouveaux cinéastes* italiens, quelques francs-tireurs et aussi des Américains, qui se retrouveront à Deauville, autour de Clint Eastwood, et de son film, *Impitoyable*.

Le Monde

INITIATIVES

Le maigre bilan des remèdes anti-chômage

Créations d'entreprises, SCOP, essaimage, contrats de conversion et de formation ont ces dernières années permis de pallier les effets du chômage. Avec plus ou moins de succès.

À nouveau, les temps sont durs et la fin de 1992 comme le début de 1993 s'annoncent difficiles pour l'emploi. Les recrutements ont chuté et les créations de postes se lisent désormais en négatif puisque, au premier semestre, globalement, les effectifs salariés ont diminué. Parallèlement, la vague des suppressions d'emplois ne cesse de s'enfler. Le nombre des licenciements économiques, déjà élevé, a atteint les 43 000 en juin dernier, en progression de 17,6 % sur un an. Presque partout, on s'attend à des mesures de restriction ou à des plans sociaux qui ajoutent au climat délétère de la période.

Raison de plus, dans ce contexte, pour faire le bilan des différentes techniques utilisées, au plus fort de la crise, afin de limiter les conséquences du chômage et permettre les indispensables reconversions. L'expérience du passé aidant, ces outils vont être réactivés, et ce n'est pas par hasard si Martine Aubry, ministre du travail, alerte inlassablement les chefs d'entreprise, leur enjoignant d'accompagner leurs réductions d'effectifs de dispositions favorables au reclassement de leurs salariés. Les chances de retrouver un emploi et de sauvegarder la cohésion sociale sont à ce prix.

Cette fois, pourtant, les caractéristiques du défi à relever diffèrent. Alors que les ouvriers, le plus souvent peu ou pas qualifiés, avaient été les victimes des grandes restructurations industrielles précédentes, le mouvement d'aujourd'hui n'épargne aucune catégorie, ni aucune génération de salariés. On l'a vu avec le gonflement soudain du nombre de cadres au chômage, de l'ordre de 30 % en un an. Mais on le constate aussi avec les techniciens et les agents de maîtrise ou les employés du secteur tertiaire. Dans les opérations de reconversion, la proportion de «bénéficiaires» de plus de 40 ans grossit, preuve que l'âge n'est plus une protection. De même, les femmes, si vulnérables, sont de plus en plus souvent prises en charge par ces dispositifs.

Pour tous, compte tenu de l'environnement, le reclassement sera laborieux. Quelle que soit la méthode utilisée en soutien, on observe d'ailleurs que l'efficacité baisse. C'est vrai pour l'outplacement proposé aux cadres, dont la pratique s'est largement répandue. Il est désormais fréquent qu'il faille cinq mois d'efforts, voire davantage, pour retrouver un poste, quand trois mois suffisaient autrefois. Cela l'est également pour l'outplacement collectif, destiné à l'ensemble des salariés, qui nécessite des centaines de prospections pour, quelquefois, une seule offre valable. De même, les conventions de conversion, fort heureusement en forte progression (+54 % par rapport à juin 1991), et sans aucun doute la technique plus prometteuse, marquent le pas.

C'est ce qui amène tous les experts à répéter que, face au chômage, seule la rapidité de la réaction individuelle compte. Or, les uns et les autres s'inquiètent d'une inflexion dangereuse des comportements qui gagne progressivement jusqu'aux cadres : après des années de présence du chômage dans la société française, l'idée pernicieuse d'un droit à profiter de la couverture garantie se répand. Nombre de salariés licenciés, et y compris parmi les ex-dirigeants, affirment qu'ils «ont le temps», qu'ils ont assez cotisé pour s'offrir quelques mois de répit.

RESTE que les techniques ayant fait leurs preuves sont limitées et qu'elles ne permettent pas d'entretenir l'illusion ; ce qui justifie l'entêtement de Martine Aubry à obtenir une amélioration de la qualité des plans sociaux. Les conventions de conversion, introduites en 1986, se révèlent les plus fiables. Elles sont de plus en plus utilisées, notamment par les moyennes entreprises. De 60 000 personnes traitées, il y a deux ans, on est passé à un rythme de 100 000 depuis le début de l'année. L'outplacement, collectif ou non, se développe énormément et une quinzaine de cabinets, sur le territoire national, disposent maintenant d'une excellente méthodologie qui donne de bons résultats. Quand cette technique est associée à des cellules de reclassement, internes aux entreprises, les possibilités sont accrues.

Ensuite ? Peu de choses, ou des leurres, si l'on met à part le vieux courant en faveur de la création d'entreprise par les chômeurs qui, après avoir été emporté par la mode, en est revenu à des scores plus raisonnables, de l'ordre de 50 000 par an, avec un taux de réussite égal aux autres naissances d'entreprise. Les congés de conversion, bâtis sur le modèle de la sidérurgie ou de la construction navale, n'attirent pas (20 000 de 1985 à 1989), parce qu'ils maintiennent le contrat de travail avec l'entreprise d'origine jusqu'à la fin de l'opération et qu'ils sont donc contraignants. On les réserve maintenant aux cas les plus lourds, quand le reclassement s'avère hypothétique. Après avoir eu leur heure de gloire, les sociétés de reconversion, issues de grands groupes tels que Elf ou Sacilor, éprouvent des difficultés croissantes. Elles n'attirent plus beaucoup de nouvelles entreprises sur les sites en déclin, alors même que l'industrie automobile devrait commencer à se soucier de mettre en place de tels instruments. Quelques réussites, parfois brillantes, ne font pas davantage espérer dans l'essaimage. Electrolux et IBM demeurent des contre-exemples fâcheux qui ont voulu, par ce biais, se débarrasser d'activités dont le sort économique était compromis. Quant à la création de SCOP, pour sauver des canards boiteux dans les années 70, ou aux opérations de rachat des entreprises par les salariés (RES) dans les années 80, elles ont fait long feu. Elles n'étaient pas adaptées.

Alain Lebaube

LIRE AUSSI

Les variétés de l'essaimage

La réussite dépend beaucoup du suivi des expériences



« NOUS *n'avons pas de statistiques significatives.* » Un peu plus d'une décennie après les débuts de l'essaimage en France – *principalement* lié aux *restructurations* drastiques qui sévirent au début des années 80 – ce constat est dressé aujourd'hui par Michel Garcin.

A la *tête* de RDE (Réseau pour le développement de l'entreprise), conseil en création d'entreprises et en relations interentreprises, spécialiste de la gestion prévisionnelle des ressources humaines, Michel Garcin se montre très prudent quant à une estimation quantitative de l'essaimage depuis que la pratique existe.

Selon Michel Garcin, il faut le prendre *stricto sensu* : *« Il doit y avoir création réelle d'entreprise et, surtout, suivi par la maison mère. »* Car il existe deux formes d'essaimage. La différence étant dans le maintien ou non de liens entre le futur créateur d'entreprise et son ancien employeur.

Pour Michel Garcin, dans le cas où les relations sont rompues – souvent celui des grandes restructurations industrielles de type chantier naval –, le terme d'essaimage est *« inapproprié »*. Il s'agit davantage de projets individuels dont le bilan qualitatif est loin de donner satisfaction : *« Cela est fait de manière malsaine* commente-t-il. *On était content de voir les gens partir. L'aide au départ n'a été l'objet d'aucun suivi. »*

Que sont devenus les créateurs de petites entreprises souvent unipersonnelles (commerces, débits de boissons, etc.) essaimées de la sorte? Personne ne le sait vraiment. Ce que le ministère du travail et l'Agence nationale pour la création et le développement des nouvelles entreprises (ANCE) savent en revanche, c'est que le taux d'échec fut considérable. Reste qu'aucune étude sérieuse n'est venue corroborer cette appréciation.

En revanche, l'essaimage *stricto sensu*, comportant une aide au démarrage (possibilité de financement, conseils juridiques et fiscaux, notamment) et surtout un suivi régulier durant les *premières années* (formation complémentaire), a globalement été couronné de succès bien qu'il n'ait jamais été quantifié de manière formelle.

Avides de grand air

« D'après notre estimation et notre échantillonnage, les entreprises ainsi essaimées ont connu un taux de réussite de 80 %, commente Frédéric Do, responsable de ce secteur à l'ANCE. *Mais l'essaimé n'est pas un créateur comme les autres. Il bénéficie d'une aide et de la logistique de la maison mère. »* Selon Michel Garcin, les créations d'emplois peuvent être estimées à plusieurs milliers. *« Si les projets ont été bien préparés, bien structurés, avec un appui fort, le taux d'échec peut être inférieur à 5 %, et ce malgré la morosité du contexte économique »*, note-t-il.

Bien qu'avec des motivations diverses, la plupart des grands groupes ont favorisé ainsi un certain nombre de leurs salariés *« avides de grand air et de création personnelle »*, pour reprendre l'expression d'un directeur des ressources humaines. Rank Xerox, Hewlett Packard, IBM France, Apple, Renault, Charbonnages de France, Pechiney, Elf Aquitaine ont institutionnalisé cette pratique. Là encore, pas de bilan d'ensemble. Chacun des groupes a tiré ses propres conclusions.

Pechiney a aidé à la création de près de 900 emplois à partir de son ancien site de Noguères, en consentant un effort colossal de 500 millions de francs; Charbonnages de France, tous bassins confondus, a *contribué* à la *création ou la reprise* d'un peu plus d'un millier d'entreprises pour ses anciens agents ayant relevé le défi de la conversion personnelle; Renault, depuis huit ans, a appuyé la création de quelque 1 800 entreprises, lesquelles ont généré 6000 emplois.

Si cette forme d'essaimage dit d'allégement (réduction d'effectifs) a *débouché sur des secteurs d'activité* concernant principalement les services et l'artisanat, il n'en va pas de même de l'essaimage dit stratégique pratiqué par de grandes firmes, souvent de haute technologie.

Nombre d'entre elles ont trouvé là un élément de réponse aux questions qu'elles se posent en matière de diversification ou de recentrage, voire de prises de participation financière. Lorsque le groupe IBM, par exemple, aide une cinquantaine de salariés à créer CETIC SA *(voir « le Monde Initiatives » du 24 avril 1991)*, en les dotant d'un pactole de près de 8 millions de francs, on est loin de l'essaimage individuel. Encore plus de la création d'une épicerie-buvette. D'autant plus que CETIC SA, spécialisée dans la vente et la maintenance de matériel de traitement et de transmission d'informations, a signé dans la foulée un accord de sous-traitance avec la compagnie.

Ce *spin of*, terme qui en anglais évoque la satellisation, a bien des *avantages pour l'entreprise. Comme* le dit Jean Taverne, directeur général des services techniques d'IBM, *« c'est un pan d'activités traditionnellement conduites par IBM que l'on sort du cadre formel de la compagnie et qui va se développer dans son sillage »*. Aujourd'hui, une activité non essentielle ne peut se développer normalement et perd de sa compétitivité. Il faut alors se demander si elle peut se développer *« hors des murs »*. La compagnie a favorisé ce type d'essaimage (transfert?) depuis 1984. Qu'en pense le personnel? *« Il règne ici une ambiance propre aux petites entreprises. Nous avons les coudées franches, les responsabilités élargies, moins de circuits et d'étages hiérarchiques »*, se félicite à Bobigny un cadre de Lexmark, autre société *essaimée par la compagnie.*

Les stratégies varient. Pour Hewlett Packard France, qui annonce avoir participé depuis 1985 à la création de 53 entreprises, – soit 1 % des effectifs – et créé ainsi 500 emplois, il s'agit de favoriser la naissance d'entreprises dont les responsables connaissent bien l'environnement de la firme. Il s'agit encore de valoriser l'image de l'entreprise à travers la réussite de projets. Sans remettre en cause leur attachement à l'entreprise, les *« porteurs de projets »* peuvent ainsi laisser libre cours à leurs aspirations individuelles.

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) affirme, quant à lui, poursuivre quatre objectifs à travers 38 PME performantes de haute technologie qu'il a contribué à créer depuis 1985. Outre que *« l'essaimage des agents est un vecteur de diffusion technologique vers les petites entreprises créatrices d'emplois »*, ces créations *« favorisent l'esprit d'entreprise individuelle des agents du CEA et, de proche en proche, l'esprit d'entreprise de l'organisme dans son ensemble »*.

L'éventail des intentions est des plus larges.

Jean Menanteau

La fausse solution des RES

Le rachat des entreprises par les salariés ne vaut qu'en cas de bonne santé économique de l'établissement

INVENTION des années 80, le rachat d'entreprise par ses salariés *(RES dans la version française*, ou LMBO, selon la terminologie d'origine américaine) a d'abord connu l'engouement avant de n'être plus considéré que comme un outil parmi d'autres.

Entre-temps, on s'est progressivement rendu compte que ses vertus, réelles, ne correspondaient pas à tous les besoins. Et, notamment, qu'elles ne s'appliquaient pas – sauf exception – au cas des entreprises en difficulté dont l'ensemble *du personnel ou les cadres auraient* voulu obtenir le sauvetage contre toute logique économique. Un rachat suppose en effet un endettement fort, et de long terme, pour tous les participants à l'opération, collectivement engagés dans un redressement par nature délicat. Un échec toujours possible se traduirait non seulement par la perte de l'investissement initial, mais aussi par l'obligation d'honorer en exhaustivité les remboursements prévus. *Ce qui peut tourner à la* catastrophe individuelle.

De plus, et selon les principes mêmes de son fonctionnement, la réussite d'un RES nécessite que, pendant des années, l'entreprise soit capable de dégager énormément de bénéfices pour assurer le paiement des dettes contractées. *« Elle doit se transformer en une machine à produire du cash et donc privilégier le rendement à court terme sur les choix stratégiques de long terme »*, estime Luc Boyer, qui regrette cette conséquence de gestion, plus facile à pratiquer pour une société de services que pour un établissement à caractère industriel. *Si cela revient à « se payer sur la bête »*, comme le ferait un quelconque investisseur, la solution du RES peut compromettre les chances futures de développement de l'entreprise. Sauvée temporairement, elle risque de sortir épuisée et exsangue du traitement qui lui aura été imposé.

Quelques affaires qui se sont mal *terminées ont montré* les limites du RES pour des reconversions. *« Il y a eu des bouillons »*, reconnaît-on au ministère du travail où l'on considère que la procédure du RES est de toute manière *« antinomique »* avec les tentatives de la dernière chance, *« sauf dans le cas de la situation particulière d'un groupe, en fonction de ses capacités stratégiques »*. On a même vu que, lors d'opérations mal conçues ou peu adaptées, des montages pouvaient se révéler désastreux avec des entreprises qui pourtant étaient jugées saines *a priori*.

Ainsi, l'un des premiers RES, réalisé à Cahors (Lot) dans une *société de distribution en gros* appelée Quercy Métal, s'est-il achevé piteusement. De rebondissements en déboires, le montage imaginé pour la reprise de la chaîne Pier Import n'a guère été plus probant. Et encore, s'agissait-il alors de sociétés bien portantes... Il n'en *reste pas moins que la technique* du RES a été mise à profit dans une série de configurations, *« qui se comptent toutefois sur les doigts de la main »*, fait-on observer au *ministère du travail*, et qu'elle offre des avantages indéniables, mais contradictoires, aux yeux mêmes de ceux qui ont eu à l'expérimenter.

Les leçons de Fougerolle

Ces réserves faites, deux cas de figure peuvent être présentés, tout aussi instructifs : celui du groupe du bâtiment et des travaux publics Fougerolle, d'une part; celui du cabinet international d'audit social Hay Group, d'autre part. Dans des registres différents, *puisque* le premier a associé l'ensemble de son personnel permanent et donc ouvrier à la démarche, voulue offensive, et que le second a privilégié *la participation des cadres* dirigeants dans une formule plus classique, mais originale par sa dimension mondiale. Les conclusions, diamétralement opposées, *après quelques années d'expérimen*tation, permettent d'établir que le dispositif peut répondre à une large palette d'objectifs.

A une extrémité, l'enchaînement *des circonstances, chez* Fougerolle, vaut qu'on y réfléchisse en effet. Voilà une entreprise, numéro 7 de son secteur à l'époque (11 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1989), qui avait perdu son actionnariat familial depuis une dizaine d'années, et qui s'était sans aucun doute identifiée à son président charismatique, Jean-François Roverato, quand la puissante Compagnie générale des eaux (CGE) s'intéressa à elle au point de vouloir l'absorber. Tandis que les tractations échouaient, faute de garanties pour l'équipe dirigeante, la nécessité de trouver une parade, qui assurerait en même temps le développement *de la société, s'imposait*. Et si, avec le soutien de Paribas, partenaire traditionnel, on se lançait dans un RES qui éloignerait toute menace d'OPA? Rondement *menée, l'opération était bouclée* à la fin février 1990 : les 250 millions de francs de capital de la Financière Fougerolle, holding qui contrôle le groupe, étaient détenus à 43,42 % *et* à 58 % des droits de vote par 7 salariés sur 10. Un succès triomphal qui symbolisait bien la cohésion de l'entreprise.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Comme pour prouver que le RES ne dévore pas le dynamisme d'une entreprise, ou qu'elle n'épuise pas ses ressources financières, contrairement à ce que l'on pense d'ordinaire, Fougerolle, qui avait étudié l'hypothèse de longue date, annonçait une OPA amicale, en janvier 1992, *sur plus gros que soi*, le groupe SAE, pour constituer le numéro 3 du secteur, pesant 40 milliards de francs de chiffre d'affaires. L'attaque, préméditée, recelait une botte secrète : un RES, de nouveau, qui associerait les salariés de Fougerolle, dont les nouveaux embauchés *depuis 1990*, et le personnel de la SAE, appelé ainsi à se mobiliser pour une fusion de raison. Le résultat dépassa toutes les attentes. Dans *les deux entreprises*, 72 % *des* salariés, soit 27 000 personnes – le nombre le plus élevé jamais obtenu pour un RES –, possèdent 48 % des parts et 56 % des droits de *vote d'une* holding qui, à son tour, détient une participation de 56 % des holdings Fougerolle et SAE.

Etat transitoire

La morale de la fable est tirée par les dirigeants du groupe eux-mêmes. Il est démontré que le RES peut être un instrument de croissance. Il sert de système d'alliance *alors que les absorptions* produisent trop souvent des conflits mortels entre les anciennes équipes. Il peut servir de liant entre deux cultures sans vainqueur ni vaincu. *« Mais*, ajoute Yves Salmon, conseiller de la présidence du groupe, directeur des relations extérieures et internes, *il entraîne un changement de la politique sociale. »* Actionnaires et traités comme tels, les salariés, dont les ouvriers qui sont aux deux tiers *des étrangers, doivent aussi* percevoir, à d'autres signes, qu'ils collaborent à un autre type d'entreprise, la leur. Il a fallu faire élire des conseillers de sites; on a voulu *mettre en valeur* l'identification très forte à l'entreprise qui, pour la majorité, se confondait avec une volonté d'intégration. C'est que chacun, en moyenne, a déboursé 17 000 francs pour *« en être »*.

Autre logique et autre extrémité, dans le cas de Hay Group, société américaine dont Luc Boyer est devenu vice-président à la faveur du premier RES complètement international. Trois ans plus tard, le jugement est plus nuancé et, s'agissant d'un cabinet *spécialisé* dans l'audit social, plus critique également sur les bienfaits, au moins collectifs, de la formule. Hormis le gain en plus-value *virtuelle ou en pouvoir pour* une centaine des 2 700 actionnaires qui auront au minimum misé 200 000 francs, l'opération peut se solder par des désillusions, elles-*mêmes engendrées* par une série de confusions. Au point que, à l'examen, Luc Boyer n'est pas loin de considérer que l'état dû au RES est anormal, instable, et qu'il doit être *« transitoire »*, afin qu'un autre équilibre soit trouvé avec le retour d'un partage clair entre la détention du capital et l'exercice de l'autorité hiérarchique.

« Dans le RES, il faut passer d'une direction distincte du capital à un capital associé », note Luc Boyer, qui parle à ce propos d'un *« bouleversement colossal »*. S'il y a mue, il restera malgré tout *« un problème de gestion phénoménal avec des cadres propriétaires de capital et des moins cadres possédant moins de capital »* : à moins d'inventer des règles internes, encore à définir, l'entreprise court le risque d'être agitée par des actions de *« lobbying interne »*, pronostique-t-il. A cet élément de « trouble », s'ajoutent également des déconvenues quand les uns et les autres découvrent le cloisonnement indispensable entre *« les structures hiérarchique et patrimoniale »*, pour lequel il faut encore trouver *« ses marques »*. En effet, *« le capital ne donne pas plus de droits »*, notamment sur *les choix stratégiques*.

A terme, il conviendrait donc de trouver une *« sortie »* qui redonne une cohérence à l'entreprise, et cela vaut pour Hay comme pour les autres entreprises soumises à *la loi* du RES. La solution serait d'aller vers un système de franchise pour les divers éléments du groupe, vers une introduction en Bourse avec une prise de bénéfices pour les différents partenaires, ou vers l'entrée dans la société d'un partenaire minoritaire. Ce serait le retour à la normale, plaide Luc Boyer, pour qui le RES ne peut être qu'un moment dans la vie d'une entreprise. Mais qui a dit que le RES était fait pour durer ou pour inventer un autre mode d'organisation de la société économique?

A. Le.

La « surchauffe » des stages

Les systèmes de reconversion sont insuffisants face à la détérioration de la conjoncture

« LES *gens ne croient plus à la formation; s'ils ont été licenciés, ce n'est pas forcément parce qu'ils n'étaient pas compétents. Et il n'est jamais facile de réintégrer l'école... surtout quand on sait bien qu'au bout les débouchés sont rares. »* Jean-Louis Lavie, de la CFDT, n'est pas vraiment optimiste : l'efficacité des dispositifs de reconversion reste, selon lui, *« sans commune mesure avec la multiplication du nombre de licenciements économiques et le ralentissement des créations d'emplois »*.

Il est vrai que les différentes formules de stage de reconversion subissent le contrecoup de la mauvaise conjoncture économique : le nombre de leurs adhérents ne cesse de croître et les taux de reclassement s'infléchissent. Pour les bénéficiaires du régime de l'assurance-chômage, le principal dispositif est l'allocation de formation-reclassement (AFR), qui, depuis 1988, permet d'assurer la rémunération des chômeurs entrant en formation.

Mais les flux sont disproportionnés : si, au total, 323 000 dossiers AFR ont été déposés entre juillet 1988 et le 1er janvier 1991, l'ANPE a enregistré de son côté, pour les seules années 1990 et 1991, pas moins de 900 000 inscriptions suite à un licenciement économique! Si le nombre total de dossiers (12 000 par mois en 1990) a progressé de 15,6 % de 1989 à 1990, le taux de reclassement a diminué : selon l'UNEDIC, parmi les allocataires sortis d'AFR au cours de l'année 1990, 53,8 % avaient retrouvé un emploi au 30 juin 1991, contre 55,3 % un an plus tôt. L'écart est nettement plus fort si l'on se réfère au nombre d'allocataires qui déclarent, auprès de l'ANPE, avoir retrouvé du travail : 32,2 % en juin 1991, contre 44,3 % en juin 1990.

En amont du régime d'assurance-chômage, plusieurs dispositifs publics, conçus comme des *« mesures d'accompagnement des restructurations »* ont vu le jour au cours de ces dernières années. Pour accompagner leurs suppressions d'emplois, les entreprises ont en effet la possibilité de signer diverses conventions du Fonds national de l'emploi (FNE) : les congés et les conventions de conversion.

Montée en charge

Associées à d'autres dispositions *propres à l'entreprise*, ces aides publiques diffèrent l'inscription du salarié à l'ANPE et font partie du plan social rendu obligatoire par la loi de 1989. Si le congé de conversion n'a guère décollé depuis sa création en 1985, stagnant autour de 1 220 bénéficiaires en 1991, la convention de conversion a connu en revanche un succès croissant.

Institué en 1986, la même année que la suppression de l'autorisation administrative de licenciement et la création des grands « pôles de conversion », ce dispositif oblige les entreprises à proposer aux salariés qu'elles licencient la possibilité d'adhérer pendant six mois à une convention. Modifié à deux reprises en 1988 et 1990, ce système permet aux salariés qui ont au moins deux ans d'ancienneté de bénéficier d'une allocation spécifique de conversion (ASC) *équivalant à 83 % du salaire* brut antérieur les deux premiers mois, puis à 70 %.

Les salariés ont donc six mois pour retrouver un emploi. Ils intègrent alors des structures spécifiques – équipes techniques de reclassement (ETR), cellules de conver-sion – dont le but est de *« dynamiser la recherche d'emploi »*. *« Près de 60 % des salariés ont suivi un stage de formation »*, précise-t-on à l'ETR de Sartrouville. Pour l'essentiel, il s'agit de modules courts de formation (moins de 300 heures), destinés à compléter *« l'acquis professionnel du stagiaire »*.

« Ce dispositif est très bien adapté au public qu'il avait l'ambition de traiter : des salariés qui possèdent un bon potentiel de retour à l'emploi et qui ont un besoin limité en formation. » Pourtant, au cours des deux dernières années, la montée en charge du nombre d'adhérents a introduit une « surchauffe » dans le dispositif. L'ETR de Sartrouville a ainsi enregistré près de 2 000 adhésions pour l'année 1991, au lieu de 1 000 en 1990. *« L'atout du dispositif réside dans le suivi personnalisé des salariés*, souligne-t-on. *Mais la mauvaise conjoncture économique risque de nuire à la qualité du travail de chaque agent. »* Il a donc fallu élargir l'équipe qui est passée, au mois de juin, de trois à huit agents. Le taux de reclassement des salariés y a été de 52 % en 1990 et de 42 % l'année suivante; en 1992, il sera sans doute autour de... 33 %.

Les dernières statistiques fournies par le ministère du travail montrent clairement qu'il s'agit là d'une tendance nationale. Si le nombre de conventions signées en 1991 a progressé de 49 % par rapport à l'année précédente, environ 67 000 salariés ont adhéré à une convention de conversion en 1991, soit une augmentation de 64 % par *rapport à 1990.*

En aval du dispositif, pour la première fois depuis 1987 le taux de reclassement des salariés est passé en 1991 sous la barre des 40 %. Alors que la proportion du nombre de salariés reclassés n'avait cessé de croître depuis 1986 (jusqu'à atteindre 49 % d'entre eux en 1989), elle est passée à 46 % en 1990 puis à 38 % en 1991.

Mais les limites de ce dispositif *traduisent également* le peu d'entrain que montrent les entreprises à s'impliquer dans le reclassement des salariés qu'elles licencient. La convention de conversion leur offre *bien souvent la possibilité* de se décharger de cette tâche. En revanche, *« quand l'entreprise le décide, elle assure de biens meilleurs résultats que les dispositifs publics*, assure Claude Triomphe, directeur adjoint à la direction départementale du travail et de l'emploi (DDTE) des Yvelines. *Mais le nombre de celles qui pensent qu'elles ont une véritable obligation de reclassement reste très minoritaire. »*

Olivier Piot

DOSSIER • Le bilan des remèdes au chômage

La médiation de l'outplacement

De plus en plus sollicités, ces cabinets ont amélioré leurs techniques

L'OUTPLACEMENT collectif gagne aujourd'hui ses lettres de noblesse. Que de chemin parcouru depuis l'introduction en France, il y a environ quinze ans, de cette technique de reconversion d'origine américaine! *«Il y a des signes qui ne trompent pas*, raconte un consultant, ancien dans le métier. *Il y a quelques années, à l'annonce de ma profession les gens que je rencontrais avaient plutôt tendance à me considérer comme un «charognard». Aujourd'hui ils me demandent ma carte de visite. Ils laissent la leur... au cas où.»*

Cette crédibilité tient à la professionnalisation d'un secteur où chacun connaît désormais les cinq à dix cabinets sérieux qui se partagent en principe le marché. Une maturité qui correspond au changement de comportement des entreprises. Beaucoup trouvaient encore fort commode il y a peu – certaines en restent toujours persuadées – de boucler des plans sociaux grâce aux techniques expéditives et parfois séduisantes pour les salariés licenciés du chèque valise ou de la mise en retraite anticipée des plus de cinquante-cinq ans.

Les dommages sociaux causés par de telles irresponsabilités et l'altération de l'image de marque de l'entreprise en interne et en externe les ont petit à petit fait changer d'avis. Sans oublier, bien sûr, les coups de semonce des pouvoirs publics, amplifiés depuis l'arrivée de Martine Aubry au ministère du travail.

Le savoir-faire d'un cabinet (création d'une antenne emploi-recherche de postes, connaissance parfaite du dispositif légal...) leur permet d'envisager une restructuration de manière moins traumatique, surtout lorsque les coûts d'intervention ne sont pas ou ne sont plus prohibitifs. *«Parlons clairement*, précise Jean-François Carrara, responsable du développement de l'activité restructuration au cabinet Algoe. *En moyenne l'ensemble des mesures sociales, y compris les honoraires d'un cabinet, portent à environ 100 000 francs par salarié le coût d'un outplacement collectif. Si une entreprise s'attache à ce type de calcul économique elle réalise bien qu'un chèque valise, par exemple, est plus cher.»*

Responsabilité sociale

Le marché plutôt porteur amène, bien évidemment, les cabinets à évoluer. La population concernée par les restructurations s'élargit régulièrement à différents secteurs : hier les ouvriers non qualifiés, aujourd'hui les informaticiens, demain le monde de l'assurance.

La méthodologie progresse elle aussi. Etapes classiques dans le métier par exemple que celles expliquées par Jean-François Carrara pour résumer l'intervention d'Algoe : *«En 1979, lors du lancement de notre activité d'outplacement collectif, nous intervenions auprès de grands groupes comme Saint-Gobain ou Rhône-Poulenc pour les aider dans la recherche d'emplois pour leurs salariés licenciés. En 1982, nous travaillons davantage sur le transfert de savoir-faire. Nous apprenons aux entreprises qui nous ont choisis à faire fonctionner en partenariat une antenne emploi. Trois ans plus tard, nouvelle étape : nous aidons la direction des ressources humaines à élaborer qualitativement les plans sociaux. Vous le constatez, nous intervenons de plus en plus en amont.»*

Un point qui n'a pas échappé aux pouvoirs publics, qui reconnaissent volontiers comme on le confirme au ministère du travail que *«les cabinets d'outplacement sérieux sont des interlocuteurs avec qui il faut désormais compter»*. Pas question pour autant de parler de partenariat avec les agences nationales pour l'emploi et leurs équipes techniques de reclassement, elles aussi sur la brèche lors d'une restructuration, mais plutôt de complémentarité. *«Je pense cependant*, retient Daniel Le Bars, directeur de l'activité reclassement collectif à PCM Europe, *que ce point est l'une des nouvelles données fondamentales de notre profession. Nous sentons de plus en plus une pression de la part des pouvoirs publics pour inciter les entreprises à jouer la carte de la responsabilité sociale. Tels sont les messages envoyés. Nous sommes d'ailleurs à une place stratégique. Nous tenons le rôle d'intermédiaires; à nous d'avertir nos clients et de les conseiller qualitativement. Rien d'étonnant donc à ce que nous ayons de plus en plus de réunions avec les services publics de l'emploi sur le terrain.»*

Parfois cette complémentarité va plus loin et il n'est pas exceptionnel de voir des responsables de cabinets d'ouplacement reçus au ministère pour discuter du cadre législatif existant et des améliorations possibles à lui apporter. En dépit de cette reconnaissance officielle, pas question pour les cabinets de fanfaronner. Les plus sérieux refusent de donner des chiffres sur leurs taux de réussite.

Aucune restructuration ne ressemble à une autre. *«Je peux évidemment vous donner des taux de réussite exemplaires*, explique Jean-François Carrara, *comme celui obtenu pour une entreprise de services de la région parisienne où les salariés étaient tous qualifiés. Mais je peux aussi vous donner comme exemple celui, très faible, réalisé lors de la liquidation d'une filature dans le nord-ouest de la France où les salariés employés depuis l'âge de quatorze ans sans aucune qualification, sans permis de conduire, se déplaçant tous à vélo, ne pouvaient imaginer aller travailler dans l'usine la plus proche, à 20 kilomètres!»*

Le marché va continuer à se développer mais les cabinets savent bien que de nouvelles difficultés les attendent. Les grands groupes semblent désormais familiarisés avec la technique de l'outplacement. Il n'en est pas encore de même pour les PME, tout au moins celles de moins de deux cents salariés, qui hésitent à avoir recours à leurs services compte tenu du peu de licenciés en principe concernés par une restructuration. D'où la création récente d'antennes emploi inter-entreprises qui permettent de faire bénéficier des salariés d'horizons différents des techniques de l'outplacement. C'est une piste qu'il faudra sérieusement exploiter, là encore de manière professionnelle. Question de crédibilité.

Marie-Béatrice Baudet

Le réflexe SCOP

Du sauvetage des sociétés à leur création

IL fut un temps, dans les années 80, où dès qu'une entreprise battait de l'aile se déclenchait une espèce de réflexe de survie qu'on pourrait appeler le réflexe SCOP. Les salariés, avec bien souvent le soutien de leurs syndicats, se mobilisaient pour acheter leur entreprise et la faire redémarrer sous la forme d'une société coopérative ouvrière de production. De 1981 à 1986, 440 SCOP se sont ainsi créées à partir d'entreprises en difficulté, générant 12 125 emplois. Depuis, un peu plus de la moitié de ces SCOP ont disparu, entraînant l'évaporation de plus de 6 000 emplois.

Après une période de forte notoriété durant laquelle les effectifs des SCOP sont passés de 22 000 environ en 1978 à 35 000 en 1985, le mouvement s'est stabilisé. Par ailleurs, le processus de création de nouvelles SCOP s'est inversé. Il y a dix ans on recensait un tiers de créations de SCOP par réanimation d'entreprise en difficulté, un peu plus du tiers par création *ex nihilo* et un petit quart par transformation en SCOP d'entreprises en bonne santé. Après 1985, les créations *ex nihilo* sont devenues majoritaires tandis que les réanimations se sont raréfiées. Selon la Confédération générale des SCOP, 61 % des emplois créés de 1987 à 1991 (soit 3 078 emplois) l'ont été dans de nouvelles SCOP, 20 % (983) dans des entreprises en bonne santé transformées en SCOP et 19 % (947) seulement dans des entreprises «réanimées».

Intérêt renouvelé

Comment expliquer ce revirement? *«Dans cet important flux de réanimation de 1980 à 1985 il y a eu des initiatives peu maîtrisées*, explique Michel Porta chargé de la communication et de la formation à la Confédération générale des SCOP. *On n'a pas eu le courage de refuser des projets qui n'étaient par viables. On s'est laissé entraîner par les syndicats sur des créneaux difficiles.»* Quelques échecs retentissants, style Manufrance, ont provoqué *«des dégâts en termes d'image»*. Après cette aventure, la Confédération a pris ses distances avec les organisations syndicales. Elle a resserré ses activités sur des terrains connus, créant des SCOP soit dans ses secteurs d'activité traditionnels (BTP, imprimerie...), soit dans des régions où le mouvement lui-même était déjà bien implanté. *«En période de crise économique*, indique Michel Porta, *il faut renouer avec une certaine tradition de réanimation d'entreprises en difficulté. Mais pas à n'importe quelles conditions.»*

En effet, la réanimation n'est pas une opération facile. *«Au départ, bien sûr, il y a de la part des ouvriers une volonté de survie mais cela ne suffit pas. Il faut affronter beaucoup de problèmes»*, indique Jean-Jacques Brust, PDG de la Société coopérative de faïencerie de Niderviller, en Moselle. La plupart du temps, le patron disparaît, les cadres s'en vont. Restent les ouvriers avec leur savoir-faire, certes, mais qui connaissant mal les processus de production et les marchés. C'est tout un cheminement qu'il faut faire avec eux, un réseau commercial qu'il faut recréer. Si les SCOP acceptent de se lancer dans l'aventure, c'est désormais sous forme de partenariat.

Ainsi les responsables de la cristallerie d'Hartzviller, en Moselle, prennent conscience, au milieu des années 80, qu'une diversification est nécessaire pour préserver l'avenir. A cette époque la faïencerie de Niderviller, située non loin de là, dépose son bilan. Des contacts sont pris avec les salariés. Hartzviller propose son soutien avec une participation au capital de la future SCOP. Les ouvriers acceptent de mettre leurs indemnités dans l'affaire et de verser 3 % de leurs salaires à la SCOP pour augmenter son capital social. En 1987, la faïencerie redémarre avec près des deux tiers des effectifs antérieurs. Des adaptations de poste sont nécessaires, explique Jean-Jacques Brust. Poursuivant une politique de diversification, les deux SCOP ont racheté, il y a un an, deux entreprises de porcelaine en difficulté, dans la région de Limoges : La Seynie et Limoges Création. Dans quelques mois les salariés décideront s'ils souhaitent ou non devenir des coopérateurs. D'ores et déjà Jean-Jacques Brust lorgne sur une entreprise d'impression sur tissu qui compléterait bien sa palette *«Arts de la table»*.

Aujourd'hui, la Confédération générale des SCOP éprouve le besoin de renouer avec les syndicats. Le développement des RES *(voir l'article d'Alain Lebaube)* n'est pas pour rien dans cet intérêt renouvelé à l'égard des organisations syndicales. La Confédération souhaiterait en effet qu'au moment de la vente d'une entreprise les syndicats se penchent sur *«toutes les solutions»*. *«Dans les RES*, avance Michel Porta, *soit la majorité des salariés sont actionnaires mais ils ne disposent pas de la minorité de blocage, soit l'actionnariat salarié est réservé aux cadres qui s'endettent terriblement et sont vulnérables au moindre accroc. Les SCOP offrent, quant à elles, un schéma de reprise plus stable. Elles s'adressent à la majorité des salariés et elles leur donnent la possibilité de partager le pouvoir avec, en plus, le soutien logistique du réseau.»* Reste à persuader les syndicats du bien-fondé de cette analyse.

Catherine Leroy

Les voies de la création

Depuis 1977, les chômeurs peuvent fonder leur entreprise. Ils ne réussissent pas plus mal que les autres

C'EST dans un contexte de compétition économique accrue qu'une nouvelle race de créateurs d'entreprises, porteurs de tout petits projets, a fait massivement son entrée en scène : les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RMI. Des gens souvent peu qualifiés, ou du moins sans expérience du métier qu'ils allaient exercer et de la gestion d'une entreprise, mais qui comptaient sur cette solution pour sortir du chômage. Les immigrés, les jeunes des banlieues défavorisées aussi se sont lancés dans l'aventure avec force. Pour eux, il s'agissait de relever un double défi : sortir de la misère, mais aussi marquer leur volonté d'être reconnus par la société, leur refus de l'assistanat et des discours misérabilistes tenus à leur égard.

L'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises (ACCRE) naît en 1977. Accordée au départ par les ASSEDIC, elle sera transférée à la charge de l'Etat en 1980. Aujourd'hui, son montant s'échelonne entre 16 125 francs et 43 000 francs, auxquels s'ajoutent 21 000 francs maximum en cas d'embauche au cours des six premiers mois d'activité. Petit à petit, le dispositif est devenu accessible à toute catégorie de chômeurs indemnisés, aux femmes isolées, puis aux bénéficiaires du RMI en 1991. De plus, depuis 1987, l'administration a la faculté de vérifier *«la réalité et la consistance des projets»* avant d'accorder l'aide. Enfin, 1989 voit la mise en place de chéquiers-conseil, cofinancés par l'Etat, dans le but d'inciter le créateur à consulter des conseils financiers, fiscaux, etc. L'Etat a ainsi dépensé 100 millions de francs en 1989.

Ouvriers et employés

Le message est bien passé auprès des destinataires. En 1979, 9 200 chômeurs obtiennent l'ACCRE et créent (ou reprennent) 6 500 entreprises. Trois ans plus tard, ils sont déjà 40 000. 1985, année record : 70 000 chômeurs touchent l'ACCRE, pour 57 600 entreprises. Soit 23 % du volume global de la création d'entreprises... Ce niveau se maintiendra jusqu'en 1987, avant de baisser progressivement jusqu'à 17 % en 1990.

Les statistiques du ministère du travail permettent un portrait-robot de cette nouvelle vague de chefs d'entreprise. Ainsi, la part des femmes n'a cessé de croître pour atteindre 25 % en 1990. Un bénéficiaire sur dix a moins de 25 ans, plus de six sur dix entre 30 et 49 ans. On note aussi que 40 % de ces créateurs sont licenciés économiques et 13 % en fin de contrat à durée déterminée. Ouvriers et employés constituent à eux seuls plus de 70 % de ces patrons, les agents de maîtrise 14 % et les cadres 13 %. Enfin, 80 % des bénéficiaires de l'ACCRE se lancent au cours de leur première année de chômage.

Malgré ce dynamisme, le discours ambiant tend, depuis quelques années, à freiner l'engouement des chômeurs pour la création d'entreprises. A l'APEC, par exemple, on souligne que cette solution ne constitue qu' *«un projet professionnel parmi d'autres»*. Car la présenter comme la panacée face au chômage *«entérinerait l'idée qu'il serait plus facile de créer une entreprise que de trouver du travail*, explique Jean-Paul Meire, responsable de l'unité création d'entreprises, ouverte en 1984 à l'APEC. *Ce qui est faux. Si créer une entreprise signifie avoir suffisamment de clients qui permettent au chef d'entreprise de vivre, c'est beaucoup plus difficile»*.

Réseaux d'associations

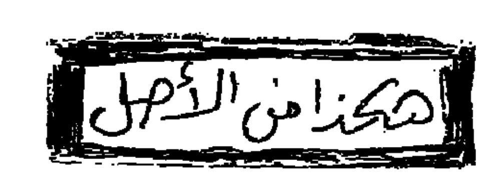
Il n'en reste pas moins vrai que les chômeurs ne sont pas plus mauvais gestionnaires que les autres puisque le taux de mortalité de leurs entreprises équivaut à la moyenne nationale, soit environ 50 % au bout de cinq ans d'existence, beaucoup moins quand les créateurs ont bénéficié d'un accompagnement. En revanche, les échecs sont peut-être plus lourds de conséquences pour ce public peu fortuné. Car pour monter leur affaire, *«beaucoup sont amenés à engager leurs biens personnels et familiaux»* note l'Institut français des experts-comptables (IFEC-UNCC), qui estime que les projets *«sont insuffisamment préparés, notamment au plan financier»*. En outre, les modalités d'attribution de l'ACCRE induisent des effets pervers. Ainsi, selon l'ANCE (Agence nationale pour la création et le développement des nouvelles entreprises), l'aide est versée trois à cinq mois après la notification de l'accord. Aussi, *«nous conseillons systématiquement de ne pas la compter dans le plan de financement»*. A noter que la majorité des projets concernent le commerce et l'artisanat.

Pour accueillir et accompagner ces futurs patrons, les structures se sont multipliées, dont le rôle consiste d'abord à écouter ces personnes qui ne trouvaient pas d'interlocuteur, et parfois à les amener à renoncer quand leur projet semblait trop fragile. On estime, à l'ANCE, que sur cent accueils, une dizaine seulement déboucheront sur la concrétisation du projet. Ces structures forment aujourd'hui un marché très dynamique, souvent composé d'organismes sensibles à l'insertion des jeunes en difficulté, à l'instar de l'Union des foyers de jeunes travailleurs qui a lancé, *via* ses directeurs de foyers, des réseaux d'initiatives locales pour l'emploi (RILE), dont les ramifications s'étendront prochainement en Europe. Les RILE sont à l'origine de 1 300 entreprises créées depuis 1987, représentant 1 500 emplois directs. Autre exemple parmi tant d'autres : la Fondation 3CI (F3CI), qui s'adresse notamment à de jeunes immigrés ou issus de l'immigration disposant de moins de 10 000 francs d'apport personnel. Depuis 1986, F3CI a accompagné 500 nouvelles entreprises, soit près de 800 emplois, et affiche, en mai 1992, un taux d'échec de 28 % pour les sociétés créées entre 1986 et 1988. En revanche, les banques n'ont guère montré d'enthousiasme à l'égard de ces nouveaux entrepreneurs. Aussi, des organismes de prêts et cautions se sont montés spécialement à leur intention. En novembre, des associations de banlieue devraient lancer une souscription pour le fonds commun de placement à risques Génération Banlieue : 5 millions de francs destinés à favoriser *«la création d'activités économiques dans les zones urbaines en difficulté»*.

L'ANCE, aussi, a participé à cette vague de façon presque militante, en menant, sur des territoires *«à revitaliser»*, des ODACE-Solidarité (opération de détection et d'accompagnement des créateurs d'entreprises) en direction des *«populations en situation précaire»* souhaitant créer des entreprises. Ces actions collectives sophistiquées, assorties de formations, associent un grand nombre de partenaires de terrain, des collectivités locales aux associations, en passant par les travailleurs sociaux, les administrations, les chambres consulaires, etc. autour d'une structure locale d'animation. Autant d'acteurs qui, par la même occasion, ont été conduits à apprendre à travailler ensemble, parfois non sans mal.

Toutes ces initiatives ont-elles fait naître des illusions chez les chômeurs? *«Au contraire, cela a eu des conséquences bénéfiques pour des gens qui avaient de très bonnes idées dans leur coin et n'osaient pas faire le pas*, assure Arlette Simon, responsable du Point chances ANCE d'Albi. *Ensuite, cela a amené ceux qui de toute façon auraient créé leur entreprise à le faire dans de meilleures conditions grâce à un accompagnement.»*

Francine Aizicovici



MUTATIONS

De la mine aux HLM

Un exemple de reconversion chez les mineurs de Lorraine

«*ILS ont l'habitude de travailler, sont courageux et ne rechignent pas à se lever tôt le matin. Pour toutes ces raisons ils sont très appréciés à l'embauche.*» Salariée chez Logirep, une société anonyme de gestion de logements sociaux, Murielle Boizard est chargée de séances de formation. Depuis trois ans, elle anime des stages de reconversion conçus en partenariat avec le groupe Usinor-Sacilor et les Houillères du bassin lorrain (HBL), filiale du groupe Charbonnages de France (CdF). Objectif : former des mineurs au métier de gardien d'immeubles.

«*Sur les trois périodes de formation de cinq semaines que nous avons déjà organisées, les 45 stagiaires ont tous trouvé du travail*», précise Murielle Boizard. A priori, la société Logirep n'avait pas pour vocation de se consacrer à la formation. D'autant que, dès l'année 1985, beaucoup croyaient dans la profession au fort développement des services de télésurveillance de gardiennage. Mais, en 1987, un décret a étendu aux logements sociaux la possibilité pour les organismes gestionnaires de récupérer, en augmentant les charges des locataires, environ 80 % du salaire versé aux gardiens.

«*Cette mesure a largement contribué au regain des demandes d'embauche des gardiens*», reconnaît Martine Chastre, directrice du développement chez Logirep. Depuis, sa société a développé, en collaboration avec des spécialistes de la formation, des modules pour «*une bonne appréhension du métier de gardien*». Si la rencontre avec le groupe Charbonnages de France s'est faite par hasard, les intérêts communs ont fait le reste.

Un emploi à la clé

En septembre 1986, au moment de sa nomination à la tête de CdF, Bernard Pache avait annoncé un objectif clair : gérer la récession du charbon français. En six ans, les effectifs des mineurs ont été ramenés de 48 000 à environ 20 000 salariés. A la suite d'une véritable saignée dans le Nord-Pas-de-Calais, le bassin lorrain a été quelque peu préservé : le plan y prévoit que les HBL doivent cesser leurs activités d'ici à 2005. «*Même si les solutions sont lentes et difficiles, il était important d'étaler ces mesures dans le temps pour éviter des explosions sociales*» souligne Michel Escoin, directeur des ressources humaines des Houillères du bassin lorrain.

Deux cellules ont donc été créées aux CdF afin d'«*œuvrer au développement industriel de la Lorraine*» – en sollicitant l'implantation de nouvelles entreprises – et de fournir aux mineurs «volontaires» des solutions de conversion. Aujourd'hui, ils sont encore 14 000 mineurs en Lorraine à devoir trouver une reconversion au cours des dix prochaines années. «*Nous essayons de développer au maximum les contacts avec des sociétés capables de nous faire des propositions sérieuses de formation, avec, bien sûr, un emploi à la clé*», précise Robert Dörr, chargé de la mission conversion aux HBL.

En 1987, les responsables des Houillères du bassin lorrain contactent la société Logirep : ils sont à la recherche de logements pour les mineurs qui ont trouvé un nouvel emploi en région parisienne, grâce, notamment, au traditionnel partenariat avec EDF-GDF. De son côté, la société Logirep a besoin de gardiens. Le lien est rapidement fait, d'autant que l'accord proposé par le groupe CdF a un contenu financier intéressant : l'employeur paie la formation, prend à sa charge les deux premiers mois de salaire des mineurs reconvertis et offre une prime de 30 000 francs pour chaque emploi assuré à l'issue du stage.

«*Pour le travail comptable et les tâches d'entretien, les mineurs se débrouillent très bien*, souligne Murielle Boizard. *Face à la grande ville, nouvelle pour eux, ils font également preuve d'une grande débrouillardise.*»

Et pourtant, les difficultés ne manquent pas. Quitter les cités minières de Lorraine, partir loin de la famille, des amis, constitue des facteurs importants de déséquilibre. «*Le déplacement en région parisienne limite d'emblée le nombre de candidats*, reconnaît Robert Dörr. *Pour les volontaires, c'est à nous d'évaluer les motivations. Il faut éviter de financer des formations sans avoir la certitude que la personne tiendra bien le coup.*» Deux sélections sont faites parmi les «volontaires». La première est opérée directement par les responsables des sites miniers, la seconde par les formateurs de Logirep.

Une chaise sur la tête

Les stages associent des journées de formation théorique et des séances pratiques sur le terrain. En salle, les mineurs apprennent la gestion sur Minitel des loyers : outre la saisie sur ordinateur des sommes qu'ils encaissent, les mineurs doivent être capables de donner aux locataires, à tout moment, l'état de leur compte. On leur enseigne également les bases juridiques nécessaires à l'élaboration des contrats de location. Enfin, ils doivent savoir effectuer un état des lieux et rédiger une déclaration de sinistre.

Au cours des séances pratiques, ils se familiarisent, dans les cités, avec les installations et la vie quotidienne des gardiens. Les stagiaires y découvrent notamment certaines ficelles du métier : éviter par exemple les départs «à la cloche de bois» de certains locataires. Parmi les ruses du contrôle, le mineur apprend qu'il devra vérifier la présence de la voiture du locataire, surveiller l'état de sa boîte à lettres, guetter la lumière à sa fenêtre...

«*La principale difficulté se situe au niveau des relations avec les locataires*, précise Michel Montagu, responsable chez Logirep du module «communication». *Les mineurs n'ont pas cette habitude d'échange et c'est, de toute façon, le côté le plus délicat du métier.*» Les formateurs utilisent pour cet «*apprentissage des comportements*» une série de films vidéo réalisés avec des comédiens. Une méthode qui a déjà permis de former près de 2 000 gardiens en France.

La plupart des situations sont présentées sous forme de sketches humoristiques qui déclinent une série de règles jugées «*indispensables*» : ne jamais s'énerver; faire asseoir un locataire en colère; avoir recours à l'humour; ne jamais faire perdre la face à une personne devant un tiers; être capable de dire «non» et éviter la colère des locataires. Les stagiaires trouvent-ils normal que, dans certaines conditions, un locataire s'énerve? On leur présente une scène où le gardien reçoit une chaise sur la tête. Les stagiaires comprennent alors mieux la leçon...

«*Cette formation est parfaite*, résume Robert Dörr. *En plus du reclassement des mineurs, elle résout deux problèmes essentiels : le logement et le travail des épouses qui perçoivent elles aussi un salaire*». Sur les 45 stagiaires formés par Logirep depuis 1987, près de 80 % sont mari et femme. «*Plus que la formation, ce qui a intéressé les Charbonnages de France, c'est notre capacité à leur fournir des emplois sûrs*, précise Serge Weglinski, directeur de la gérance de Logirep. *Et, pour nous, c'est une façon idéale de résoudre un problème de recrutement tout en faisant une action sociale intégralement financée*».

O. P.

INSERTION

Banlieue-laboratoire

En dix ans, un squatt de Ris-Orangis a acquis, grâce à son efficacité, une honorabilité

AU commencement était une caserne désaffectée de l'armée de l'air. Une dizaine de bâtiments et de hangars sans eau ni électricité pillés de tous leurs matériaux. Ainsi se présentait cet espace abandonné de 12 000 mètres carrés il y a onze ans. Aujourd'hui, c'est un village de 70 habitants comptant 45 emplois, un village *dans* la ville de Ris-Orangis (Essonne), en bordure de Seine, à deux pas de la gare. On y trouve, outre des entreprises (imprimerie, menuiserie, garage...) et des associations (accueil d'adultes handicapés, création de spectacles, par exemple), un café musique, des salles de concert, des studios d'enregistrement, un centre d'hébergement d'urgence, ainsi que de nombreux ateliers d'artistes; toutes ces activités s'inscrivant dans un projet d'ensemble associatif baptisé Centre autonome d'expérimentation sociale (CAES).

A l'origine de la renaissance de cette friche, «*quinze jeunes de banlieue entreprenants, créateurs*, comme ils se définissent eux-mêmes, *prenaient l'initiative d'ouvrir ce squatt pour changer leurs conditions de vie, d'habitat et de travail*». La «prise» de la caserne a eu lieu en juillet 1981. Aujourd'hui encore, ses auteurs se réfèrent à ce qui inspira leur démarche : le rapport de Bertrand Schwartz sur «l'immersion professionnelle et sociale des jeunes», qui préconisait notamment d'encourager «*des expériences en matière d'habitat de nature à accroître l'appropriation de l'espace*» par les jeunes, leur permettant de gérer eux-mêmes leur cadre de vie. Bertrand Schwartz voulait-il ainsi inviter les jeunes à squatter? Il n'empêche que dans l'Essonne, ils ont pris le message au pied de la lettre. Et ils ont eu raison car, après dix années d'une existence parfois agitée, la reconnaissance est venue. En effet, le CAES a signé, en février 1991, une convention d'occupation d'un an avec le ministère des affaires sociales, propriétaire des lieux, qui devrait déboucher, d'ici à fin 1992, sur un bail de longue durée.

Echanges d'expériences

Pourquoi un tel soutien à cette occupation sauvage? Alors que plusieurs banlieues s'étaient déjà enflammées, les pouvoirs publics ont estimé qu'il existait ici un équilibre social à préserver, «*un creuset de pistes, de réponses, important pour les institutions confrontées à la révolte des jeunes dans les cités*», affirme Jeanne Levasseur, chargée de mission au Plan urbain, un centre de recherche et d'expérimentation rattaché au ministère de l'équipement. Cette expérience fascine et trouble le visiteur tant elle ne s'inspire d'aucun modèle, tant elle évolue chaque jour au gré des énergies et des projets, des conflits et des espoirs. Un objectif permanent se dégage toutefois : vivre et travailler ensemble dans un site autogéré collectivement – les loyers s'élèvent en moyenne à 600 francs mensuels. Mais, «*plus que de donner du travail, il s'agit pour chacun de créer son emploi*», insiste Jean-François Perreau, dit Jef, cofondateur et «*âme du CAES*», selon certains. Une recherche d'autonomie qui *s'appuie sur la solidarité et* l'échange d'expériences.

Car le CAES est aussi un lieu ouvert sur l'extérieur où viennent des groupes de musique – 150 concerts ont déjà eu lieu, – des peintres du monde entier, des troupes de théâtre. «*500 ou 800 personnes ont habité ici, pour des périodes variant de trois jours à onze ans*», souligne Jef. Il en résulte un mélange de profils et de motivations. Jef, par exemple, a travaillé cinq ans dans une entreprise en tant que dessinateur industriel. Il jouait aussi de la musique dans son pavillon de Vigneux (Essonne). Jusqu'au jour où un voisin, excédé par le bruit, a sorti son fusil... Ce fut le déclic. Au CAES, il a monté plusieurs entreprises, dont ETAIR, qui réalise des travaux acrobatiques sur des bâtiments, et 7D, fabricant de murs d'escalade et de décors. Cette entreprise a si bien marché – elle a salarié jusqu'à 25 jeunes en même temps et a réalisé un chiffre d'affaires de 3 millions de francs en 1990 – que Jef a voulu la stopper. «*Ce qui nous intéresse, ce sont les activités intermittentes, s'investir quelques mois, puis reprendre autre chose*, souligne-t-il. *Avoir des salariés de plus en plus stables, des postes bien déterminés, un chiffre d'affaires qui grimpe, ce n'est pas notre but. Nous allons reprendre cette activité, mais pour des chantiers ponctuels.*» Entre deux missions, les gens travailleront pour d'autres structures du CAES, à l'organisation de spectacles, ou bien sur le vaste chantier permanent de réhabilitation des bâtiments, dont certains manquent encore cruellement de confort. «*Ce fonctionnement permet d'avoir des charges minimales et des rapports différents entre les gens. Chacun a ses responsabilités.*» La précarité ne lui fait pas peur. «*Je vis beaucoup mieux si je ne sais pas de quoi demain sera fait. Dans cet espace, où tant d'expériences se télescopent, je ferai toujours quelque chose.*»

Dilip, lui, est arrivé au CAES à bout de souffle. Batteur rock, il possède aussi un CAP de mécanique... qui ne lui a jamais servi. Faire des petits boulots, jouer de la musique dans les caves, il en a eu assez. «*J'avais un appartement, une épouse. J'ai tout abandonné pour venir ici essayer de vivre de la musique.*» Dilip travaille aujourd'hui à l'association Tempo, qui loue des salles de répétition et d'enregistrement du CAES, et donne des cours gratuits de batucada, une sorte de percussion brésilienne, aux jeunes de la région. «*Je vis avec 2 000 à 3 500 francs par mois, mais j'ai enfin l'impression d'avoir la tête sur les épaules.*»

Pour les jeunes en grande difficulté, le CAES peut être un tremplin. *C'est le cas de Smina, qui* dirige aujourd'hui le centre d'hébergement d'urgence qu'elle a créé en 1985. Il accueille pour de courtes durées des jeunes marginaux envoyés par les assistantes sociales, la DASS, le comité de probation d'Evry, qui versent au centre 60 francs par nuit et par jeune. Comme ses pensionnaires, Smina vient de la «zone». Elle quitte sa famille à seize ans, avant de «*galérer dans la rue pendant dix ans*», un CAP de sténo-dactylo en poche. Elle atterrit au CAES en 1981. Pendant trois ans, elle va «*zoner*» dans les lieux avant de reprendre sa vie en main. Un local accueillait alors des enfants en semaine pour des cours de théâtre. Smina eut l'idée de l'ouvrir le week-end, «*pour donner un toit aux jeunes de la rue*».

Des poumons de survie

Aujourd'hui, le centre tourne à plein régime, mais Smina, elle, gagne seulement 4 200 francs par mois, travaillant «*sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre*». Il faudrait trois personnes au lieu d'une seule pour gérer ce lieu. Aussi, «*pour attirer l'attention*» sur cette situation, Smina a décidé de fermer le foyer cet été. Il devrait rouvrir en septembre, et voler alors de ses propres ailes sous forme de structure autonome du CAES avec des subventions, espère-t-elle. Smina compte aussi aller vivre ailleurs, juste de l'autre côté de la rue, pour prendre de la distance. Une belle preuve d'insertion.

D'autres, en revanche, cherchent encore leur chemin. Car l'insertion est parfois longue et difficile, et la vie collective contraignante. Les tâches administratives, par exemple, retombent souvent sur les mêmes qui, à la longue, se fatiguent. Et chaque problème relationnel rejaillit sur tout le groupe, bien obligé de le gérer. Et puis «*il y a toujours quelque chose à faire ici*, souligne Greg, technicien du spectacle de l'association Cats 91, implantée au CAES. *Quand on voit l'état des bâtiments, les problèmes humains... Moi, j'ai besoin d'en partir pour pouvoir revenir*». «*Le CAES, c'est un miroir*, estime James, tapissier-décorateur et chorégraphe. *Il faut être fort pour y vivre. Quand on y réussit, on peut vivre partout.*» Et le CAES, comme la société, connaît des crises, des *replis sur soi*.

L'avenir, pourtant, nécessitera la mobilisation de chacun. Car le CAES se trouve à un tournant menant à une organisation plus structurée. Déjà, le souci de créer et de pérenniser les emplois a été pris en compte, certaines activités ayant du mal à se développer par manque de rigueur de gestion et de sens de l'organisation. Aussi, l'association OPALE (Organisation pour projets alternatifs et d'entreprise) a choisi de faire du CAES son site expérimental dans l'Essonne, dans le cadre du programme national de l'Agence pour le développement des services de proximité. OPALE offrira de la formation, du conseil et de l'accompagnement de projet dans le domaine culturel. Une initiative financée par le Fonds social européen, la DDTE, et le Plan urbain. Une entreprise d'insertion devrait également voir le jour. De plus, le CAES a reçu une subvention pour faire réaliser une étude socio-urbanistique destinée à trouver des solutions pour améliorer le confort du lieu et mieux l'intégrer dans la ville tout en préservant sa spécificité et son autonomie. Mais déjà, les regards extérieurs ont changé : «*Les policiers ne nous parlent plus sur un ton autoritaire comme il y a dix ans*», affirme Jef. «*On a besoin de nous*, renchérit Cris, autre cofondateur. *Il faut prendre en compte le coût de la délinquance évitée pour des jeunes qui, s'ils ne vivaient pas avec nous, sèmeraient peut-être l'agitation dans les banlieues. Et tout ce travail social, nous l'avons fait sans aucune subvention.*»

Même la mairie, qui n'a jamais été un franc supporter du CAES, a modifié son discours : «*Il y a deux ans, j'aurais dit que tout est à raser*», lance Jérôme Renucci, premier adjoint (PS) au maire, chargé de l'urbanisme. Aujourd'hui, il reconnaît que «*la dimension culturelle et sociale s'est imposée*» à lui et va jusqu'à «*regretter qu'on ne fasse pas plus pour ces jeunes gens*». Avoir le courage de faire confiance à des jeunes motivés, les laisser créer des poumons de survie, c'est peut-être la première leçon à tirer de cette expérience, comme le soutient Jeanne Levasseur, du Plan urbain, «*sinon*, dit-elle, *on arrive à l'exclusion, aux SDF, à la marginalité*».

F. A.

HÉRITAGES

Fils de...

Une enquête sur les jeunes recrues d'EDF-GDF

«*AVEC des parents bourgeois, on a plus de valeurs qui passent que quand on a des parents ouvriers. Peut-être aussi que je ne suis pas conscient des valeurs que mes parents m'ont transmises.*» En deux phrases, Vincent, vingt-huit ans, résume toute la difficulté qu'il ressent à être «*fils d'ouvrier*». Une identité qu'il garde chevillée au corps, en dépit de son ascension dans l'échelle sociale : né d'un père tourneur-fraiseur, Vincent est aujourd'hui ingénieur à EDF. Sur son parcours, le jeune homme jette ce regard désabusé : «*Je ne me considère plus comme pauvre. Je suis arrivé à satisfaire les espérances de mes parents, j'ai fait le bonheur des autres, pas le mien.*»

Vincent est l'un des vingt jeunes embauchés à EDF-GDF depuis moins de cinq ans que l'écrivain Martine Vantses et la photographe Louise Oligny ont rencontrés entre février et mai derniers. Autant de témoignages et de photos noir et blanc aujourd'hui publiés dans *Images et paroles de jeunes embauchés*, un recueil commandé et financé par le comité d'entreprise d'EDF-GDF. Fils ou filles d'ouvrier, sauf deux dont les parents sont employés, ces jeunes ne constituent certes pas ce que les instituts de sondage appellent un «échantillon représentatif». Mais les propos de Jean-Pierre, Rémi, Pauline et les autres ont la force de l'authentique. «*Ils ont parlé en dehors des syndicats et sans la langue de bois*», souligne Martine Vantses, qui a rencontré les jeunes recrues d'EDF dans cinq centres : la centrale thermique de Porcheville (Yvelines), la centrale nucléaire de Tricastin (Drôme), l'usine de traitement des ordures ménagères d'Ivry, le centre de distribution d'Arles, et le centre de recherche de Paris.

Garçons et filles

«*Je m'ennuie. Il me tarde d'avoir soixante ans*» (Rémi, dix-neuf ans, monteur). «*Le boulot que je fais, ça me gonfle*» (Sébastien, vingt-trois ans, chaudronnier). «*La seule chose que j'ai réussi, c'est ma vie familiale*» (Jean-Pierre, trente-trois ans, monteur). «*Je le dis franchement : s'il n'y avait pas l'histoire du chômage, je ne serais pas à l'EDF*» (Gilles, vingt-huit ans, manutentionnaire). L'insatisfaction revient comme un leitmotiv dans la bouche de ces jeunes gens. «*C'est le discours de la majorité des garçons*, explique Martine Vantses. *Ils sont à l'EDF sur un repli, une peur, et ils se rangent du côté des «valeurs féminines» : la famille, les enfants.*»

Chez les filles, en revanche, c'est tout le contraire : «*J'ai décidé de m'investir. Alors, je me suis battue, ça m'a donné confiance en moi*», raconte Sophie, vingt-sept ans, assistante en relations publiques, qui se souvient avoir débuté comme «*petite main, chargée de faire les photocopies*». Même volonté de réussir chez Maud, vingt-quatre ans, technicienne : «*Je me suis dit : Maud, prouve que tu peux y arriver sans avoir été élevée dans un milieu normal, c'est-à-dire avec ton père et ta mère, prouve-leur qu'en fin de compte ils n'étaient pas indispensables.*» Elles, quel que soit leur poste, disent aimer ce qu'elles font et affichent toutes, chacune à sa façon, un brin d'ambition.

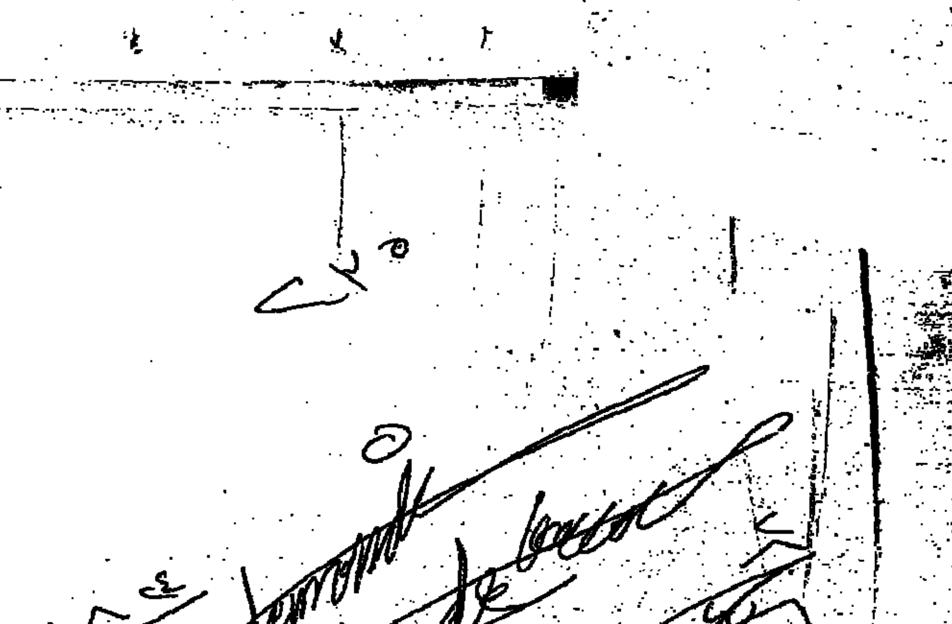
Entre des filles plutôt satisfaites de leur sort et des garçons vraiment pas contents d'eux-mêmes ni de leur travail, la différence d'attitude surprend. En filigrane, c'est toute la question de l'héritage qui se dessine, à savoir, selon Martine Vantses, «*ce qu'on a reçu en partage ou ce qui, au contraire, est perçu comme un manque, l'ensemble conduisant à une certaine appréhension du travail, de soi et des autres*».

Images rassurantes

En fait, tout se passe comme si les fils d'ouvrier dont Martine Vantses a retranscrit les paroles ne voulaient pas (ou ne pouvaient pas) assumer l'héritage social de leur père. Ainsi Jean-Pierre, plein de rancœur : «*Mon père, c'est pas un modèle. C'était un personnage indépendant, il nous faisait peur. Et puis l'incommunicabilité. Jamais de rapports. En dehors de sa vie d'ouvrier, c'est un gars qui ne s'intéressait pas à des sorties du dimanche, à part aller quelquefois chez son frère. C'est ça que je lui reproche.*»

Alors, ils se raccrochent à des images rassurantes, comme la sécurité de l'emploi ou la vie familiale, fuyant amèrement toute stratégie de promotion sociale. «*Et pourtant*, ajoute Martine Vantses, *leur père leur ont assurément transmis des valeurs, des atouts.*»

Philippe Baverel



-laboratoire

ls de...

INITIATIVES

RENDEZ-VOUS

TRIBUNE

Chômage : l'enlisement sans douleur

par Emmanuel Borgues et André Grjebine

LA mondialisation des économies et les contraintes du SME imposent des ajustements créateurs de chômage. Sur le plan microéconomique, les entreprises subissent de plein fouet l'intensification de la concurrence et tentent d'y faire face par des efforts de productivité, en premier lieu par une réduction de leurs effectifs. Sur le plan macroéconomique, la désinflation exigée par le SME suppose une maîtrise des salaires et de la demande. Dans ce contexte, le chômage français se situe actuellement au-dessus de la moyenne de la CEE, et surtout il se singularise par sa rigidité à la baisse, même dans des périodes de croissance rapide comme celle des années 1988-1990. Cette particularité française résulte de deux exigences qui se révèlent contradictoires.

Tout d'abord, on compte sur l'immersion de la France dans l'économie mondiale et, plus encore, sur son intégration dans la Communauté européenne pour supprimer les blocages qui retardent sa modernisation. L'esprit de caste et l'attachement à des avantages acquis se traduisent par une répartition des revenus qui privilégie des statuts sociaux rigides au détriment du libre jeu des mécanismes du marché. Cet état d'esprit se manifeste aussi bien par l'acharnement des grands corps à défendre leurs privilèges que dans l'allergie au travail manuel ou le *refus de déroger* des salariés qualifiés qui jugent souvent inacceptable tout changement de métier. Le respect dès aujourd'hui des critères de convergence énoncés par le traité de Maastricht et l'amélioration spectaculaire de notre balance commerciale sont interprétés comme les premiers signes de l'assainissement de l'économie française.

Confrontée à ces bouleversements, la tradition d'humanisme chrétien, inspirant une large partie de la gauche comme de la droite, a conduit les partenaires sociaux à réduire au minimum les traumatismes et les remises en question. Il convenait de préserver au profit des membres les plus fragiles de la communauté nationale un minimum d'avantages en deçà duquel le rejet de la société leur paraîtrait comme une solution. De surcroît, ce minimum assuré aux plus démunis permettait aux syndicats d'avaliser cette évolution sans mauvaise conscience excessive. Une sorte de contrat social implicite a ainsi été conclu, la préservation du statu quo étant acquise au prix d'une multiplication de mesures visant, d'abord, à retarder les adaptations nécessaires (par exemple, l'autorisation administrative de licenciement n'a été supprimée qu'en 1986), ensuite, quand cette position n'a plus été tenable, d'adoucir les effets du chômage (indemnisation du chômage à 90% jusqu'en 1984, durée des indemnités de chômage, traitement social), puis ceux de l'exclusion (préretraites, RMI).

D'autres pays ont choisi une voie plus ardue afin d'adapter leur marché du travail dans les plus brefs délais. Aux Etats-Unis, cette adaptation a pris la forme d'un ajustement par le marché du nombre de salariés aux besoins des entreprises. En Allemagne et en Suède, c'est l'adaptation de la main-d'œuvre par la formation permanente qui a été privilégiée. Ces deux approches s'avèrent fort exigeantes pour les salariés.

Selon de nombreux commentateurs, la conjonction de la pression externe et des efforts d'adoucissement de la transition serait une réussite. Le principal point noir demeure le chômage. Mais on sait que son taux est d'autant plus important que sa durée moyenne est plus longue. Or celle-ci paraît largement liée à la durée de l'allocation chômage à taux plein, qui est élevée en France (de quatorze à dix-huit mois). Cette durée renforce la position du chômeur dans sa recherche d'emploi. Le chômage comporterait ainsi en France une composante volontaire qui accroîtrait statistiquement son niveau, mais non sa pénibilité. Par ailleurs, on peut prétendre que la société française est suffisamment riche et solidaire pour entretenir les victimes de la transition transformés en exclus.

Certains écueils pourraient néanmoins contredire cette lecture rose de l'évolution de notre économie. La stratégie retenue n'a évidemment de sens que si, aussi lent et progressif qu'il soit, l'assainissement est quand même plus rapide que la progression des effets pervers. Or l'amélioration rapide de notre balance commerciale, et notamment de nos parts de marché, paraît, dans une certaine mesure, circonstancielle et réversible. L'industrie française souffrait d'une insuffisance de l'offre pour satisfaire la demande étrangère, qui s'expliquait notamment par une pénurie d'ouvriers qualifiés et, plus encore, d'ingénieurs et de cadres. La faiblesse actuelle de la croissance permet de dégager une offre suplémentaire pour l'exportation, tout en entraînant une progression plus modérée des importations, en particulier de biens d'équipement. Cette amélioration est facilitée par la réduction brutale des exportations allemandes à la suite de la réunification et par la dérive des prix britanniques, espagnols et italiens. Dans la mesure où cette pénurie de qualifications est un phénomène structurel, nos performances à l'exportation risquent de disparaître lorsque la croissance reprendra.

Malgré le développement du baccalauréat professionnel, la réhabilitation de l'apprentissage et l'accroissement du nombre de diplômés des grandes écoles, les distorsions de revenus mais aussi les réticences à l'égard de l'industrie risquent de pérenniser ces pénuries. Les ouvriers qualifiés sont moins payés que les employés, contrairement à ce que l'on observe en Allemagne. Au bout de quelques années, les ingénieurs de conception abandonnent fréquemment leur métier au profit de la gestion. La formation des ingénieurs de production est encore embryonnaire. Ce sont des distorsions analogues qui interdisent le recrutement d'enseignants et de formateurs en nombre et en qualité suffisants. De surcroît, la crainte de provoquer la rébellion des personnels de la fonction publique interdit tout redéploiement des moyens de l'Etat. Il s'avère ainsi qu'une politique de petits pas, qui entend ne jamais prendre une catégorie sociale à rebrousse-poil, s'interdit de procéder à des réformes radicales qui toutes « brutalisent » une catégorie ou une autre de la population. On comptait sur l'impact salvateur de l'ouverture économique pour réduire les corporatismes ; jusqu'à présent, c'est plutôt le phénomène inverse qui est apparu, la crise conduisant à une crispation de ces corporatismes.

Ces atermoiements sont d'autant plus préoccupants qu'ils comportent des coûts croissants et réduisent la marge de manœuvre de la puissance publique. Il devient de plus en plus difficile de faire face à la progression du chômage, sans recourir à un accroissement des prélèvements obligatoires mal ressenti par la population, ni procéder à une réduction des avantages accordés qui serait de nature à susciter des réactions incontrôlables.

Mais, surtout, le chômage de longue durée laisse des séquelles irréversibles. Comme on l'a vu, la durée du système d'indemnisation tend à retarder le retour au travail. Or, progressivement, les compétences du chômeur s'amenuisent sans que ses prétentions diminuent en conséquence, et les employeurs deviennent de plus en plus réticents. Ce processus transforme, peu à peu, un chômage qui peut avoir des composantes volontaires en un chômage involontaire, puis en exclusion. Celle-ci est facilitée pour les personnes peu qualifiées par l'existence du RMI qui tend à devenir inconditionnel et peut présenter des avantages par rapport au SMIC, dans la mesure où il permet une meilleure gestion du temps et des dépenses, voire un travail au noir. Le taux d'activité en France est ainsi devenu le plus bas parmi les grands pays industriels, à l'exception de l'Italie, notamment pour les hommes.

Des phénomènes en apparence aussi disparates que le traitement social du chômage et de l'exclusion, le pouvoir de nuisance qui permet à certaines catégories de préserver ou d'obtenir des avantages indus au détriment de la collectivité ou, encore, la détention d'un capital permettant de s'enrichir sans risque grâce à des taux d'intérêt réels exceptionnellement élevés s'additionnent pour distendre toujours plus le lien entre le revenu de chacun et sa contribution au développement national. Le contraste est flagrant entre cette évolution et les innombrables discours prônant la concurrence et l'économie de marché. Les conséquences n'en sont pas seulement économiques, mais également sociales et éthiques. Des sentiments de frustration, d'insécurité, d'individualisme forcené se diffusent, ouvrant la voie à une destructuration du tissu social. La modernisation de l'économie est-elle concevable sans bousculer les corporatismes et les avantages acquis?

▶ Emmanuel Borgues est le pseudonyme d'un haut fonctionnaire du ministère de l'économie et des finances.

▶ André Grjebine est économiste à la Fondation nationale des sciences politiques, Centre d'études et de recherches internationales.

ÉCHOS

Consultants en colloques

■ Douze cabinets sont à l'origine de la convention qui se déroulera à Paris le mardi 24 novembre. Ouverte à tous les professionnels du conseil, cette réunion a pour objet de *« débattre de leurs pratiques en matière de conduite du changement de l'organisation du travail et de gestion des ressources humaines »*. Cinq thèmes ont été retenus : la demande des entreprises et des représentants du personnel ; les méthodologies utilisées pour transformer l'organisation du travail ; la question des compétences ; la coopération entre les consultants à l'occasion d'une intervention de changement ; les modes de relations avec les responsables des différentes fonctions de l'entreprise, avec le personnel et ses représentants, lors d'une intervention. Cette manifestation se déroulera avec le concours de l'ANACT.

Auparavant, le groupe ESC Lyon organise les 29 et 30 septembre un colloque sur le thème : *« Evolution de la profession d'expertise comptable : le conseil en management »*, auquel participeront des représentants de la profession et des entreprises.

▶ Renseignements : convention du 24 novembre, tél. : (16) (1) 42-31-40-50 ; colloque des 29 et 30 septembre, tél. : (16) 78-33-09-66.

Europe et environnement

■ Créée en septembre 1991, l'Université européenne de l'environnement tiendra sa troisième session les 10, 11 et 12 septembre sur l'île de Berder (golfe du Morbihan). Environnement et évolution du monde rural ; Tourisme et environnement en Europe ; Après la conférence de Rio : perspectives pour le XXIe siècle sont les trois thèmes qui ont été retenus pour ces rencontres auxquelles sont attendus deux cent cinquante experts, chefs d'entreprise, élus, responsables de collectivités et d'associations, etc.

Par ailleurs, le programme d'activité 1992-1993 de cette association prévoit la mise en place d'un réseau européen interuniversitaire d'enseignement sur l'environnement piloté par des experts de six pays européens, des séminaires de formation pour les praticiens de l'environnement et un programme d'aide à l'innovation professionnelle.

▶ Renseignements : tél. : (16) (1) 48-04-78-79.

Une œuvre d'art pour la formation

■ La Chambre de commerce et d'industrie de Paris veut primer la formation continue. Elle vient de créer un prix d'excellence de la formation continue qui sera décerné le 15 décembre prochain. Le lauréat recevra une sculpture de Claude Mercier.

L'idée est de récompenser chaque année *« les entreprises qui contribuent par leurs investissements en formation, à améliorer leur compétitivité et à enrichir leur capital humain »*. Cependant, les responsables de cet organisme tiennent à préciser que l'originalité de ce prix *« tient au fait que le jury n'appréciera pas les dossiers au nombre d'heures stagiaires ou au volume des dépenses (...) mais s'attachera à distinguer des actions dans la durée, s'intégrant dans la stratégie des entreprises et répondant à des exigences de qualité de pénétration des marchés, de maintien ou d'évolution des compétences. »* Le jury d'une dizaine de personnes sera notamment composé de chefs d'entreprise, petites et grandes. Les candidatures doivent être déposées avant le 6 novembre.

▶ Renseignements : tél. : (1) 47-54-66-00.

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement 3615 LEMONDE.

Les personnes intéressées doivent contacter directement STAG'ETUD (12, av. Raspail, 94257 Gentilly Cedex), le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-99-99.

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20.

GESTION

Lieu : Massy. Date : immédiat. Durée : 6 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 mini, école de commerce, option contrôle de gestion. Mission : contrôle de gestion. 02163.

Lieu : Amboise. Date : immédiat. Durée : 5-6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 mini, école de commerce, option audit qualité, connaissance d'Excel, Word 5.5, Designer si possible. Mission : préparation de l'audit AFAQ, relance et suivi d'audits internes, mise en place de tableaux comparatifs Excel... 02162.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : 1 600 F/mois. Profil : bac + 2, école de gestion. Mission : stage opérationnel en agence de travail temporaire, assister le responsable de gestion de l'agence. 02166.

Lieu : Vélizy. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 5 000 F/mois. Profil : bac + 3-4, gestion, Excel, anglais, allemand ou espagnol. Mission : réaliser sous Excel un système ergonomique de gestion entre la direction internationale et les filiales concernant le reporting. 02168.

COMPTABILITÉ

Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, DUT-BTS comptabilité-gestion. Mission : comptabilité fournisseurs et générale. 02120.

Lieu : Créteil. Date : 15 septembre. Durée : 1 mois minimum. Ind. : 30 % SMIC. Profil : bac + 2, BTS comptabilité ou similaire. Mission : tenue de journaux comptables, saisie, suivi de comptabilité. 02167.

PERSONNEL

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 2 000 F minimum. Profil : bac + 5, DESS psychologie du travail ou sciences humaines, petite expérience du recrutement. Mission : recrutement des candidats aux différents postes : hôtesses, caissières, vendeurs... 01802.

MARKETING

Lieu : Pontoise. Date : immédiat. Durée : 4-6 mois. Ind. : % sur ventes. Profil : bac + 3 minimum. Mission : assistant marketing commercial. 02157.

Lieu : La Défense. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1 minimum, école de commerce. Mission : participer à des opérations de marketing direct. 02164.

Lieu : La Défense. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1 mini, gestion/profil Télécom et marketing, connaissances anglais, Excel, Word 5 et 5.5, logiciel graphique. Mission : assister le chef de produit Télécom. 02165.

Lieu : Massy. Date : immédiat. Durée : 6 mois minimum. Ind.: à définir. Profil: bac + 1 minimum, école de commerce, approche de la micro-informatique. Mission : assistance à l'élaboration d'études de marché, élaboration de documents marketing (brochures...). 02161.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3/4 mois. Ind.: à définir. Profil: bac + 2/3, école de commerce, marketing téléphonique, bases de données. Mission : participation à la réalisation d'un annuaire économique alimentaire, remise à jour (enquête téléphonique), saisie des données, suivi d'impression. 02117.

VENTE

Lieu : Mantes. Date : immédiat. Durée : 1 mois minimum. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3. ESC/BTS. Mission : mise au point et suivi de la « rentrée des classes » en grande surface. 02019.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois mini. Ind. : 3 000 F. Profil : bac + 2. Mission : pilotage d'une action commerciale pour un produit industriel. 02061.

INFORMATIQUE

Lieu : Hauts-de-Seine. Date : immédiat. Durée : 2 mois minimum. Ind. : non rémunéré. Profil : bac + 2, informatique, bonne connaissance du système Mac 7, intérêt pour la santé publique, programmation sur Quadra, langage C. Mission : mise en place d'outils de statistiques et de cartographie en épidémiologie (application possible aux certificats de décès). 02146.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois minimum. Ind. : 800 F minimum/jour. Profil : bac + 2, logiciels Microsoft. Mission : formateur sur Mac ou PC. 02100.

Lieu : Bègles. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 2 200 F. Profil : bac + 2, réseau Novell, Windows, Word 5, Excel Dbase. Mission : assistance de l'agent technique dans ses dépannages. Participer à la mise au point d'une procédure automatique pour l'échange de données entre plusieurs sites, organiser la mise en place d'une base statistique opérationnelle pour des décideurs de la direction régionale. 02087.

Lieu : La Défense. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 5 000 F. Profil : bac + 2, technicien informatique, connaissance des plates-formes, formation interne aux logiciels, initiation à la maintenance. Mission : animation et suivi du showroom au CNIT, accueil des visiteurs et renseignements commerciaux, suivi des conférences et formations, maintenance du parc informatique. 02160.

COMMUNICATION

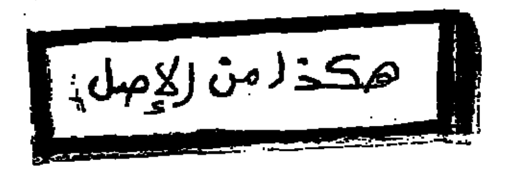
Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois mini. Ind. : 1 500 F. Profil : bac + 2, école de commerce, type EFAP. Mission : relations presse : relance des journalistes, réunion de presse, tournées des rédacteurs, suivi, constitution de press-book. 02142.

Lieu : Berlin. Date : indéterminée. Durée : 3 mois. Ind. : non prévue. Profil : bac + 1, anglais, allemand, français. Mission : recherche d'ayants droit de films ou liée à un développement de scénario. 02156.

Lieu : Colombes. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : 1 600 F. Profil : bac + 4, ESC, maîtrise, école de communication. Mission : collaborateur du responsable de formation, commercialisation et communication pour centre de formation. 02159.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F. Profil : bac + 2, bonne culture générale, anglais courant, connaissance Macintosh. Mission : journaliste assistant du rédacteur en chef sur une lettre quotidienne d'information dans le domaine de l'audiovisuel. 01848.

Lieu : Epinay-sur-Seine. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : 3 000 F/mois. Profil : bac + 3, communication ou similaire. Mission : suivi organisationnel de manifestations dans le domaine audiovisuel et cinématographique. 01819.

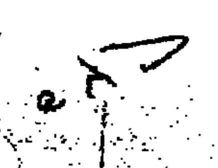


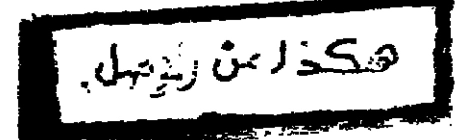
LES DIRIGEANTS

Direction Générale - Direction Générale Adjointe - Secrétariat Général

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

Partenariat avec 9 journaux européens





CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE (EPFL)

met au concours un poste de

PROFESSEUR DE PHYSIQUE DES RÉACTEURS NUCLÉAIRES

au département de physique

A côté de son enseignement, sa recherche se développera en étroite coordination avec l'Institut Paul-Scherrer à Würenlingen et à Villigen.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

- Délais d'inscription : 30 novembre 1992.
- Entrée en fonction : 1er juillet 1993 ou à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander les dossiers relatifs à ce poste au :
Secrétariat général de l'École Polytechnique Férérale de Lausanne
CE-Ecublens - 1015 LAUSANNE, SUISSE



PIONEER.
BRAND · SEEDS

International

Pioneer Hi-Bred International, the world's leading seed company, is searching for a General Manager for its operations in Romania. Candidates should have an agricultural background or equivalent and the flexibility to relocate. Candidates should also be fluent in English and a working knowledge of German or Romanian is desirable. If interested please contact:

Pioneer Overseas Ges.m.b.H.
Pioneer Strasse
A-7111 Parndorf, Austria
Attn: Eva Kropil
Fax: (43) (2166) 2525-62

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

met au concours un poste de :

PROFESSEUR DE MÉCANIQUE DES SOLS au Département de génie civil

Le domaine d'activité, pour l'enseignement et la recherche, s'étend à la mécanique des sols et à ses applications aux ouvrages du génie civil, notamment les fouilles, fondations et travaux souterrains.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Délais d'inscription : 30 novembre 1992
Entrée en fonction : automne 1993 ou à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander les dossiers relatifs à ce poste au :

Secrétariat général de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne
CE-Ecublens – 1015 LAUSANNE, SUISSE

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT



La BEI, institution financière de la Communauté Européenne, *recherche pour son Corps des Conseillers Techniques à* Luxembourg un:

Ingénieur de Projets (h/f)

(entre 35 et 40 ans)

Fonctions: ☐ identification, évaluation technique et économique et suivi de projets *d'investissement dans le secteur de l'énergie avec spécialisation dans la gestion* des déchets, notamment sous l'angle de leur triage, traitement (y inclus la valorisation thermique) et recyclage.

Qualifications: ☐ *Ingénieur diplômé, de formation universitaire. Au moins 12 ans* d'expérience - si possible dans un contexte international, dont une partie acquise en dehors de la Communauté -, couvrant notamment: la gestion de systèmes complets dans le secteur de l'énergie et plus particulièrement dans le domaine du traitement (y inclus la valorisation thermique) et du recyclage de déchets.
La familiarité avec les techniques d'analyse économique serait appréciée.

Langues: très bonne connaissance de l'anglais ou du français et bonne connaissance de l'autre langue. La connaissance d'une troisième langue communautaire serait un avantage.

La Banque offre de très bonnes conditions d'emploi, une rémunération intéressante, de nombreux avantages sociaux et pratique une politique d'égalité des chances.

Les personnes intéressées, possédant la nationalité d'un des pays membres de la *Communauté sont priées d'envoyer leur curriculum vitae, accompagné d'une photographie,* en indiquant la référence, à la:

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT
Département du Personnel (Recrutement) (Réf.: CT 9242)
100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 LUXEMBOURG. FAX: 4379-3356.
Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.

EURENGINEERS FORUM '92 EUROMANAGERS FORUM '92

CAREER OPPORTUNITIES IN EUROPE

FIFTH EDITION - DECEMBER 10TH & 11TH, 1992 - BRUSSELS

Le Monde
COMMERZBANK
DAIMLERBENZ
AEG debis

EMDS specializes in the international search for talented young professionals. Our clients are head offices of leading multinational corporations.

The *EUROMANAGERS FORUM is a two-day interview session* wherein we have introduced, every year since 1988, a selection of young European managers to our clients.

This year will be held, simultaneously, the first EURENGINEERS *FORUM where we shall introduce a selection of young European* engineers and scientists.

For the EURENGINEERS FORUM '92 and the EUROMANAGERS FORUM '92, we will consider applications *from men and women who have the following prerequisites:*

- university degree or its equivalent (to be obtained by mid-1993 at the latest) in Natural Sciences, Engineering/Technology, Mathematics/Computer Sciences, Business/Management, Law, Social Sciences *or a related subject;*
- less than five years professional experience;
- fluency in three languages (including English);
- outstanding intellectual and interpersonal skills;
- international mobility.

For further information on EURENGINEERS '92 and EUROMANAGERS '92, please return this coupon before Sepember 25, 1992 to : EMDS INTERNATIONAL, P.O. Box 1, Schaerbeek 4, B-1030 Brussels, Belgium.

Please write in block letters.

Prefix to name
First (given) name
Last (family) name
Full address

Country
Sex
Birth date   / / 19
Nationality
Interested in ☐ EURENGINEERS '92 ☐ EUROMANAGERS '92

LE MONDE

• AEROSPATIALE • ASEA BROWN BOVERI • BARCLAYS BANK • BAYER • BERTELSMANN • BMW • BNP • BOOZ-ALLEN & HAMILTON • BP OIL • • BULL • COCA-COLA • COMMERZBANK • COMPAGNIE BANCAIRE • DAIMLER-BENZ : (MERCEDES-BENZ • AEG • DEUTSCHE AEROSPACE • • DEBIS) • DEUTSCHE BANK • DSM • DU PONT DE NEMOURS • HEWLETT-PACKARD • KRONE • L'AIR LIQUIDE • MCKINSEY & COMPANY • • NCR • PHILIPS • SWISS BANK CORPORATION • VOLKSWAGEN • WESTLB •

EMDS

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

Avec 14 % de sa diffusion

1er quotidien français à l'étranger

هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources Humaines - Juridique

GROUPE VICTOIRE

Notre Victoire C'est votre Talent

Puissant pôle européen d'Assurances parmi les leaders en Europe, nous recherchons pour notre Département Affaires Juridiques et Fiscales d'**Abeille Vie**, un **Fiscaliste**, un **Conseiller en Patrimoine**, un **Juriste**.

Votre sens relationnel, votre goût pour les contacts alliés à vos connaissances, votre sens de l'innovation et votre **expérience professionnelle** d'au moins 5 ans dans une compagnie d'assurances Vie, une banque, ou un cabinet d'avocats, vous permettront de vous reconnaître dans nos postes à pourvoir.

FISCALISTE — réf. 3358 JF/NC

En collaboration étroite avec nos réseaux (salariés, courtiers...) et nos prescripteurs, vous imaginerez ou *validerez et diffuserez toutes nos solutions fiscales, principalement liées* à des produits d'assurances Vie dans le cadre de la gestion de patrimoine de personnes physiques et des engagements sociaux des entreprises.

***Diplômé en Droit**, vous possédez un DEA ou un DESS de fiscalité, Ecole des Impôts ou formation* complémentaire.

CONSEILLER EN PATRIMOINE — réf. 3335 CP/NC

A l'écoute de nos intermédiaires (réseaux salariés, courtiers...) et de nos clients, vous imaginerez, élaborerez et présenterez des montages de produits d'assurances ou financiers afférents à la gestion patrimoniale. Vous possédez un **DESS en Gestion de patrimoine** ou vous êtes issu d'une **Ecole de Commerce**.

JURISTE — réf. 3357 CJ/NC

Vous assurerez un rôle de conseil juridique auprès de nos services administratifs et de nos réseaux commerciaux.

Vous prendrez la responsabilité du suivi de contentieux spécifiques.

Vous possédez un **D.E.A. ou un D.E.S.S. de droit civil ou droit des assurances.**

Si vous souhaitez disposer d'une grande lattitude dans la conduite de vos objectifs à atteindre, si vous *souhaitez intégrer l'Entreprise qui vous offrira, à terme, une évolution.*

Alors rejoignez-nous !

Merci d'adresser lettre manus., CV., photo et prétentions en indiquant la référence choisie à M. ROUXBEDAT, Groupe Victoire - 52, rue de la Victoire - 75009 Paris.



CONTESSE

CONFEDERATION NATIONALE DU CREDIT MUTUEL

A l'écoute de vos ambitions...

AUDITEURS BANCAIRES

Le Crédit Mutuel, 233 milliards de francs de dépôts, 8 millions de clients, 4.000 agences et 22.300 collaborateurs est le 5ème groupe bancaire français.

Son organisme central, la Confédération Nationale du Crédit Mutuel souhaite intégrer de Jeunes Auditeurs bancaires

La Direction de l'Inspection Générale, école de formation concrète et privilégiée, vous propose de rejoindre son équipe chargée d'auditer tous les secteurs d'activités de la banque dans l'ensemble des organismes régionaux qui composent le Crédit Mutuel.

De formation supérieure (école de commerce, diplôme *universitaire de 3e cycle...), vous souhaitez commencer ou poursuivre votre carrière en* appréhendant toutes les fonctions de la banque.

Vous devrez être dynamique et disponible (déplacements fréquents), avoir des qualités relationnelles certaines, des facilités rédactionnelles et le souci de la rigueur.

La réussite dans ces postes vous ouvrira, à terme, de réelles opportunités d'évolution.

CONTACT
Pour nous parler de vos ambitions, merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 325/M à la DRHRS, Confédération Nationale du Crédit Mutuel, 88-90, rue Cardinet 75017 PARIS.

Crédit Mutuel
la banque à qui parler

CHARGÉ DE MISSION DIRECTION GÉNÉRALE

NANCY

- Notre banque régionale, présente par son réseau dans 10 départements, répartit ses activités par tiers entre Paris - Ile de France - *Champagne - Ardennes et la Lorraine.*
- Son appartenance au groupe CIC, sa technicité et ses résultats font de la SNVB un opérateur financier reconnu et apprécié.
- **Pour assurer auprès du Président et du Directeur Général la préparation, le suivi et la communication des dossiers *touchant à la stratégie et à la politique générale de l'entreprise*,** nous recherchons un *diplômé* (Sciences Po *Paris*, Grandes Ecoles), ayant impérativement une **expérience bancaire de 3 à 5 ans** (type contrôle de gestion ou direction centrale).
- **Grâce à vos fortes qualités rédactionnelles et relationnelles**, vous êtes un homme de communication capable de travailler sur des dossiers de premier plan.

Merci d'adresser rapidement votre candidature (CV + lettre manuscrite + photo + prétentions) sous réf. CMDG/09/92 à SNVB - Hugues Albinet - DRH - 4, place André Maginot - 54074 Nancy cedex.

CIC
Banque SNVB

CONTESSE

DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES ET DU PERSONNEL

Secteur assurances

Paris - Important organisme d'assurance maladie (1200 personnes - 800 000 assurés), nous sommes implantés à Paris et en province. Nous recherchons notre directeur des relations sociales et du personnel. Rattaché à la direction générale et membre du comité de direction, il s'appuiera sur son équipe pour assurer l'intégralité de la fonction. Il s'investira tout particulièrement dans la gestion des relations avec les partenaires sociaux. Il sera également chargé de la mise en place de la nouvelle convention collective. Ce poste s'adresse à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur (droit social de préférence) ayant acquis une expérience de 7 années environ dans la fonction personnel au sein d'une société d'assurances de préférence ou du secteur bancaire et financier. Outre des capacités relationnelles (diplomatie, négociation), vous êtes un animateur d'équipe et souhaitez évoluer vers de larges responsabilités. Ecrivez à Catherine HAMMEL en indiquant votre rémunération actuelle, la référence A/F9016M et en joignant CV et photo - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.69.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

CONTRÔLEUR DE GESTION

LA SOCIÉTÉ :
GAUMONT TÉLÉVISION est une filiale de création récente qui se consacre à la production d'œuvres originales destinées aux chaînes de télévisions françaises et étrangères. Pour structurer son organisation et accompagner son développement, la Société a décidé de créer un poste de CONTROLEUR DE GESTION.

LE POSTE :
Le responsable devra assumer trois types de tâches :

1) Le contrôle de gestion :
- *Il devra contrôler les flux financiers notamment* en matière de trésorerie, d'investissement et de respect des bugets.
- Il fournira des tableaux de bord à la Direction générale, conçus pour être des outils d'aide à la décision.
- Il devra également mettre en place un outil de gestion des droits et de répartition des recettes aux ayants droit des films.
- Il rendra compte au Président-Directeur général de la Société et tiendra informé l'*Administrateur du groupe en charge de la supervision* de cette filiale.

2) Les services administratifs :
- Le responsable devra s'efforcer de mettre en place une bonne organisation administrative de l'entreprise et sera notamment chargé en liaison avec les services du groupe de la gestion des personnels et des matériels administratifs de l'entreprise.

3) Les services généraux :
- Le responsable devra s'efforcer de gérer les besoins de l'entreprise, en particulier l'ensemble de ses frais fixes, en s'assurant de l'approvisionnement régulier au moindre coût.

LE CANDIDAT :
Le candidat recherché devra avoir entre 24 et 27 ans, une formation ESC (ou équivalent) et une expérience professionnelle de 2 ou 3 ans dans un cabinet d'audit. Aucune connaissance particulière de l'audiovisuel n'est requise.

RÉMUNÉRATION :
Salaire envisagé : environ 250 000 F annuels (à discuter selon références).

ECRIRE À : **GAUMONT TÉLÉVISION**
24, rue Jacques-Dulud - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
Tél. : 46-43-23-07



ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Nous sommes, dans le domaine de la Santé, un organisme unique en Europe : nos moyens sont à la hauteur de nos ambitions. Pour renforcer notre structure au siège, nous créons deux postes et recherchons

EVOLUEZ AU SEIN DE NOTRE DIRECTION FINANCIERE, À PARIS...

2 Contrôleurs de gestion

• Dans le Département Contrôle de Gestion, vous serez le **Responsable du contrôle et des normes de gestion.** Pour chacun de nos établissements, vous analyserez les résultats par fonction (administration, logistique, technique) et ferez des propositions d'amélioration. Les tableaux de bord à mettre en place seront de votre ressort puisqu'ils vous permettront d'expliquer les écarts en mettant l'accent sur la qualité ; mesure nouvelle que vous aurez à apprécier.

A 28-30 ans, H/F, diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, Sup de Co, Maîtrise de gestion...), à l'aise en anglais, vous avez une expérience de 5 ans au moins acquise dans le milieu médical de préférence ou dans le secteur des services. Le contrôle de gestion avec l'utilisation des données statistiques (analyse, théorie des sondages...) est votre point fort indispensable à votre réussite dans ce poste. Vous aurez aussi à diriger une équipe dont la compétence est reconnue. Dans notre environnement valorisant, pour établir le dialogue, il vous faudra faire preuve d'humilité. Nous devons pouvoir investir sur vous, c'est pourquoi nous attendons un candidat à fort potentiel. **Réf. 01884A**

• Dépendant du Responsable du contrôle et des normes, vous aurez en charge le contrôle de gestion des services logistiques et administratifs. Les méthodes que vous mettrez en place concerneront l'administration, la chaîne alimentaire, la maintenance/entretien... La logistique de nos établissements sera donc "décortiquée" par vous.

A 26-27 ans, H/F, diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, Maîtrise de gestion...), à l'aise en anglais, vous avez une première expérience du contrôle de gestion - deux ans - dans l'industrie ou les services. Vous réussirez ainsi votre intégration dans notre équipe performante. Notre organisation vous permettra d'ailleurs d'évoluer comme vous le souhaitez. **Réf. 01804B**

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération, **sous la référence choisie**, à notre Conseil RESOUDRE, 50 rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, 75004 Paris.



MEMBRE CNCR — Jonction

Notre groupe industriel, 450 MF de CA, leader français dans le domaine du matériel de précision, recherche pour sa filiale basée en Région Parisienne / Banlieue Sud, un

Jeune contrôleur de gestion

rattaché à la Direction Générale

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, Ecole de Commerce, votre première expérience en milieu industriel vous permettra d'être rapidement opérationnel pour prendre en charge tous les aspects du contrôle de gestion :
• l'élaboration des budgets, tableaux de bord, des prix de revient et la valorisation des stocks sans oublier le reporting
• la fiabilité des résultats et l'analyse des écarts.
Ce rôle qui se conçoit comme un conseil, vous donnera une vision globale du contrôle de gestion et de la vie de l'entreprise.

Merci d'adresser votre dossier : CV + lettre + rémunération sous la référence 184 LM à notre conseil KER - 87, rue de la Saussière 92100 BOULOGNE.

87, rue de la Saussière — 92100 Boulogne
CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Carré Turenne

CEGOS, groupe indépendant de Conseil, Formation, Recrutement réunit 550 consultants en Europe.
Sa vocation est la réussite des entreprises et des hommes. Sa Division Conseil en organisation et management place le management des Ressources Humaines au cœur de ses compétences. Elle recherche, pour Paris, un :

"TOP CONSULTANT" H/F

pour son pôle de compétences RESSOURCES HUMAINES

Dans le cadre de missions larges et pluridisciplinaires, vous valoriserez votre savoir-faire sur des sujets tels que : stratégie et gestion des compétences, systèmes d'information de la fonction personnel, politiques salariales, enquêtes sociales.... Au sein d'une équipe professionnelle riche d'idées, alliant les interventions sur le terrain, la réflexion méthodologique et la formalisation d'outils de management, vous combinerez l'action commerciale et la réalisation de prestations de conseil de haut niveau.

Vous avez environ 30 ans, 5 à 7 ans d'expérience en entreprise ou en Cabinet Conseil, dans les systèmes de gestion des Ressources Humaines (gestion prévisionnelle, rémunérations, qualification, évaluation des performances,...), avec au préalable une formation supérieure (grande école ou DESS). L'autonomie et la capacité d'entreprendre dont vous disposerez, exigeront de vous vitalité, créativité, flexibilité et une grande aisance à travailler en équipe.

CEGOS par l'étendue de sa gamme d'interventions et ses perspectives de développement vous offre des conditions propices pour réaliser vos ambitions professionnelles.

POUR NOUS CHAQUE CLIENT EST UNIQUE,
CHAQUE CONSULTANT L'EST AUSSI.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) en précisant la référence DC201/M à Christine DEFECHE - CEGOS Division Conseil Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE Cedex.



Paris



Leader européen des courts séjours avec 12 "Domaines résidentiels de Loisirs", nous préparons l'ouverture en juillet 1993 de notre deuxième site français en Sologne (4 000 lits - 250 MF de CA - 600 personnes)

Contrôleur Financier Adjoint

Vous participerez à des missions d'organisation comptable au cours desquelles vous mettrez en place des procédures de contrôle interne. Vous êtes le garant du bon fonctionnement de l'outil informatique (environnement IBM, AS400 + réseau local).
Jeune, de formation ESC, vous avez une première expérience pratique du contrôle financier de préférence dans une société anglo-saxonne et vous êtes disponible rapidement. Anglais impératif.

*Merci d'adresser candidature et rémunération actuelle, sous réf. 13762FP1, à notre conseil ONOMA, 26 rue de Berri, 75008 Paris. 3616 code UGE*ONOMA.*

MEDIA-SYSTEM

Au sein de la
Direction des Services Juridiques et Fiscaux
du groupe Alcatel Alsthom, la Direction de la Fiscalité et du Droit des Sociétés recherche un

FISCALISTE DE HAUT NIVEAU

▾ Il participera à la gestion fiscale d'Alcatel Alsthom sous la responsabilité du Directeur de la Fiscalité;

▾ Il prendra en charge un certain nombre de filiales du groupe; il assurera en particulier le suivi des contrôles fiscaux de ces sociétés; il leur apportera assistance et conseil, en relation avec leurs responsables et il interviendra notamment sur les opérations de structures et sur l'optimisation fiscale en France et à l'étranger.

▾ Il sera chargé d'un domaine de la fiscalité française et d'une zone géographique couvrant les fiscalités étrangères, notamment pour assurer la diffusion de l'information fiscale.

Agé de 35 ans environ, ce candidat, d'un excellent niveau technique, doit avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le secteur privé. Ayant la pratique des montages juridiques en droit des affaires, il connait la fiscalité des groupes et des flux financiers. Il a également une connaissance du droit des sociétés et des règles comptables. Il parle anglais couramment.

Méthodique et rigoureux, il saura se faire reconnaître par sa compétence. Son autonomie et son sens des responsabilités lui permettront de mener à terme rapidement les dossiers. Il aura le goût du travail en équipe, tant avec les autres fiscalistes qu'avec ses interlocuteurs dans le groupe. Sa diplomatie et ses qualités de communication l'y aideront.

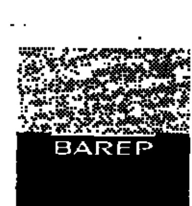
ALCATEL ALSTHOM

Merci d'adresser votre candidature, en mentionnant votre rémunération actuelle, à Marie-Gabrielle GONTHARET, Direction des Ressources Humaines
Alcatel Alsthom 54, rue La Boétie - 75008 Paris

La BAREP,
Banque de Réescompte et de Placement,
groupe SOCIÉTÉ GÉNÉRALE,
recherche
pour sa salle de marché, un

Spécialiste *obligataire*

De formation scientifique supérieure (Centrale, ENSAE, ISFA, ISUP, etc), vous bénéficiez d'une première expérience (de 2 ans et plus) acquise sur les marchés obligataires Francs ou Devises. Evolutif, animé du désir d'être jugé sur les résultats, vous alliez rigueur et esprit d'initiative.
Ce poste requiert une réelle aptitude au travail en groupe et un esprit inventif pour la création et le suivi de produits de gestion sur mesure à destination d'une clientèle haut de gamme.
Au départ, votre rémunération sera fonction de votre potentiel et de votre expérience. Elle sera par la suite très liée à vos résultats.



Pour un premier contact, merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à la BAREP - 16, avenue de Messine - 75008 PARIS.

MEDIAPA

REVISEUR COMPTABLE INTERNATIONAL



ETPM, Société Internationale du secteur parapétrolier (CA : 2.5 milliards de francs), filiale de GTM-ENTREPOSE (Groupe Lyonnaise des Eaux Dumez), recherche pour renforcer sa Direction Comptable située à Nanterre un **Réviseur Comptable International.**

Agé de 25/30 ans, de formation (DECF - DESCF) vous souhaitez valoriser les acquis d'une première expérience (2 à 4 années) en entreprise ou en cabinet et affirmer vos compétences comptables et financières.

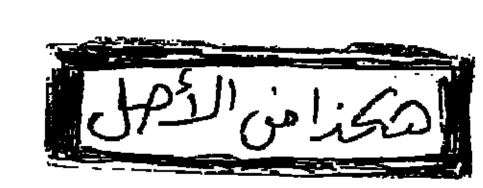
Après une formation interne à notre siège Parisien, vous prendrez en charge principalement des révisions comptables et ponctuellement des missions d'audits auprès de nos implantations étrangères, ce qui implique une parfaite connaissance de l'anglais et la maîtrise de l'outil informatique.

Nous rejoindre, c'est l'opportunité de prendre des responsabilités immédiates et d'évoluer en fonction de vos qualités professionnelles.

Merci d'adresser votre candidature à **ETPM** - DRH - 57, av. Jules Quentin - BP 207 - 92002 NANTERRE.

ETPM
LA MER A SES ARCHITECTES

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36.15 LM



هكذا من الإهمال

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

PARIS - LILLE - NANCY - LYON - LILLE - PARIS - NANCY - LYON - LILLE - PARIS

PubliCadeau
SUBLISTATIC INTERNATIONAL

Notre société, nouvelle filiale de SUBLISTATIC INTERNATIONAL, *intervient sur le marché du* PAPIER-CADEAU. La compétitivité des produits nous permet, déjà, *d'exporter 30 % de notre CA* (25 MF). Nos objectifs nécessitent de mieux coordonner "le commercial et la production". Nous confierons cette tâche à notre

Secrétaire général

Ses missions essentielles :
- *CRÉATION DE L'ADMINISTRATION COMMERCIALE ET GÉNÉRALE*
- élaboration et analyse de tableaux de bord
- mise en place d'un système informatique
- recrutement et animation du personnel
- gestion de la trésorerie
- suivi des stocks

En liaison directe avec le PDG et appuyé par le groupe, il se chargera de la gestion de l'entreprise sous toutes ses formes.

Les atouts pour réussir : une formation supérieure en gestion (BAC + 4), **5 à 10 ans d'expérience en PME** *dotée d'un système informatique, une pratique* souhaitable de l'Allemand.

A 30 / 35 ans, vous avez le tempérament d'un créateur d'entreprise : ce poste évolutif, basé à HENIN BEAUMONT (62), vous passionnera.

Adressez votre dossier (lettre, CV, photo et prétentions) sous la réf. SG / LM à notre conseil.



michel jouhannaud conseils
international search group
2 bis, rue de Tenremonde - 59800 LILLE

ALLEMAGNE - GRANDE-BRETAGNE - ITALIE

Directeur Administratif et Financier

Filiale d'un groupe international d'envergure, notre société est spécialisée dans le domaine des opérations techniques sophistiquées.

En liaison directe avec le Directeur Général et la maison-mère, vous êtes chargé de gérer, faire évoluer la Direction Financière et Administrative et l'adapter à l'expansion de *nos activités : comptabilité, contrôle de gestion, reporting,* "cash & collection", administration du personnel, fiscalité, social... Egalement la mise en place de notre système informatique et l'harmonisation des procédures internes des entités.

Position stratégique pour un candidat bilingue anglais, plutôt jeune (30/40 ans), diplômé d'une Ecole de Gestion, ayant acquis des compétences financières et administratives solides en cabinet, mais surtout en entreprise de type anglo-saxon.

Vos points forts : "le savoir-s'investir", le discernement et l'autonomie qui déterminent les bonnes initiatives, la capacité à manager avec tact une équipe, en un mot le sens des solutions.

La rémunération est motivante, le poste est basé à Paris Est.

Le Directeur d'ARCOS & PARTNERS étudiera confidentiellement votre candidature adressée sous référence LM/19 - au 6 avenue d'Eylau - 75116 PARIS



Promodès

Promodes, 2e groupe de distribution en France (47.000 personnes, CA consolidé 76 *milliards de francs) recherche un*

Directeur Administration du Personnel

35 ans minimum, de formation supérieure, vous justifiez de 10 ans d'expérience réussie dans la gestion administrative du personnel d'un grand *groupe à structure complexe.*

Rattaché au Directeur Général des Ressources Humaines, vous aurez à animer pour l'ensemble *du groupe, la gestion sociale (participation,* plan d'épargne d'entreprise, F.A.F., 1%, ...) et à utiliser votre compétence d'expert dans deux domaines importants : les régimes de retraite et de prévoyance et la gestion informatisée *(payes - bilans sociaux - tableaux de Bord).*

Véritable coordinateur, vous travaillerez avec votre équipe en liaison étroite avec les *Directeurs des Ressources Humaines des* différentes entreprises du Groupe.

Ce poste est basé à CAEN.

Envoyer lettre manuscrite, CV photo et prétention *sous réf. M6 à notre conseil Gérard* LABBE 13, bld du Maréchal Juin - 14000 CAEN, qui garantit la plus totale confidentialité.

groupe Promodès *LA DISTRIBUTION PAR EXCELLENCE*

Chargé de mission filiales

NANTES

SAUPIQUET, avec un C.A. de 1,7 milliard de francs est le leader européen de la conserve de poissons, grâce à une maîtrise complète de la filière thon : pêche, transformations, commercialisation. Une partie de ces activités s'exerce à travers une dizaine de filiales, implantées en Afrique et en Europe.

Afin d'améliorer la qualité et l'homogénéité des outils de gestion des filiales, la direction financière créé un poste de Chargé de mission. Interface des contrôleurs de gestion et des responsables administratifs et comptables des filiales, il interviendra dans des domaines de gestion, d'audit et d'organisation : conception et mise en place de procédures, moyens informatiques, budget et comptabilité, missions spécifiques sur des dossiers financiers, d'investissement, de fiscalité...

Ce poste s'adresse à un jeune professionnel de la gestion de formation ESCAE, ayant acquis une première expérience en qualité d'audit au sein d'un cabinet ou de contrôleur de gestion dans un groupe. Il possèdera une forte capacité méthodologique, un esprit de synthèse et une excellente maturité relationnelle. Il sera en mesure d'assumer de fréquents déplacements. Il possèdera une bonne maîtrise de l'allemand et de l'anglais. La rémunération annuelle sera de l'ordre de 220 KF brut.

Ecrire sous référence A/1052/LM à

GROUPE EMPRISE

Jean-Bernard FOURNIER et Associés SA
3 rue Racine - 44000 NANTES
PARIS - LYON - NANCY - BORDEAUX - CAEN - AVIGNON

BANQUE D'AFFAIRES,
... groupe financier et industriel,

Opérateur de marché

pour intégrer le service
TRESORERIE de la BANQUE

qui sera chargé :
- de la gestion de la trésorerie courante francs et devises et de la position de change,
- du suivi et de la gestion des positions de la banque,
- du conseil auprès de la clientèle et du service gestion (OPCVM).

PROFIL DU CANDIDAT

● formation supérieure type école de commerce avec une bonne culture mathématique et financière, ● expérience des marchés (4 à 6 ans) au sein d'un établissement bancaire de préférence (marché monétaire - obligataire francs - devises et changes), ● connaissance de la réglementation bancaire et de la fiscalité des opérations de marché, ● pratique de la micro (lotus - symphony - D base), ● anglais.

QUALITES REQUISES

● *disponibilité et ouverture d'esprit,*
● organisation - imagination - curiosité - rigueur,
● sens du concret, ● goût du travail en équipe.

Les candidatures (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) seront adressées à ***PUBLIVAL/9010***
27 route des Gardes — 92190 MEUDON.



ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

APAVE
N° 1 du contrôle et de l'assistance technique, un nom synonyme d'un *savoir-faire et d'une* notoriété dans le service auprès de l'Industrie, du Bâtiment et du Tertiaire.

De formation supérieure, avec ou sans expérience, vous justifiez d'une bonne connaissance des mécanismes d'information comptables et financières.
Vous possédez la philosophie et les outils du contrôle de gestion, ainsi qu'une bonne culture micro-informatique.

Valorisez votre savoir-faire en intégrant un groupe dans lequel la notion de Service prime.

APAVE LYONNAISE, Direction des Relations Humaines, 177 route de Saint Bel, B.P. 3, 69811 Tassin Cedex.



LYON - ANNECY - CLERMONT - DIJON - GRENOBLE - SAINT-ETIENNE - VALENCE

Professionnel du conseil en recrutement

Notre mission, notre volonté : conseiller et aider les entreprises à recruter des cadres et dirigeants adaptés à *des enjeux économiques de plus en plus complexes.*

Notre expérience, notre connaissance de l'entreprise et le professionnalisme de notre démarche sont les gages de notre réputation de sérieux et expliquent le développement continu de nos activités.

Diplômé de l'enseignement supérieur (bac+5), vous avez une douzaine d'années d'expérience. Vous *connaissez la réalité des entreprises pour y avoir vécu* et avez la pratique de plusieurs années du conseil en recrutement et ressources humaines. Passionné par le métier du conseil, vous souhaitez diversifier votre savoir-faire et vous investir avec une large autonomie au sein d'une *équipe dynamique. Doté d'un jugement sûr,* rigoureux dans vos méthodes de travail, vous avez le souci permanent de l'efficacité et de la qualité. Venez *nous rejoindre, nous serons heureux de vous associer à* nos activités et partager avec vous une même éthique professionnelle.

Merci de nous adresser votre dossier sous la réf. P111/M à OBERTHUR CONSULTANTS, 49, rue Saint Roch 75001 Paris. Nous l'étudierons en toute confidentialité.

Oberthur Consultants

membre de syntec



Pour notre institution de retraite complémentaire des salariés (ARCIL), nous recherchons à LYON notre

CHEF DE SERVICE

Gestion des droits de retraite

En collaboration avec le Chef du Département Retraite, vous suivez, analysez et appliquez la réglementation juridique des droits de retraite pour les *participants actifs.*

Vous encadrez et animez avec vos agents de maîtrise cinq équipes autonomes.

De formation BAC + 4, Droit IAE ou Gestion, à 30-35 ans, vous bénéficiez d'une expérience réussie d'au moins 5 ans dans des postes à responsabilités d'encadrement prioritairement dans des activités de services de nature administrative ou juridique.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et rémunération s/réf. CSGDR à : Anne COUTAGNE - **PROFIL Consultants** - 132 cours Charlemagne - 69002 LYON



Le contrôle de gestion au GAN, une assurance de réussite.

■ Parmi les tout premiers dans le domaine de l'assurance, nous renforçons notre Direction Plan et Contrôle de gestion et recherchons un :

CONTROLEUR DE GESTION

■ Vos différentes missions seront :
● de coordonner l'élaboration des budgets de chaque direction,
● *de contrôler les coûts* de fonctionnement et d'investissement,

Diplômé d'une école supérieure de commerce ou d'un 3e cycle, vous avez deux ans d'expérience du contrôle de gestion en entreprise ou en cabinet d'audit ou de conseil.

Ce poste basé à *Paris* 9e *vous permettra d'acquérir* une solide connaissance de nos activités et d'évoluer vers toute autre fonction au sein de notre groupe.

Merci d'adresser votre *candidature* (lettre manuscrite et CV), sous référence PR/02M2, au Gan, DRH. GRC, 2 rue Pillet Will, 75448 Paris Cedex 09.



L'ÉNERGIE DE TOUS LES PROJETS

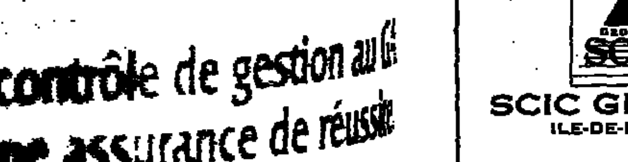
EPRISES

Promodès

Directeur Administratif du Personnel

ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION





CONTROLEUR DE GESTION

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES



Assistant controller

MERLIN MEDICAL, FILIALE D'U.S.S.C. 1ER FABRICANT MONDIAL DE SUTURE MÉCANIQUE, EST DISTRIBUTEUR EN FRANCE DE LA GAMME COMPLETE AUTO SUTURE*. NOTRE ROLE EST PRÉPONDÉRANT ET NOTRE MÉTIER PASSIONNANT : L'AVENIR TECHNOLOGIQUE D'U.S.S.C. EST NOTRE FORCE.



Vous serez principalement chargé de la préparation de nos états financiers tant pour nos besoins internes que pour le reporting mensuel à notre société mère américaine.
A environ trente ans, de formation supérieure, école de commerce, complétée par un DECS/DESCF, vous avez acquis une expérience significative en cabinet d'audit et en entreprise. Une parfaite *maîtrise de l'anglais, la pratique de la* comptabilité anglo-saxonne sont indispensables à la réussite dans ce poste.
Le poste sera basé à Lyon puis en région parisienne courant 1er semestre 93.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, photo et prétentions), sous réf. AC/LM/04, à Auto Suture Europe SA, 72 rue du Fbg St Honoré, 75008 Paris.

L Y O N

Votre expérience bancaire au service du conseil en financement

Société privée de financement à taille humaine, nous développons, au sein d'une structure souple et dynamique, une politique commerciale de conseil en crédits professionnels à moyens et longs termes. Pour renforcer notre équipe, nous recherchons un Cadre financier

Cadre financier

Très autonome, vous devrez développer notre clientèle en vous appuyant sur une démarche active mais réfléchie.
C'est dans ce sens que vous saurez multiplier les contacts avec les prescripteurs et développer vos relations d'affaires.
A 28/35 ans, vous avez su mettre à profit votre formation supérieure au cours d'une expérience bancaire qui, alliée à votre sens prononcé de la négociation, vous permettra de réussir dans cette fonction.
Des déplacements de courte durée sont à prévoir fréquemment en France.
La rémunération particulièrement attractive sera fonction de votre expérience et de vos compétences.
Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 399, à Média-System, 55 place de la République, 69002 LYON, qui transmettra.

MÉDIA-SYSTEM

Spécialiste des technologies de pointe

Télécommunications, Défense, Electronique, Informatique...

Venez, après *une formation à notre métier, apporter votre expertise à* une société de bourse (adossée à un grand Groupe Financier). Nous développons une activité majeure d'intermédiation en termes de placements d'actions pour des clients institutionnels français et étrangers. Pour le bureau d'Analyse Financière qui lui est exclusivement dédié, *nous recrutons un :*

Analyste Financier

H/F, fort d'une maturité et d'un recul acquis au fil des années, vous avez tenu un poste de responsabilités **et été Chef d'un département R & D, Marketing-Stratégie, Veille Technologique** au sein d'une entreprise (si possible cotée à la Bourse de Paris).

De formation supérieure, de préférence Ingénieur, âgé d'environ 35/45 ans, vous apportez une excellente connaissance de votre domaine confortée par une expérience de 5 à 15 années dans l'un ou plusieurs des secteurs cités en référence.

Vous souhaitez aujourd'hui la valoriser dans une mission de conseil de haut niveau, au sein d'une structure solide et pérenne.

Vous serez à même d'offrir à nos clients le conseil d'un expert en matière d'investissements actions.

Votre esprit *vif*, votre sens de l'analyse et de la synthèse, votre aisance relationnelle vous permettront de répondre aux critères de réussite essentiels de la société.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. 3009/LM à notre Conseil **ALPHA CDI** - 20, av. André Malraux - 92300 LEVALLOIS PERRET.



ALPHA CDI

ORC

LA BANCA POPOLARE DI BERGAMO-CREDITO VARESINO

5ème Banque Privée Italienne, recherche pour sa succursale française de Lyon un :

COMPTABLE H/F

Agé(e) de 30 ans environ et de formation comptable confirmée, vous souhaitez valoriser votre expérience de 5 ans minimum acquise dans le service comptabilité d'une banque de taille humaine.
Vous avez une bonne connaissance de l'ensemble de la comptabilité (Générale, Analytique et Bancaire) jusqu'au bilan, des opérations de trésorerie, des déclarations fiscales, sociales et réglementaires (BAFI).
Vous maîtrisez parfaitement l'Italien.
Nous vous proposons une véritable opportunité de carrière en rejoignant une petite équipe jeune.

Adressez lettre manuscrite avec CV et prétentions : **BANCA POPOLARE DI BERGAMO-CREDITO VARESINO** - *115, rue Pierre Corneille - 69003 LYON.*

ORC

---

36 15 LM

3615 LM vous permet de consulter un mois d'offres d'emploi parues dans *Le Monde*. Les annonces présentes sur 3615 LM sont mises à jour quotidiennement.

LE MONDE DES CADRES

Société d'études en STRATEGIE et MARKETING recherche, pour compléter ses équipes :

□ 1 MANAGER DE DEPARTEMENT ETUDES (Réf. MAN)

Vous avez au moins 5 ans d'expérience et maîtrisez les techniques d'études en stratégie et marketing stratégique.

***Votre mission** : vous aurez en charge la direction d'un* département que vous devrez organiser et développer. *Polyvalent, vous souhaitez également intervenir en clientèle.*

□ 3 CONSULTANTS STRATEGIE et/ou MARKETING STRATEGIQUE (Réf. CSM)

Profil souhaité : diplômé d'une grande école ou d'un 3 ème cycle universitaire, 3 ans d'expérience minimum dans un cabinet de conseil ou un bureau d'études.

□ 1 CONSULTANT ANALYSE FINANCIERE (Réf. CAF)

Profil souhaité : 3 ans d'expérience en analyse financière. Une bonne connaissance des milieux bancaires et financiers serait appréciée.

□ PLUSIEURS CONSULTANTS FREE-LANCE (Réf. CFL)

Nous vous proposerons régulièrement des missions d'études à caractère stratégique et/ou marketing.

Envoyer dossier de candidature (lettre + CV + photo + prétentions) à :
BRAIN MASTER - 41 Bd des Capucines - *75002 PARIS,*
en précisant impérativement sur l'enveloppe
la référence du poste choisi.

BRAIN MASTER

ECONOMISTE STATISTICIEN

Au sein de la Direction des Etudes et du Conseil à Paris, vous serez chargé des *études sur le comportement financier des entreprises, notamment par l'exploitation des* données de la Centrale des Bilans et par la réalisation d'enquêtes spécifiques. *Ces études mettent en oeuvre des connaissances d'économie générale et d'analyse* financière; elles requièrent l'utilisation d'outils informatiques.

Diplômé de l'enseignement supérieur : grande école de commerce ou d'ingénieurs ou de l'université, vous possédez de bonnes capacités d'analyse et de synthèse ainsi que des qualités de relations et d'expression écrite.

Ce poste convient à un débutant ou à un cadre doté d'une première expérience professionnelle.

Merci d'adresser une lettre de candidature manuscrite avec CV, photo, en précisant votre rémunération actuelle au CREDIT NATIONAL - *Département des Ressources* Humaines - 45 rue Saint-Dominique - 75700 PARIS

ORC



Crédit National



LE MONDE DES CADRES

GROUPE DE PRESSE

recherche
pour magazine professionnel
leader sur son secteur

JOURNALISTE SPÉCIALISÉ

- Bonne expérience et connaissances solides dans domaine économique et social et/ou secteur informatique.
- Poste à pourvoir immédiatement.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à :
Mme C. AUBRY • CARACTÈRE
1, cité Bergère – 75009 PARIS

Cet Etablissement Public de la Région Parisienne emploie plus de 900 personnes. Grâce à la notoriété de sa Centrale d'Achats et à un Réseau Commercial implanté sur tout le territoire, il joue un rôle prépondérant dans l'équipement des Administrations et des Collectivités Territoriales. La Direction des Ventes souhaite intégrer un

DIRECTEUR DES VENTES
Adjoint

Agé de 35/40 ans environ, le candidat aura bien sûr une formation commerciale (HEC - ESSEC - Sciences Po.) complétée par une expérience réussie de l'animation d'un réseau de Vente Directe. La connaissance de la Vente aux Collectivités et de l'environnement Administratif (marchés publics) serait un plus.

Homme de terrain et de dialogue, il saura s'intégrer à la structure existante, la motiver et la dynamiser. Homme de dossiers, il aime gérer les budgets de son département, participer aux plans stratégiques de développement et *mettre en place les tableaux de bord correspondants.*

Il coordonnera également l'activité des collaborateurs de son Département (une trentaine de personnes) *notamment sur les aspects V.P.C.*
Le poste basé en Région Parisienne implique de *fréquents déplacements sur le territoire.*

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, adressez votre CV + photo et lettre manuscrite de motivation *(en précisant votre dernière rémunération)* sous référence 109 à
SPRING CONSEIL
14, rue de la Source
75016 PARIS.

SPRING CONSEIL

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

OIC

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Dans le cadre de l'expansion de notre rôle de coordination, de communication et de formation, nous recherchons :

DIRECTEUR DE PROJET — Réf. 08001
RESEAU NATIONAL DES DONNEES SUR L'EAU

Vous avez une formation BAC + 5 et au minimum 10 ans d'expérience professionnelle touchant à la conduite de projets lourds (5 ans au moins). Vous possédez en outre une bonne connaissance du domaine de l'eau ou un intérêt très marqué pour ce sujet. Votre connaissance des systèmes d'information doit être suffisante pour dialoguer aisément sur ce sujet avec vos interlocuteurs.
Vous devrez réunir les conditions du succès du projet en assurant la cohérence de son développement, en coordonnant les différents acteurs, en assurant l'animation et la communication à tous les niveaux.

RESPONSABLE DU SANDRE — Réf. 08002
" ADMINISTRATEUR DE DONNEES"

Ingénieur, Bac + 5, vous avez une expérience confirmée en matière de conception de systèmes d'information, ainsi qu'un savoir faire certain dans le domaine de l'administration de données. Sensibilisé aux techniques d'échange de données informatisées, vous organiserez la cohérence de ces échanges plutôt que l'uniformité des matériels. Participant à un projet lourd (minimum 5 ans), vous devrez, en relation avec de nombreux interlocuteurs, mettre en place la fonction, animer et coordonner les actions afin de définir, maintenir et faire évoluer les interfaces informatiques, les normes d'échanges et le langage commun entre les différents acteurs.

CHARGE DE MISSION — Réf. 08003
INGENIEUR GENERALISTE

Ingénieur généraliste de l'eau, vous connaissez bien les problèmes d'alimentation, d'épuration, de distribution, de gestion de services,etc... Cette vue très large des problèmes de l'eau doit vous permettre de mettre en place une Campagne Nationale de sensibilisation des élus. Vous devrez donc non seulement être très mobile et disponible mais aussi organiser les réunions avec les conférenciers, monter les dossiers de communication et animer vous même des cessions de sensibilisation (50 à 60 élus). Vous aurez une assistance technique et administrative mais vous êtes avant tout un Homme de Terrain "hyper-organisé".

Merci d'envoyer votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. *choisie*

ACSOR ▶ BP 354
79003 NIORT Cedex

CSNCR OPQCM

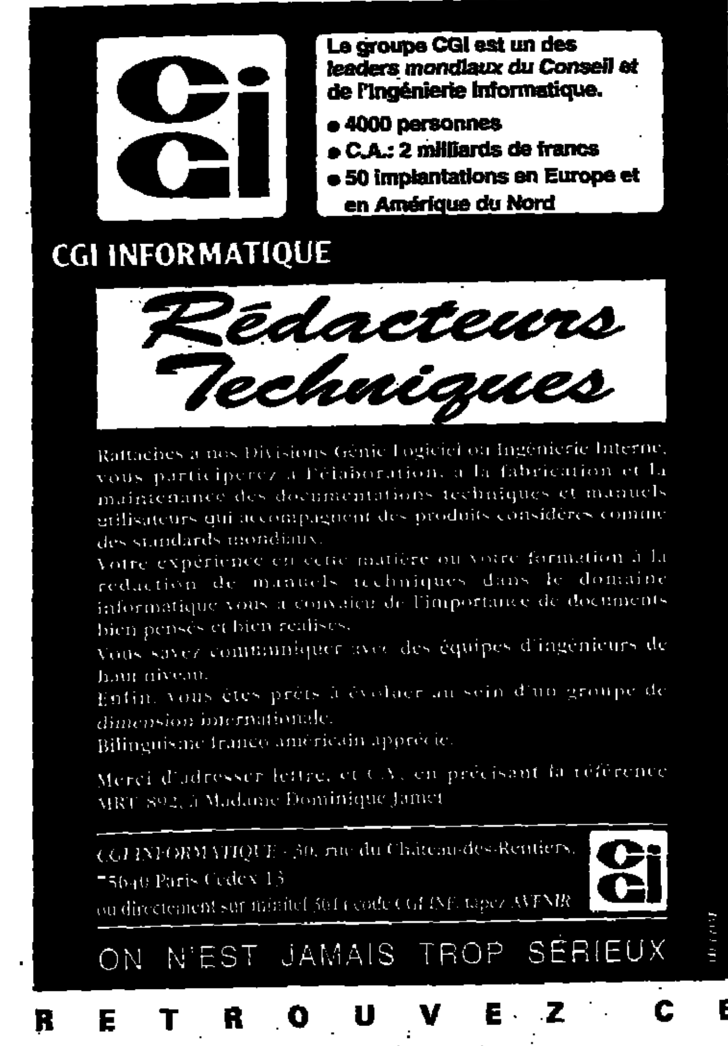
LES HOMMES, LES VALEURS, LES IDEES

---

844 000
LECTEURS CADRES
Le Monde
est le premier titre d'information des cadres

Le 1er septembre 1992
Jean-Loup Parichon change d'adresse
et vous remercie de bien vouloir noter
ses nouvelles coordonnées.

jlp j.l. parichon
33, rue Galilée - 75116 Paris
Tél. : 44 43 52 00 - Fax : 47 23 68 14
Recrutement de Cadres



membre de syntec

Débuter dans la communication

SIDEL Nous sommes le n°1 mondial des *constructeurs de machines pour la* fabrication de bouteilles en *plastique (CA 1MdF, dont 85% à* l'export, 450 pers., croissance de 30% par an, 6 filiales à l'étranger : USA, Hong-Kong, Singapour, Brésil, Italie, Espagne). Nous renforçons notre Direction de la Communication.

En tant qu'Adjoint de notre Directeur de la Communication, et après une prise de connaissance approfondie de nos activités, vous prendrez tout particulièrement en charge la rédaction de documents d'information à destination externe et interne et les relations avec la Presse. Vous superviserez et participerez aux autres activités du service (salons, publicité, etc), interviendrez dans l'animation d'une équipe de 3 personnes et dans la gestion d'un budget important.

Jeune diplômé de l'enseignement supérieur (type Sciences Po, CELSA, ESC), vous êtes doué pour la communication et *l'écriture*. Doté d'un esprit ouvert et innovateur, vous vous attachez à concrétiser vos idées. Aimant travailler en équipe, *vous trouverez dans notre Société un climat convivial,* performant et propice aux responsabilités. Organisé et *disponible, vous serez apprécié pour votre simplicité et votre* aisance relationnelle. Poste basé au Havre. Fréquents déplacements. Très bonne maîtrise de l'anglais.

Adresser votre C.V. sous réf. E.367/M à E. CHENEVIER, OBERTHUR CONSULTANTS, 49 rue St Roch, 75001 PARIS.

Oberthur Consultants

BRUXELLES — RENNES — NANCY — NICE — STRASBOURG — ANNECY — PARIS — LILLE — LYON — NANTES

NORD-PAS-DE-CALAIS

Notre société est spécialisée dans la tenue de comptabilité et le conseil en gestion et stratégie auprès d'entreprises de production et de distribution de la région Nord-Pas-de-Calais. Pour manager notre activité de conseil, nous recherchons un

Consultant Senior

Rattaché au Directeur Général, et participant au Comité de Direction, vous aurez pour missions de :

- participer au développement du chiffre d'affaires du conseil en gestion et stratégie, personnellement et indirectement par l'animation des 40 conseillers
- concevoir de nouveaux produits d'aide à la décision, mettre au point les méthodes d'utilisation, harmoniser les outils existants et former les conseillers
- participer à la recherche, au développement et à la communication au niveau interne, régional et national.

Agé de 40 ans environ, vous avez une formation supérieure commerciale, ou vous êtes ingénieur avec des compétences en gestion. Vous avez une expérience du conseil et de l'analyse stratégique. Vous avez un bon sens commercial. Vous êtes autonome, diplomate, créatif.

*Merci d'envoyer votre CV, sous référence 23-793-242M, à notre conseil Onoma, BP 105, 59001 Lille cedex. 3616 code UGE*ONOMA.*



R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M

هكذا من الأصل

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités Territoriales - Ministères - Associations



AVEC LE CONCOURS FINANCIER DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
La Ville de Romans (Drôme - 33 200 habitants) - Tête de réseau de villes (Grenoble, Pont-de-Claix, Belfort, Huy) RECRUTE

POUR DÉVELOPPER SA VOCATION EUROPÉENNE

UN CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

DONT LA MISSION SERA :
• La gestion administrative et technique, et l'animation d'un réseau de coopération entre des villes et des collectivités territoriales européennes et d'autres pays étrangers, créée dans le cadre du programme communautaire MEDURBS.
• Le suivi administratif et technique des projets de coopération promus dans le cadre de ce réseau.
• L'organisation et l'animation des relations européennes à Romans :
- le montage des projets et dossiers dans le cadre des programmes communautaires lancés par la Commission des Communautés européennes ;
- le conseil en stratégie européenne pour l'équipe de direction municipale ;
- la diffusion de la dimension européenne dans la culture locale.

PROFIL : • Fonction tenue par un agent contractuel placé sous l'autorité de l'adjoint chargé des affaires européennes et des relations internationales et du secrétaire général.
• BAC + 4.
• Connaissance des collectivités locales souhaitée.
• Aptitude au travail en équipe.
• Expérience : développement socio-économique/ressources humaines.
• Formation : sciences sociales ou économiques appréciées.
• 30 ans +/– 5.

Adresser candidatures manuscrites avec CV et photo à : Monsieur René-Christian Béraud - Maire Adjoint, chargé des affaires européennes, de la coopération internationale et de la solidarité - Hôtel de Ville BP 1012 - 26102 ROMANS CEDEX - Fax : 75 05 90 26.

COMMUNE DE VILLEFONTAINE - ISÈRE
17 000 habitants
VILLE MEMBRE DU S.A.N. DE L'ISLE-D'ABEAU - 30 km de LYON
recrute pour le 1er OCTOBRE 1992

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL(E)

grade attaché principal ou directeur, détachement sur emploi fonctionnel de S.G. 10/20 suivant conditions statutaires.

MISSION : collaborateur direct du Maire, chargé de la mise en œuvre des directives municipales, direction et coordination des services.
Expérience sur emploi similaire souhaitable, disponibilité, sens du dialogue, aptitude aux relations humaines.

AVANTAGES : prime de responsabilité, régime indemnitaire, prime de fin d'année.

Adresser, pour **le 15 septembre 1992**, lettre manuscrite, C.V. + photo à :
Monsieur le Maire, Hôtel de Ville
place Pierre-Mendès-France - 38090 VILLEFONTAINE

Institut Pasteur

recherche pour son service des
PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

REDACTEUR(TRICE)

de langue maternelle anglaise, maîtrisant bien le français, ayant des connaissances en biologie (niveau licence ou équivalent).

Envoyer CV, photo, prétentions - Direction du Personnel
28, rue Docteur-Roux - 75724 Paris cedex 15

Située en Seine et Marne dans la ville nouvelle de Melun-Sénart, la commune de MOISSY-CRAMAYEL est en plein développement.
Notre recherche constante de l'amélioration de la qualité de vie de nos 13.000 habitants nous amène à recruter un

ECO-CONSEILLER H/F

De niveau 2ème ou 3ème cycle en ECOLOGIE, *vous serez notre conseiller en matière* d'environnement et de cadre de vie.
Vous aurez pour missions essentielles :
- de participer à l'élaboration d'un plan pluri-annuel d'actions pour l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie,
- de mettre en place et de conduire les démarches choisies,
- d'intervenir dans tous les domaines de compétences municipales dont l'activité met en jeu la qualité de vie,
- de gérer, d'animer, de coordonner les services opérationnels intervenant directement dans ce domaine.

Avantages : salaire à partir de 10.000 Frs brut sur 13 mois.
Adresser C.V. + photo à Monsieur Le Maire de Moissy-Cramayel - 1 place du Souvenir 77550 MOISSY-CRAMAYEL.

VACANCE DU POSTE DE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES AU CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE

MISSION :
Placé sous l'autorité directe du directeur général des services du département, le directeur des ressources humaines a la responsabilité de 3 bureaux représentant un effectif total de 45 personnes.
– **Le bureau de la gestion des ressources humaines,**
(gestion effectifs, carrières, paie de près de 3 000 agents)
– **Le bureau de la formation,**
(élaboration du plan de formation départementale, organisation des concours, suivi des instances paritaires CTP, CHS)
– **Le bureau de la modernisation de l'administration,**
(liaisons interservices).

PROFIL :
Fonctionnaire possédant une solide expérience de cadre administratif, de préférence sur un poste similaire.
Homme ou femme de dialogue et d'écoute, ayant le sens aigu des relations humaines, possédant des aptitudes à la négociation avec les partenaires institutionnels.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :
Mutation dans le cadre d'emplois des administrateurs ou des directeurs territoriaux ou détachement selon conditions statutaires.

Merci d'adresser candidature manuscrite, CV et photos à :
Monsieur le Président du Conseil général
Direction générale des services départementaux
Hôtel du département - 33074 BORDEAUX CEDEX

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES LE :
15 septembre 1992.

LA MISSION INTERMINISTÉRIELLE
DU POLE EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT
(située à Longwy)

recrute un

URBANISTE/AMÉNAGEUR

chargé notamment au sein de l'équipe des missions suivantes :

● Suivi du projet d'agglomération transfrontalière et pilotage de ses retombées en matière d'urbanisme et d'organisation spatiale.

● Conseil en développement de projets auprès des collectivités territoriales et animation du tissu local.

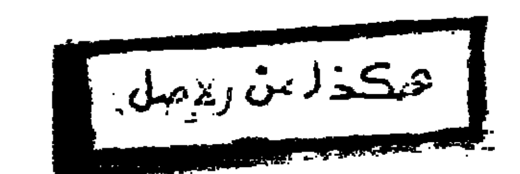
● Gestion de l'interface avec l'Établissement public Métropole Lorraine concernant les questions d'aménagement et de portage immobilier du parc international d'activités.

PROFIL

Le (la) candidate(e) âgé(e) de 35 à 40 ans devra justifier d'une **EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE D'AU MOINS 10 ANNÉES** dans la fonction (urbaniste/aménageur issu des secteurs public ou privé, directeur de SEM...).

AVANT LE 10 SEPTEMBRE IMPÉRATIVEMENT

CV détaillé, photo, motivations et prétentions à :
MISSION INTERMINISTÉRIELLE DU PED
Maison du PED - BP 9 - 54402 LONGWY



SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute Technologie

Ingénieurs Confirmés et Débutants



Leader européen dans notre domaine d'activité, nous développons des systèmes de chauffage et de conditionnement d'air pour les principaux constructeurs automobiles. Nous intégrons, pour le développement et la fabrication de nos produits, la maîtrise de technologies diversifiées (plasturgie, mécanique, acoustique, électrotechnique, électronique, thermique, aéraulique, matériaux). Pour accélérer la mise en oeuvre des 5 axes stratégiques du Groupe Valeo (implication du personnel, système de production Valeo, innovation constante, intégration des fournisseurs et qualité totale) nous recherchons des **Ingénieurs Généralistes (ECP, ENSAM, INSA ou équivalent)** désireux d'évoluer en environnement *multitechnologique, autonomes et rigoureux pour la réussite de leur mission, qui s'associeront au dynamisme de nos 2 unités de production* : **NOGENT LE ROTROU (28)** et **LA SUZE SUR SARTHE (72)**.

Forts de quelques années d'expérience en milieu industriel, vous serez :

LEADERS D'ETUDES — Réf. LE

Avec votre équipe de techniciens et en relation avec les autres fonctions, vous avez en charge l'animation et la définition technique en CAO de projets d'industrialisation des appareils de chauffage et de climatisation.

INGENIEURS CHEFS DE GROUPE METHODES — Réf. IC

Animateur d'équipe, chargé du développement des moyens de production ou des implantations selon les critères du système de production Valeo, vous avez pour mission d'industrialiser les produits développés par les B.E., d'améliorer les process existants, d'animer les groupes de travail étudiant les nouveaux produits, de développer l'utilisation des outils qualité.

RESPONSABLES DE PRODUCTION — Réf. RP

Au sein d'un atelier vous dynamisez l'application du système de production Valeo. Votre mission consiste entre autres à développer l'implication du personnel par des actions de progrès, à amener les moyens industriels au meilleur niveau de flexibité et de fiabilité, à organiser la production en flux tirés en synchronisation avec la suite du process.

RESPONSABLES QUALITE PRODUCTION — Réf. RQ

Rattaché au Responsable qualité, vous avez en charge de coordonner toutes les activités de l'évaluation qualité en production. Votre mission est d'animer une équipe d'auditeurs, d'atteindre les objectifs qualité de la ligne de produits et de participer à l'élaboration et à l'application des procédures qualité.

Ingénieurs débutants, vous commencerez votre carrière comme :

INGENIEURS DE PRODUCTION — Réf. IP

Vous êtes chargé du management d'une équipe d'opérateurs et du suivi du *système de production Valeo.*

INGENIEURS METHODE — Réf. IM

Vous participez aux développements de nos process, au démarrage de produits nouveaux et à l'optimisation de produits en série.

INGENIEURS D'ETUDE — Réf. IE

Vous mettez au point nos nouveaux appareils tout en standardisant nos composants.

INGENIEURS QUALITE PRODUCTION — Réf. IQ

Vous garantissez l'application des procédures qualité au sein de l'unité de production de votre ligne de produits ou effectuez l'analyse des produits.

La connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand est indispensable pour l'ensemble de ces postes basés en région Ouest. Vos compétences, tout comme vos qualités d'animation, *vous permettront d'évoluer au sein du Groupe Valeo.*

Que vous soyez intéressé par le site de NOGENT LE ROTROU ou celui de LA SUZE SUR SARTHE, envoyez votre dossier de candidature au Service Ressources Humaines **VALEO THERMIQUE HABITACLE** - Avenue des Prés 28401 NOGENT LE ROTROU CEDEX.

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde. Valeo compte près de 27 000 personnes réparties en dix branches d'activité. Le Groupe dispose de plus de 80 usines ou centres de recherche et réalise un chiffre d'affaires de 20 milliards de francs, dont plus de la moitié hors de France.



L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE



CHEFS DE PROJETS

INGÉNIERIE DES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS PUBLIQUES

Manager de nos projets, vous assisterez nos clients pour les études préalables, la définition des choix techniques et économiques et dirigerez nos opérations d'Ingénierie jusqu'au suivi de l'implantation des réseaux d'abonnés téléphoniques.

Diplômé d'une grande école (Télécom, INSA, ESTP...), vous avez, après une dizaine d'années d'expérience, une solide connaissance des problèmes posés par l'implantation des réseaux (Télécom, cablâge, génie civil, VRD...).

Pour ce poste nécessitant de nombreux déplacements à l'étranger, la maîtrise de l'anglais est indispensable, la connaissance de l'espagnol serait un plus.

Merci d'écrire sous réf. M1.9 à Mme C. BOUTEILLIER, SOFRECOM, 24 avenue du Petit Parc, 94307 VINCENNES CEDEX.

INGÉNIEURS PROCESS

GÉNIE CHIMIQUE OU GÉNÉRALISTE

Fos-sur-mer

ARCO Chimie France, SNC, fait partie des Opérations Européennes de ARCO Chemical Company. Filiale du *groupe américain ARCO, ARCO Chemical est leader* mondial des produits oxygénés (oxyde de propylène, polyols, MTBE...).

Des racines en Amérique et une croissance européenne

Portée par le dynamisme de sa recherche, ARCO Chemical, grâce à l'augmentation de son chiffre *d'affaires et de ses investissements*, a vu les effectifs de la société multipliés par deux et demi au cours des cinq dernières années. Le rythme de croissance se maintiendra, voire s'intensifiera, dans les cinq prochaines. En Europe, ARCO Chemical est présent en Allemagne, en Autriche, en Grande-Bretagne, en Belgique, en Espagne, en France, en Italie, aux Pays-Bas et en Scandinavie.

Qui dit "croissance", dit "opportunités"

En Europe, ARCO Chemical intensifie son programme de recrutement, en particulier dans sa nouvelle usine pétrochimique sur le site de Fos-sur-Mer. Le recrutement de notre Direction Technique se fait à différents échelons, du débutant au professionnel *expérimenté, de l'Ingénieur Génie Chimique au* Généraliste. En plus des promotions au niveau national, *ARCO Chemical offre des opportunités de carrières à* l'étranger. Les échelons hiérarchiques peu nombreux *favorisent la promotion aux postes de responsabilité car* la contribution personnelle de chacun est clairement *reconnue.*

Merci d'adresser votre lettre de candidature sous référence P 93-LM avec CV, photo et prétentions à :

ARCO Chimie France
Direction des Ressources Humaines
BP 201 - 13775 FOS-SUR-MER CEDEX.

ARCO Chemical Europe

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 • 15 LM

ASSOCIATIF

DE VILLEFONTAINE - ISERE

CRÉTAIRE GÉNÉRAL(E)

Institut Pasteur

EDACTEUR(TRICE)

Pour passer vos annonces

46-62-72-02

46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

SECTEURS DE POINTE

Fibrosud melc

Groupe Lyonnaise des Eaux Dumez

Nos deux PME, situées près de Montpellier (34) et à Ussel (19), spécialisées dans la maintenance et la réparation d'appareils électroniques (terminaux téléphoniques, minitels, terminaux de paiement électronique..), recherchent pour faire face à leur expansion, un :

Directeur Adjoint

Rattaché au PDG des deux sociétés et en étroite collaboration avec le Directeur Général, vous serez en charge de la production et de l'approche qualité.
Après une mission globale d'audit ratifié par la Direction, vous contribuerez à l'amélioration et à la mise en place des procédures de fonctionnement, à la redéfinition des modes opératoires, au suivi clientèle en tant que correspondant qualité, afin de garantir la production des sites.
Pouvant agir sur l'ensemble des paramètres de l'Entreprise, votre maîtrise des "Business Plan", vous permettra de parfaitement argumenter vos propositions d'amélioration.
Cette mission de confiance et de responsabilité, s'adresse à un ingénieur d'environ 35 ans ayant si possible une formation complémentaire en gestion. Poste rapidement évolutif pour un candidat de valeur.
Poste basé près de Montpellier.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf.162-A à PSYNERGIE, 20 Esplanade de l'Europe, 34000 MONTPELLIER. Confidentialité assurée.



PSYNERGIE MONTPELLIER MARSEILLE PARIS

L.B.W.

PROVENCE - COTE D'AZUR

CISIGRAPH (300 personnes dont 85% d'ingénieurs) est l'éditeur du logiciel de CFAO STRIM 100 qui permet de concevoir et de fabriquer dans les domaines de la mécanique et du plastique.

ingénieur de développement en plasturgie

De formation ingénieur, vous avez de solides connaissances en mécanique des milieux continus, en analyse numérique et, si possible, des compétences dans le domaine des matériaux de synthèse.

A Vitrolles, vous rejoindrez l'équipe chargée du développement de logiciels dans le domaine de la plasturgie et votre objectif sera en particulier la simulation de la phase de post-remplissage.

Si vous êtes passionné de Technologies nouvelles et souhaitez rejoindre un groupe de dimension internationale, adressez votre dossier de candidature s/réf. LM 109 à CISIGRAPH
Agnès Lemoine
Technoparc du Griffon
13127 VITROLLES.





MEDIAPA

INGENIEURS CHARGES D'AFFAIRES SOUS-TRAITANCE



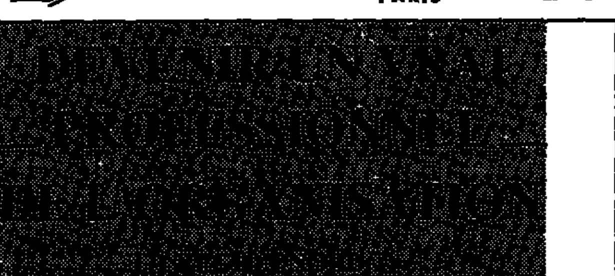
Filiale de GTM-ENTREPOSE (Groupe Lyonnaise des Eaux - Dumez), ETPM est l'un des spécialistes mondiaux de l'offshore et réalise un chiffre d'affaires de 2,7 milliards de francs.
Pour renforcer son SUBCONTRACTING DEPARTMENT en charge de la passation des marchés de prestations extérieures (dans le cadre de la construction de plate-formes pétrolières et de pose de pipe-lines en mer), nous recherchons aujourd'hui 2 ingénieurs chargés d'affaires sous-traitance.
En relation avec les services techniques et commerciaux, vous serez responsables de la préparation des consultations des sous-traitants (plongée, ensouillage, positionnement, dragage, assistance navire), de l'analyse des offres et des recommandations, de la négociation et de la rédaction des sous-contrats.
Ce poste nécessite un minimum d'expérience de 3 à 5 ans dans les domaines industries offshore, travaux maritimes, portuaires, grands travaux, exportation, gestion de contrat ou de sous-traitance.
La maîtrise de l'anglais et de LOTUS est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. à ETPM - DRH
57, av. Jules Quentin - BP 207
92002 NANTERRE.

ETPM

LA MER A SES ARCHITECTES

ORC



Jeunes diplômés grande école (gestion, commerce, ingénieurs) après une première expérience réussie dans une fonction organisation dans le secteur Banque/Assurances ou dans le conseil, vous souhaitez évoluer vers un plus grand professionnalisme dans un poste offrant des perspectives d'évolution.

Saisissez la chance d'intégrer une Société à implantation et dimension nationales (800 personnes) dans le secteur financier.

Dans une équipe importante d'organisateurs, votre mission sera de concevoir les cahiers des charges, de coordonner et de mettre en œuvre les projets qui vous seront confiés.

Vous travaillerez dans un environnement méthodologique MERISE, et plus globalement dans le cadre du plan d'Assurance Qualité.

Au-delà de vos qualités d'organisateur, votre réussite et votre évolution dans la fonction et dans l'entreprise, seront liées à vos capacités de dialogue et de communication.

Pour un premier contact, adressez lettre + CV, photo et salaire actuel à MEDIA PA - 100-102, rue Nationale 59800 LILLE, sous réf. 523, qui transmettra.



INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Nous sommes n°1 européen des appareils d'éclairage avec un chiffre d'affaires en France de 800 MF.

Pour atteindre nos objectifs stratégiques, nous renforçons notre département Aviation spécialisé dans la commercialisation de systèmes de balisage aéroportuaire.

Prospecter, promouvoir, négocier, telles seront vos missions sous la responsabilité du Directeur des Ventes.

En relation permanente avec les décideurs, votre rôle s'étendra de l'analyse des besoins sur le terrain jusqu'à l'aboutissement du projet.

Ingénieur de formation (ENAC, ESTACA...) vous avez une expérience réussie de 3 à 5 ans - commerciale et/ou technique - acquise dans le secteur aéronautique.

Disponible pour des déplacements en France ou à l'étranger, vous maîtrisez l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV + rémunération actuelle sous référence 853 à Média PA - 50/54, rue de Silly 92513 Boulogne Billancourt cedex qui transmettra.

THORN Europhane

Dans le cadre d'une coopération internationale, un organisme français recherche pour une mission de 2 ans, dont 18 mois en INDONÉSIE, un :

INGÉNIEUR ou CHERCHEUR

dans le domaine thermique

La mission consiste à participer au lancement des activités d'une plate-forme d'essais d'échangeurs de chaleur.
Les candidats devront avoir :
- Un diplôme d'ingénieur ou un doctorat.
- Des compétences établies dans la mise en place et l'exploitation d'essais.
- L'expérience de contrats entre labo de recherche et l'industrie.
- Des capacités d'ouverture et d'écoute.
- Un bon niveau d'expression en langue anglaise.
- Une expérience de recherche dans un environnement international serait un atout important.
- Age souhaité : environ 40 ans.

Salaires et avantages liés à l'expatriation.

Lettre manuscrite + CV détaillé (français et anglais) + prétentions à adresser au journal qui transmettra, sous référence 8561.
Le Monde Publicité
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75902 Paris cedex 15.

GROUPE INDUSTRIEL LEADER EN MÉCANIQUE DE PRÉCISION, 5 300 PERSONNES, 3,5 MDS DE F DE CA, RECHERCHE :

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
réf. 9231

Responsable du développement de nos ventes auprès de la clientèle automobile : constructeurs et/ou équipementiers. Contacts permanents avec les bureaux d'études et les achats. Poste basé en région parisienne. Expérience dans fonction équivalente de 3 à 5 ans indispensable. Anglais souhaité.

UN INGENIEUR CHEF DE PROJETS INFORMATIQUES
réf. 9017

Pour notre Département Organisation et Informatique (40 personnes). Poste basé au Siège du Groupe, dans une agréable ville de la région Rhône-Alpes. Le poste s'adresse à un généraliste de formation qui peut être :
- un débutant à fort potentiel, motivé pour effectuer une première étape de sa carrière dans un contexte informatique.
- ou un ingénieur ayant une première expérience informatique et désireux de la poursuivre dans une entreprise industrielle.

Veuillez faire parvenir votre demande manuscrite, votre CV avec photo et rémunération actuelle, en mentionnant la référence du poste souhaité à : EUROMESSAGES, Tour Suisse, 69443 Lyon cedex 03, qui transmettra.

ORC

SAP — La référence progiciel

Notre groupe, présent dans plus de 20 pays (3 000 personnes - 3 MM F de C.A.) conçoit et commercialise un modèle de gestion intégré - SAP / R2.
Avec plus de 6 500 progiciels installés, nous renforçons notre image d'industriel des Systèmes d'Information avec une architecture CLIENT/SERVEUR - SAP / R3 - dans le monde UNIX.

CONSULTANTS "APPLICATION" RESSOURCES HUMAINES

De formation Bac + 5 ou équivalent, vous avez une première expérience d'environ 3 ans, acquise dans la fonction RESSOURCES HUMAINES en entreprise et/ou en SSII.
Vous possédez une bonne connaissance générale dans des domaines tels que : **- gestion d'entreprise - systèmes d'information**
Après formation à notre produit, vous serez l'interlocuteur privilégié de nos clients grands comptes pour prendre en charge des actions de Conseil, Avant-Vente et Formation sur nos produits et solutions : GESTION des RESSOURCES HUMAINES.
L'un des consultants sera détaché en Allemagne auprès de notre CENTRE de DEVELOPPEMENT pour une durée de 2 ans. De formation MIAGE ou équivalent, il rejoindra une équipe de Développement de haut niveau et pour cela maîtrise au moins un langage de développement.
Anglais ou Allemand indispensable.
Notre groupe vous offre un **véritable challenge** ainsi que des opportunités d'évolution réelles.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV et prétentions) sous la référence DAN 192 à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

2, rue Louis David - 75782 PARIS Cedex 16
11, rue Victor Hugo - 69002 LYON.

COGEPLAN *à l'écoute des talents*

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

GROUPE
SOFRESID

***Important Groupe d'Ingénierie International* (2 700 personnes)**
recherche dans le cadre de son projet stratégique de modernisation de ses systèmes et technologies d'information :

TROIS INGENIEURS GRANDES ECOLES
5 à 10 ans d'expérience

1 SPECIALISTE SYSTEMES D'EXPLOITATION
(UNIX, VAX/VMS) avec deux ans d'expérience comme responsable système UNIX en réseau. (Réf. M C20)

1 SPECIALISTE RESEAUX
(TCP/IP, DECNET, ETHERNET, FDDI et TELECOMMUNICATIONS) avec deux ans d'expérience dans un environnement bases de données réparties et applications graphiques (DAO/CAO). (Réf. M C21)

1 SPECIALISTE BASES DE DONNEES
(ORACLE, SQL) avec deux ans d'expérience en environnement bases de données réparties. (Réf. M C22)

Rattachés directement au Directeur du Département "Systèmes d'Information et Télécommunications", ils assurent une fonction de support technique aux équipes de conception, réalisation et maintenance.
Anglais courant indispensable - Perspectives d'évolution de carrière pour candidats de valeur.
Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé sous référence correspondante à SOFRESID Direction des Relations Sociales 59, rue de la République 93100 MONTREUIL

INGENIEURS CHARGES D'AFFAIRES SOUS-TRAITANCE

SOFRESID

TROIS INGENIEURS GRANDES ECOLES

SECTEURS DE POINTE

Important Groupe International recrute, pour son Centre d'Etudes et de Recherche situé en proche banlieue ouest de Paris, un

RESPONSABLE DES RECHERCHES

Dans un contexte industriel de pointe en pleine expansion dans le secteur automobile et **en étroite relation avec les Universités et Ecoles d'Ingénieurs françaises et européennes ainsi qu'avec les organismes nationaux et internationaux du domaine électrotechnique**, vous aurez pour mission de **définir de nouvelles topologies d'actionneurs et/ou de moteurs électriques.**

La réussite à ce poste implique, outre une **formation universitaire et/ou de recherche** alliée à une **expérience confirmée d'environ 10 ans du** *monde industriel, une personnalité reconnue au* niveau européen dans le domaine de l'électrotechnique ou des commandes de machines tournantes.

Vous vous reconnaissez ! Adressez dès maintenant votre dossier de candidature en précisant la référence 13363 M à **EUROMESSAGES** - BP 80 92105 BOULOGNE Cedex, qui fera suivre.

PARIS - STRASBOURG - LYON - MARSEILLE - BREST EUROMESSAGES



Le groupe pharmaceutique mondial qui conjugue le futur au présent

MARION MERRELL DOW INC., basé à Kansas City - Missouri, est un *Groupe* Pharmaceutique Mondial employant 9.000 associés.

Sa Division Européenne, forte de 3.000 associés, comprend des organisations commerciales, des sites de production et des centres de recherche en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient.

Notre Département Informatique recherche un

Manager en Télécommunications

Environnement : WAN/LAN pour un Système Global Complexe de Télécommunications.

Responsabilités : Coordonner toutes les activités Télécommunications de MARION MERRELL DOW EUROPE : cela implique l'analyse des besoins et la conception de plans tactiques en collaboration avec les différents sites.

Profil : Diplômé de l'Enseignement Supérieur avec au moins cinq ans d'expérience *d'un environnement Télécommunications transnational. Pratique courante de l'anglais.*

Mobilité : Fonction basée pour environ cinq ans à Valbonne, ensuite sur l'un des centres technologiques en Europe.

MARION MERRELL DOW offre les conditions d'emploi attractives, les opportunités de formation et de développement de carrière *d'un Groupe Pharmaceutique Mondial de pointe.*

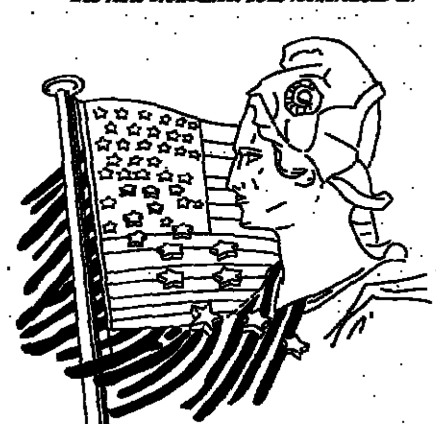
Adressez votre candidature à : MARION MERRELL DOW
Direction des Ressources Humaines - 130, rue Victor Hugo - 92300 Levallois-Perret - France.

3616 MARIONMERRELLDOW



GERER DES GROS PROJETS INFORMATIQUES A L'EXPORT

Doublement implantée en France, à Fontainebleau et aux Etats-Unis dans l'état de Washington, MORPHO *SYSTEMES (300 personnes), leader* mondial pour ses applications de traitement d'image, commercialise ses systèmes dans le monde entier.
Pour faire face à un carnet de commande en très forte croissance, nous recherchons un



INGENIEUR D'AFFAIRES

Mission : *maître d'oeuvre d'un contrat de vente de système, aussi bien dans ses aspects technique, logistique que financier, vous êtes l'interlocuteur privilégié de la société auprès du client.*

***Compétences** : Vous avez le sens de l'organisation* et une expérience de la réalisation de contrats à l'export. Vous maîtrisez les outils de développement UNIX et C.
Pour ce poste nous recherchons un ingénieur souhaitant évoluer dans un environnement technologique de très haut niveau. Maîtrise de *l'anglais indispensable ; autre langue appréciée.*

Merci d'adresser lettre, CV, à l'attention de Mme de Montalivet, MORPHO SYSTEMES, 33 route de la Bonne Dame, 77300 Fontainebleau.





Jonction

COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG

Notre collectivité territoriale, la Communauté Urbaine de Strasbourg (4 milliards de *francs de budget annuel, 6000 collaborateurs répartis en 60 services)* a *entrepris* depuis 1990 un processus ambitieux de modernisation afin d'améliorer la qualité du service offert aux habitants et d'optimiser notre gestion.
En appui à ces grandes orientations définies avec nos élus, nous avons commencé la mise en place d'un nouveau schéma directeur informatique. Pour ce vaste projet qui mobilisera l'ensemble des personnels et introduira une culture informatique partagée, (organisation et mise en place de réseaux-serveurs d'informations) nous recherchons de *nouveaux*

Chefs de projet organisation et informatique

De nombreux projets ont été définis dont la gestion du personnel, les finances et comptabilité, la bureautique, la gestion des stocks, le traitement du courrier et des dossiers, etc.
Avec l'aide des différents correspondants utilisateurs dans chaque service, vous aurez la *responsabilité complète des applications* : cahier des charges, analyse fonctionnelle, validation des procédures, programmation et amélioration.

Pour ces postes, nous souhaitons rencontrer des chefs de projets diplômés de l'enseignement supérieur (BAC +4 ou 5) offrant la double compétence organisation et informatique grâce à une expérience en entreprise d'au moins 4 à 5 ans.

Les entretiens auront lieu à *PARIS* ou *STRASBOURG*.

Merci d'adresser votre lettre, CV et photo sous référence 10340 LM au GROUPE BERNARD JULHIET ALSACE - 1/3, Place Gutenberg - 67000 STRASBOURG.



Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

Organisation et Publicité

ORGANISME DE PROMOTION INDUSTRIELLE

assurant la liaison entre les Pouvoirs Publics et les Entreprises pour la mise en œuvre de programmes nationaux de diffusion des technologies

CONSULTANT Paris réf 301

Au sein d'une équipe de consultants, vous participerez à la gestion administrative et financière des programmes et assurerez le suivi des dossiers d'entreprises. A ce titre, vous aurez de nombreux contacts avec les Pouvoirs Publics et avec les Entreprises, ce qui implique un excellent contact humain, des qualités relationnelles et l'habitude de travailler en équipe.
De formation supérieure option gestion, vous disposez d'une expérience acquise, si possible, au contact des P.M.I.
Méthodique et rigoureux, vous avez le goût des chiffres, une grande curiosité intellectuelle, de solides qualités d'analyse et de synthèse qui permettront une gestion efficace des programmes.

CHARGES DE MISSION Paris et régions réf 302

Vous aurez pour mission de promouvoir auprès des PMI, les programmes de diffusion des technologies dans le domaine de la micro- électronique, des matériaux avancés et de l'informatique industrielle.
A *30/40 ans, ingénieur de formation*, vous disposez d'une expérience du monde industriel et/ou des PMI. Vous y avez exercé des responsabilités dans le domaine du marketing et de la gestion. Doté d'un bon esprit de synthèse, du sens de l'organisation, vous avez aussi le goût de la communication, une bonne aisance relationnelle et l'expérience du travail en équipe.
Fréquents déplacements à prévoir au sein de la région d'accueil.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre *manuscrite*, CV, *photo et prétentions*) en précisant la référence du poste à C.K 7, rue Robert Le Coin 75016 Paris



Chantal Kenvyn

INRA INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

DIPLOMES D'ECOLES D'INGENIEURS ET UNIVERSITAIRES
(2ème et 3ème cycles)

*Rejoignez un important **Organisme Public de Recherche** (8300 personnes), implanté sur l'ensemble du territoire national.*

Nous recrutons par concours sur titres et travaux.

11 Ingénieurs de Recherche

(Doctorat, Ingénieurs ENS ou équivalent)

24 Ingénieurs d'Etudes

(Licence, Maîtrise, D.E.A.)

- *Biologie moléculaire*
- *Amélioration génétique*
- *Analyse biochimique*
- *Analyses végétales*
- *Pathologie végétale*
- *Méthodes de sélection*
- *Systèmes de culture*
- *Pisciculture*
- *Biomécanique du cheval*
- *Analyse d'images*
- *Technologies de la reproduction*
- *Analyses chimiques*
- *Mycologie des cultures*
- *Biologie végétale*
- *Chimie organique*
- *Zootechnie*
- *Géoagronomie*
- *Phytotechnie*
- *Gestion de bases de données*
- *Informatique-Zootechnie*
- *Electronique-Informatique*
- *Prévention*
- *Promotion-Evaluation*
- *Formation*
- *Gestion des contrats*
- *Gestion administrative*
- *Gestion financière*
- *Responsable marchés publics*

Tous les renseignements sur ces emplois peuvent être obtenus auprès des centres de recherche de l'INRA ainsi que sur le serveur Minitel : 3616 Code INRAINFO (Emploi)
La date limite de retrait des dossiers est fixée au jeudi 17 septembre 1992
La date limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi 18 septembre 1992

TOUCAN

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

L'ère des pionniers ne fait pas encore partie de l'histoire

Venez la vivre avec nous.

L'Europe de 1993 anime toutes les conversations. Pour nous, le mot frontière n'existe pas. *La création et la mise au point de notre famille de propulseurs BR-700 est une réalisation intercontinentale.* Avec cette nouvelle génération – la seule construction, *d'ailleurs, de propulseurs de l'aéronautique civile de cette qualité à l'heure actuelle – BMW Rolls-Royce a planté, à partir de l'Allemagne, de nouvelles bornes en matière d'efficacité et de tolérance écologique.* Grâce au travail de notre équipe internationale, nous voulons compter en 1996 parmi les premiers producteurs de propulseurs à l'échelle mondiale.

Nous sommes une équipe jeune, innovatrice, avide d'initiative – si vous nous ressemblez, nous serons ravis de vous accueillir parmi nous.

Pour notre seconde phase d'organisation, *nous cherchons des ingénieurs expérimentés* (université, Grandes Ecoles) dans le secteur de l'aéronautique et de l'aérospatiale ou des domaines s'y rapprochant. Vous avez une expérience professionnelle d'au moins cinq années dans un ou, mieux encore, plusieurs des domaines suivants:

Conception de propulseurs

- Aérodynamique (turbines, compresseurs)
- Mécanique structurale, construction et validation de turbomoteurs et de compresseurs
- *Combustion*
- Stress, vibrations et lifing
- Support d'études
- Performance et régulation

Voilà en quelques mots seulement les orientations les principales. Vous travaillez avec des matériaux de pointe. Vous maîtrisez des outils de travail tels que la CAO, le CFD et le NASTRAN. Vous êtes polyvalent dans votre discipline, vous aimez travailler avec une équipe que vous savez diriger et motiver dans la ligne du projet. Des séries d'essais dans nos implantations en Allemagne et en Grande-Bretagne vous amèneront à voyager.

Expérimentation et réalisation

Nous nous adressons ici à des ingénieurs ayant au moins cinq années d'expérience professionnelle spécialisée et ayant fait leur preuve en tant que responsables de projets interdisciplinaires pour les domaines suivants:

- Expérimentation de propulseurs et bancs d'essais
- Composants
- Technique de mesure

Pour le premier domaine, nous recherchons des généralistes considérant le propulseur comme un ensemble. Pour l'expérimentation des composants, une formation en physique sera *particulièrement appréciée. Pour la technique de mesure, des connaissances en électrotechnique sont essentielles.*

Pour toutes les spécialisations, nous recherchons des constructeurs qui vérifient les conditions de mesure sans négliger le facteur économique et ayant à leur actif une expérience réussie en tant que chef de projet. Une grande qualité de stratège est essentielle pour ce type de fonction. Ces postes nécessiteront, eux aussi, des *déplacements à l'étranger.*

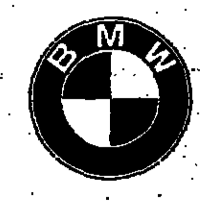
Etant donné notre orientation internationale, une parfaite maîtrise de l'anglais et/ou de l'allemand est indispensable.

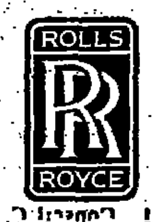
Si vous désirez vous investir activement *pour relever ce défi, actuellement le plus grand dans le domaine de la construction de moteurs à réaction, et si vous vous* identifiez à nos objectifs, nous devons faire connaissance.

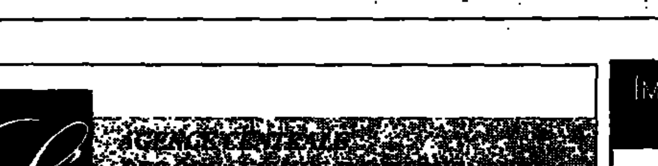
Veuillez adresser votre dossier de candidature sous **référence LM** à la direction du personnel. Si toutefois vous désirez de plus amples informations n'hésitez pas à nous contacter au numéro de téléphone suivant: **(19.49) 61.71.50.00.**

BMW Rolls-Royce
Ressources Humaines
Hohemarkstr. 60-70
D-6370 Oberursel
Fax: (19.49) 61.71.50.06.46

BMW Rolls-Royce
AeroEngines







recrute

2 Ingénieurs-Agronomes
1 Technicien Supérieur

Vous serez appelés à effectuer des contrôles d'opérations communautaires. De nationalité française, vous avez moins de 35 ans et le permis de conduire depuis plus de deux ans. Ces postes sont à pourvoir à Paris avec de nombreux déplacements à prévoir en province.

Ingénieur-Agronome — réf AGRO

TRAITEMENT BRUT DE DEPART : 123 000 F + primes + indemnités déplacements.
Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur ou Bac + 4.
Votre candidature est à adresser avant le mardi 15 septembre 1992 :
- Sélection écrite le jeudi 24 septembre 1992
- Entretien oral le vendredi 9 octobre 1992

Technicien Supérieur — réf TS

TRAITEMENT BRUT DE DEPART : 91 000 F + primes + indemnités deplacements.
Titulaire d'un BTSA, d'un diplôme équivalent ou d'un BTA avec une expérience dans le secteur agricole d'au moins trois ans.
Votre candidature est à adresser avant le lundi 21 septembre 1992 :
- Selection écrite le mardi 29 septembre 1992
- Entretien oral le vendredi 16 octobre 1992.

Demande d'inscription (lettre, CV) à adresser à l'ACOFA Division Inter Offices - 2 rue Saint Charles - 75740 PARIS cedex 15

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez appeler le 40.58.70.10 (répondeur) ou 40.58.70.92 (ligne directe).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN MANAGEMENT DU DÉVELOPPEMENT PRODUITS ET SYSTÈMES



Intervient depuis 12 ans sur grands programmes Français et internationaux (Télécom, Aéronautique, Spatial, Défense, Transport, Energie, ...) et poursuivant sa croissance accueille plusieurs

CONSULTANTS

- Ingénieur origine grandes écoles, 3 à 5 ans d'expérience et de responsabilités opérationnelles sur projets complexes en environnement HIGH-TECH (MO et Industrie, développement, production, produits catalogue, ...)
- Compétences télécommunications, informatique, et systèmes d'information particulièrement appréciées.
- Anglais impératif, trilingue souhaité
- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Formation interne aux méthodologies DG Conseil

Adresser candidature et CV à DG conseil
6, Avenue du Maine 75015 Paris

INGENIEUR CHIMISTE

Responsable de Laboratoire de Recherche et Développement en synthèse organique

Société de chimie fine, appartenant à un grand groupe, nous bénéficions d'une forte notoriété dans le domaine de la recherche et développement, et de la production de principes actifs et intermédiaires de synthèses pour des groupes pharmaceutiques internationaux.

A la suite de l'évolution dans la société d'un collaborateur, nous *recherchons, pour le Département Recherche et* Développement, un Ingénieur Chimiste.

Il a la responsabilité d'un des deux laboratoires de Recherche et Developpement en synthèse organique et manage une équipe de 4 techniciens. Ses principales missions sont :
- Concevoir les méthodes de synthèse de produits chimiques, puis assurer le passage en pilote et en production,
- assister le directeur commercial sur le plan technique auprès des clients,
- faire des études de recherche bibliographique.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur chimiste possédant un doctorat en synthèse organique. Il a une expérience de 3 à 5 ans du développement de produits chimiques en milieu industriel et a déjà managé une équipe.

Le poste est basé en région Rhone-Alpes. La connaissance de l'anglais est obligatoire.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 12/1826 G à :

EGOR BIOMEDICAL
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

---

36 15 LM

3615 LM vous permet de consulter un mois d'offres d'emploi parues dans *Le Monde*.
Les annonces présentes sur 3615 LM sont mises à jour quotidiennement.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial

Responsable marketing Europe



Premier fabricant français et co-leader Européen du MOBILIER HOSPITALIER, Filiale d'un Groupe américain, notre croissance nous conduit à un renforcement de nos structures en créant cette fonction (650 Personnes - CA : 350 millions de F).

Vous dépendrez hiérarchiquement de la Direction Générale, en relation étroite avec la Direction Commerciale. Dans le contexte d'un environnement collégial et à partir d'une connaissance maîtrisée de notre marché et de son environnement, *vous aurez à élaborer :*

- L'évolution de nos gammes de *produits existants et* futurs en relation avec l'ensemble des utilisateurs et *de nos partenaires américains,*
- La conception des actions de communication et des outils d'aide à la vente,
- *Les études diverses comparatives et tableaux de bord.*

35/40 ans environ, diplômé Sup de Co, spécialité marketing ou équivalent, votre première expérience s'est déroulée en milieu industriel ou biens d'équipement.

D'esprit ouvert, vous êtes à la fois autonome et possédez de fortes aptitudes au travail en équipe. Vous pourrez pleinement vous exprimer à un poste de stratégie évolutif au sein d'une Entreprise performante.

Anglais professionnel impératif, allemand bienvenu.

Ce poste est basé en BRETAGNE SUD, proche du Golfe du Morbihan.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 6881/D, à notre Conseil C. LOUVRIER - CAPFOR - BP 846 - 44020 NANTES CEDEX 01.

Informations Minitel 3615 code CAPFOR.

CAPFOR

ALSACE - AQUITAINE - BRETAGNE - FRANCHE COMTÉ - ILE DE FRANCE - MIDI PYRÉNÉES - NORD PAS DE CALAIS - NORMANDIE - PROVENCE ALPES COTE D'AZUR - PAYS DE LOIRE - RHONE ALPES

Commerciaux CFAO

Avec 3 250 collaborateurs en France et une très forte implantation régionale, EDS-GFI est la filiale d'EDS, première société mondiale de services fondés sur les technologies de l'information (plus de 70 000 personnes réparties dans 30 pays ; CA 1991 : 7,1 milliards de $). L'acquisition de l'activité CFAO de McDonnell Douglas nous a permis, à ce jour, de renforcer notre position sur le marché de la productique et de développer nos équipes.

Ingénieurs Technico-Commerciaux

PARIS - LYON - STRASBOURG (Réf. CAD 05)

De formation ingénieur, votre expérience de 2 ans minimum dans l'avant-vente technique de solutions CFAO-Mécanique vous donne compétence et autonomie pour mener à bien votre mission. La connaissance de la commande numérique est un plus.

Ingénieurs Commerciaux

PARIS - LYON (Réf. CAD 06)

Ingénieur Informaticien ou Mécanicien, vous pouvez justifier d'une première expérience réussie dans la vente de matériel et de solutions informatiques, de préférence dans le domaine CFAO-Mécanique.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence du poste et le lieu géographique choisis, à EDS-GFI, Département Resourcing, 4 avenue Pablo-Picasso, 92024 Nanterre Cedex.



MEDIA-SYSTEM

Filiale française du groupe américain **EASTMAN KODAK COMPANY**, entreprise technologique à la pointe de l'excellence, la société KODAK PATHE emploie 7.700 personnes et développe un chiffre d'affaires de plus de 7,7 milliards de Francs, se positionnant ainsi parmi les cinquante premières entreprises industrielles françaises. Nous recherchons un

Jeune diplômé

(HEC, ESSEC, ESCP)



Vous débuterez votre carrière par la vente des produits de notre Division **PHOTO GRAND PUBLIC**, et serez chargé dans un premier temps de développer et de fidéliser la clientèle de **grandes surfaces** (hypers et supers) sur un marché très concurrentiel dans le cadre d'une politique commerciale définie.

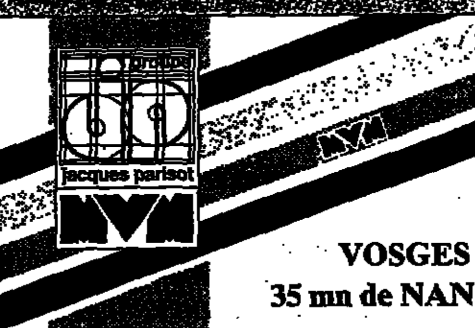
Vous évoluerez ensuite vers le marketing, et, si vous faites vos preuves nous vous confierons des responsabilités d'encadrement. L'environnement international dans lequel évolue notre Société implique la maîtrise de la langue anglaise. **La mobilité géographique est un atout de votre évolution.**

Pour que votre avenir soit à l'image de notre expansion, adressez-nous vite votre candidature sous référence 1297 M KODAK PATHE - Gestion des Ressources Humaines 26, rue Villiot - 75594 Paris Cedex 12.

L'avenir est à l'image



Organisation et Publicité



VOSGES
35 mn de NANCY

ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE COMMERCIALES

Responsable Opérationnel

La Manufacture Vosgienne de Meubles (C.A. 700 MF. environ 1.000 personnes) leader français sur son marché (meubles de cuisine. meubles de salles de bains...). crée le poste de Responsable de l'administration et de la logistique commerciales - véritable "carrefour opérationnel" au sein d'une entreprise performante - directement rattaché au Directeur Commercial membre du Comité de Direction. Largement autonome, *le titulaire du poste devra* organiser et prendre en charge. dans un esprit de *service et d'optimisation des moyens l'ensemble des* activités ayant trait à l'administration commerciale. *l'assistance logistique à la clientèle et aux forces de* vente.

Nous souhaitons confier ce poste à un professionnel pragmatique. ayant le sens du contact. rompu aux exigences et aux contraintes de l'administration commerciale. De formation supérieure adaptée (technique. gestion. commerciale) il pourra faire valoir une première expérience réussie dans une fonction identique.

Les conditions offertes et la possibilité d'évoluer dans un Groupe innovant sont de nature à attirer une personnalité authentique.

Merci d'adresser C.V. complet. lettre de motivation. photo et rémunération actuelle sous la réf. 9BZ1/M à PANEL - 181. avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine. qui vous garantit toute confidentialité.

FRANÇOIS SANCHEZ CONSULTANTS **PANEL**

CARRETIER ROBIN
LA FERMETURE C'EST UN METIER

2 Attachés Technico-commerciaux (H/F)

Ile-de-France - Nord : 60 - 93 - 95
Centre : 18 - 45 - 58

Volets, portes, menuiseries en PVC : *la gamme de produits sur* mesure que nous fabriquons a fait notre notoriété et nous a propulsés à la place de leader sur notre marché. Notre société, c'est 160 MF de CA et 230 personnes. Notre clientèle : professionnels du BTP, négociants en matériaux, grandes surfaces de bricolage.

Pour compléter notre force de vente nous sommes amenés à recruter deux Technico-commerciaux.

Votre profil : 28/35 ans, de formation supérieure (Bac + 2 minimum), confirmé dans la vente, de préférence Second Œuvre Bâtiment, résidant sur secteur.

Votre mission : commercialiser nos produits auprès d'une clientèle directe et indirecte, existante et à développer. *Attentif aux évolutions des* besoins du marché, vous transmettrez à notre service *marketing les informations nécessaires* au développement de notre activité.

Notre offre : après une formation théorique de plusieurs semaines, vous recevrez une formation pratique sur le terrain avant d'être affecté sur votre zone d'intervention.

Motivation : votre rémunération sera constituée d'un fixe, d'un variable et du remboursement de vos frais. Candidat à fort potentiel, nous vous proposons de réelles possibilités d'évolution liées à votre implication.

Adressez votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV et prétentions) à notre *Direction Commerciale, 53 avenue de Paris,* 47800 MIRAMONT-DE-GUYENNE.

MEDIA-SYSTEM

DIRECTEUR COMMERCIAL ...ET BIENTOT D.G.

PARIS OUEST - *environ 400 KF (dont prime d'objectif) + intéressement au* résultat de l'entreprise, dans un groupe qui recentre son activité vers son *métier principal, le candidat participe à la recherche de partenaires* industriels pour cette PME de 50 personnes afin de

DEVENIR LEADER EN EUROPE DANS LA MANUTIQUE.

MISSION :

• *vous assurez le management général et fédérez les différents pôles de* l'entreprise • vous consolidez l'impact commercial sur la France et *menez à bien le développement commercial sur le marché allemand ainsi* que dans le secteur hors automobile. Homme opérationnel vous menez à bien le challenge du redressement de l'entreprise sur un marché intéressant.

LE CANDIDAT :

• Agé de 40 ans environ • formation d'ingénieur mécanicien ou généraliste • expérience confirmée dans la vente de biens d'équipement dans le milieu automobile notamment • l'excellente connaissance de la langue allemande et de la manutention seront des plus.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 0901M à :

EURHEKA



27, RUE EDOUARD BRANLY 95360 MONTMAGNY

BERNARD VIEUBLED CONSEILS RECHERCHE POUR SOCIÉTÉS LEADERS SUR LE MARCHÉ DE L'AGRO ALIMENTAIRE

DIRECTEUR COMMERCIAL

BASE EN PROVENCE

chargé de développer la clientèle GMS en France et à l'export. Expérience similaire 5 ans minimum. La connaissance des Fruits et Légumes est un plus. Anglais commercial impératif. *Allemand et/ou Italien souhaités.* Poste évolutif — Réf 92.08.58

RESPONSABLE COMMERCIAL

pour une PME (35 personnes) DE LA REGION LYONNAISE *(bac + 2..) chargé de développer la clientèle GMS. Profil* souhaité : une première expérience commerciale réussie *et une forte motivation pour la création et la mise en* place d'une structure commerciale. La connaissance des produits libre-service à marque est un plus. — Réf 92.08.57

Merci d'envoyer lettre + CV sous référence choisie à BVC BP 204 - 84009 AVIGNON Cedex

PARIS • NICE • AVIGNON • FONTAINEBLEAU

ORC

INGENIEUR CHIMISTE

... prions instamment ... eurs d'avoir l'obligean... ondre à toutes les lett... reçoivent et de restit... intéressés les docume... ur ont été confiés.

هكذا من الأصل

LE MONDE DES COMMERCIAUX



CONQUERIR · CONVAINCRE · DEVELOPPER

CADRE COMMERCIAL

PARIS/RP - 220 KF +

Professionnel de la vente, autonome, véritable conquérant, vous savez développer la stratégie d'action nécessaire à l'atteinte de vos objectifs commerciaux.

Responsable d'une clientèle de haut niveau (chefs d'entreprises, D.R.H., collectivités locales...), vous saurez démontrer et convaincre de l'attrait et de l'intérêt de nos services.

Votre démarche positive et enthousiaste ainsi que vos résultats seront les clés de votre évolution interne.

A 25/30 ans, de formation supérieure, vous souhaitez valoriser votre expérience terrain, acquise dans l'univers des services, des biens d'équipement aux entreprises (bureautique...) en rejoignant un groupe leader dont la valeur des hommes constitue la première richesse.

Filiale d'un groupe international de services, 7 MdF de C.A., + de 30 000 personnes, nos moyens sont à la hauteur de vos ambitions.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo sous réf. CC / LM à :

KONEX CONSEIL
10, rue du Fg Poissonnière – 75010 Paris, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.



KONEX

PARAMETRIC TECHNOLOGY CORPORATION

Notre société développe à BOSTON, le logiciel **"PRO ENGINEER"**, la "TOP TECHNOLOGY" en matière de **C.A.O. mécanique**. Une croissance exceptionnelle (+ 80 % de C.A. par an), des références prestigieuses, témoignent du succès de P.T.C. Pour asseoir notre position de leader, nous recherchons aujourd'hui, pour notre agence parisienne, un

DISTRICT MANAGER

PARIS OUEST (78) — 600 KF +

PROFIL : ❑ 30 ans environ ❑ formation supérieure (Ingénieur Grande Ecole/HEC/ESC) ❑ une expérience réussie de vente et du management dans un environnement high tech ❑ une grande autonomie et un réel tempérament commercial.

MISSION : A la tête d'ingénieurs commerciaux de haut niveau ❑ vous mettez en oeuvre la stratégie développée par notre direction commerciale ❑ vous animez votre équipe au quotidien et intervenez sur les affaires les plus importantes ❑ vous développez notre position sur certains comptes clefs.

OFFRE : ❑ un environnement international de haute technologie ❑ un produit sans égal sur son marché ❑ une équipe jeune, enthousiaste et très professionnelle ❑ une rémunération non plafonnée (fixe + variable).

Pour un entretien individuel avec la société

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 11, rue Heinrich - 92100 BOULOGNE. Fax : (1) 46 21 78 13 en indiquant la réf. 6210 sur la lettre et sur l'enveloppe.

PUROLITE INTERNATIONAL

Producteur européen, 3e mondial dans le domaine des **résines échangeuses d'ions**, utilisées essentiellement en traitement des eaux industrielles, purification nucléaire et applications agro-alimentaires. Nous recherchons pour notre direction commerciale et marketing, basée à Paris, un

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

CHIMISTE — TRAITEMENT DES EAUX

UN OBJECTIF AMBITIEUX : ❑ renforcer nos ventes sur les marchés EXPORT et ce en CA, volume, product-mix, et profit ❑ assister techniquement sur le terrain nos agents et clients (optimisation d'exploitation, calculs d'installations, conseils produits,...) ❑ contribuer à l'évolution de notre gamme en liaison avec nos laboratoires R & D (UK et US).

UNE OFFRE MOTIVANTE : ❑ un contexte relationnel et technique de haut niveau ❑ un marché passionnant et plein d'avenir ❑ l'image et les moyens d'une société de pointe ❑ une rémunération à la hauteur de votre engagement.

UN PROFIL OPERATIONNEL : ❑ une formation supérieure en chimie ❑ une solide expérience commerciale et/ou technique auprès de l'industrie ❑ la connaissance des résines échangeuses d'ions appliquées au traitement des eaux ❑ parfaite maîtrise de l'anglais ❑ organisation et disponibilité (50 % de déplacements) ❑ sens relationnel et charisme vous permettront d'être reconnu de vos interlocuteurs.

Pour un entretien individuel avec la société

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 33, rue Maurice Flandin - Le Forum - 69444 LYON cedex 03. Fax : 72.36.89.82 en indiquant la réf. 1985 sur la lettre et l'enveloppe.

EUROMAN
PARIS - LYON - TOULOUSE - NANTES - AIX
USA - BELGIUM - GERMANY - UNITED KINGDOM - SPAIN - ITALY



L'EUROPE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE



Nous sommes le 1er Producteur Exportateur Européen de Volailles, 6400 personnes, CA de 6,8 milliards de francs. Nous sommes présents industriellement (48 établissements) et commercialement, par tous les réseaux de distribution, dans toute l'Europe.
Notre activité couvre l'ensemble de la filière avicole : accouvage, nutrition animale, élevage de volailles, abattage et transformation, transport terrestre et maritime, commercialisation. Notre Groupe connaît depuis plusieurs années une croissance considérable. Pour la soutenir, nous pouvons vous proposer en France deux postes de

DIRECTEURS REGIONAUX
(Sup de Co ou équivalent)

Agé de 26/32 ans, vous avez déjà vécu une expérience réussie de la fonction commerciale, comme chef de secteur ou directeur régional pour des produits distribués en GMS. Vous souhaitez maintenant donner une nouvelle dimension à votre évolution professionnelle dans un groupe de premier plan. Sur une région déterminée, vous prendrez en charge les missions suivantes : réalisation des objectifs de ventes, suivi et gestion des résultats pour actions correctives, encadrement et formation des chefs de secteurs, négociationss et opérations commerciales régionales. Dans le cadre du renforcement de nos structures commerciales, deux postes sont à pourvoir dans l'Ouest et le Sud de la France.

Envoyer lettre + CV + photo en indiquant la référence 92/13 à l'adresse suivante : Groupe DOUX
Direction du Personnel
BP 22 - 29150 CHATEAULIN.

SCORE

844 000 CADRES DÉCOUVRENT
les offres d'emploi

LE MONDE DES COMMERCIAUX
Source IPSOS Cadres actifs 1991

1 575 000 LECTEURS DÉCOUVRENT
chaque mardi dans ***INITIATIVES***
la nouvelle rubrique

LE MONDE DES COMMERCIAUX
Source CESP 1991

LE MONDE DES COMMERCIAUX
les nouvelles offres d'emploi
d' ***INITIATIVES***

Le groupe GEORGE V recherche pour sa filiale



Directeur Commercial

FHP a su prendre sur son marché une position de leader grâce à une conception de produits particulièrement adaptés à la demande du client.
Cette démarche lui assure un fort développement qui entraîne la création d'un poste de Direction Commerciale.
Les particularités du marché abordé et celles de la société demandent une expérience significative de management de force de vente, une véritable sensibilité au produit et une démarche intellectuelle tournée essentiellement vers l'avenir et la création.
Si à 35/40 ans, vous pouvez démontrer une telle expérience, nous vous proposons un salaire à la hauteur de votre dynamisme et de celui de la société.
Merci d'envoyer CV, photo et prétentions à F.H.P., sous réf. AZ, 43 bd du Maréchal-Joffre - 92340 Bourg-la-Reine.

LE CORUM — MONTPELLIER EUROCITE

Attaché(e) Commercial(e)

Le Corum, Opéra-Palais des Congrès situé au coeur de Montpellier est un centre unique en Europe. Doté des équipements les plus sophistiqués, il offre de multiples possibilités d'accueil : Amphithéâtres, surface d'exposition, espace restaurant...

Vous souhaitez prendre en charge le développement commercial de cet ensemble auprès d'une clientèle composée d'Entreprises, de congrès, de syndicats et groupements professionnels.
Vous appuyant sur un fichier performant et sur une équipe rodée et dynamique, vous serez à même d'atteindre vos objectifs rapidement.
A environ 30 ans, de formation supérieure, vous disposez d'une expérience commerciale significative et réussie, si possible dans la vente de services aux entreprises. De réelles qualités de contacts, de négociation et une bonne culture sont indispensables au succès de cette mission. Vous maîtrisez obligatoirement une langue étrangère. Poste basé à Montpellier.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 163-A à : PSYNERGIE, 20 Esplanade de l'Europe, 34000 MONTPELLIER. Confidentialité assurée.

PSYNERGIE — MONTPELLIER MARSEILLE PARIS